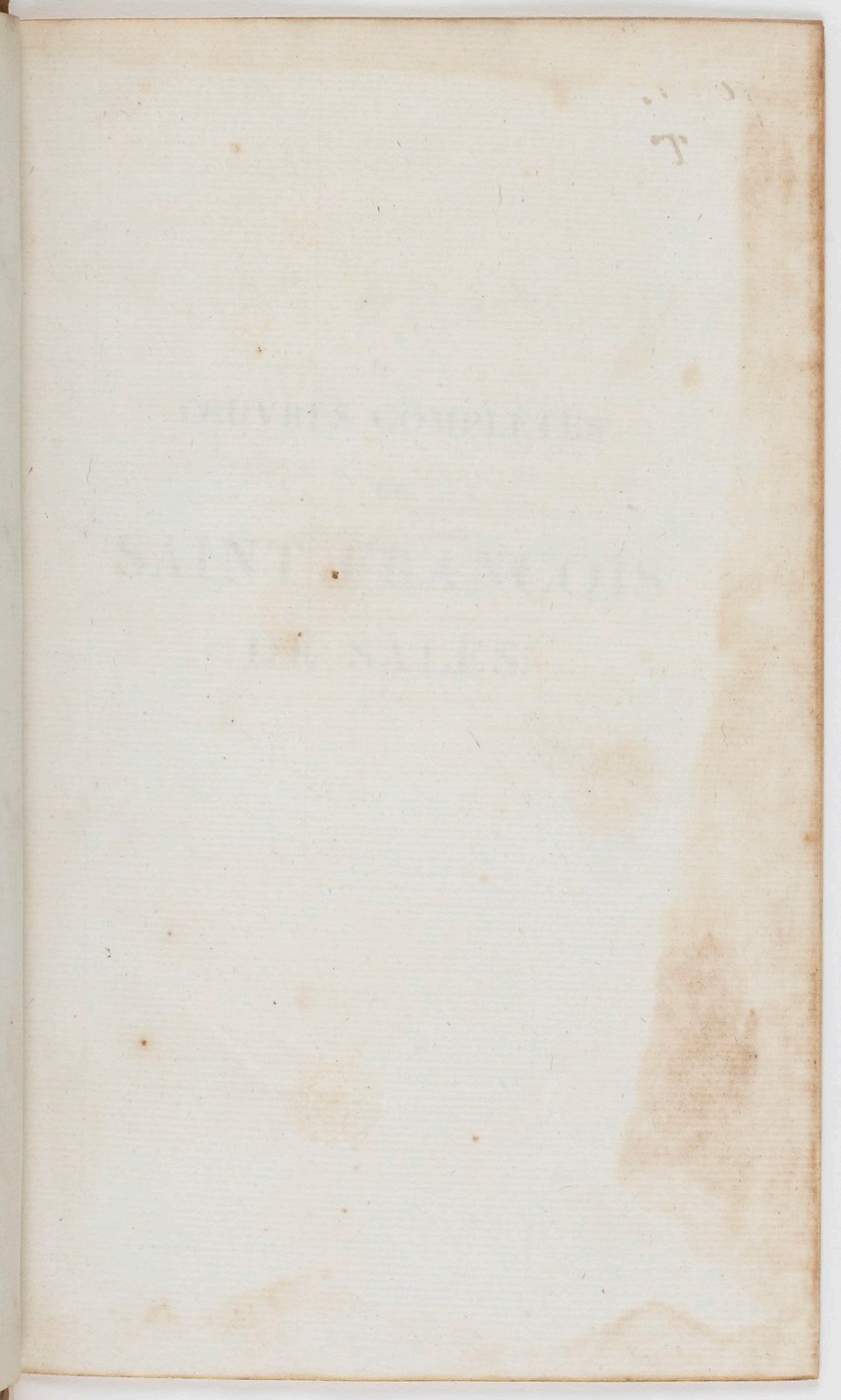
Oeuvres complètes de saint François de Sales,...











ŒUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

VIE
DE
SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

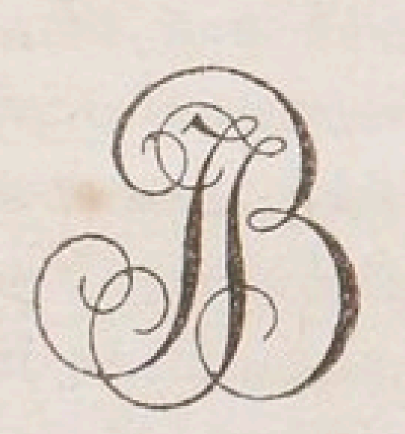
PAR MARSOLLIER,

DOYEN DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE D'UZÈS.

ORNÉE DE SON PORTRAIT
ET D'UN MODÈLE DE SON ÉCRITURE.

TOME SECOND.





A PARIS
J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
RUE FEROU, N° 24, PRÈS S.-SULPICE, A LA BIBLE D'OR.
M D CCC XXI.

VIE
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES.

LIVRE SIXIÈME.

On s'efforce en vain de noircir à Rome S. François de Sales par des calomnies : il reçoit de nouvelles marques de l'estime et de la confiance du pape. Il réforme, en qualité de commissaire apostolique, le célèbre monastère des filles du Puits-d'Orbe. Grands différents entre les archiducs et le clergé de la Franche-Comté pour les salines. S. François de Sales reçoit un bref de sa sainteté, qui le commet, avec l'évêque de Bâle, pour les accorder. Il s'acquitte de sa commission au contentement des deux parties. Les archiducs lui font de magnifiques présents. Il est nommé par le pape pour réformer le monastère des filles de Sainte-Catherine. Il continue la visite de son diocèse. Il compose l'*Introduction à la vie dévote*. Quelle a été l'occasion de cet ouvrage. Il est reçu du public avec de grands applaudissements, et traduit dans toutes les langues qui sont en usage dans l'Europe. Témoignage avantageux qu'en rend Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne. Un religieux pousse l'emportement jusqu'à le brûler en pleine chaire, en présence d'un grand auditoire. Le saint évêque souffre cette injure avec sa douceur ordinaire. Ses sentiments sur la vengeance. Grandes aumônes qu'il fait aux catholiques et aux hérétiques. Il travaille à la réformation de l'abbaye de Talloires, et en vient à bout par son

extrême douceur, après avoir essuyé bien des difficultés. Il fait la cérémonie du sacre du célèbre Pierre Camus, évêque de Belley. Il se forme entre eux une étroite amitié qui ne finit qu'avec leur vie. Conversations savantes et chrétiennes qu'ils ont ensemble. S. François de Sales passe au travers de Genève, au grand danger de sa vie, pour aller rétablir la religion catholique dans le bailliage de Gex. Fermeté du saint prélat; grand courage qu'il fait paroître dans cette occasion. Le duc de Savoie prend ombrage de ce voyage; il se justifie, et regagne la confiance de ce prince. Il assiste à la mort de la comtesse de Sales sa mère; sentiments pleins de piété qu'il fait paroître à cette occasion. Il apprend la mort de Henri IV; louanges qu'il donne à ce grand prince. Réflexions chrétiennes sur la mort des grands. Il institue l'ordre de la Visitation. Son humilité lui fait concevoir le dessein de prendre un coadjuteur. Raisons chrétiennes qui le portent à jeter les yeux sur Jean-François de Sales, son frère. Établissement des pères barnabites à Annecy. Il compose le *Traité de l'Amour de Dieu;* plan et dessein de cet ouvrage. L'empereur l'invite à la diète de Ratisbonne; il s'en excuse; ses raisons pour ne s'y pas trouver. Horrible calomnie contre le saint prélat; sa douceur et sa patience dans cette occasion. Mort terrible du calomniateur, qui le force à avouer sa calomnie, et à lui rendre l'honneur qu'il lui avoit ôté. Il prêche deux carêmes à Grenoble, et travaille à la conversion du duc de Lesdiguières, qui fut depuis connétable. Il fait un voyage à la grande chartreuse; entretiens pleins de piété qu'il a avec ces saints solitaires. Il retourne à Annecy pour recevoir l'évêque de Chalcédoine, son frère et son coadjuteur. Ils gouvernent ensemble le diocèse de Genève. Extrême douceur du saint prélat. Guérison miraculeuse d'un furieux. Il est choisi par le duc de Savoie pour accompagner le cardinal son fils à la cour de France. On lui offre de la part du roi la coadjutorerie de l'archevêché de Paris: il la refuse. Conseils pleins de fermeté qu'il donne au cardinal de Retz. Christine de France, princesse de Piémont, le choisit pour premier aumônier; conditions sous lesquelles il accepte cette charge. Estime générale de Paris, de la cour de France et de la princesse de Piémont pour le saint évêque. Il

accompagne la princesse jusqu'à Annecy, et reste dans son diocèse. Actions de piété et de désintéressement qu'il fait à son retour. Il va présider, de la part du pape, au chapitre général des Feuillants, et rétablit la paix dans ce saint ordre. Action héroïque qu'il fait à Turin. Il retourne dans son diocèse.

La haute réputation où François étoit à Rome ne permit pas qu'on ajoutât foi à la calomnie qu'on y avoit avancée contre lui. Le pape le crut moins que personne; et dans la vérité il y avoit si peu d'apparence qu'un prélat qui avoit fait paroître tant de zéle pour la foi fût capable de négliger ce qui pouvoit la détruire, qu'il y a lieu de s'étonner qu'on eût pu se résoudre à l'attaquer par l'endroit de sa conduite sur lequel il lui étoit le plus aisé de se justifier; mais la haine fut toujours aveugle, et d'ailleurs un évêque aussi irrépréhensible n'étoit pas aisé à accuser.

François n'en usa pas dans cette occasion comme il avoit coutume de faire: une patience invincible étoit tout ce qu'il opposoit aux injures qu'on lui faisoit; mais s'agissant dans cette affaire de son zéle pour la religion et de l'honneur de son caractère, il en écrivit fortement à un cardinal de ses amis, et justifia par les procès-verbaux de ses visites (dont il avoit envoyé des copies à Rome) la diligence et les précautions dont il avoit usé pour bannir les livres hérétiques de son diocèse (1). Pour ce qui est du religieux qui l'avoit accusé si faussement, quoiqu'on le lui eût nommé, il n'en témoigna contre lui aucun

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

ressentiment, il n'en fit aucunes plaintes à ses supérieurs; il se contenta de se justifier auprès du pape.

Sa sainteté, informée par le cardinal de ce dont François lui avoit écrit, crut lui devoir donner des marques publiques de son estime et de sa confiance. Ce fut dans cette vue qu'elle lui adressa deux commissions fort honorables: l'une regardoit la réformation du célèbre monastère des filles du Puits-d'Orbe, et l'autre l'associoit à l'évêque de Bâle pour régler, en qualité de commissaires apostoliques, le différent qui étoit depuis long-temps entre les archiducs et le clergé de la Franche-Comté, à l'occasion des salines.

En exécution des ordres de sa sainteté, François se rendit à l'abbaye du Puits-d'Orbe: il commença la visite par des exhortations pleines de zéle; c'étoit sa maxime, qu'il falloit convaincre les esprits de la nécessité de la réformation avant que d'entreprendre de la faire. Il disoit sur cela que la liberté étoit si naturelle à l'homme, qu'on y revenoit toujours, que tout ce qu'on entreprenoit au contraire ne pouvoit pas être de durée, et qu'on ne manquoit jamais de secouer un joug qu'on avoit été forcé de recevoir; qu'il falloit commencer par faire vouloir le bien pour éclairer l'esprit, si l'on vouloit gagner le cœur et faire des établissements solides dans la piété. Suivant cette maxime, il eut plusieurs conférences avec les religieuses; il les convainquit des inconvénients qui étoient les suites presque nécessaires de la liberté qui s'étoit introduite dans leur monastère, et il leur per-

suada que quand on avoit une fois quitté le monde il ne falloit plus avoir de retour pour lui; que l'unique bonheur qu'elles pouvoient espérer en ce monde devoit venir de la paix de la conscience et de la tranquillité du cœur, et qu'elles ne jouiroient jamais ni de l'une ni de l'autre, qu'autant qu'elles seroient attachées à la pratique de leur régle et de leur devoir.

L'esprit étant convaincu, il acheva de leur gagner le cœur par son incomparable douceur : il leur fit voir que sa commission portoit qu'il rétablît dans leur monastère l'exacte pratique de la régle de S. Benoît dans toute son étendue; mais il leur dit que ce n'étoit pas son dessein de les faire passer ainsi tout d'un coup d'une extrémité à l'autre, qu'il useroit de condescendance, et qu'il se chargeoit de le faire agréer à sa sainteté. En effet il les dispensa de quelques austérités corporelles; mais ce ne fut que pour établir la pratique des vertus intérieures, la retraite, l'assiduité à la prière, l'exercice de la présence de Dieu, l'humilité et la charité que l'esprit de propriété et le commerce du monde avoient presque bannies de cette abbaye; il en retrancha l'oisiveté, que les fréquentes visites des personnes du siècle y avoient introduite ; il régla l'emploi du temps, les occupations de chaque jour; en un mot il leur fit des réglements pleins de prudence, de douceur et de charité, et il en établit la pratique. Dieu bénit ses soins et son zéle; ce monastère changea de face; on y vit refleurir les vertus chrétiennes et religieuses, et il édi-

fia autant le public qu'il l'avoit scandalisé jusqu'alors par une liberté mal réglée.

Cette affaire terminée, il se rendit à l'abbaye de Beaume, où l'évêque de Bâle et les procureurs des parties l'attendoient pour terminer le différent dont on a déja parlé entre les archiducs de Flandre et le clergé de la Franche-Comté (1).

Ce démêlé duroit depuis long-temps, et voici en quoi il consistoit. Les salines du comté de Bourgogne avoient été depuis long-temps partagées entre les comtes de cette province et le clergé; le droit étoit incontestable, et il avoit été fortifié par une possession de plusieurs siècles. Philippe II, roi d'Espagne, en qualité de comte de Bourgogne, n'avoit pas laissé de le disputer au clergé; mais enfin, lui rendant justice, on convint que le clergé renonceroit à la propriété des salines, et que le roi s'obligeroit, pour lui et pour ses successeurs à perpétuité, de lui fournir certaine quantité de sel qui avoit été arbitrée. Les choses restèrent quelque temps en cet état, à la satisfaction commune des deux parties.

Mais les successeurs de ceux qui avoient traité prétendirent que les intérêts du clergé avoient été mal ménagés, qu'il y avoit lésion énorme dans le traité dont on vient de parler, et qu'il s'en falloit beaucoup que le clergé reçût la quantité de sel qu'il avoit coutume de retirer avant qu'il eût cédé au roi la propriété de la portion qu'il avoit aux salines. Le roi en demeuroit d'accord; mais il répondoit qu'on

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

ne faisoit en cela aucune injustice au clergé; qu'étant déchargé par le traité des frais qu'il étoit obligé de faire pour l'entretien des salines et pour la confection du sel, dont le roi demeuroit chargé, il n'étoit pas juste qu'il reçût autant de sel qu'il en recevoit avant le traité.

Les parties ne pouvant s'accorder entre elles, on convint de s'en rapporter au jugement du pape Clément VIII. Sa sainteté nomma pour ses commissaires l'archevêque et le doyen de Besançon; mais la commission demeura sans effet par la mort du roi et par celle du pape, qui la suivit d'assez près.

Philippe III ayant succédé à Philippe II, et Paul V à Clément VIII, l'affaire fut poursuivie par le clergé avec plus de chaleur qu'auparavant; mais Philippe III s'étant plaint de ce que, dans la première commission, on lui avoit donné ses parties pour juges, le pape adressa la commission aux évêques d'Ast et de Lausane: la mort de ce dernier empêcha l'effet de cette seconde commission. Enfin, sur les instances d'Albert d'Autriche et d'Isabelle-Claire-Eugénie, archiducs des Pays-Bas et comtes de Bourgogne, princes d'une grande piété, et qui croyoient qu'il y alloit de leur conscience de rendre justice au clergé de la Franche-Comté, le pape nomma pour ses commissaires les évêques de Bâle et de Genève pour juger cette affaire en dernier ressort.

François avoit un génie pour les accommodements dont il avoit déja donné plusieurs preuves; il eut besoin de toute son habileté pour réussir dans

cette affaire : le nombre des parties intéressées, la diversité des prétentions, la multitude des actes qu'on ne pouvoit se dispenser d'examiner, les détours de la chicane qu'il falloit démêler, l'obscurité et l'embarras qu'elle avoit répandus sur ce différent, tout cela rendoit l'accommodement fort difficile. L'application, la prudence, la pénétration du saint prélat vint à bout de tant de difficultés. Il réduisit la quantité de sel que le clergé prétendoit à une somme d'argent que le domaine du prince seroit obligé de lui payer, et la propriété de toutes les salines demeura acquise à perpétuité aux comtes de Bourgogne. C'étoit ce que les archiducs souhaitoient : ils lui en témoignèrent leur reconnoissance par des lettres pleines d'estime et de considération ; et ils joignirent à ces lettres un présent digne de leur magnificence : il consistoit en une chapelle d'argent, où il ne manquoit rien des choses nécessaires pour le service de l'autel, et ils y ajoutèrent plusieurs piéces d'une très belle argenterie pour le service de la table.

François étoit naturellement ennemi des présents ; et comme on l'a déja pu voir, il ne pouvoit se résoudre à les accepter ; la pureté des motifs qui le faisoient agir ne lui permettoit pas d'y mêler le moindre intérêt ; sa vertu et sa générosité naturelle concouroient également à ce désintéressement : cependant la qualité des personnes qui faisoient ce présent, et les circonstances dont il étoit accompagné, l'empêchèrent de le refuser ; mais, comme on le verra dans la suite, les pauvres en profitèrent plus que lui.

Il s'étoit à peine acquitté de cette commission du saint-siége, qu'il en reçut une autre pour la réformation du monastère de Sainte-Catherine. Il n'y trouva pas la facilité qu'il avoit trouvée à celle du Puits-d'Orbe : une partie des religieuses s'y opposèrent, et prétendirent qu'on ne pouvoit les obliger à des choses qu'elles n'avoient pas trouvées établies quand elles avoient fait profession (1). François, toujours ennemi de la violence, ne jugea pas à propos de les contraindre : il se contenta de retrancher quelques abus qui s'étoient glissés dans cette maison, et qu'il crut ne pouvoir être autorisés ni par le temps ni par l'usage ; mais ayant trouvé plusieurs religieuses très disposées à mener une vie plus parfaite, il les tira de ce monastère, et les établit à Seyssel, ville de son diocèse. Il joignit à la régle de S. Bernard, dont elles faisoient profession, d'excellentes constitutions, qu'elles observent encore aujourd'hui, et qu'elles font observer dans les maisons où elles se sont établies depuis.

Ces commissions exécutées, François continua la visite de quelques paroisses qui avoient encore besoin de ses soins et de sa présence ; il revint ensuite à Annecy, pour mettre la dernière main au livre de l'*Introduction à la vie dévote*, ouvrage si utile et si estimé qu'il n'a pas besoin qu'on en fasse ici l'éloge : on se contentera de rapporter quel en fut le motif et l'occasion (2).

(1) Anon., liv. XI.

(2) Préface de l'*Introduction à la vie dévote*.

On a pu voir jusques ici que Dieu avoit comme attaché la conversion des hérétiques et des pécheurs aux prédications du saint prélat; on a pu remarquer aussi qu'il ne perdoit point de vue ceux que Dieu avoit appelés par son ministère à une vie plus réglée et plus sainte, et qu'après les avoir engendrés à Jésus-Christ par la parole de vie, il les nourrissoit ensuite, comme parle l'apôtre, ou de lait, ou de viande plus solide, selon leurs forces et leurs besoins.

Une dame de qualité de Savoie, qui étoit entrée dans son alliance, et qui avoit un esprit supérieur à à son sexe, se mit sous sa conduite (1): le saint prélat, qui avoit reconnu en elle un grand fonds d'esprit et de vertu, s'appliqua à l'instruire, et lui mit même par écrit les avis qu'il lui avoit donnés, tant pour soulager la mémoire de cette dame, que pour s'épargner à lui-même la peine de répéter souvent les mêmes choses; mais un procès l'ayant obligé d'aller à Chambéri, et le séjour qu'elle y fit ne lui permettant pas de conférer de vive voix avec son saint directeur, il lui permit de lui écrire, et lui faisoit exactement réponse, n'ayant point d'autre vue que sa conduite particulière, et ne pensant point alors que ce qu'il lui écrivoit dût un jour devenir public. Mais la Providence en avoit ordonné autrement: cette dame ramassa ces lettres, et les joignant aux autres instructions qu'elle avoit reçues du saint prélat, elle les fit voir au père Fourrier, jésuite, qu'elle

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

avoit pris pour son directeur, et qui étoit alors recteur du collége de Chambéri (1). Ce pieux et savant religieux admira la solidité des avis contenus dans ces lettres et dans ces mémoires; et les jugeant d'une utilité infinie pour la conduite des personnes engagées dans le grand monde, il lui en écrivit pour le prier d'y mettre la dernière main, et d'en faire un ouvrage complet. Le saint prélat s'en défendit, sa profonde humilité ne lui permettant pas de croire qu'on pût faire de ses lettres et de ses avis un ouvrage aussi utile qu'on le lui disoit. Le père Fourrier lui fit de nouvelles instances, et il le menaça même de faire imprimer ses lettres et ses instructions en l'état qu'elles étoient, s'il ne pouvoit obtenir de lui ce qu'il lui demandoit, et ce qu'il croyoit si utile au public.

A peu près dans ce même temps, Henri IV s'entretenant avec Deshayes, cet ami intime qu'avoit François à la cour de France, il lui témoigna qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin le libertinage qui s'étoit glissé dans sa cour. Il lui dit à cette occasion qu'après y avoir bien pensé il croyoit quil venoit de deux causes: l'une, que la plupart des gens du monde avoient sur la religion des sentiments tout-à-fait opposés, mais qui produisoient à peu près les mêmes effets; que les uns croyoient qu'il étoit indigne de Dieu de faire attention aux actions des hommes, et de s'offenser de ce qu'ils font; que les autres se persuadoient au contraire que rien n'é-

(1) *Esprit de S. François de Sales,* par l'évêque de Belley.

chappe à sa connoissance, mais qu'il ne veille sur nous que pour nous punir ; qu'il ne pardonne rien, ou que, pour rentrer en grace avec lui, il faut faire de si grands efforts que la foiblesse humaine y succombe le plus souvent (1). La première pensée, ajouta le roi, ne peut que jeter dans les derniers désordres ; mais la seconde cause d'étranges troubles, et souvent même un désespoir dont il est d'autant plus difficile de revenir que les directeurs eux-mêmes, la plupart du temps, font le chemin de la vertu si difficile et si affreux qu'on ne peut se résoudre à y entrer ; et c'est à mon sens, continua ce grand prince, la seconde cause des déréglements des gens du monde ; car étant rebutés de la piété, et la croyant impossible, ou du moins si difficile qu'il n'est presque pas possible d'y parvenir, ils ne songent point à changer de vie, diffèrent leur conversion jusqu'à la mort, qui les surprend et qui ne leur permet pas d'exécuter leurs bons desseins.

Je voudrois donc, continua le roi, qu'on convainquît les premiers d'une erreur si dangereuse, qu'on les effrayât, qu'on leur fît peur, car ils ne méritent pas d'être autant ménagés que les autres ; mais je voudrois aussi qu'on travaillât à calmer les inquiétudes des seconds, qu'on s'opposât à leur désespoir, en leur représentant un Dieu bon qui compatit à nos foiblesses, qui nous regarde comme ses enfants qui reviennent à lui, qui nous prévient, qui nous soutient dans nos bons desirs, qui ne veut la perte

(1) Anon., liv. XI.

de personne, et qui veut au contraire que tous les hommes soient sauvés ; en un mot je ne voudrois pas qu'on flattât les pécheurs, et qu'on usât à leur égard d'une conduite molle et d'une lâche condescendance, qui ne peut servir qu'à les perdre ; mais je ne voudrois pas aussi qu'on les rebutât par des rigueurs hors de saison, et qu'on fît de la vertu des peintures si affreuses qu'elles ne peuvent servir qu'à en rebuter.

Deshayes alloit interrompre le roi, mais ce n'eût pas été pour le contredire, quoiqu'il lui en eût donné la liberté, et qu'il menât une vie des plus exemplaires, lorsque le roi reprit la parole, et dit qu'il avoit toujours souhaité que quelque personne habile donnât une méthode aux gens du monde pour vivre chrétiennement chacun dans son état ; qu'il voudroit qu'elle fût également éloignée du relâchement des derniers temps, et d'une sévérité odieuse et incompatible avec leurs engagements ; qu'elle fût exacte, judicieuse, et telle enfin que les personnes de la cour et du grand monde, sans en excepter les rois et les princes, pussent s'en servir ; qu'il avoit jeté les yeux sur l'évêque de Genéve pour l'exécution de son dessein, qu'il ne croyoit pas qu'il y eût personne au monde plus capable que lui d'y réussir, et qu'il le chargeoit de lui en écrire de sa part (1). Deshayes le fit : alors le saint prélat, convaincu que Dieu demandoit de lui ce que le père Fourrier lui avoit si souvent représenté, consentit que les mémoires et

(1) Auguste de Sales, liv. VII ; Anon., liv. III.

les lettres dont on a parlé lui fussent renvoyés, et il en composa l'excellent livre de l'*Introduction à la vie dévote*, qu'il adresse à Philothée ou à l'ame dévote. Son dessein étoit de dire dans la préface que le roi très chrétien lui en avoit inspiré le dessein; mais ce grand prince l'en empêcha, et voulut qu'il en eût toute la gloire. C'est ce qu'on peut voir encore par plusieurs lettres qui ont été écrites à cette occasion.

Il seroit difficile d'exprimer l'estime que tout le monde fit de ce livre dès qu'il parut; les catholiques et les hérétiques, si différents en tant d'autres choses, s'accordèrent à le louer; il servit à ramener les uns à la connoissance de la vérité, et les autres à une meilleure vie; il n'eût pas plus tôt été imprimé en françois, qui est sa langue originale, qu'il fut traduit dans toutes celles qui sont en usage dans l'Europe (1). Il y a peu de livres dont on ait fait plus d'éditions; encore aujourd'hui il est entre les mains de tout le monde, aussi estimé qu'il l'ait jamais été; et quoiqu'il n'ait plus cette pureté de langage qu'il avoit autrefois, il n'a rien perdu de son prix. Henri IV, prince d'un jugement exquis, avouoit qu'il avoit surpassé son attente; il ne se lassoit point de le louer. Marie de Médicis, son épouse, n'en faisoit pas moins d'état; elle le fit bien paroître lorsqu'elle l'envoya à Jacques, roi de la Grande-Bretagne. Ce prince, l'un des plus savants qui ait jamais occupé le trône, malgré son schisme avec l'Église romaine, malgré ses préventions

(1) *Esprit de S. François de Sales,* VIIe part.

contre les écrivains catholiques, le lisoit assidument, et le portait toujours sur soi. Il disoit à son occasion que ceux qui se mêloient d'écrire dans sa communion ne le faisoient point avec cette onction qui est répandue dans tout cet ouvrage; et il avouoit qu'elle étoit une des marques des plus sensibles de l'esprit de Dieu, dont l'auteur avoit été animé en le composant. Pierre de Villars, archevêque de Vienne, et métropolitain de Genève, prélat également distingué par sa piété et par son savoir, en écrivit au saint évêque pour l'en féliciter; on a encore sa lettre, et on y voit des éloges de cet excellent livre auxquels on ne sauroit rien ajouter; en un mot, on passeroit les bornes de l'histoire, si l'on entreprenoit de rapporter tout ce qui fut dit et écrit en sa faveur (1).

Cependant, comme il n'est pas permis à tout le monde de bien juger des meilleures choses, et qu'il y a même de certains esprits qui font gloire de raisonner tout autrement que le reste des hommes, il se trouva un religieux, d'un ordre des plus austères de l'Église, qui entreprit de décrier cet excellent livre: il fit même quelque chose de pire; il monta en chaire, et, après avoir déclamé contre cet ouvrage autant qu'il le jugea nécessaire pour en donner de l'horreur, il le tira de sa manche, et s'étant fait apporter une bougie, il le brûla publiquement (2). Cette action perdit le prédicateur de réputation, et

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.
(2) *Esprit de S. François de Sales*, VIIe part.

ne nuisit point au livre; on ne l'en estima pas moins, et il n'en fut pas moins entre les mains de tout le monde.

Ce qui avoit choqué ce religieux est que ce livre semble permettre le bal, les bons mots et les railleries innocentes dans la conversation. Ce n'est pas ici le lieu de le justifier, on le fera dans le dernier livre de cette histoire: mais on ne sauroit s'empêcher de dire qu'un zéle mal réglé fut toujours dangereux; il s'attache à tout, il n'épargne ni le rang ni les personnes, il est sans égards, il outre tout, et, n'écoutant que ses préventions, le plus souvent très injustes et très mal fondées, plus il a de témérité, plus il s'applaudit à lui-même.

François ayant appris l'étrange manière dont ce religieux avoit traité son livre, en usa avec une douceur et une modération qui n'a peut-être point d'exemple. On sait la délicatesse presque infinie des auteurs pour leurs ouvrages; la tendresse des pères pour leurs enfants n'en approche peut-être pas; c'est l'endroit sensible, l'on n'y touche guère impunément: François n'eut point cette sensibilité, dont presque personne n'est exempt, mais qui ne vient pourtant que d'un fonds inépuisable d'amour-propre, et d'une vanité aveugle qu'on peut combattre, et qu'on ne surmonte presque jamais. Ne pouvant excuser l'action téméraire de ce religieux, il en excusa l'intention. Il dit, avec la même modération que s'il se fût agi de l'ouvrage d'autrui, qu'il eût souhaité qu'il l'eût averti directement de ce qu'il trouvoit à redire dans

son livre; que comme il n'avoit rien avancé dont il n'eût de bons garants, il se fût peut-être rendu à ses raisons, ou que lui-même eût cédé aux siennes; qu'après tout, personne n'avoit encore écrit au goût de tout le monde; que les génies des hommes étant si différents, et les manières de juger si diverses, il n'étoit pas possible qu'un ouvrage fût si généralement approuvé qu'il ne déplût à quelqu'un; qu'il s'y étoit bien attendu, et qu'il étoit bien plus surpris de n'avoir eu qu'un censeur, que s'il s'en fût trouvé un plus grand nombre (1).

Il ne manqua pas de gens qui lui représentèrent qu'à la vérité ce religieux étoit le maître de ses sentiments, et qu'on ne lui pouvoit pas faire un crime de n'avoir pas approuvé son livre, mais qu'il ne devoit pas se porter à une action aussi violente que de le brûler en pleine chaire; qu'un simple religieux ne pouvant être juge de la doctrine d'un évêque, il y avoit dans cette voie de fait une témérité insupportable; que la patience chrétienne avoit des bornes; et que quand ce ne seroit que pour l'honneur du caractère, il devoit s'en plaindre à ses supérieurs, et leur en demander justice.

Il est peu de gens qui ne se rendissent à de pareilles raisons, et qui, sous prétexte de venger le caractère, ne se fussent fait un plaisir secret de procurer la punition de l'injure faite à la personne; mais le saint prélat avoit un fonds de douceur qui ne

(1) S. François de Sales, dans la préface du *Traité de l'amour de Dieu*.

s'accommodoit pas de pareils détours : il connoissoit tous les artifices de l'amour-propre; il savoit qu'en paroissant nous éloigner de nous-mêmes, il nous y raméne d'autant plus sûrement qu'on ne se perd point de vue, ou plutôt que le caractère n'est qu'un prétexte, et que la sensibilité est tout entière pour la personne offensée.

Ce fut ce qui l'obligea de répondre à ses amis qu'il y avoit tant de liaison entre les sentiments et les actions, qu'il n'y avoit rien de plus difficile que de ne pas passer des unes aux autres; que ces distinctions entre le caractère et la personne étoient bien délicates; que l'amour-propre y trouvoit trop son compte pour n'en être pas flatté; que l'Évangile étoit pour les évêques, comme pour le reste des chrétiens; qu'il ordonnoit à tout le monde de rendre le bien pour le mal, et que quand il ne l'ordonneroit pas, il étoit persuadé qu'il y avoit de la lâcheté et de la bassesse à se venger, sur-tout d'un plus foible que soi.

Mais si l'on fut édifié de la patience de François, on ne fut pas peu scandalisé de la conduite des supérieurs de ce religieux : son action avoit été si publique qu'ils n'avoient pu l'ignorer; ils devoient d'eux-mêmes en faire justice sans en être sollicités. Le caractère, la naissance, le mérite, la haute opinion qu'on avoit de la sainteté de la personne offensée, sa modération même, et l'approbation que le public avoit donnée à un ouvrage qui avoit été si cruellement traité, tout cela les y invitoit : cepen-

dant ils n'en firent rien; et c'est ce qui fait voir que certains traits qui paroissent échapper aux particuliers ont souvent l'approbation secréte de tout le corps.

Mais Dieu suscita au saint prélat un vengeur illustre, qui ne pardonna pas si aisément l'injure faite à son maître et à son ami, comme il l'appeloit: ce fut le célébre Pierre Camus, évêque de Belley: de là viennent ces traits vifs et piquants, ces coups choisis qu'il porte en toute occasion dans ses ouvrages à ceux qui l'avoient traité d'une manière si peu respectueuse. François, qui ne vouloit pas se venger lui-même, n'eût pas souffert qu'un autre l'eût vengé; mais sa mort ayant mis le ressentiment de son ami en liberté, il n'épargna plus ceux qui l'avoient si peu ménagé.

La réputation que le livre de l'*Introduction à la vie dévote* avoit acquise à François, ayant pénétré dans Genéve malgré les soins des ministres, attira à Annecy plusieurs personnes de toutes conditions, qui y vinrent pour se faire instruire (1). La charité du saint prélat ne se borna pas aux besoins de l'ame; elle s'étendit jusques à ceux du corps, et il pensa s'épuiser en leur faveur. Parmi ces personnes qu'il avoit gagnées à Jésus-Christ, il se trouva un jeune homme qui avoit l'esprit excellent, et qui avoit commencé à étudier avec succès; il l'envoya au collége des révérends pères jésuites de Chambéri, paya exactement sa pension, et l'entretint de toutes choses

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

pendant trois ans, au bout desquels il lui procura un établissement. Il mit un autre en métier, et lui paya son apprentissage et sa maîtrise; il donna à deux autres de quoi faire le voyage de Rome, et les recommanda à ses amis: il en usoit ainsi toutes les fois que les nouveaux catholiques avoient besoin de son secours, et il disoit à cette occasion que la nécessité étoit la plus grande des tentations pour une personne nouvellement convertie.

Les anciens catholiques n'avoient pas moins de part à ses charités. On raconte à cette occasion une action trop édifiante pour ne la pas rapporter. Étant un jour dans sa chambre, occupé des affaires de son diocèse, un homme fort mal vêtu l'y vint trouver pour lui parler de quelque affaire: le froid étoit extrême, et ce pauvre homme en étoit si pénétré qu'il trembloit en lui parlant. François lui demanda s'il n'avoit point de meilleur habit; ce pauvre homme lui dit que c'étoit tout ce qu'il avoit de meilleur: François en fut touché, et quoiqu'il ne lui demandât pas l'aumône, il lui dit de l'attendre, entra dans sa garde-robe pour y chercher les habits que le froid l'avoit contraint de quitter la veille pour en prendre de plus forts, dans le dessein de les lui donner; ne les ayant point trouvés, et se voyant sans argent, ce qui lui arrivoit souvent, il quitta les habits qu'il portoit sous sa soutane, en fit un paquet qu'il donna à ce pauvre homme, lui recommandant de le bien cacher et de n'en rien dire à personne; pour lui il demeura tout le reste du jour en simple soutane,

exposé à un froid des plus rigoureux; et il l'eût souffert bien plus long-temps, si le domestique qui servoit à sa chambre ne s'en fût aperçu, et ne lui eût apporté d'autres habits.

L'économe de sa maison, qui avoit bien de la peine à fournir à sa subsistance et à ses charités, le querelloit souvent, car son zèle alloit jusque-là, et le menaçoit de le quitter: mais rien ne pouvoit résister à la bonté du saint prélat; il lui disoit avec sa douceur ordinaire: *Vous avez raison, je suis un incorrigible, et, qui pis est, j'ai bien l'air de l'être long-temps.* Quelquefois il lui montroit son crucifix, et lui disoit: *Peut-on rien refuser à un Dieu qui s'est mis en cet état pour l'amour de nous?* L'économe, qui étoit un fort homme de bien, le quittoit tout confus de ses emportements; et quand il rencontroit les autres domestiques, il leur disoit: *Notre maître est un saint; mais il nous ménera tous à l'hôpital, et il ira lui-même le premier, s'il continue comme il a commencé.* Dans la vérité, il est surprenant comment, avec un aussi petit revenu que le sien, il pouvoit fournir à tant de charités; la vie frugale qu'il menoit étoit presque son unique ressource; et c'est ce qui fait voir que quand on ne fait point de dépenses inutiles, on peut faire avec un revenu médiocre ce qu'on ne feroit pas avec un plus grand, mal ménagé.

(1609) Il entreprit dans ce même temps la réforme de l'abbaye de Taloires, ne croyant pas qu'il dût souffrir, si proche du lieu de sa résidence, des désordres qu'il avoit bannis des lieux qui en étoient

bien plus éloignés (1). Cette abbaye est de l'ordre de S.-Benoît, et de la dépendance de l'abbé de Savigny : elle reconnoît pour son fondateur Rodolphe, dernier roi de Bourgogne. Sa situation est des plus belles, sur le bord du lac d'Annecy, à l'extrémité d'un gros bourg qui porte le même nom (2). Il étoit arrivé à ce monastère ce qu'on avoit vu arriver à tant d'autres ; après avoir servi de retraite à un grand nombre de saints, il étoit devenu la demeure d'un petit nombre de moines sans supérieur, sans ordre et sans discipline. La beauté du lieu y attirant tous les jours de fréquentes visites, le commerce du monde les avoit corrompus, comme la fuite de ce même monde avoit sanctifié leurs prédécesseurs. François, après en avoir souvent gémi devant Dieu, en avoit fait des plaintes à l'abbé de Savigny, et l'avoit prié d'y mettre ordre; mais soit qu'il appréhendât de commettre son autorité, ou qu'il ne fût pas autant touché de ces désordres que l'étoit le saint prélat, ou il ne l'avoit point fait, ou il l'avoit entrepris inutilement. François, qui avoit dans les occasions toute la fermeté que demandoit son ministère, n'en demeura pas là; il s'adressa au pape, et en obtint une commission qui lui donnoit pouvoir de mettre la réforme dans l'abbaye de Taloires : il l'examina, et il y trouva une clause qui lui lioit les mains, en même temps qu'elle paroissoit lui donner le pouvoir d'agir; elle portoit en termes exprès que, *par les présentes, sa sainteté ne prétendoit point préjudicier*

(1) Auguste de Sales, liv. VII. — (2) Anon., liv. XI.

aux droits de l'abbé de Savigny : c'étoit, à proprement parler, ne lui donner aucune autorité, ou ne lui en donner qu'autant qu'il plairoit à l'abbé, qui pourroit détruire en un moment tout ce qu'il auroit fait avec beaucoup de temps et de travail.

François fit voir dans cette occasion que, quand il s'agissoit des intérêts de Dieu, il n'avoit point ces fausses délicatesses qui ruinent souvent les entreprises le plus saintement projetées. Il négocia avec l'abbé, et, le voyant ferme à ne rien relâcher de ses droits, il aima mieux prendre dans cette occasion la qualité de son vicaire, que de souffrir plus longtemps des désordres qu'il prévoyoit devoir être éternels, si l'on attendoit que l'abbé y pourvût (1).

Cette difficulté levée, François se rendit à Taloires, et commença, selon sa coutume, par faire aux religieux assemblés des exhortations pleines de zéle; mais il avoit affaire à des esprit rebelles, entêtés d'une malheureuse liberté, ennemis de l'ordre, et prêts à tout entreprendre pour se maintenir dans la funeste possession où ils étoient de ne recevoir la loi de personne. Le saint prélat n'omit rien de toutes les voies de douceur, pour les ramener à leur devoir; il exhorta en général, il parla en particulier, et toujours inutilement; enfin, lassé d'une résistance si opiniâtre, il les menaça d'employer l'autorité du sénat, et celle même de leur souverain, pour les réduire à leur devoir. *Vous voulez vous perdre*, leur dit-il, *et moi je veux vous sauver malgré vous.*

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

La crainte des hommes fit dans cette occasion ce que celle de Dieu n'avoit pu faire: ces rebelles se soumirent; et François, profitant de leur soumission, leur fit élire sur-le-champ un prieur; toutes les voix tombèrent sur Nicolas de Coëx, le seul homme de bien que Dieu s'étoit réservé parmi eux; ce fut une espéce de miracle. François reconnut à cette marque que Dieu approuvoit sa conduite, et conçut de meilleures espérances du succès de son entreprise; mais comme la sagesse et la modération conduisoient tous ses desseins, il crut qu'en en pressant trop l'exécution il les ruineroit, ou qu'il seroit contraint, pour les soutenir, d'avoir recours à des voies de rigueur, pour lesquelles son extrême douceur lui donnoit une répugnance invincible. Ainsi, après avoir donné au nouveau prieur toute l'autorité et tous les avis dont il avoit besoin, et fait quelques réglements dont il n'y avoit point d'esprit tant soit peu raisonnable qui ne se fût accommodé, il retourna à Annecy, résolu de revenir à Taloires quand Dieu lui auroit fait connoître que le temps de ses miséricordes sur ces religieux seroit arrivé.

Mais le saint évêque étoit à peine sorti de Taloires, que ces esprits opiniâtres se repentirent de la complaisance qu'ils avoient eue pour lui, quoiqu'ils ne l'eussent pas portée fort loin. Le nouveau prieur voulut tenir ferme: il n'en fallut pas davantage pour les faire soulever contre lui; ils le chassèrent de l'abbaye, et l'obligèrent de se retirer dans le bourg. Ils n'en avoient déja que trop fait, et Fran-

çois, avec toute sa douceur, n'eût jamais souffert un pareil attentat; mais il arrive assez souvent qu'un crime engage dans un autre. Ces rebelles s'imaginèrent que, pour faire évanouir le dessein de la réforme qu'ils jugeoient bien devoir aller plus loin, ils n'avoient qu'à se défaire de leur prieur. Sur ce dangereux préjugé, trois des plus déterminés furent l'attendre le lendemain matin; et comme il sortoit de sa maison, ils lui tirèrent chacun un coup de pistolet; ils le manquèrent, et le prieur en fut quitte pour le peur. L'action étoit trop publique pour pouvoir être ignorée, et trop noire pour ne pas attirer sur les coupables le châtiment qu'elle méritoit; aussi ils ne furent pas plus tôt revenus à leur sang froid qu'ils en prévirent les conséquences. Ils ne songeoient plus qu'à se bannir eux-mêmes, et à prévenir, par leur fuite, les poursuites de la justice, lorsqu'on leur représenta que, quelque grand que fût leur crime, la bonté de l'évêque de Genéve étoit encore au-dessus; qu'ils allassent s'accuser eux-mêmes, et lui témoigner tout le repentir que méritoit une aussi méchante action; qu'ils le toucheroient, et qu'infailliblement il leur pardonneroit. Tout le monde étoit si convaincu de son extrême douceur, que les coupables eux-mêmes n'en doutèrent point: ils partirent à l'heure même, furent se jeter à ses pieds, et lui apprirent leur crime avec toutes les marques d'une douleur apparemment si sincère que le saint prélat en fut touché; son cœur ne put tenir contre leurs larmes, et quelque énorme

que fût leur action, il ne put se résoudre à punir des malheureux qui servoient contre eux-mêmes d'accusateurs et de témoins. Mais comme il eût été dangereux de leur laisser voir toute l'impression que la pitié faisoit sur son cœur, il se fit violence pour leur faire une partie des reproches que méritoit leur crime; les coupables l'exagérèrent encore plus que lui; ils se soumirent à toutes les satisfactions qu'il voudroit leur prescrire, et ils se condamnèrent eux-mêmes à faire pénitence toute leur vie. François ne leur en donna point d'autre que de recevoir la réforme qu'il voudroit établir dans leur monastère; ils le promirent, et ce fut à cette condition qu'il leur pardonna, et qu'il leur promit d'empêcher les poursuites qu'on voudroit faire contre eux.

On blâma le saint évêque d'avoir trop facilement pardonné un aussi grand crime que celui d'un homicide volontaire, projeté et exécuté par des prêtres et des religieux, autant qu'il avoit dépendu d'eux, le hasard seul ou leur peu d'adresse en ayant empêché l'effet. Ce fut à cette occasion qu'un abbé de ses amis lui dit à lui-même « qu'il voudroit être « François de Sales lorsqu'il auroit à comparoître « au jugement de Dieu; mais qu'il n'y voudroit pas ré- « pondre des fautes que le trop de douceur avoit fait « faire à l'évêque de Genève. » « Vous ne seriez pas « moins embarrassé, lui répondit le saint prélat, si « vous aviez à répondre de François; mais quoi qu'il « en soit, j'aime mieux manquer par trop de dou- « ceur que par trop de sévérité; j'ai en cela pour

« garant l'exemple de Jésus-Christ mon maître, qui « sera mon juge, et je ne puis manquer en le sui- « vant. »

Le lendemain qu'il eut pardonné à ces religieux, le prieur vint pour lui en faire ses plaintes; mais François le prévint, en lui disant qu'il étoit bien heureux d'avoir un moyen infaillible d'obtenir de Dieu le pardon de ses péchés, sans comparaison plus énormes que l'attentat commis contre lui. « Par- « donnez, lui dit-il, et on vous pardonnera; car « vous serez mesuré à la mesure dont vous aurez « mesuré les autres. Il ajouta que, pour lui, il leur « avoit pardonné; qu'il falloit qu'il en fît autant, qu'il « l'assuroit qu'il n'auroit point de religieux plus sou- « mis que ceux-là même qui l'avoient si cruellement « offensé. » Le prieur, qui étoit un fort homme de bien, l'assura qu'il leur pardonnoit de bon cœur; mais il le pria de faire réflexion aux conséquences d'une pareille action si elle demeuroit impunie. François lui répondit qu'il avoit tout prévu, et que dans peu de temps il donneroit si bon ordre à tout, que cette action n'auroit point de suites fâcheuses; il lui donna ensuite mille marques d'estime et d'affection, et le renvoya faire sa charge dans son monastère.

Quelque temps après, François ayant fait vérifier au sénat la commission qu'il avoit obtenue du pape, et fait nommer un sénateur pour commissaire, il se rendit avec lui à Taloires, obligea ceux qui refusoient la réforme de prendre des pensions et de

se retirer; ainsi l'ordre fut rétabli dans ce monastère qui avoit si long-temps scandalisé tout le pays (1).

François étoit à peine sorti de cette grande affaire, qu'il reçut des lettres de Jean-Pierre Camus, nommé à l'évêché de Belley, par lesquelles il le prioit de se rendre à Belley pour faire la cérémonie de son sacre. Son seul mérite l'avoit élevé à l'épiscopat; il avoit du savoir et de la piété, de grands talents pour bien écrire, et de plus grands encore pour la prédication: c'est-à-dire qu'il avoit toutes les qualités capables de former l'étroite liaison qui fut depuis entre lui et le saint évêque. Il acquit dans le commerce qu'il eut avec ce grand prélat ces lumières, ce zèle, ce désintéressement, cette piété éminente, qui le rendirent depuis un des plus grands et des plus saints évêques de l'Église de France. Il ne fait point de difficulté de reconnoître lui-même qu'après Dieu il lui étoit redevable de tout ce qu'il avoit de meilleur, et ne parle presque jamais de lui qu'il ne l'appelle le saint évêque son père, son maître, son guide et son directeur; tant qu'il vécut, il ne fit rien de considérable sans le consulter, et il se remplit si bien de ses maximes et de son esprit, qu'après sa mort il donna au public ce bel ouvrage qui a pour titre, *l'Esprit du bienheureux François de Sales*. Il y ramasse jusques à ses moindres pensées, jusques à ses actions qui paroissoient les plus communes; parceque, dit-il, ce saint homme ne disoit et ne faisoit rien que de grand, et que la pureté des motifs

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

qui le faisoit agir, donnoit du prix aux moindres choses (1).

C'est ce même évêque de Belley qui fit depuis au cardinal de Richelieu cette belle réponse, qui marque une piété si sincère, et tant de présence d'esprit. Le cardinal aimoit naturellement les gens de mérite; l'esprit, la piété, le savoir, trouvoient toujours auprès de lui une considération utile; et, soit qu'il aimât dans autrui les qualités qu'il possédoit lui-même, ou qu'il eût égard en cela à sa propre réputation, il y avoit peu de gens distingués dans l'estime du public qui n'eussent part à ses bienfaits. Quoique l'évêque de Belley ne sortît point de son diocèse, sa réputation étoit trop grande pour ne pas aller jusqu'au cardinal; il lui écrivit et le pria de faire un voyage à la cour pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Il s'y rendit, et le cardinal lui dit qu'étant informé du petit revenu de son évêché, qui suffisoit à peine à sa subsistance, il l'avoit fait venir pour lui donner une riche abbaye, dont il étoit persuadé qu'il feroit un bon usage. « Le « meilleur que j'en puisse faire, répondit l'évêque « de Belley, est d'en remercier votre éminence, et « de ne la pas accepter; mon évêché est pauvre, il « est vrai, mais il me donne de quoi vivre, et je suis « persuadé qu'il n'est pas permis de posséder plu- « sieurs bénéfices quand un seul suffit pour notre « entretien. »

Le cardinal, frappé du désintéressement de cette

(1) Anon., liv. XI.

réponse, quoique possédant lui-même plusieurs bénéfices sa conduite n'y eût aucun rapport, il ne put s'empêcher de lui dire : « Monsieur de Belley, si j'é-« tois pape je vous canoniserois. » « Monseigneur, « répondit modestement l'évêque, si cela arrivoit, « nous aurions tous deux ce que nous souhaitons. » Réponse pleine de sel, et d'autant plus digne d'un disciple du grand François de Sales, qu'on peut bien se piquer de mépriser les richesses, mais qu'il est rare qu'on les méprise en effet.

Lorsque l'évêque de Belley pria François de faire la cérémonie de son sacre, il n'avoit pas encore cette grande réputation qu'il eut depuis ; mais il en avoit déja assez pour obliger le saint prélat de se faire un plaisir et un honneur de sacrer un évêque de son mérite ; il lui répondit en ce sens, et se rendit à Belley le jour marqué, où cette auguste cérémonie se fit avec beaucoup plus de piété que de pompe.

A peine François étoit de retour à Annecy, que l'évèque de Belley y arriva pour le remercier et pour lier avec lui cette sainte amitié qui dura autant que leur vie, ou plutôt qui les unit encore aujourd'hui dans le ciel : ils eurent ensemble plusieurs entretiens ; on a cru faire plaisir au lecteur d'en rapporter quelques uns tout de suite, quoique arrivés en différents temps. Ils avoient coutume de se visiter tous les ans ; ils prenoient ce temps pour se délasser des fatigues de l'épiscopat, ou plutôt pour s'animer l'un l'autre à les reprendre avec un nouveau zéle.

Dans la première visite que l'évêque de Belley

rendit à celui de Genève, l'évêque de Belley commença par lui dire qu'en qualité d'ami il se croyoit obligé de l'avertir d'une faute considérable qu'il avoit faite, et à laquelle il ne pensoit peut-être pas (1). François lui dit qu'il lui feroit plaisir de la lui apprendre, et d'en user ainsi toutes les fois qu'il lui en verroit faire. La faute dont je prétends parler, reprit l'évêque de Belley, est celle que vous avez faite en me sacrant; il est vrai que je n'en ai pas fait une moindre en y consentant : mais mes fautes n'excusent pas les vôtres. Il y a quelque chose de pis que vous ne dites pas, repartit François; c'est que j'appréhende bien que Dieu ne me pardonne jamais ce péché, car je ne puis m'en repentir; en tout cas, il ne tiendra qu'à vous de me justifier de cette prétendue faute, en continuant de vivre comme vous avez commencé, d'une manière conforme à nos obligations. Ces paroles engagèrent François à parler des devoirs des évêques; mais comme ce n'est pas ici l'endroit de rapporter tout ce qu'ils se dirent, on le pourra voir dans le dernier livre de cette histoire.

Un autre jour l'évêque de Belley, qui étoit grand partisan de Sénèque le philosophe, après lui avoir donné beaucoup de louanges, dit qu'il élevoit l'esprit et le cœur, qu'il inspiroit le mépris du plaisir et de la douleur, sources ordinaires des plus grandes tentations; qu'en un mot il n'avoit rien vu dans les anciens de plus conforme à l'Évangile que ses sentiments.

(1) Anon., liv. XI.

François répondit qu'à les prendre à la lettre ils y avoient quelques rapports, mais qu'on ne pouvoit les lire sans s'apercevoir qu'il n'y avoit en effet rien de plus éloigné; que l'Évangile n'inspiroit que l'humilité, la défiance de nos forces, le mépris de nous-mêmes; que Sénéque, au contraire, nous rappeloit toujours à la considération de notre excellence prétendue; que, suivant les principes de sa secte, la plus orgueilleuse de toutes, il flattoit toujours la vanité naturelle par la grande idée qu'il nous donnoit de nous-mêmes et de nos forces; que c'est pour cette raison qu'il veut que son sage ne cherche et ne trouve son bonheur qu'en lui-même, et qu'il l'éléve au-dessus de tout ce que nous voyons ici-bas, et qu'il le fait maître de l'univers. Dangereuses maximes, continua François, et aussi éloignées de l'Évangile que le ciel l'est de la terre; mais la raison, ajouta-t-il, je dis une raison exacte, qui ne se laisse point surprendre par de grands mots, s'en accommode aussi peu; car enfin le sage de Sénéque n'est qu'un fantôme, qu'un pur effet de l'imagination, qui n'a jamais rien eu de réel; tous les autres philosophes s'en sont moqués, et après tout, pour peu qu'on l'examine, on sent bien que la nature ne sauroit aller jusque là.

L'évêque de Belley demeura d'accord qu'on ne pouvoit justifier les stoïciens d'un orgueil qui ne convient nullement aux foiblesses et aux misères de l'homme; mais il ajouta que, quand on a retranché cet orgueil, leurs sentiments sont fort propres à in-

spirer la constance et la fermeté contre les attaques de la fortune, qu'ils apprennent à mépriser le monde, et qu'ils préparent à se faire un bonheur en soi-même par la pratique des vertus chrétiennes. Alors, ajouta-t-il, on peut changer le sage de Sénèque en un véritable fidèle, qui, au lieu de s'attribuer ses vertus, sera persuadé qu'il ne peut rien de lui-même, que tout vient de Dieu, qu'il en faut tout espérer, tout attendre, et lui rendre gloire de tout.

François convint que cela se pouvoit; mais il ajouta que c'étoit prendre un chemin long, détourné, et qui avoit égaré bien des gens. Croyez-moi, ajouta-t-il encore, l'amour-propre n'a pas besoin d'être flatté, il n'est déja que trop fort: il nous séduit, il nous entraîne presque malgré nous; que n'en doit-on point craindre si, par l'intelligence avec des ennemis qui nous flattent en apparence, nous augmentons ses forces et contribuons nous-mêmes à notre propre défaite? Heureux qui, se défiant de l'orgueil naturel, ce dangereux ennemi de la vertu, et dont pourtant personne n'est exempt, sans cesse occupé à le combattre, est toujours en garde contre tout ce qui pourroit l'entretenir ou l'augmenter!

L'évêque de Belley se défit dans ce moment de la prévention qu'il avoit pour Sénèque, et il demeura d'accord avec François que l'humilité est si essentielle à la véritable vertu, qu'on ne peut bâtir rien de solide que sur ce fondement.

Ils eurent encore un entretien très important sur

la manière la plus utile de prêcher l'Évangile; mais sa longueur ne permet pas de le rapporter ici : on se contentera de dire qu'ils convinrent qu'il en falloit bannir les compliments, et que la chaire de la vérité n'étoit pas faite pour y louer les hommes et pour flatter leur vanité : cependant contre cette maxime, l'évêque de Belley ayant été prié de prêcher au premier monastère de la Visitation d'Annecy, il ne put s'empêcher de donner de grandes louanges aux saintes filles qui l'avoient fondé, et qui édifioient tout le monde par leur vertu : la complaisance n'y eut point de part, il parloit selon son cœur; peut-être même qu'il avoit dessein de faire honneur à François, dont l'institut de ces vertueuses filles étoit l'ouvrage : le sermon plut beaucoup, et le prédicateur fut fort applaudi (1). L'évêque de Belley s'attendoit que le saint prélat lui en diroit son sentiment; cependant il ne lui en parla point, ce qui l'obligea de lui en parler le premier. François lui dit que tout le monde en avoit paru fort satisfait, excepté un seul homme : l'évêque qui ne comprit pas d'abord qui il étoit, le pria de le lui nommer. François lui dit que c'étoit lui-même; qu'il savoit qu'ils étoient tous deux demeurés d'accord qu'il ne falloit point mêler les louanges des hommes à la parole de Dieu : qu'elles produisoient presque toujours de mauvais effets, qu'elles étoient plus propres à ruiner la vertu qu'à la soutenir, qu'il falloit s'en tenir à cet important avis de l'écriture sainte : *Ne louez personne pendant sa vie.* Cela veut dire,

(1) Anon., liv. XI.

ajouta-t-il, attendez à louer après la mort, lorsqu'on ne pourra plus soupçonner la flatterie d'être la source des louanges; lorsque celui qui sera loué, ne sera plus exposé à ce venin subtil dont l'orgueil et l'ambition ont coutume de se nourrir.

L'évêque fit son profit de cette remontrance, et il résolut en lui-même que si on l'invitoit encore à prêcher, il auroit lieu d'être content de lui. L'occasion s'en présenta huit jours après, les religieuses de Sainte-Claire lui firent demander un sermon, et le saint prélat y fut invité: tout le monde croyoit entendre un discours aussi fleuri que le premier; mais il représenta si fortement la sévérité de l'Évangile, et la nécessité de le pratiquer, il donna tant de terreur des jugements de Dieu, et dépeignit l'exactitude de sa justice avec des couleurs si vives, que ses auditeurs se retirèrent tout épouvantés, et sans avoir la force de se dire un seul mot. Le saint prélat l'étant allé voir après le sermon, l'évêque de Belley lui demanda si ce seul homme qui n'avoit pas été satisfait de son premier discours, étoit content du dernier. Francois répondit en souriant que cet homme l'étoit beaucoup, et qu'il le conjuroit de prêcher toujours avec la même solidité: car enfin, ajouta-t-il, où dira-t-on aux hommes les vérités qu'il leur est si important d'apprendre, si on ne le fait pas en chaire?

Il y avoit quelque temps que l'abbaye de Ripaille ayant vaqué, le duc de Savoie l'avoit offerte au saint prélat (1); mais comme il ne croyoit pas qu'il lui fût

(1) Anon., liv. XI.

permis d'avoir plusieurs bénéfices, il l'en avoit remercié, et l'avoit prié d'y établir les chartreux : le duc y consentit, et le saint prélat eut la satisfaction d'avoir attiré ces saints religieux dans son diocèse (1). Un jour qu'il faisoit un fort beau temps, François proposa à l'évêque de Belley d'aller rendre visite à ces nouveaux hôtes. Comme ils en revenoient, ils s'arrêtèrent dans un petit bourg pour visiter l'église, et y faire leurs prières : le bruit s'en étant répandu, un habitant du bourg fort malade l'envoya prier de le venir confesser, François se rendit aussitôt chez lui, et le malade se confessa avec de grands sentiments de piété ; l'absolution reçue, le malade demanda au saint prélat s'il croyoit qu'il dût mourir de sa maladie : François qui crut qu'il appréhendoit la mort, et qui ne vouloit pas l'effrayer, lui répondit qu'on revenoit de plus loin, qu'il devoit mettre sa confiance en Dieu et se soumettre à sa volonté ; mais il fut bien surpris de voir que le malade s'affligeoit de sa réponse, il demeura quelque temps sans parler, puis il lui dit qu'il étoit si éloigné d'avoir peur de mourir, qu'il craignoit au contraire de ne mourir pas assez tôt. François crut que cet homme avoit quelque déplaisir secret qui lui faisoit haïr la vie, il le pria de lui ouvrir son cœur, et se prépara à le consoler.

Mais son étonnement redoubla lorsque le malade lui dit qu'il n'avoit aucun sujet de s'affliger, que Dieu lui avoit donné plus de bien qu'il ne lui en falloit pour vivre commodément, qu'il avoit une

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

femme et des enfants qui l'aimoient, et dont il avoit lieu d'être content. « Mais, monseigneur, ajouta-t-il « en soupirant, toutes les douceurs dont je viens de « vous parler, ne m'ont pas empêché de ressentir les « amertumes du monde; l'on y est exposé à tant de « maux, les véritables biens y sont si rares, nous « sommes si peu faits pour lui, que si Dieu ne nous « avoit pas commandé d'y demeurer jusqu'à ce qu'il « nous en tirât lui-même, il y a long-temps que je « n'y serois plus. » Il l'entretint ensuite du bonheur que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, d'une manière si touchante, il lui exprima si vivement la sainte impatience où il étoit de posséder le seul bien qui pouvoit remplir les desirs de son cœur, que François, qui étoit lui-même tout pénétré de ces sentiments, ne pouvoit lui dire un seul mot. Au milieu de cet entretien le malade perdit la vue et la parole; on lui donna l'extrême-onction, et il mourut de la mort des saints, avec la même tranquillité qu'il avoit vécu.

François étant allé rejoindre l'évêque de Belley, lui raconta ce qui lui venoit d'arriver: il ajouta que le Saint-Esprit étoit un grand maître qui formoit en même temps et l'esprit et le cœur, que la petitesse du génie, le défaut d'instruction et d'éducation ne lui étoient point un obstacle, et que quand il lui plaisoit d'instruire par lui-même les ames les plus simples, il les remplissoit de plus de lumières que les plus grands esprits n'en pouvoient acquérir avec toutes leurs spéculations. Ils s'entretinrent ensuite

de la mort précieuse devant Dieu de ce bon homme, de l'impression de la grace sur les cœurs, et de la liaison presque nécessaire qu'ont ensemble une bonne vie et une sainte mort.

Ils tournèrent ensuite leurs réflexions sur le triste état où la mort réduit ce qu'on appelle les gens du monde; comme dans ce dernier moment où le temps finit, et où l'éternité commence, il n'y a plus de plaisir, de gloire, de distinction ni de fortune; comme tout disparoît, comme tout s'évanouit pour eux, et qu'à proportion que la mort approche, ils sentent redoubler leur trouble, leurs craintes et leurs frayeurs par l'affreux souvenir de leurs crimes, et par la terrible image de l'éternité et de la justice de Dieu. Voilà l'état, disoit le saint prélat, où ceux qui ont oublié Dieu pendant leur vie se trouvent infailliblement à la mort: les plus grands princes, les conquérants, les maîtres du monde arrivent enfin à ce redoutable moment, et le seul avantage qui leur reste, est qu'on les loue quelquefois où ils ne sont plus, pendant qu'ils sont tourmentés où ils sont; ou bien qu'on les aperçoit dans les siècles éloignés, comme de belles statues dans le fond d'une perspective, qui, étant insensibles aux louanges qu'on leur donne, ne servent plus qu'aux plaisirs de ceux qui les regardent.

En s'entretenant de la sorte ils arrivèrent à Annecy. Le lendemain le saint prélat voulut donner à son hôte l'innocent plaisir d'une promenade sur le lac: comme ils s'entretenoient ensemble, le patron

qui conduisoit leur barque ayant quelque chose à dire à François, l'appela, *mon père*: l'évêque de Belley lui suggéra tout bas, qu'il falloit dire, *monseigneur*. « Non, non, dit aussi-tôt le saint prélat; dites, « *mon père*, cette qualité me convient bien mieux « que celle de votre seigneur (1). » Puis se tournant du côté de l'évêque, il lui dit tout bas ces paroles de l'Évangile : *Les rois des nations usent de domination à leur égard, vous n'en userez pas ainsi.*

Le voisinage des diocèses de ces deux grands évêques, leur fournissoit l'occasion de se voir et s'entretenir souvent; mais leur amitié n'en demeuroit pas là : tout étoit commun entre eux; les intérêts de l'un étoient ceux de l'autre; et l'évêque de Belley le fit bien paroître, lors qu'environ le même temps, assistant aux états de France, il parla avec autant de zéle pour le diocèse de Genéve, qu'il eût pu faire pour le sien (2) : car, quoique le lieu de la résidence de l'évêque de Genéve et la plus grande partie de son diocése soient en Savoie, une partie considérable ne laisse pas d'être des terres de France, ce qui fait que l'évêque dépend, en bien des choses, et du duc et du roi.

L'évêque de Belley étoit à peine retourné dans son diocèse, que François reçut un ordre du roi de se rendre à Gex, où le baron de Lux l'attendoit pour des affaires importantes à la religion catholique : il ne se donna le temps que de faire choix de douze personnes pour l'y accompagner, et partit aussi-

(1) Auguste de Sales, liv. VII. — (2) Anon., liv. XI.

tôt (1). Il n'y avoit que deux chemins pour entrer dans le bailliage de Gex : il falloit passer sur le pont de Genéve, ou traverser le Rhône ; l'inconvénient étoit égal des deux côtés ; le Rhône étoit si excessivement débordé et si rapide, que c'étoit s'exposer à périr, que d'entreprendre de le passer (2). Il n'y avoit pas moins de danger à traverser Genéve d'un bout à l'autre. Le saint prélat y étoit connu, et son zéle pour la religion catholique lui avoit attiré la haine des ministres et du peuple. Un rendez-vous avec le baron de Lux ne pouvoit être que très suspect : le moindre mal qui lui pouvoit arriver, étoit d'être arrêté; l'on pouvoit même porter la violence jusques à l'assassiner: de quoi un zéle aveugle n'est-il point capable, sur-tout dans un état populaire, où tout le monde ayant part au gouvernement, croit être en droit de se mêler des affaires publiques! Cet attentat étoit d'autant plus à craindre, que sa mort ne pouvoit être vengée que par le duc de Savoie, et qu'il y avoit lieu de croire, comme on le verra dans la suite, qu'il étoit aisé de lui rendre ce voyage suspect, et de lui persuader que la religion n'en étoit que le prétexte et que François, gagné par le roi très chrétien, ne l'avoit entrepris que pour traiter, avec le baron de Lux, de la souveraineté de Genéve.

Tous ces dangers étoient si aisés à prévoir, que les moins éclairés les eussent apperçus : d'ailleurs la crainte qui fait appréhender les maux les plus éloignés et le plus hors d'apparence, ne permettoit pas

(1) Auguste de Sales, liv. VII. — (2) Anon., liv. XI.

qu'on ne vît point le péril où l'on l'exposoit en passant par Genéve; aussi le saint prélat n'eut pas plus tôt fait connoître, que n'y ayant point d'autre parti à prendre il étoit résolu de le tenter, que tous ceux de sa suite s'y opposèrent, et lui conseillèrent de s'en retourner, et d'attendre que le Rhône fût praticable. Le zéle de François ne put s'accommoder de ces conseils timides; la foi en danger, la religion abandonnée, l'occasion de la secourir, perdue peut-être pour toujours, lui paroissoit quelque chose de si indigne d'un évêque qui est obligé d'exposer sa vie pour le salut des ames qui lui ont été confiées, qu'il résolut de passer outre: mais avant que de le faire, il eut recours à la prière; il consulta Dieu, pour la gloire duquel il alloit s'exposer à des dangers si visibles; il le pria de le fortifier, d'être son guide, et d'inspirer à ceux qui l'accompagnoient, et du secours desquels il ne pouvoit se passer, la même ardeur dont il avoit rempli son cœur.

On ne remarque d'ordinaire que les miracles qui se font sur les corps: ceux qui se font sur les cœurs, ne méritent pas moins notre attention, ils ne sont pas des coups moins sensibles de la toute-puissance de Dieu. François l'éprouva dans cette occasion: à peine eut-il achevé sa prière, qu'il trouva ses gens tout changés: ce n'étoit plus ces timides, à qui la crainte grossissoit les objets, ils s'offrirent de le suivre par-tout; et François, profitant de leur bonne volonté, prit le chemin de Genéve.

Il arriva à la porte comme on alloit fermer et lever

le pont, parceque c'étoit l'heure du prêche : l'officier qui commandoit au corps-de-garde, lui demanda son nom pour l'écrire sur son registre. François qui marchoit à la tête des siens, répondit avec sa tranquillité ordinaire, *qu'il étoit évêque du diocèse :* l'officier ne fit point réflexion à ce qu'il lui disoit, et le laissa passer avec toute sa suite. Il traversa de la sorte toute la ville de Genéve; mais étant arrivé à l'autre extrêmité, où étoit la porte de Gex, il la trouva fermée selon la coutume, parceque le prêche était commencé; sur cela il entra dans une hôtellerie, en attendant qu'on eût ouvert la porte. La confiance qu'il avoit en Dieu le soutint, il ne se troubla point, il parut toujours tranquille: il n'en étoit pas de même de ceux qui l'accompagnoient; ils n'eurent pas plus tôt fait réflexion qu'ils étoient enfermés dans Genéve, et que le moindre qui les reconnoîtroit suffisoit pour les faire arrêter, que leur fermeté les abandonna : dans la vérité, le danger étoit assez grand pour excuser leur crainte. Deux heures se passèrent de la sorte, et enfin la porte fut ouverte : François, étant remonté à cheval, sortit de Genéve sans aucun obstacle, et arriva à Gex, que les siens n'étoient pas encore bien revenus de leur peur. Le baron de Lux ne put apprendre le danger auquel il s'étoit exposé sans en être effrayé : il admira son zéle; mais il ne laissa pas que de le blâmer et de lui faire remarquer toutes les circonstances du péril qu'il venoit d'éviter. « Vous « ne m'apprenez rien de nouveau, répondit le saint « prélat, j'avois tout prévu, et j'étois avec des gens

« plus sages que moi, à qui rien n'échappoit; mais « un peu de confiance en Dieu feroit faire de plus « grandes choses. »

D'un autre côté, on ne fut pas peu surpris à Genève quand on connut, par le registre et par la déposition de son hôte, qu'il y avoit passé, et qu'il y avoit été enfermé pendant deux heures. *L'évêque du diocèse* ne fut pas une énigme pour tout le monde, comme il l'avoit été pour l'officier qui commandoit à la porte; on admira sa hardiesse, et afin qu'on s'en souvînt, on écrivit sur le registre : *Qu'il y revienne;* mais ce n'étoit pas un coup à tenter deux fois (1).

Dieu bénit le zèle du saint évêque par le succès qu'il eut dans le bailliage de Gex : il y offrit une conférence publique aux ministres de Genève; il en eut une avec ceux du pays, où il les convainquit; il fit un grand nombre de conversions, et rendit aux catholiques huit églises paroissiales dont les huguenots s'étoient emparés. Après ce succès, le Rhône étant devenu praticable, il le traversa, et revint à Annecy.

Mais il n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il apprit qu'on avoit rendu son voyage suspect au duc de Savoie, et qu'il en avoit témoigné beaucoup de ressentiment contre lui et contre toute la maison de Sales. Ce prince ne pouvoit revenir de ses soupçons, la moindre apparence suffisoit pour les réveiller; et l'âge l'ayant rendu encore plus défiant qu'il ne l'étoit naturellement, il ne pouvoit se guérir de la crainte que l'estime qu'on

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

avoit en France pour François, et les offres avantageuses qu'on ne cessoit de lui faire pour l'y attirer, n'aboutissent enfin à un traité; c'est-à-dire à une cession de ses droits sur la souveraineté de Genéve.

François n'oublia rien pour le guérir de ses soupçons, il lui écrivit d'une manière également forte et respectueuse, et il alla jusques à lui offrir de l'aller trouver, et de demeurer auprès de lui sous bonne garde, jusqu'à ce qu'il fût pleinement convaincu de la fausseté de ce qu'on lui avoit imposé (1).

Le duc, tout défiant qu'il étoit, se rendit à cette offre, et reprit pour lui la même estime et la même bienveillance; mais quelque charmé qu'il fût de la vertu du saint prélat, ses allarmes ne finirent qu'avec sa vie. Il y avoit pourtant un moyen infaillible pour les faire cesser: c'étoit de lui céder à lui-même les droits de l'Église de Genéve, et il les eût acheté bien chèrement; mais François qui n'avoit pas moins de fermeté que de douceur; ne voulut jamais faire ce tort à son Église. Le duc qui ne pouvoit concevoir par quel motif le saint prélat préféroit un bien, tout au moins incertain et fort éloigné, à un avantage présent et dont il ne tenoit qu'à lui de jouir, l'attribuoit toujours à l'affection qu'il avoit pour la France. François ne s'est jamais déclaré sur un point si important; mais il n'est pas sans apparence, qu'ayant ses raisons pour ne pas traiter avec le roi très chrétien de ses prétentions sur Genéve, il ne voulut pas non plus en accommoder un prince qui

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

auroit pu s'en prévaloir contre elle. Quoi qu'il en soit, François ayant été prié quelque temps après par les chanoines comtes de Lyon de prêcher le carême dans leur église de Sainte-Croix, il s'en excusa, pour ne pas renouveler les soupçons d'un prince qui n'en étoit que trop susceptible à son égard, et qu'il avoit cependant toutes les raisons du monde de ménager (1).

(1610) Le saint prélat fit dans le même temps la perte la plus sensible qu'il pouvoit faire, par la mort de la comtesse de Sales sa mère: on a vu avec quels soins, quelle tendresse et quelle piété elle l'avoit élevé (2). Il étoit le premier fruit dont Dieu avoit béni son mariage; mais il tenoit aussi la première place dans son cœur: elle aimoit tous ses enfants, jamais il n'y eut de meilleure mère; mais elle avoit une tendresse pour François qu'elle ne sentoit point pour les autres, quoiqu'ils eussent tous autant de mérite qu'on en pouvoit avoir. François répondoit à ces sentiments par un amour vif, tendre, respectueux; et l'on peut dire qu'après Dieu elle étoit la chose du monde qu'il aimoit le plus.

Un bonne mort a toujours été le fruit d'une sainte vie; et Dieu n'abandonne jamais dans les derniers moments ceux qui lui ont été fidèles. Cette vertueuse veuve eut un pressentiment de sa mort prochaine; et pour s'y préparer, elle fut à Annecy faire une retraite sous la conduite de son cher fils: à peine fut-

(1) Auguste de Sales, liv. VII.
(2) *Id. ibid.*; Anon., liv. I.

elle de retour à Torens, qu'elle tomba dans l'apoplexie dont elle ne revint point. François, en ayant appris la nouvelle, se rendit en diligence auprès d'elle: tous ses soins furent inutiles; elle étoit un fruit mûr pour le ciel, et Dieu avoit marqué ce temps pour l'appeler à lui, et lui donner la couronne de justice qu'il a promise à ceux qui lui seront fidèles, et qui, le préférant à toutes choses, n'auront vécu que pour lui.

François lui rendit les derniers devoirs avec une fermeté qui fut admirée de tout le monde: il l'aimoit avec toute la tendresse dont il étoit capable; mais sa soumission aux ordres de Dieu l'emportoit dans lui sur tous les sentiments de la nature. « Elle « étoit, dit-il, à Dieu plus qu'à moi; il a repris ce « qui lui appartenoit; et je ne puis que le remer« cier de m'avoir fait naître d'une mère si vertueuse, « et de me l'avoir laissée si long-temps. »

Il apprit dans ce même temps la mort de Henri IV, arrivée à Paris le quatorzième jour de mai, de la manière déplorable que tout le monde sait. Il honoroit François de son estime, et même de son amitié; il n'avoit pas tenu à lui qu'il ne le comblât de bienfaits; et l'on peut dire qu'à quelque prix qu'il se fût mis, il l'eût acquis à la France, si Dieu ne l'eût pas attaché à la Savoie, ou si François, moins fidèle à sa vocation, eût pu être tenté. Il pleura ce grand prince autant qu'il méritoit de l'être; il le loua de vive voix et par écrit: l'on voit encore dans une de ses lettres à Deshayes jusques où alloit son estime et son ad-

miration pour lui. « L'Europe, dit-il, ne pouvoit voir « une mort plus funeste que celle du grand Henri : « qui ne seroit touché avec nous de l'inconstance et « de la vanité des grandeurs humaines ? Ce prince, « ayant été si grand en valeur, en victoires, en triom-« phes, si grand en bonheur, enfin si grand en toutes « choses, que la grandeur même sembloit attachée « à sa vie, devoit terminer ses derniers moments par « une mort glorieuse ; et une vie si éclatante ne de-« voit finir que sur les dépouilles du Levant, après « la ruine du mahométisme (1). »

Mais comme les saints ne font jamais sur les événements du monde des réflexions qui s'y terminent, qu'ils ont toujours en vue la main invisible et toute-puissante de Dieu qui les conduit à ses fins, et qu'en même temps qu'il nous afflige, ils écoutent les instructions qu'il nous donne ; après que François a déploré la perte de cet incomparable prince, il s'écrie d'une manière touchante : « Enfants des hommes, « jusqu'à quand aurez-vous le cœur endurci ? Pour-« quoi aimez-vous la vanité, pourquoi cherchez-vous « le mensonge ? » « Tout ce que nous voyons de grand, « continue-t-il, n'est que fantôme et illusion. Mon « Dieu, que ne sommes-nous sages par tant d'ex-« périences ! et que ne méprisons-nous ce monde qui « est en effet si méprisable ! »

Il n'y a personne qui ne sente que c'est le cœur qui parle dans ce qu'on vient de rapporter ; tout y est touchant, tout y est vif : mais il n'en demeure

(1) *Voyez* tome II des *Lettres*, page 194, n° 204.

pas là; après des réflexions si chrétiennes, il reprend les louanges de ce grand roi: « Le plus grand bon-« heur de ce prince, ajoute-t-il, fut celui qui, le ren-« dant enfant de l'Église, le rendit père de la France. « Quand il devint brebis du grand pasteur, il devint « pasteur de ses peuples; et en se convertissant à « Dieu, il s'attira les cœurs de tous les bons catholi-« ques: c'est ce seul bonheur qui me fait espérer « qu'à son dernier moment la miséricorde de Dieu « aura mis dans son cœur royal la contrition néces-« saire à un chrétien. Ainsi je prie la souveraine « bonté qu'elle fasse miséricorde à celui qui l'a faite « à tant de gens, qu'elle pardonne à celui qui par-« donna à tant d'ennemis vaincus, et qu'elle reçoive « dans sa gloire cette ame réconciliée qui en re-« çut tant en sa grace après sa réconciliation avec « l'Église. »

Il parle ensuite avec une reconnoissance très vive de la bienveillance dont ce prince l'avoit honoré; et il dit, en termes exprès, qu'en 1602 il lui avoit fait des offres qui n'auroient pas seulement tenté un pauvre prêtre comme il étoit alors, mais un prélat.

C'est ainsi que les princes qui ont été véritablement grands pendant leur vie le sont encore après leur mort: la postérité ne manque jamais de confirmer tous les grands titres que l'admiration de leurs vertus leur a fait donner. Henri fut grand pendant sa vie, il l'est encore après sa mort; et la France, qui le pleura en le perdant, le pleure encore aujourd'hui: mais s'il a jamais reçu des louanges

qui ne puissent être suspectes, c'est celles que lui donne le saint prélat: il aimoit trop la vérité pour la trahir; et son cœur, dégagé de l'intérêt qui fait prodiguer si souvent des louanges si peu dues, n'auroit jamais consenti à des éloges que Henri, tout roi qu'il étoit, n'auroit pas mérités.

L'année qui ravit à la France un si grand prince donna à l'Église l'ordre saint et célèbre de la Visitation de sainte Marie, digne fruit de la sagesse, de la piété et de la charité du saint prélat: il l'institua dans le même temps (1). Mais, comme on ne veut pas en interrompre le récit, on remet au livre suivant tout ce qui regarde la naissance et le progrès de ce saint institut.

Environ ce même temps, Antoine Faure, cet intime ami de François, dont on a déja parlé, qui demeuroit à Annecy en qualité de président du Génevois, fut fait par le duc de Savoie premier président de Chambéri: ainsi n'ayant plus besoin d'une grande et belle maison qu'il avoit dans la ville, il en fit présent au saint prélat, qui avoit demeuré jusqu'alors, aussi bien que ses prédécesseurs, dans une maison de louage: ce présent ne le consola pas de l'éloignement de son ami; mais il ne put voir à la tête de la justice un homme de son mérite et de sa probité, sans en recevoir une consolation des plus sensibles (2). Cependant, quoiqu'il y eût dans la maison du président, des galeries, des salles et des appartements très commodes, il ne retint pour lui

(1) Le 6 juin 1610. — (2) Auguste de Sales, liv. VI.

qu'un cabinet, mais si bas et si petit, qu'il avoit plutôt l'air d'un tombeau que d'une chambre; c'étoit aussi pour cette raison qu'il l'avoit choisi: les murailles en étoient toutes nues, sans tableaux et sans tapisseries, aussi bien l'hiver que l'été; un petit lit, une chaise et une table avec un crucifix dessus, en faisoient tout l'ameublement (1). Là, retiré du monde encore plus d'esprit que de corps, il pensoit souvent à cette dernière heure qui doit égaler tous les hommes; il se regardoit comme un coupable condamné à la mort, dont la sentence est prononcée, et qui n'attend plus que le moment de l'exécution. Quelque innocente que fût sa vie, il la trouvoit pleine de défauts; il repassoit dans l'amertume de son cœur ses années qui s'étoient écoulées, ce temps qui n'étoit plus, et dont il croyoit n'avoir pas fait un assez saint usage. Alors, pénétré de la sainteté infinie de Dieu, devant qui les anges ne sont pas purs, et qui doit juger jusqu'à nos justices, il s'écrioit: *Si vous examinez nos iniquités, Seigneur, si vous les pesez à la balance de votre justice, qui osera paroître devant vous, qui pourra soutenir votre présence* (2)?

Il se reprochoit ensuite de n'avoir pas suivi les mouvements de Dieu, qui le portoit à refuser l'épiscopat. « A quoi pensois-je, disoit-il, de me charger du « soin de tant d'ames? N'avois-je pas assez, n'avois-je « pas trop de la mienne? » On peut se souvenir ici de tout ce qu'il fit pour éviter cette dignité; de ces frayeurs, de ces craintes, de ces sentiments si hum-

(1) Auguste de Sales, liv. VIII. — (2) Psal. CXXI.

bles qui le portoient à s'en croire indigne : tout autre que lui eût cru n'avoir rien à se reprocher, et certainement la manière dont il avoit soutenu cette grande charge l'eût justifié devant tout autre que devant lui-même; cependant il ne put jamais se pardonner ce qu'il appeloit son trop de facilité. Quelque temps après il partit pour Turin et pour Milan.

Plusieurs raisons concoururent à lui faire entreprendre ce voyage: il avoit plusieurs choses à négocier à la cour en faveur du nouvel ordre de la Visitation; car, comme dans les nouveaux établissements on rencontre souvent des difficultés qu'on n'avoit pas prévues, ou des obstacles qu'il n'est pas aisé de surmonter sans l'autorité du souverain, il crut devoir ménager sa protection pour un ordre naissant, qui pourroit dans la suite en avoir besoin. Une autre raison contribua encore à lui faire entreprendre ce voyage; car il s'agissoit de s'absenter de son diocèse, et il ne le faisoit jamais sans des motifs très pressants. Il voyoit avec peine depuis long-temps la mauvaise administration du collége d'Annecy; peu de capacité dans les régents, encore moins de vertu et de bons exemples, faisoient que, la jeunesse y étant mal élevée, on étoit obligé de l'envoyer étudier ailleurs: cela ne se pouvoit faire sans de grands frais, et beaucoup d'incommodités du côté des parents les plus accommodés; car pour les autres, ils étoient obligés de se contenter de ce qu'ils trouvoient à Annecy.

François, qui étoit persuadé que les bonnes mœurs

dépendent ordinairement de la bonne éducation de la jeunesse, n'avoit rien négligé pour y mettre ordre: il avoit dans cette vue offert le collége d'Annecy aux pères jésuites; mais le grand nombre d'établissements qu'ils étoient obligés de faire en ce temps-là ne leur ayant pas permis de l'accepter, il avoit résolu de s'adresser aux barnabites, et d'aller pour cela jusqu'à Milan pour en traiter avec leurs supérieurs (1). Une raison de dévotion se joignit encore à ce motif: il avoit une profonde vénération pour S. Charles, archevêque de Milan, mort depuis quelques années dans la plus haute opinion de sainteté. Le cardinal Frédéric Borromée, son cousin et son successeur, marchoit sur ses pas, et passoit pour un des plus grands prélats de toute l'Italie: il vouloit le consulter sur le dessein qu'il avoit de prendre son frère pour son coadjuteur; car, quelque mérite qu'il eût, il craignoit de donner en cela quelque chose au sang et aux considérations humaines. Il savoit que l'esprit est le plus souvent la dupe du cœur, qu'il lui impose, qu'il l'entraîne, et qu'on se retrouve souvent dans les choses mêmes où l'on avoit cru d'abord que l'amour-propre avoit le moins de part. Il ne s'agissoit de rien moins que de se choisir un successeur, c'est-à-dire, de la plus importante affaire qu'il pût avoir, et où il lui étoit le plus dangereux de se tromper: par la même raison il vouloit la recommander aux prières du grand S. Charles, et faire dans cette vue ses dévotions à son tombeau.

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

Une raison de charité appuyoit tous ces motifs. Le secrétaire du duc de Nemours avoit été depuis peu assassiné dans des bois assez proches d'Annecy: on en avoit accusé plusieurs gentilshommes très innocents de cet assassinat; on les poursuivoit à toute outrance, et cette affaire, quand ils s'en fussent tirés, n'alloit à rien moins qu'à les ruiner. Un cœur moins sensible que le sien à la compassion eût été touché de l'affliction de tant de familles: comme il étoit convaincu de l'innocence des accusés, il en ramassa les preuves, résolu de les porter lui-même, et de les faire valoir au duc de Savoie: ce motif, qui de lui-même eût été suffisant, étant joint à tant d'autres, il ne fit plus de difficulté de s'absenter de son diocèse. Ainsi, les fêtes de Pâques étant passées, il partit pour Turin; le duc le reçut à son ordinaire, c'est-à-dire avec toute la distinction que méritoient son caractère et sa vertu. Il lui parla en faveur des prétendus coupables de l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; mais les préventions contre eux étoient si fortes, qu'il ne fallut pas moins que les preuves qu'il avoit apportées pour les justifier; encore eurent-elles besoin d'être soutenues de tout son zéle. Il se rendit leur solliciteur et leur avocat; il parla et il agit pour eux, et obtint enfin leur élargissement et des défenses de les poursuivre à l'avenir. Il parla ensuite au duc de l'établissement des barnabites à Annecy; il l'approuva, lui promit toutes les patentes dont ils auroient besoin pour leur établissement, et agréa qu'il fût à Milan pour y traiter de cette affaire.

Pour ce qui est du nouvel ordre de la Visitation, son institut fut si généralement approuvé, qu'il n'eut pas de peine à obtenir tout ce qu'il demanda en sa faveur; le duc et les duchesses l'assurèrent de leur protection, et elle lui servit depuis à surmonter bien des difficultés. Il partit pour Milan dès qu'il eut terminé les affaires qu'il avoit à la cour.

Il y fut reçu avec de grands honneurs du gouverneur du Milanez, et du cardinal Borromée, archevêque de Milan. Le lendemain de son arrivée, il célébra la messe sur le tombeau de S. Charles, et y passa plusieurs heures en prière: il alla ensuite visiter l'archevêque, et eut avec lui une longue conférence sur plusieurs affaires de son diocèse; ensuite François traita avec les supérieurs des barnabites de leur établissement à Annecy, le conclut et l'exécuta à son retour (1).

La fête du saint-suaire, qui approchoit, le rappelant à Turin, il partit de Milan avec les mêmes honneurs qu'on lui avoit faits à son arrivée. Le duc l'avoit nommé pour être un des prélats qui devoient exposer le saint-suaire à la vénération du peuple; il en fit la cérémonie avec toute la dévotion que des marques si sensibles de l'amour d'un Dieu étoient capables d'exciter dans son cœur. Le lendemain de cette fête, il eut une audience particulière du duc, qui l'entretint long-temps des affaires de delà les monts, et du progrès de la religion catholique dans

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

son diocèse. Ce prince l'avoit fort à cœur; et dans la vérité, tout souverain qui entendra bien les intérêts de son état n'aura jamais d'autres sentiments. L'union des princes et des sujets ne sauroit être trop étroite; tout ce qui la peut rompre ne peut être négligé sans danger: cependant rien n'est plus capable de le faire que le partage en matière de religion: quand les liens qui unissent les hommes avec Dieu sont une fois rompus, ceux qui les lient les uns avec les autres ne sauroient subsister long-temps. Dans ce même temps, la duchesse de Savoie proposa au duc de donner au saint prélat Jean-François de Sales son frère pour coadjuteur, et Dieu permit qu'elle prît le temps le plus favorable qu'elle pouvoit prendre pour obtenir ce qu'elle demandoit.

La mort du grand Henri avoit fait cesser les défiances du duc touchant la cession des droits de souveraineté sur la ville de Genève; et les brouilleries de la cour de France lui ayant mis l'esprit en repos de ce côté-là, il avoit fait dessein de se servir de François pour négocier le mariage du prince de Piémont avec Christine de France, fille de Henri quatrième. Il falloit pour cela que le saint prélat s'absentât long-temps de son diocèse, et le duc prévoyoit qu'il n'y consentiroit pas, à moins que d'avoir sur qui se reposer de ses fonctions. La demande d'un coadjuteur venoit tout à propos pour lever cette difficulté; et ce fut un des principaux motifs qui obligèrent le duc à l'accorder. François ne se mêla point

de cette affaire : madame de Savoie, voulant que son premier aumônier fût évêque, sollicita seule la coadjutorerie de Genève, et l'obtint.

François, ayant terminé les affaires qu'il avoit à Turin, retourna à Annecy, où peu de temps après il établit les barnabites.

Il écrivit dans ce même temps son *Théotime*, ou le *Traité de l'amour de Dieu;* ouvrage qui ne pouvoit partir que d'un esprit aussi éclairé et d'un cœur aussi rempli de charité que le sien : il fait voir dans cet excellent livre l'inclination naturelle qu'ont tous les hommes à connoître et à aimer Dieu; les graces dont il les prévient, afin qu'ils l'aiment, et le peu de fidélité qu'ils ont le plus souvent à en suivre les mouvements : il fait une peinture fort ressemblante des refroidissements, des inquiétudes, et de l'inconstance du cœur dans l'amour divin; comme il le quitte aisément pour s'attacher aux créatures; comme les objets sensibles agissent fortement sur lui; comme ils le séduisent et l'entraînent; comme tout devroit le porter à Dieu, et que cependant tout sert à l'en détourner (1). Il passe ensuite à l'oraison, qui est un des principaux exercices de l'amour divin; et, après avoir parlé de la contemplation et du repos de l'ame en Dieu, il explique ses langueurs, ses transports, et les peines que Dieu lui fait sentir pour éprouver sa fidélité : après il dépeint les dégoûts et les troubles intérieurs qui empêchent l'ame de connoître l'ardeur dont elle est remplie; comme elle craint, comme

(1) Anon., liv. XII.

elle s'épouvante et s'abat, et comme, dans l'excès de sa tristesse, elle tombe dans une langueur qui n'est guère différente de celle des mourants. Alors, ajoute le saint prélat, l'ame ne discerne plus si elle espère et si elle aime; et le trouble dont elle est remplie, la tristesse qui l'occupe l'accable tellement, qu'elle n'a pas la force de faire aucun retour sur elle-même, pour découvrir ce qui s'y passe; et elle se voit réduite à croire qu'elle n'a ni espérance ni amour, mais de simples impressions de ces vertus, qu'elle sent en effet, et qu'elle possède dans un souverain degré.

Des sentiments si purs ne sauroient s'exprimer sans les avoir sentis; c'est un langage qu'on ne peut apprendre que d'une longue et sainte expérience, et il faut avoir été long-temps sous la main de Dieu, docile, soumis, attentif à ses voies les plus secrètes, pour en savoir si bien parler: c'est tout ce qu'on prétend conclure de ce qu'on vient de rapporter du *Traité de l'amour de Dieu;* on pourra en parler plus au long dans le dernier livre de cette histoire.

(1614) Pendant que le saint prélat s'occupoit de la sorte à former les ames à la plus haute perfection, et qu'il leur apprenoit ce qu'il avoit appris de Dieu même, les Turcs, ces redoutables ennemis du nom chrétien, que nous voyons aujourd'hui si humiliés, faisoient des progrès en Hongrie, dont toute l'Allemagne fut alarmée; et l'empereur, trop foible pour leur résister, avoit convoqué une diète à Ratisbonne, au premier de février de l'année suivante 1615, pour

demander du secours aux princes de l'empire (1). Comme la révolte de Genève contre son évêque ne l'empêchoit pas de le reconnoître pour prince de l'empire et souverain légitime de cette ville rebelle, il en écrivit à François, et l'invita de se rendre à la diète, par des lettres datées de Lintz le dix-huitième de mars de l'année 1614.

Suivant l'ancien usage, le courrier de l'empereur se rend à Genève, et ayant mis pied à terre devant la palais épiscopal, il demande à parler à l'évêque de la part de sa majesté impériale; on lui répond qu'il n'y est pas, et qu'il fait sa résidence à Annecy; le courrier prend acte de cette réponse, et, remontant à cheval, vient à Annecy rendre les lettres de l'empereur. Cette cérémonie, qui paroît à présent assez inutile, ne laisse pas d'être une preuve de la souveraineté de l'évêque, qui se renouvelle de temps en temps d'une manière qui en conserve le souvenir, et qui fait voir que ni l'empereur ni l'empire n'approuvent point la révolte de Genève contre son évêque, et qu'ils ne l'en regardent pas moins comme un de ses principaux membres.

François répondit à l'empereur qu'il avoit un sensible chagrin de ne pouvoir obéir aux ordres de sa majesté impériale, ni l'aider de ses biens et de ses conseils, dans une occasion où il ne s'agissoit de rien moins que de la cause de Dieu et de la gloire du nom chrétien; que les Génevois, en se révoltant, s'étoient injustement emparés de la plus grande partie des

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

biens de son Église, lui avoient à peine laissé de quoi subsister, et l'avoient mis tout-à-fait hors d'état de rendre à sa majesté et à l'empire l'obéissance et le secours que tous ses membres doivent à son auguste chef; qu'à ce défaut, il ne cesseroit de prier le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Dieu des amées, de bénir ses armes et ses desseins, de marcher devant lui, d'être son guide, et de lui donner la victoire sur les ennemis de son nom. C'est tout ce que le saint prélat pouvoit faire dans l'état où il se trouvoit, et l'empereur et l'empire n'en attendoient pas davantage.

Dieu permit dans ce même temps que la réputation de François fût attaquée d'une manière si horrible, et en même temps si remplie d'artifice, que les personnes les plus éclairées et les moins faciles à surprendre en pensèrent perdre toute l'estime qu'elles avoient pour lui.

Une courtisane jeune et bien faite, apres avoir fait mille désordres à Chambéri, vint à Annecy, attirée par les offres d'un gentilhomme du duc de Nemours, ennemi depuis long-temps de la maison de Sales, et en particulier du saint prélat: elle n'y fut pas long-temps sans y causer les mêmes désordres qu'elle avoit fait naître à Chambéri; et ses débauches étoient si publiques, qu'elles ne pouvoient plus être dissimulées. François agit dans cette occasion avec sa prudence ordinaire; il lui fit donner des avis secrets, il la fit même menacer: mais la protection du duc de Nemours, dont le gentilhomme se faisoit fort, la rendant insolente, elle méprisa également

ses avertissements et ses menaces. François, réduit à employer des moyens plus forts, monta en chaire, et prêcha contre elle avec tant de force, que plusieurs de ses partisans se retirèrent, et ne la virent plus.

Il n'en fallut pas davantage pour faire monter la colère de cette femme au plus haut point où elle pouvoit aller; c'est là où le gentilhomme du duc de Nemours l'attendoit; il n'avoit pas même peu contribué à lui inspirer toute la vengeance dont ces sortes de gens sont capables quand on les traverse dans leurs malheureux desseins. Il possédoit un dangereux talent; il savoit contrefaire toutes sortes d'écritures, et il y réussissoit si bien, que les plus habiles y étoient trompés. Il trouva moyen d'avoir quelques lettres du saint prélat, et, de concert avec la courtisane, il en contrefit une, comme s'il la lui eût écrite. Il lui faisoit dans cette lettre de grandes excuses d'avoir été obligé de prêcher contre elle, et, le faisant parler comme un vrai scélérat, il le faisoit plaindre de cette nécessité où les personnes de son caractère se trouvoient souvent d'imposer au peuple, et de déguiser leurs véritables sentiments; il lui faisoit dire ensuite mille criminelles douceurs à cette malheureuse, et lui faisoit enfin demander un rendez-vous pour la nuit prochaine dans un lieu secret où il pût être avec elle en liberté. Il est certain que plus cette lettre étoit libertine, moins on devoit soupçonner le saint prélat de l'avoir écrite : mais le caractère et le style étoient si semblables au sien, qu'il

y fut lui-même trompé lorsque l'on la lui eut fait voir. Cet ouvrage de ténèbres ainsi conçu et exécuté, le gentilhomme porta la lettre toute cachetée à la courtisane, la lut et la remporta, après être convenu avec elle qu'elle diroit qu'il la lui avoit prise, et témoigneroit en être fort en colère.

Ces mesures prises, la courtisane, de concert avec le gentilhomme, fit grand bruit d'une lettre de conséquence qu'il lui avoit prise, s'en plaignit à tous ses amis, et parut ne rien oublier pour la ravoir. Ce fut justement ce qui servit à la rendre publique; car le gentilhomme, pressé par ceux qui s'intéressoient pour cette femme de lui rendre la lettre qu'il lui avoit prise, leur faisoit de fausses confidences, et, leur montrant la lettre supposée, il les obligeoit de convenir qu'il n'étoit pas à propos de la remettre entre les mains d'une personne du caractère et de la profession de la courtisane. Ainsi le scélérat qui perdoit de réputation un saint évêque par ce malheureux artifice, dont lui seul étoit l'auteur, avoit encore la satisfaction de passer pour discret, et de faire accroire aux gens qu'il ménageoit son honneur.

Il seroit difficile d'exprimer le tort que cette malheureuse lettre, si méchamment inventée, fit au saint prélat: la vie innocente qu'il avoit menée si constamment depuis sa plus tendre jeunesse, ses travaux pour la foi, sa fermeté, son zéle, sa piété si généralement reconnue, et cette sainteté éclatante que Dieu avoit bien voulu autoriser par des miracles,

tout cela ne put tenir contre une calomnie si noire, ni soutenir sa réputation dans l'esprit des hommes; ceux même qui, croyant le mieux connoître, avoient moins de dispositions à mal juger de lui, incertains, interdits, confus, ne savoient qu'en penser. Aussi faut-il avouer que c'étoit l'épreuve la plus terrible où Dieu pût mettre la vertu de son serviteur; mais il vouloit purifier de plus en plus ce cœur déja si pur et si dégagé, et qui n'avoit peut-être point d'autre attachement que celui qu'on croit pouvoir avoir innocemment pour la réputation, dont en effet un ministère aussi saint que l'épiscopat ne sauroit se passer.

Cependant la calomnie, qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès, alla enfin jusqu'au duc de Nemours. Ce prince, qui aimoit le gentilhomme qui avoit contrefait la lettre, apprit qu'il étoit brouillé avec la courtisane; il lui en demanda le sujet, et ce méchant homme lui fit la même confidence qu'il avoit faite à tant d'autres. Le duc, qui connoissoit mieux que personne l'écriture du saint prélat, demanda à voir la lettre. A la vue d'un caractère si bien contrefait et d'un style si bien imité, sa surprise fut extrême: il l'examina attentivement, il la confronta avec d'autres lettres qu'il avoit; mais ces précautions ne servirent qu'à autoriser la calomnie; et le duc, trompé par des apparences dont il ne pensoit pas même à se défier, ne put s'empêcher de s'écrier: « Quoi! l'évêque de Genéve n'est qu'un hypocrite, « un fourbe et un imposteur! à qui désormais pour- « ra-t-on se fier? »

Comme il étoit plein de ces pensées, un gentilhomme de sa chambre, nommé Foras, parent du saint prélat, et qui avoit pour lui une singulière vénération, se présenta pour quelque chose qui regardoit sa charge; le duc, qui avoit demandé à garder la lettre jusqu'au lendemain, et qui la tenoit encore, le mena dans son cabinet, et lui demanda pour qui il tenoit l'évêque de Genéve. « Pour un saint, répon« dit Foras, et on ne peut le connoître et en douter. » « Voilà, répondit le duc, de quoi vous détromper : « lisez cette lettre, voyez s'il y a au monde un plus « grand scélérat. » Foras demeura d'accord que cette lettre étoit d'un caractère qui ressembloit fort à celui de l'évêque de Genéve; mais il soutint qu'il n'avoit point été capable de l'écrire, et qu'il y avoit là-dessous quelque chose de caché que Dieu découvriroit enfin. Le duc se moqua de sa prévention, mais il ne put lui refuser de lui prêter la lettre pour le reste du jour.

L'usage qu'il en fit fut de la porter au saint prélat, qui ne savoit encore rien de toute cette intrigue. Il la lut tout entière sans aucune émotion et sans changer de visage; puis la rendant à Foras : « A la « vérité, lui dit-il, ce caractère ressemble fort au « mien, mais Dieu m'est témoin que je n'ai point « écrit cette lettre. » Il lui recommanda ensuite de la rendre au duc de Nemours, puisqu'il la tenoit de lui; il ajouta que pour sa justification il s'en remettoit à Dieu, qu'il savoit la mesure de la réputation dont il avoit besoin pour son service, et qu'il n'en vouloit pas davantage.

Mais Foras, qui étoit un jeune gentilhomme plein de courage, et naturellement un peu violent, ne prit pas la chose si patiemment : il ne douta point que le gentilhomme qui avoit donné la lettre au duc n'en fût l'auteur ; dans cette pensée il lui écrivit un billet où, lui marquant l'heure et le lieu, il lui mandoit qu'il lui vouloit rendre sa lettre le lendemain, l'épée à la main, et lui faire avouer l'action la plus indigne qui fût jamais venue en la pensée d'un gentilhomme. L'auteur de la lettre accepta le défi ; mais comme ils ne parurent point tous deux le lendemain au lever du duc, et qu'on ne lui avoit point rendu la lettre, il se douta du duel qu'ils avoient projeté, et envoya pour les arrêter ; mais Foras avoit déja pris le chemin du rendez-vous. La nouvelle en étant venue au saint prélat, il envoya après lui le chevalier de Sales son frère, le priant, quoi qu'il pût dire, de le lui amener. Ce ne fut pas sans peine que le chevalier l'y fit résoudre ; mais enfin, jugeant bien qu'il n'exécuteroit jamais son dessein en sa présence, il remit la partie à un autre jour, et le suivit chez le saint prélat. Il ne le vit pas plus tôt qu'il lui fit de grands reproches, et, lui ayant fait avouer le duel projeté, il lui dit avec beaucoup de chaleur qu'il lui avoit témoigné à lui-même qu'il ne vouloit que Dieu pour protecteur de son innocence ; qu'il étoit bien téméraire de croire qu'il eût besoin de lui pour le justifier, et qu'il ne le verroit jamais s'il n'abandonnoit le dessein de le venger. Foras fut obligé de le lui promettre. Mais, quoiqu'il en prévît les

conséquences, il ne put se résoudre à rendre la lettre au duc, il la déchira en mille piéces; et le duc l'ayant su, lui fit défendre de paroître devant lui, et lui ôta sa charge. Cependant François n'étant point justifié, le contre-coup de cette horrible calomnie porta contre les filles de la Visitation : on pensa et l'on dit tout ce qu'on voulut contre la mère de Chantal; les autres ne furent point épargnées; leur innocence et leur vertu ne furent pas capables de les mettre à couvert des traits de la plus affreuse calomnie. C'étoit attaquer le saint prélat par un endroit bien sensible; on sait ce qu'est l'honneur aux personnes du sexe, sur-tout quand elles sont engagées dans l'état religieux; une apparence, un soupçon, un mauvais discours, tout est capable de le détruire : rien de si facile à perdre, rien de plus difficile à réparer. Une circonstance dans cette occasion sembloit encore favoriser les mauvais jugements des hommes. Dans ces commencements les filles de la Visitation ne gardoient pas la clôture, elles avoient la liberté de sortir pour vaquer aux œuvres de charité, et elles s'en acquittoient avec une édification qui eût été capable de confondre la calomnie même. Mais quand une fois les mauvais jugements ont attaqué le penchant, rien ne peut les arrêter, et la calomnie s'affermit souvent sur ce qui sembleroit la devoir détruire.

Trois ans se passèrent de la sorte sans qu'il parût que Dieu pensât à justifier tant de personnes innocentes, et sans que François perdît rien de sa con-

stance ni de sa confiance en lui: toujours tranquille, toujours égal à lui-même, content du témoignage de sa conscience, au-dessus du jugement des hommes, il attendoit dans une profonde paix le temps que Dieu avoit marqué pour le tirer d'une si violente oppression. Qui n'a pas éprouvé ce que David appelle la contradiction des langues, le trouble et l'inquiétude où elle jette presque toujours les ames les plus fermes, qui n'a pas été exposé à cette horrible persécution, ne comprendra jamais assez quelle devoit être la vertu du saint prélat de l'avoir pu souffrir si long-temps sans se troubler, sans se défendre, et sans rien perdre de cette paix et de cette incomparable douceur, qui devoient seules suffire à confondre ses ennemis et à les convaincre de son innocence.

Mais enfin la justice de Dieu, qui, quoiqu'elle paroisse lente à nos impatiences, ne perd jamais de vue ni les innocents ni les coupables, la fit éclater d'une manière qui en convainquit les plus incrédules.

Le gentilhomme, auteur de la lettre supposée, fut chargé d'une commission par le duc de Nemours. Il étoit à peine à deux journées d'Annecy, qu'en passant par un hameau il fut saisi d'une colique violente; la pauvreté du lieu l'obligea de se retirer chez le curé. Le mal augmentant, on en avertit le duc de Nemours, qui envoya en poste des médecins et des chirurgiens pour avoir soin de lui; mais c'étoient autant de témoins de l'innocence du

saint prélat que la Providence amenoit de loin pour le justifier avec éclat et d'une manière non suspecte. Les remèdes ne servirent qu'à aigrir le mal, et l'on se vit enfin obligé d'avertir le malade que sa dernière heure approchoit, et qu'il ne devoit plus penser qu'à aller rendre compte à Dieu, et à recevoir les derniers sacrements de l'Église. Dans ce triste état il avoua l'horrible calomnie qu'il avoit faite au saint prélat; il s'en confessa, chargea les assistants d'en rendre témoignage, et recommanda en particulier aux médecins et aux chirurgiens du duc de Nemours de le détromper, et d'aller de sa part en faire satisfaction à l'évêque de Genève. Il ne fut pas difficile d'en obtenir le pardon; mais la justice divine ne fut pas si facile à apaiser, le gentilhomme mourut dans les plus violentes douleurs: exemple terrible qui fait voir que Dieu n'attend pas toujours l'autre vie pour punir d'aussi grands crimes que celui dont ce malheureux étoit coupable. Le saint prélat le pleura, fit pour lui des prières publiques, et témoigna qu'il avoit un extrême regret de n'avoir pas pu l'embrasser. Ce fut ainsi que Dieu justifia l'innocent évêque et ses saintes filles, qui avoient eu part à sa diffamation. Foras fut rétabli dans sa charge, et le duc de Nemours donna des marques si publiques de son estime pour le saint évêque, qu'il répara avantageusement le tort que son trop de crédulité avoit fait à sa réputation.

Dans ce même temps le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, depuis connétable de

France, jusque-là zélé calviniste, ayant donné quelque espérance de son retour à l'Église catholique, le parlement de Grenoble jeta les yeux sur François comme sur l'homme du monde le plus capable de contribuer à l'exécution de ce grand dessein. Lesdiguières étoit un homme d'un grand sens, d'un esprit solide, qui ne manquoit pas de savoir, et qui passoit pour calviniste de bonne foi. Sa valeur et ses grandes actions lui avoient acquis la réputation d'un des plus grands et des plus heureux capitaines de l'Europe, et les calvinistes de France le regardoient comme un de leurs plus fermes appuis. Les grands avantages que Henri-le-Grand avoit été comme forcé de leur accorder par l'édit de Nantes les avoient mis à peu près sur le pied d'une république indépendante; elle subsistoit au milieu du royaume à la faveur de cet édit; et comme ses intérêts ne s'accordoient pas toujours avec ceux de l'état, elle avoit soin de ménager les braves de son parti, et les y tenoit attachés par des pensions considérables qui leur donnoient le moyen de vivre avec éclat et de se faire considérer. Lesdiguières en étoit un; ainsi, comme il avoit de grands ménagements à garder, l'ouvrage de sa conversion demandoit un grand secret, et devoit être conduit avec beaucoup de précaution. Il falloit donc un prétexte à l'évêque de Genève pour venir à Grenoble, qui couvrît le véritable motif de son voyage, et qui l'y arrêtât assez longtemps pour exécuter ce grand dessein.

(1617) Dans cette vue, le parlement lui écrivit

pour le prier de lui faire la même grace qu'il avoit accordée à celui de Dijon, et de venir prêcher le carême prochain dans la capitale du Dauphiné. François répondit que s'agissant de sortir des états du duc de Savoie, il ne le pouvoit faire sans le congé de son souverain, et qu'il avoit des raisons pour ne le pas demander.

Sur cette réponse le parlement députa deux conseillers au duc de Savoie pour lui demander son consentement. Il l'accorda, et François, qui étoit persuadé de l'avantage qui reviendroit à l'Église de la conversion de Lesdiguières, crut qu'elle étoit un motif suffisant pour le dispenser de sa résidence; il en écrivit au pape, qui l'approuva, et il se prépara à faire ce voyage. Le carême approchant, le parlement lui envoya deux conseillers pour le prendre et le conduire jusqu'à Grenoble.

On ne peut rien ajouter aux honneurs qu'on fit au saint prélat dans cette ville, et aux marques d'estime qu'on lui donna; mais on ne peut rien ajouter aussi au zéle qu'il fit paroître dans ses prédications, et aux grands exemples de vertu dont il eut soin de les soutenir. Les catholiques et les calvinistes, attirés par sa réputation, mais beaucoup plus par cette sainteté éclatante qui frappoit les yeux de tout le monde, quelque soin qu'il eût de la cacher, couroient en foule à ses sermons, et n'en sortoient jamais sans ressentir les impressions que la grace de Dieu avoit comme attachées à ses discours. Les conversions qui s'en ensuivirent furent en si grand nombre, que

les ministres en étant étonnés, firent de sévères défenses d'assister à ses sermons; mais elles n'empêchèrent pas un des plus habiles d'entre eux de renoncer publiquement à ses erreurs.

Cette conversion fit un si grand bruit, et anima si fort les plus zélés du parti contre lui, que le premier président crut qu'il ne pouvoit se dispenser de le faire accompagner; mais l'ayant proposé au saint prélat, il répondit « qu'il s'étoit toujours bien trouvé « de ne mettre sa confiance qu'en Dieu, et qu'il lui « demandoit par avance qu'il pardonnât à tous ceux « qui lui feroient quelque outrage. »

Cependant la conversion du ministre faisoit un éclat dont la vanité d'un de ses confrères fut choquée; soit qu'il se crût plus habile, ou qu'il ne fût en en effet que plus téméraire, il proposa une dispute publique avec le saint prélat. François l'accepta, et le ministre l'étant venu trouver commença la conférence par un torrent d'injures, croyant que s'il pouvoit le mettre en colère, il en viendroit plus aisément à bout: mais un homme qui se posséde a un grand avantage sur un autre qui ne se posséde pas; François écouta ses injures sans s'émouvoir, et toutes les fois qu'il les recommençoit, il se taisoit et reprenoit ensuite le discours où il l'avoit laissé. Un calviniste qui étoit présent fut également touché et de l'insolence du ministre, et de la patience invincible que le saint évêque ne se lassoit point d'opposer à ses emportements, et il ne put s'empêcher de dire que la partie n'étoit pas égale, puisque François

persuadoit même en se taisant. Sa conversion fut un des fruits de la conférence, et l'avantage en demeura si visiblement du côté du saint prélat, que le ministre en mourut quelque temps après de confusion et de douleur. Quelques uns de ceux qui étoient présents à la dispute ne purent s'empêcher de dire à François qu'ils s'étonnoient qu'il eût pu souffrir toutes les injures que le ministre lui avoit dites, que la patience chrétienne avoit ses bornes, et que même les pères de l'Église avoient quelquefois repoussé fort vigoureusement l'insolence des hérétiques. « Il « est vrai, répondit le saint prélat; mais mon dessein « n'étoit pas de l'humilier ni de me venger, mais de « le gagner et de le convertir; des injures rendues « n'auroient pas favorisé cette intention. »

Jusqu'ici Lesdiguières n'avoit point assisté aux prédications du saint prélat; il avoit, comme on a déja dit, de grandes mesures à garder. Mais enfin la réputation de François devint si grande, qu'il ne put plus résister à la curiosité qu'il avoit de l'entendre. Il assista toujours depuis avec beaucoup d'assiduité à ses sermons; et s'en sentant ébranlé, il voulut avoir avec lui des conférences particulières. On a déja dit que ces sortes d'entretiens étoient le fort du saint prélat, et l'on n'a guère vu qu'il n'y ait pas achevé ce qu'il avoit commencé en chaire. Comme il joignoit à une grande capacité et à un grand usage une présence d'esprit admirable, une modération à l'épreuve de tout, et une douceur insinuante que rien n'était capable de vaincre, il avoit

des avantages dont il n'étoit pas aisé de se défendre. Ce fut par ces endroits qu'il s'insinua dans l'esprit de Lesdiguières, et il fut si satisfait du premier entretien qu'il eut avec lui, qu'il lui en demanda plusieurs autres: ils furent d'abord secrets; mais enfin Lesdiguières, qui avoit l'ame grande, crut qu'il y avoit de la bassesse à se contraindre, et à user de dissimulation. Les conférences devinrent publiques, et il ne fit point de difficulté d'avouer qu'il en étoit fort satisfait, et que les manières de l'évêque de Genève le dégoûtoient extrêmement de celles des ministres.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre l'alarme dans le parti; on s'assembla, on délibéra sur ce qu'il y avoit à faire, et on résolut que les ministres en corps l'iroient trouver pour lui faire une remontrance. Lesdiguières les reçut à son ordinaire, c'est-à-dire avec une civilité mêlée de beaucoup de fierté. La harangue fut longue, elle ennuya; mais enfin il échappa au ministre qui portoit la parole de parler avec mépris de l'évêque de Genève. Lesdiguières ne le put souffrir; il interrompit le ministre, et lui dit de n'oublier jamais, au moins en sa présence, le respect qu'il devoit à une personne de son mérite, de sa naissance, à un évêque et à un prince de l'empire comme il l'étoit; puis se tournant vers la compagnie, il lui dit que s'il avoit autant de droit que l'évêque de Genève à la souveraineté de cette ville, il ne s'amuseroit pas comme lui à résider à Annecy, et qu'il l'auroit bientôt réduite à la soumission qu'elle lui devroit. Il laissa ensuite sortir les ministres sans les

reconduire, et même sans faire semblant d'y prendre garde. Ils en furent extrêmement mortifiés, et l'on ne douta plus depuis que le duc n'eût dessein de se faire catholique.

Mais il est plus difficile que l'on ne pense d'embrasser ces vérités contraires aux préjugés de l'éducation et de la naissance (1). On ne se défait pas comme on veut des fantômes dont on s'est une fois rempli; et rien ne dépend plus de la grace, que de purifier l'œil de l'homme intérieur, pour le rendre capable de voir la vérité qui est le soleil de l'ame. Cependant cette grace ne se donne qu'aux cœurs purs, et Lesdiguières, qui ne menoit pas une vie fort réglée, ne l'avoit pas: la sévérité de la morale catholique lui faisoit encore plus de peine que ses dogmes. François, qui n'étoit touché ni d'autres impressions que de celles de la charité, ni d'autres intérêts que de ceux de Jésus-Christ, ni d'autres desirs que de celui du salut des ames, ne se rebuta point, et il attendit, avec sa soumission ordinaire aux ordres de Dieu, le temps que sa miséricorde avoit marqué pour la conversion de cette ame qui devoit priver l'hérésie d'un si grand appui. Le carême finit, et François revint à Annecy, sans que Lesdiguières se fût déclaré sur ce qu'il avoit dessein de faire.

On croyoit que les choses en demeureroient là, et que le duc, retenu par des intérêts humains, n'iroit pas plus loin, lorsqu'on apprit que, de concert avec François, il avoit obtenu du duc de Savoie qu'il

(1) Aug. contra ep. fundam., c. II.

viendroit encore prêcher à Grenoble le carême suivant. Alors on ne douta plus que le saint prélat n'achevât enfin ce grand ouvrage. (1618) En effet, il ne fut pas plus tôt de retour à Grenoble, que ses conférences avec Lesdiguières recommencèrent; mais son cœur, engagé dans les liens de l'amour profane, ne pouvoit se résoudre à suivre les lumières de son esprit. François, qui ne faisoit rien à demi, combattoit en même temps ses engagements et ses erreurs; et, comptant pour peu de chose sa conversion à la foi catholique si sa vie et ses mœurs ne répondoient pas à la pureté de sa croyance, il demandoit incessamment à Dieu d'achever son ouvrage, en touchant son cœur comme il avoit déja éclairé son esprit.

Les choses en étoient là, lorsque les ducs de Savoie et de Mantoue lassés de la guerre qu'ils se faisoient depuis trois ans, à l'occasion du Montferrat sur lequel ils avoient tous deux des prétentions, et résolus enfin de s'accorder, Lesdiguières reçut un ordre de la cour de se rendre à Turin pour assister de la part du roi aux conférences de la paix. Ce contre-temps empêcha François d'achever l'ouvrage de sa conversion.

Mais Lesdiguières étant à Turin, il arriva une chose qui fit bien voir quelles étoient ses dispositions à l'égard de l'Église catholique (1). Le cardinal Ludovisio, qui avoit assisté aux conférences de la part du pape, étant près de retourner à Rome, la paix conclue, vint voir le duc de Lesdiguières pour pren-

(1) Anon., liv. XI.

dre congé de lui. Comme ils se séparoient, Lesdiguières lui dit « qu'il n'étoit pas assez ennemi de « l'Église romaine pour ne lui pas souhaiter un pape « de son mérite. » « Et moi, répondit le cardinal, « je suis assez de vos amis pour souhaiter de vous « voir bon catholique. » Lesdiguières répondit « qu'il « voudroit qu'il ne tînt qu'à cela qu'il fût pape, que la « chose ne tarderoit guère à se faire. » « N'allons pas « si vite, repartit le cardinal, promettez-moi seulement de vous faire catholique si je suis pape. » Lesdiguières le lui promit. Ce qu'ils se dirent alors par pure civilité arriva depuis comme ils en étoient convenus. Le cardinal fut fait pape, et prit le nom de Grégoire XV; et Lesdiguières, persuadé depuis longtemps par François, embrassa la religion catholique. Ceux qui ont dit qu'il n'eut en cela d'autre motif que l'épée de connétable, qu'on lui donna, ne savoient pas ces circonstances, et n'ont pas même pris garde qu'il étoit catholique avant que d'être connétable.

Le départ du duc de Lesdiguières pour Turin, et la fin du carême, donnèrent lieu à François de faire un voyage à la grande chartreuse, qui est à quelques lieues de Grenoble: il connoissoit depuis longtemps dom Bruno Daffringues, général de l'ordre, qui joignoit à de grandes lumières une piété éminente et une simplicité des premiers temps (1). Il fut reçu de ces saints solitaires avec tout le respect dû à son mérite et à sa dignité. Mais François, en-

(1) Anon., liv. XI.

nemi des distinctions, ou plutôt qui n'en connoissoit point d'autres que celle qui vient de l'innocence et de la vertu, voulut vivre parmi eux comme un de leurs frères. Là, charmé de leur solitude, et de cette simplicité chrétienne dont on fait une profession particulière dans cette sainte maison, il s'entretenoit avec eux de l'instabilité de la vie humaine, qui s'écoule et qui passe comme un torrent, qui fait du bruit pendant quelque temps, et qui un moment après ne paroît plus. Il considéroit les troubles, les agitations, les divers mouvements que se donnent les hommes; comme ils font et défont, comme ils recherchent et fuient les mêmes choses; comme l'espérance élève les uns, pendant que la crainte abat les autres; comme les passions les séduisent et les entraînent, entreprenant toujours, et toujours malheureux dans leurs entreprises, toujours séduits, toujours trompés, sans que rien soit capable de les redresser et d'arrêter la fureur avec laquelle ils courent après de faux biens qui les fuient et qu'ils ne peuvent même posséder sans dégoût; comme, tout mortels qu'ils sont, assurés d'une vie très courte, incertains même de sa durée, ils forment de vastes desseins qui demanderoient plusieurs siècles pour être exécutés; toujours occupés du temps, sans penser jamais à l'éternité qui les poursuit, qui les surprend, et dans laquelle ils se perdent enfin sans retour.

Il faisoit ensuite réflexion sur le bonheur d'une ame innocente, détrompée, et déprise des faux objets qui l'environnent, toujours d'accord avec elle-

même et avec Dieu, toujours occupée de lui, toujours tranquille, souffrant la vie avec patience, toujours prête à la quitter, et regardant cette éternité, si terrible à ceux qui ont oublié Dieu, comme le terme de ses travaux, comme la fin de ses misères, et comme le commencement d'un bonheur qui ne finira point, et qui peut seul contenter un cœur qui n'est fait que pour lui.

Ces pensées dont François étoit pénétré lui firent découvrir un secret qu'il avoit jusques alors caché avec beaucoup de soin, et qu'il cacha toujours depuis, ces saints solitaires en ayant été pendant sa vie presque les seuls confidents: c'est qu'en se procurant un coadjuteur, il avoit eu en vue de quitter tout-à-fait son évêché, et de se retirer dans une solitude qu'il avoit déja choisie, pour ne s'occuper plus que de son salut. Mais Dieu en avoit ordonné autrement. Ce monde n'étoit pas pour lui un lieu de repos, il ne devoit le trouver que dans le ciel.

Si François eût suivi son cœur, il n'eût jamais quitté la grande chartreuse, c'eût été le lieu de sa retraite: mais le soin de son diocèse le rappelant, il retourna à Annecy, laissant ces saints solitaires charmés de sa piété et de sa douceur, comme il l'étoit lui-même de leur vertu, et de cette admirable simplicité dont on voit aujourd'hui si peu d'exemples.

Pierre Camus, évêque de Belley, rapporte à cette occasion un trait de cette simplicité chrétienne, qu'il avoit appris de François, et dont il fait lui-même beaucoup d'état. Il le raconte d'une manière si na-

turelle, que ce seroit gâter ce récit que d'y changer quelque chose.

François étant arrivé à la grande chartreuse, il y fut reçu par le général de l'ordre, qui le conduisit à l'appartement qu'on avoit destiné pour les personnes de son caractère (1). Après s'être entretenus quelque temps de propos tout célestes, dit l'évêque de Belley, il se rencontra qu'il étoit le lendemain quelque fête de l'ordre, ce qui obligea ce bon-homme à prendre congé de notre François, en lui remontrant qu'il lui eût bien volontiers tenu compagnie jusques à l'heure de son repas, et même jusqu'à celle de son repos, mais qu'il estimoit que sa piété auroit agréable qu'il préférât l'obéissance au sacrifice de la civilité, et qu'il se retirât en sa cellule à l'heure ordonnée pour pouvoir aller la nuit à leurs matines.

Le bienheureux François approuva beaucoup cette exacte observance, le bon-homme s'excusant encore de la fête d'un saint fort recommandable en son ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respect et d'honneur qui se peuvent desirer, comme il se retiroit en sa cellule, il fut rencontré par un de ces conventuels, officiers de la maison, qu'ils appellent courriers, et ailleurs procureurs, qui lui demanda où il alloit, et où il avoit laissé monseigneur de Genève. Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre, et ai pris congé de lui pour me ranger en notre cellule, et aller cette nuit à matines à cause de la fête de demain. Vraiment, lui dit l'officier, père révérend,

(1) *Esprit de S. François de Sales,* IIIe part., sect. 32.

vous vous entendez fort en cérémonies du monde : eh quoi ! ce n'est qu'une fête de l'ordre, avons-nous tous les jours en ce désert des prélats de cette taille ? Ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité et de la bénéficence ? vous aurez toujours assez de loisir de chanter les louanges de Dieu. Matines ne vous manqueront pas d'autres fois, et qui peut mieux entretenir un tel prélat que vous ? Quelle vergogne pour la maison, que vous le laissiez ainsi seul ?

Mon enfant, dit le père général, je crois certes que vous avez raison, et que j'ai mal fait. De ce pas, il retourna vers M. de Genève ; et en le rencontrant dans sa chambre, lui dit tout froidement : Monseigneur, j'ai, en m'en allant, rencontré un de nos officiers qui m'a dit que j'avois fait une impertinence de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerai pas de recouvrer matines une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours un monseigneur de Genève. Je l'ai cru, et m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, et vous prier d'excuser ma sottise, car je vous assure que *ignorans feci*, et que je ne mens point.

Le bienheureux François, continue l'évêque de Belley, fut ébloui de cette notable rondeur, candeur, ingénuité, simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il lui eût vu faire un miracle. O combien, ajoute du sien le même évêque, est véritable cette parole de Jésus-Christ, que l'on ne peut entrer au ciel sans la simplicité d'enfant !

A peine François fut-il arrivé à Annecy, qu'il apprit que le pape, à la sollicitation de la duchesse de Savoie, avoit accordé les bulles de la coadjutorerie de Genéve à Jean-François de Sales son frère, avec le titre d'évêque de Chalcédoine; qu'il avoit été sacré à Turin, et qu'il étoit en chemin pour se rendre auprès de lui à Annecy. Quand il sut qu'il en étoit proche, il fut au-devant de lui, suivi du clergé, des magistrats, du corps de la ville, et d'une foule de peuple de la ville et des environs. Il ne voulut point qu'il usât avec lui des ménagements qu'il avoit eus lui-même pour son prédécesseur. Résolu de lui laisser enfin toute son autorité, il n'eut point de peine à la partager avec lui. Il avoit souhaité qu'il fût sacré, ce que lui-même cependant n'avoit jamais voulu souffrir du vivant de son prédécesseur, quelque sollicitation qu'il lui en eût faite lors de son premier voyage à la cour de France. Son humilité ne parut jamais avec plus d'éclat que dans cette occasion: il le conduisit à l'église, il voulut qu'il célébrât pontificalement, il assista à sa messe, y communia, voulut qu'il donnât les ordres; en un mot, il lui céda tous les honneurs, et ne partagea avec lui que les peines et les fatigues de l'épiscopat.

On ne vit point entre eux ces délicatesses, ces ombrages, ces jalousies d'autorité dont on a vu tant d'exemples; l'humilité d'un côté, l'honnêteté de l'autre, la vertu dans tous les deux, formoient un accord et une correspondance que rien ne fut capable de troubler: uniquement attentifs au bien de l'Église,

toujours occupés de Dieu et de sa gloire, ils allèrent toujours de concert à la même fin.

Cette intelligence cependant étoit d'autant plus visiblement l'ouvrage de la vertu des deux frères, qu'elle n'étoit point fondée sur la ressemblance des humeurs et la conformité des tempéraments. François étoit d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, d'une piété tendre, affective, compatissante, toujours prête à excuser et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Chalcédoine au contraire étoit sérieux, parloit peu; il avoit de la sévérité, et même de l'inflexiblité pour les pécheurs, et sur-tout pour les ecclésiastiques incorrigibles et scandaleux. Il pardonnoit assez facilement les premières fautes: il n'en étoit pas de même des rechutes; elles ne manquoient jamais d'être punies.

C'est ce qu'il fit paroître dans la visite générale que François voulut qu'il fît de son diocèse, afin de travailler ensuite de concert à sa réformation. L'évêque de Chalcédoine se servoit des mémoires de son frère; mais il faisoit outre cela des informations très exactes de la vie et de la conduite des prêtres: ceux à qui son saint frère ou lui-même avoient déjà pardonné étoient envoyés sans rémission dans les prisons de l'officialité. La visite fut à peine achevée que l'on y en vit un assez grand nombre. François ne pouvoit désapprouver la sévérité de son frère; mais il ne se pouvoit empêcher d'avoir de la compassion pour ces malheureux, et ils en profitoient souvent.

La porte des prisons rendoit sous une voûte par

où il lui falloit passer tous les jours pour aller dire la messe; ils savoient l'heure, et ne manquoient jamais, quand il passoit, de lui demander pardon et de le prier d'avoir pitié d'eux. Son cœur en étoit attendri, il ne pouvoit ni retenir ni cacher ses larmes, et il n'avoit pas plus tôt dit la messe, que se présentant l'infinie bonté de Dieu pour les pécheurs, comme il ne se lasse jamais de leur pardonner, comme sa miséricorde se laisse toujours toucher par leurs larmes, comme elle n'est point à l'épreuve de leurs cris: « Hé « quoi! disoit-il, peut-on manquer en suivant un si « grand modéle? Dieu s'est si souvent laissé toucher « par mes larmes, et je serai insensible à celles que « je vois couler des yeux de mes frères! Il écoute, il « exauce les prières de misérables créatures, et moi « qui ne suis qu'un homme et un pécheur comme « eux, j'y serai sourd, et je n'en aurai point pitié? » Il ne pouvoit résister à ces réflexions.

Ainsi quand il repassoit, il se faisoit ouvrir les prisons, faisoit aux prisonniers une réprimande pleine de douceur, leur faisoit promettre de mieux vivre à l'avenir, et les renvoyoit chez eux. L'évêque de Chalcédoine, qui savoit que le saint prélat n'avoit pas moins de zéle que lui pour la réformation de son diocèse, et qui ne pouvoit s'empêcher d'admirer cette bonté de cœur qui le rendoit si sensible aux maux du prochain, ne laissoit pas de l'en blâmer. « Dieu, « lui disoit-il, connoît le fond des cœurs, et il ne par- « donne qu'aux pécheurs qu'il sait être véritablement « convertis. Vous n'avez pas le même avantage, et

« vous pardonnez à tout le monde sans distinction. « Il y en aura, je l'avoue, qui seront touchés de votre « bonté, et qui se convertiront; mais combien y en « aura-t-il qui en abuseront, et que votre facilité « rendra incorrigibles! » Alors l'humilité du saint prélat alloit jusques à lui faire des excuses, et à lui promettre d'être plus sévère à l'avenir, et effectivement il en avoit le dessein.

Cependant malgré toutes ses résolutions, dès le lendemain il faisoit la même chose, son extrême bonté ne lui pouvant permettre de voir souffrir qui que ce fût sans le soulager. Enfin, l'évêque de Chalcédoine, qui étoit persuadé que son indulgence alloit trop loin, et qu'on en abusoit, lui demanda permission de se retirer, et lui dit pour raison qu'il ne pouvoit se résoudre à avoir tous les jours des contestations avec lui sur son trop de facilité. Il vouloit par là amener le saint prélat à son but, et il le fit en effet en lui proposant qu'il gardât lui-même les clefs des prisons, et qu'il les lui refusât quand il les lui demanderoit. François y consentit sans peine; « car, « lui dit-il, ces pauvres gens me font pitié, et je ne « pourrois pas répondre de moi. » Le saint prélat se mit par là lui-même dans l'impuissance de pardonner à ses prêtres; mais il lui fallut prendre un chemin plus long pour aller à l'église, car il lui eût été impossible de résister à la compassion qu'il avoit pour tous ceux qu'il voyoit souffrir.

On n'entreprendra point de décider sur le caractère de ces deux grands prélats, l'un doux, l'autre

sévère : la douceur a de grands charmes, la sévérité est quelquefois nécessaire. Il y a des esprits bien faits, de bons cœurs, que la rigueur aigrit et rebute; il y a des esprits rebelles qui veulent être domptés, des cœurs durs qu'il faut briser. La douceur convient mieux à un père, la sévérité à un juge. Les évêques sont l'un et l'autre. Il faut donc qu'ils aient tous les deux caractères, qu'ils soient tout à-la-fois doux et sévères : mais qui doit l'emporter de la douceur ou de la sévérité? pour qui doit-on avoir plus de penchant? Dieu semble l'avoir décidé en faveur de la douceur par un miracle que fit le saint prélat dans l'occasion même dont on vient de parler.

Il y avoit dans les prisons de l'évêché un prêtre qu'on y avoit amené depuis peu (1). Une fièvre chaude lui avoit fait perdre l'usage de la raison. La fièvre cessa, mais la raison ne revint point. Au contraire, cette aliénation d'esprit se changea en fureur quand il eut recouvré ses forces. Ses violences et les scandales continuels qu'il donnoit obligèrent enfin de l'arrêter. Le saint prélat, qui en avoit donné l'ordre, n'eut pas plus tôt appris qu'on l'avoit conduit dans ses prisons, qu'il s'y rendit accompagné de ses domestiques. Une forte barrière, au travers de laquelle on le pouvoit voir, fermoit l'endroit où on l'avoit mis, et suffisoit à peine pour l'arrêter, tant la fureur avoit augmenté ses forces. On la voyoit peinte dans ses yeux et dans tout son air; et ses habits déchirés et l'écume qui lui sortoit de la bouche, et les hur-

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

lements plutôt que les cris qu'il poussoit, jetoient une secréte horreur dans tous ceux qui le voyoient.

Le saint prélat en fut touché jusques aux larmes; il le regarda quelque temps attentivement, puis se tournant du côté de ceux qui l'accompagnoient: « Mes frères, leur dit-il, vous voyez les effets du « péché qui est la première cause de tous les dés- « ordres qui sont dans la nature. Vous voyez comme « il efface jusqu'aux moindres traits de cette divine « ressemblance à laquelle nous avons été créés, et « vous devez comprendre quel présent Dieu nous a « fait en nous donnant la raison, et ce que c'est « qu'un homme qui en a perdu l'usage. Mais Dieu, « à qui cet homme appartient par tant de titres, qui « l'a créé, et qui l'a racheté de son sang, Dieu plus « fort que le démon, plus miséricordieux que nous « ne sommes coupables, ne le laissera pas plus long- « temps dans ce pitoyable état: prions-le tous d'avoir « pitié de lui. » Il fut quelque temps sans rien dire, tout recueilli en lui-même, puis il commanda qu'on ouvrît la barrière.

Tous ceux qui l'accompagnoient frémirent à cette proposition, et chacun craignant pour lui et pour soi-même s'opposa à son dessein; mais le saint prélat, plein de foi et de cette confiance en Dieu à qui rien n'est impossible, les assura qu'ils n'avoient rien à craindre, et que le temps des miséricordes de Dieu étoit venu pour ce pauvre homme. La barrière fut ouverte, François entra seul, et prenant ce furieux par la main: « Ayez, lui dit-il, confiance en

« Dieu, mon frère ». Il lui mit ensuite la main sur la tête, lui rangea ses cheveux qui étoient tout en désordre. Dans le moment même sa fureur fut calmée, le trouble et l'agitation de son corps cessèrent, la tranquillité parut dans ses yeux et sur son visage, et l'on n'y vit plus que les marques de la confusion que lui causoit le désordre où il se voyoit.

La mer calmée tout d'un coup au plus fort d'une violente tempête passeroit pour un grand miracle: ce n'en est peut-être pas un moindre de rendre ainsi en un moment la tranquillité à un esprit troublé, la paix à un cœur agité d'une fureur si violente, et la santé à un corps qui ne pouvoit enfin que succomber sous les mouvements convulsifs d'une si étrange maladie.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette guérison miraculeuse est qu'elle fut aussi entière que subite; et l'on n'eut pas lieu d'en douter, quand on vit le saint prélat prendre par la main cet homme auparavant si transporté, le tirer de prison, et le mener dans son palais épiscopal. Là il lui fit donner des habits, le fit manger à sa table, et le renvoya chez lui si parfaitement guéri, qu'il n'eut plus depuis le moindre ressentiment d'un mal dont on vient de raconter de si étranges effets. On auroit pu rapporter beaucoup d'autres miracles, que les historiens du saint prélat rapportent; on pourra le faire en son lieu: mais celui-ci suffit pour convaincre les plus incrédules que Dieu est toujours admirable dans ses saints, que son bras n'est point raccourci,

que Jésus-Christ ne nous a point trompés en nous assurant que ceux qui croiroient et qui se confieroient en lui, feroient dans tous les siècles des miracles aussi grands et même plus grands que les siens, et que le ciel et la terre passeront, mais que rien ne sera capable d'empêcher l'exécution de ses infaillibles promesses.

Pendant que ce qu'on vient de raconter se passoit à Annecy, le duc de Savoie, paisible, aimé de ses sujets et estimé de ses voisins, ne songeoit plus qu'à l'exécution du dessein dont on a déja parlé; et persuadé que les Espagnols, ses voisins par le Milanez, s'opposeroient toujours à son agrandissement, et se feroient une loi de favoriser ses ennemis comme ils avoient fait depuis peu le duc de Mantoue, il ne crut pouvoir rien faire de plus avantageux pour le prince de Piémont, son fils, que de l'appuyer de l'alliance de la France (1). Le secours qu'elle venoit de lui donner contre les Espagnols, Verceil qu'elle les avoit forcés de lui rendre, et la paix avantageuse qu'il venoit de conclure par son entremise et par ses soins, l'avoient enfin convaincu qu'il ne pouvoit trop la ménager, ni s'unir trop étroitement avec elle. Cet habile prince portoit même ses vues plus loin : les succès de l'empereur l'étonnoient, et il appréhendoit qu'après avoir établi son autorité dans l'Allemagne, il ne lui prît envie de renouveler les anciennes prétentions de l'Empire sur l'Italie. Il n'y avoit que la France qui pût s'opposer à un pareil

(1) Anon., liv. XI.

dessein, et tous les princes qui partagent cette belle partie de l'Europe, menacés du joug, ne pouvoient être délivrés que par son secours.

Toutes ces raisons l'obligèrent d'envoyer en France le baron de Marcieux. Sa commission se réduisoit à deux chefs; à remercier sa majesté très chrétienne du secours qu'elle venoit de lui donner, et de la paix conclue par son entremise.

Il devoit ensuite la pressentir sur le mariage de Christine de France, sa sœur, avec le prince de Piémont. Marcieux trouva la cour de France dans les meilleures dispositions qu'il eût pu souhaiter pour le mariage. Henri IV y avoit pensé, et on le trouvoit résolu dans ses mémoires en cas qu'on en fît la demande. L'estime qu'on avoit pour ce grand prince ne permettoit pas qu'on s'éloignât de ses vues; les intérêts n'étoient point changés, les mêmes maximes subsistoient encore. Mais Marcieux, qui n'avoit que la qualité d'agent, n'étoit pas une personne assez distinguée, pour consommer une affaire de cette importance. Il l'écrivit au duc son maître, et ce prince destina aussitôt pour cette célèbre ambassade le prince cardinal son fils, et le saint évêque de Genève pour en avoir la conduite, et pour l'assister de ses conseils; comme il étoit la personne du monde que le cardinal estimoit et aimoit le plus, il lui en écrivit aussitôt pour lui en témoigner sa joie, et pour le prier d'être prêt lorsqu'il l'iroit prendre à Annecy.

La plus grande difficulté que François eût pu faire pour le voyage étoit levée par le moyen du coadju-

teur qu'on lui avoit donné. Son diocèse n'étoit point en danger de souffrir de son absence, et il ne doutoit pas qu'il ne pût le laisser quelque temps sous la conduite du grand prélat qui étoit destiné pour lui succéder.

D'ailleurs, il étoit persuadé que si son diocèse devoit lui être cher, l'état dont il faisoit partie ne devoit pas lui être indifférent; qu'étant obligé de prier pour lui, il pouvoit bien lui donner une partie de ses soins, quand la Providence l'y appeloit sans qu'il l'eût recherché; et il n'ignoroit pas que S. Ambroise, et plusieurs autres saints évêques autorisés de Dieu par des miracles, avoient accepté des ambassades dans l'unique vue de servir l'état.

Une raison particulière servit encore à le déterminer. Une partie considérable de son diocèse dépendoit de la couronne de France, et il avoit des affaires très importantes à négocier à la cour, d'où dépendoit le rétablissement ou l'affermissement de la religion catholique.

Toutes ces raisons l'ayant convaincu qu'il ne feroit rien contre son devoir en accompagnant le cardinal, il lui écrivit qu'il se tiendroit prêt pour son passage, et qu'il étoit autant sensible qu'il le devoit être à l'honneur que le duc son père et lui vouloient bien lui faire. Après cela, il ne pensa plus qu'à donner de bons ordres pour le gouvernement de son diocèse pendant son absence, afin que n'y ayant que sa seule personne qui y manquât, il n'y arrivât aucun changement dans les réglements qu'il

y avoit faits; ensuite il le recommanda à l'évêque de Chalcédoine son frère, et joignit le cardinal lorsqu'il passa par Annecy (1). Il avoit avec lui le comte de Verue, et Antoine Favre, premier président de Savoie, intime ami du saint prélat; c'est-à-dire que le duc son père l'avoit fait accompagner par ce qu'il y avoit de gens du plus grand mérite dans l'Église, dans l'épée et dans la robe: mais c'étoit proprement le saint prélat qui étoit chargé de la conduite du jeune prince; les autres n'étoient que pour la bienséance et pour le conseil.

Le duc, en faisant ce choix, avoit encore eu un égard digne de sa prudence ordinaire. Il n'avoit pas seulement choisi ce qu'il y avoit de plus sage et de plus habile dans ses états, mais il avoit considéré que ces trois personnes étoient unies ensemble de la plus étroite amitié, qu'ainsi ils agiroient toujours de concert, et que l'un n'affecteroit point de gouverner le prince, ou de se mettre bien dans son esprit au préjudice de l'autre. C'est ce qui n'arrive que trop souvent, et les affaires des princes n'en vont pas mieux.

(1619) Le cardinal de Savoie arriva à Paris au commencement de l'année 1619, et il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa naissance et à son caractère. François y retrouva une partie de ses anciens amis, et il ne fut pas long-temps sans en faire de nouveaux à la ville et à la cour. Les beaux ouvrages qu'il avoit donnés au public lui avoient acquis une réputation extraordinaire; tout le monde le regardoit comme

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

un prélat également saint et habile; il n'y avoit point d'affaire de conséquence sur laquelle il ne fût consulté, point d'assemblée de piété où il ne fût invité, ni de saintes entreprises qu'il n'animât par sa présence, par ses soins, et par ses conseils; à la cour, à la ville, on voyoit le même empressement à se mettre sous sa conduite, et l'on ne pouvoit comprendre qu'un seul homme pût suffire à tant d'occupations.

Elles ne l'empêchèrent pas cependant de prêcher le carême à Saint-André-des-Arcs. Tout Paris courut à ses sermons; et la foule y fut si grande, que les cardinaux, les évêques et les princes avoient peine à y trouver place. On a déja parlé de ses maximes sur la prédication. Il ne négligeoit pas l'éloquence, mais il s'attachoit beaucoup plus à la solidité des matières. Incapable de penser à s'acquérir de la réputation, il ne songeoit qu'à la conversion des ames; plein de douceur par-tout ailleurs, il paroissoit là plein de zéle. Mais ce qui faisoit le plus d'impression sur ses auditeurs est qu'il ne disoit rien qu'il ne pratiquât le premier; et la sainteté de sa vie répondoit si bien à celle de ses discours, que ses exemples entraînoient tous ceux que ses prédications n'avoient fait qu'ébranler. Libertins, athées, hérétiques, tous cédoient aux uns ou aux autres; et ses lumières, jointes à son incomparable douceur, gagnoient les cœurs en même temps qu'elles convainquoient les esprits. Les historiens de sa vie en rapportent plusieurs exemples: on se contentera d'en raconter un seul (1).

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

Parmi les personnes que son savoir et sa sainteté attirèrent chez lui, il y eut un Allemand du Palatinat, nommé Philippe Jacob (1). Il avoit été ministre calviniste, et s'étoit converti depuis peu à la foi catholique. C'étoit un homme brusque, mal poli, vain comme le sont les demi-savants, mal affermi dans la foi, incertain s'il demeureroit dans l'Église ou s'il retourneroit à la communion qu'il avoit quittée, bizarre, emporté, et sur le tout encore tout plein des préventions qu'ont les calvinistes contre les évêques et l'épiscopat. Il aborda le saint prélat avec sa brusquerie ordinaire, et lui demanda si les apôtres alloient dans des carrosses dorés comme il l'y avoit vu depuis peu, et s'il étoit permis d'employer les revenus de l'Église à des équipages pompeux, comme étoit celui dont il étoit accompagné.

François lui répondit, avec une honnêteté qu'il ne s'étoit point attirée, qu'il n'avoit ni carrosse ni équipage; que quand il auroit la volonté d'en avoir, il n'en avoit pas le moyen; que les Génevois, en usurpant les biens de son Église, y avoient mis bon ordre; mais qu'il regrettoit moins cette perte que celle de leurs ames; et que quant à lui, il leur donneroit volontiers le peu qui lui restoit pour les gagner à Jésus-Christ; que les carrosses et l'équipage qu'il lui avoit vus n'étoient point à lui, mais au prince de Savoie, ou au roi, qui lui en envoyoit souvent pour faire honneur à son caractère ou au cardinal qu'il accompagnoit; qu'il vouloit absolument qu'il s'en ser-

(1) Anon., liv. XI.

vît, et qu'il n'avoit pas cru se devoir brouiller avec un si grand prince pour si peu de chose. Quant aux apôtres, ajouta-t-il, ils ont été en carrosse quand l'occasion l'a demandé; nous en avons un exemple en la personne de S. Philippe, qui ne fit point de difficulté de monter dans le char de l'eunuque de la reine d'Éthiopie, et qu'il l'avoit vu sans doute dans les Actes des apôtres. Je savois bien, ajouta encore le saint prélat, qui a raconté lui-même cet entretien, que ce Philippe dont je lui parlois n'étoit pas l'apôtre; mais il y a des gens qui n'y regardent pas de si près, et d'ailleurs ce Philippe étoit un homme apostolique, et l'exemple n'en concluoit pas moins.

Mais, continua Jacob, la résidence n'est-elle pas de droit divin? et pendant que vous êtes à la cour de France, que fait en Savoie le peuple dont vous devriez avoir soin? François lui répondit que personne n'étoit plus persuadé que lui de la nécessité de la résidence, mais qu'il avoit cru que le bien de l'état, et les affaires particulières de son diocèse, qu'il ne pouvoit finir qu'à la cour, étoient des raisons suffisantes pour l'en dispenser pendant quelque temps; qu'après tout il avoit mis ordre à toutes choses avant son départ; qu'il avoit laissé son diocèse sous la conduite d'un évêque qui le valoit bien; et qu'il étoit assuré qu'il ne souffriroit point de son absence.

Jacob lui demanda ensuite pourquoi les évêques, qui se disoient successeurs des apôtres, ne faisoient pas des miracles comme eux; pourquoi, s'ils avoient

succédé à leur autorité, ils n'avoient pas succédé à ce pouvoir.

Cette question, répondit François, a été décidée par l'apôtre même, lorsqu'il dit que les miracles sont pour les infidéles, et non pas pour les fidéles. Ils étoient nécessaires pour l'établissement de l'Église, pour persuader les peuples que Dieu en étoit l'auteur, pour les engager à y entrer, et pour former cette sainte société qui devoit succéder au peuple juif, et perpétuer le culte du vrai Dieu jusqu'à la fin des siécles; mais aujourd'hui que cette société est établie, que ce peuple nouveau est formé, que les idoles sont renversées, la loi abolie, et que l'Église est répandue par toute la terre, les miracles ne sont plus nécessaires, et c'est pourquoi ils sont si rares: mais je ne doute point, ajouta-t-il, que s'il se présentoit quelque occasion où l'Église en eût besoin, Dieu n'en fît encore, soit par le ministère des évêques, soit par celui de tout autre qu'il lui plairoit; car le pouvoir de faire des miracles n'a jamais été attaché à la seule personne des apôtres.

On a déja averti que le caractère de Jacob avoit quelque chose d'extraordinaire; c'est pourquoi on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il porta l'insolence jusqu'à lui dire, en levant la main: « Si je « vous donnois un soufflet, tendriez-vous l'autre « joue pour en recevoir un autre, comme l'Évangile « l'ordonne? » « Je ne sais pas si je le ferois, répondit « François, mais je sais bien que je le devrois faire. »

Il n'est point de brutalité qui ne se rende enfin à

une extrême douceur. Jacob fut si surpris et en même temps si touché de la modération du saint prélat, qu'il en parloit par-tout avec admiration; mais il ajoutoit que s'il l'eût traité rudement, et qu'il lui eût répondu du ton dont il lui avoit parlé, il seroit retourné à sa première communion; car enfin, ajoutoit-il encore, l'humilité et la douceur sont si essentielles à la sainteté, que si l'évêque de Genéve n'eût pas eu ces deux qualités, je l'eusse regardé comme un hypocrite, dont le monde étoit la dupe.

Pendant que ces choses se passoient, le mariage du prince de Piémont fut conclu, et Christine de France ayant été épousée par procureur, on pensa à lui faire sa maison. La princesse, qui avoit pour François une estime et une vénération qui ne pouvoit aller plus loin, le choisit pour son premier aumônier, dans le dessein de se l'attacher et de se mettre sous sa conduite; mais ce fut justement ce qui l'empêcha de l'accepter (1). Il remercia la princesse de l'honneur qu'elle lui vouloit faire; il lui dit que la charge qu'elle lui offroit étoit incompatible avec la résidence qu'il étoit obligé de faire dans son diocèse; que Dieu lui étoit témoin que l'ame de son altesse royale ne lui étoit pas moins chère que la sienne; mais que Dieu l'avoit attaché à l'Église de Genéve, que cet attachement ne souffroit point de partage, et qu'il n'y avoit que la mort qui pût le rompre. Enfin la princesse continua de le presser; il lui dit que puisqu'elle le vouloit absolument, il accepteroit

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

cette charge, mais qu'il la prioit d'agréer que ce fût à deux conditions: l'une, qu'elle ne le dispenseroit point de la résidence; l'autre, que quand il ne feroit point sa charge, il ne recevroit point le revenu qui y étoit attaché. « Vous avez, lui dit la princesse, « des scrupules qui vont trop loin. Si je veux vous « donner vos appointements lors même que vous ne « servirez pas, quel mal ferez-vous de les accepter? » « Madame, répondit le saint prélat, je me trouve « bien d'être pauvre, je crains les richesses; elles en « ont perdu tant d'autres, elles pourroient bien me « perdre aussi. » La princesse fut obligée de consentir à ces deux conditions; il accepta la charge de premier aumônier, la fit tant que la princesse de Piémont fut en France, et dans quelques autres occasions, mais toujours aux conditions qu'il avoit proposées. Après qu'il eut accepté cette charge, la princesse, comme pour l'en investir, lui fit présent d'un diamant d'un grand prix: « A condition, lui dit-elle, « que vous le garderez pour l'amour de moi. » « Je « vous le promets, madame, lui répondit le saint « prélat, à moins que les pauvres n'en aient besoin. » « En ce cas, dit la princesse, qui étoit une digne fille « du grand Henri, contentez-vous de l'engager, et « j'aurai soin de le dégager. » « Je craindrois, ma« dame, répondit François, que cela n'arrivât trop « souvent, et que je n'abusasse enfin de votre bonté. » En effet, il avoit une tendresse pour les pauvres qui ne lui permettoit pas de leur rien refuser; et lorsqu'il n'avoit point d'argent, on l'a vu leur donner jusqu'à

des pièces d'argenterie de sa chapelle, et jusqu'à ses propres habits.

Cependant, à force de fréquenter les hôpitaux, et d'assister tous les jours des pauvres attaqués de maladies contagieuses, il tomba lui-même dangereusement malade (1). Il reconnut dans cette occasion combien il étoit aimé. L'hôtel d'Ancre, où il étoit logé, ne désemplissoit point de cardinaux, d'évêques, de princes, de gens de qualité et du peuple, qui venoient savoir des nouvelles de sa santé, ou lui rendre des visites lorsqu'il fut en état de les recevoir. Il guérit enfin de cette maladie; et lorsqu'il fut en état d'aller remercier leurs majestés des visites qu'il avoit reçues de leur part, on lui donna avis qu'une riche abbaye venoit de vaquer, et que s'il vouloit la demander au roi, on étoit assuré qu'il se feroit un plaisir de la lui donner. « Je m'en garderai bien, ré« pondit le saint évêque. Et comment la demande« rois-je, moi qui la refuserois si on me l'offroit sans « la demander? » Il ajouta que le revenu de son évêché, tout pauvre qu'il étoit, suffisoit pour son entretien, et qu'il n'en vouloit pas davantage.

Cependant la cour partit pour Fontainebleau, et François, qui ne quittoit point le cardinal de Savoie, fut obligé de l'y accompagner. Un jour, comme il se promenoit seul dans le jardin, il fut joint par le cardinal de Retz, évêque de Paris; il lui dit, en l'abordant, qu'il étoit ravi de le trouver seul, qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de l'entretenir en

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

particulier ; et, sans lui donner le temps de répondre, « Vous voyez, lui dit-il, le rang que j'occupe à la « cour et au conseil, et vous avez été souvent témoin « des affaires dont je suis comme accablé ; cepen-« dant je me trouve en même temps chargé du gou-« vernement d'un aussi grand diocèse que celui de « Paris : il me demanderoit tout entier, et je ne puis « lui donner qu'une petite partie de mon temps, et « souvent rien du tout. Le compte que j'en dois ren-« dre à Dieu m'étonne ; je voudrois bien mettre là-« dessus ma conscience en repos ; que me conseillez-« vous ? »

« Puisque vous me faites l'honneur de me con-« sulter, répondit François, je ne puis vous dissi-« muler que vous avez raison d'écouter sur un point « si important les reproches de votre conscience ; « mais vous n'avez qu'un moyen de la satisfaire, qui « est de quitter le ministère ou l'évêché. » « J'en ai « pourtant trouvé un autre, répondit le cardinal, je « l'ai proposé au roi, et il l'a agréé ; c'est de vous faire « mon coadjuteur, et sur cela j'ai ordre de vous of-« frir de sa part vingt mille livres de pension (l'évê-« ché de Genève sera pour l'évêque de Chalcédoine, « votre frère), d'obtenir l'un et l'autre du duc de « Savoie et du pape, et de faire pour cela toutes les « dépenses qui seront nécessaires. Je joins mes prières « aux siennes, ne me refusez pas cette grace (1). Paris « a besoin d'un évêque comme vous, vous y êtes es-« timé et aimé, et vous y ferez assurément plus de

(1) Auguste de Sales, liv. IX ; Anon., liv. III.

« fruit que vous ne ferez jamais dans votre évêché « de Genéve. »

« Je ne puis, répondit François, assez remercier « sa majesté et votre éminence de l'honneur qu'elles « veulent me faire; mais vous n'y auriez jamais pensé « si vous m'eussiez mieux connu, et je dois répon- « dre à votre amitié en me découvrant à vous tel que « je suis. Comme je ne puis me cacher à moi-même « que je ne suis pas capable de gouverner tout seul « mon évêché, j'ai été obligé de demander un coad- « juteur: comment pourrois-je avoir la témérité de « me charger d'un aussi grand diocèse que celui de « de Paris? Dieu me veut évêque de Genéve, il m'a « donné cette Église pour épouse, il n'y a rien qui « me puisse obliger à l'abandonner pour une autre. « D'ailleurs je me fais vieux, j'approche de la fin de « ma course; le repos me conviendroit mieux que « le travail; et pour vous ouvrir mon cœur tout en- « tier, je vous dirai que si j'en suis cru, et si je puis « en obtenir la permission, je suis résolu de quitter « mon évêché et de me retirer dans une solitude pour « me préparer à paroître devant Dieu. Bien loin de « me détourner d'un si bon dessein, aidez-moi à l'exé- « cuter; j'ai assez vécu pour les autres, il est temps « de ne vivre plus que pour Dieu, et de me donner « tout à lui. »

Il dit ces dernières paroles d'une manière si touchante que le cardinal en fut pénétré. Il admiroit les différentes impressions opposées que l'esprit de Dieu et celui du monde font sur les cœurs; comme

le premier nous cache à nous-mêmes, et nous dérobe la connoissance des vertus qu'il a mises dans nous, pour ne nous laisser voir que des défauts que souvent nous n'avons pas, pendant que l'esprit du monde, toujours aveugle, toujours trompeur, nous persuade que nous avons des qualités que nous n'avons pas, nous cache des défauts que nous avons, et nous porte à entreprendre des choses qui sont fort au-dessus de nos forces, et dans lesquelles on ne s'engageroit jamais si on se connoissoit mieux. C'est par là, disoit-il, qu'un prélat si saint, si éclairé, si zélé, se croit indigne de l'épiscopat, pendant que des téméraires, qui n'ont aucune de ces qualités, qui en ont même de tout opposées, n'oublient rien pour y parvenir. Après ces réflexions, le cardinal lui fit encore quelques instances; mais il trouva toujours un prélat ferme, détrompé des richesses, de la grandeur et de la fortune, et incapable de changer de résolution.

Quelque temps après il prêcha devant leurs majestés dans l'église de l'Oratoire, et la veille de Noël aux Capucines en présence de la reine, toujours avec le même succès (1).

(1620) Enfin, au commencement de l'année 1620, le cardinal de Savoie et la princesse de Piémont partirent pour Turin avec le saint prélat, qui ne les accompagna que jusqu'à Annecy.

A son arrivée il fit trois actions qu'on ne peut assez louer. Pendant son absence ses officiers avoient

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

gagné à Chambéri un procès considérable contre plusieurs gentilshommes de son diocèse, avec de grands dépens que son économe vouloit exiger à la rigueur (1). Le saint prélat ne fut pas de cet avis. « Je n'ai consenti, dit-il, à ce procès que parceque « je l'ai cru juste, et qu'il ne s'agissoit pas de mes « intérêts particuliers, mais des droits de mon Église, « qu'il ne m'est pas permis d'abandonner. Pour ce « qui est des dépens, je n'en veux point. Dieu me « garde de me prévaloir de pareils avantages contre « qui que ce soit, mais particulièrement contre mes « diocésains, que je dois traiter comme un bon père « fait ses enfants. » L'économe voulut lui répliquer, et lui dit que ces dépens montoient à une grosse somme, et qu'il en avoit besoin pour remplacer ce qu'il avoit dépensé à la poursuite de ce procès. Et « comptez-vous pour un petit gain, repartit le saint « prélat, de regagner des cœurs que ce procès a ren- « dus peut-être mes ennemis? Pour moi je le compte « pour tout. » A l'heure même il envoya chercher ces gentilshommes, qui ne furent pas peu surpris quand il leur remit leurs dépens, qu'ils n'avoient pas même pensé à lui demander. Qui connoît le prix des cœurs ne croira jamais les acheter trop cher. Un seul ennemi est toujours de trop; pour des amis, on ne peut en avoir assez: c'étoit une des maximes de François; aussi jamais homme ne fut plus sincèrement aimé. Il y parut à sa mort: tout son diocèse en prit le deuil, et le pleura long-temps sans s'en pou-

(1) Auguste de Sales, liv. IX; Anon., liv. III.

voir consoler, quoiqu'il semblât revivre en la personne de son frère.

Cette action fut suivie d'une autre qui n'est pas moins généreuse. On a pu voir dans le cinquième livre de cette histoire qu'un des droits de l'évêque de Genève étoit d'hériter de certaines familles, lorsque les pères en mourant ne laissoient point d'enfants. Le cas arriva environ ce même temps. Un homme riche, auquel le saint prélat devoit succéder, mourut sans laisser d'autres héritiers que des collatéraux. Ils vinrent aussitôt à Annecy, pour traiter de cette succession avec l'économe de l'évêché ; il portoit ses prétentions fort haut, comme étant bien informé que l'homme dont il s'agissoit avoit laissé beaucoup de bien. Les héritiers soutenoient le contraire. Ainsi l'on étoit de part et d'autre fort loin de compte. Le saint prélat en fut averti, et leur fit dire de s'adresser à lui. Ils le firent; François leur dit de lui dire en conscience à quoi pouvoit monter cette succession: ils eurent l'effronterie de lui dire qu'elle pouvoit valoir vingt écus d'or : « Eh bien, leur dit « François, donnez-les-moi, voilà votre décharge. » Ils eurent de la sorte, par un mensonge, une succession fort riche pour une somme très modique.

Jamais surprise ne fut égale à celle de l'économe, quand il sut d'eux qu'ils en avoient été quittes à si bon marché. Il ne manqua pas de le représenter au saint prélat avec ce zéle qui alloit, comme on a dit, jusqu'à le quereller. « Que voulez-vous, lui dit le « saint prélat; si je n'avois pas eu une aumône à

« faire, à laquelle je ne savois comment satisfaire, « c'eût été bien pis, car je ne leur eusse rien de-« mandé. » Ce droit de son Église lui étoit à charge, et il ne l'exigeoit jamais à la rigueur; cependant il crut ne devoir ou ne pouvoir pas s'en départir.

Pendant le dernier voyage qu'il avoit fait à Paris avec le cardinal de Savoie, il avoit épargné une année et demie de son revenu. Quand on le lui apporta, « Je ne l'ai pas gagné, » répondit-il, et il ne voulut point en profiter; mais comme sa cathédrale avoit besoin d'argenterie, il en fit faire six chandeliers et une lampe d'argent, et lui en fit présent.

Ces trois exemples font voir que quand on a le cœur grand comme le saint prélat, on peut être libéral sans être riche. Jamais homme n'aima plus à donner et moins à recevoir que lui, et c'étoit encore une de ses maximes : « Si vous avez beaucoup, don-« nez beaucoup; si vous avez peu, donnez peu : quand « quelqu'un est réduit à demander, il faut croire qu'il « en a grand besoin; c'est l'outrager que de le refu-« ser, ou de lui faire trop valoir ce qu'on lui donne. » C'est ce qu'il évitoit avec soin, et il donnoit souvent sans presque qu'on s'en aperçût.

La mort de Paul V, qui arriva dans ce même temps, donna lieu à l'élection du cardinal Ludovisio, qui prit le nom de Grégoire XV (1). Dès la première année de son pontificat, il envoya un bref au saint prélat, par lequel il le commettoit pour présider en son nom au chapitre général des feuil-

(1) Auguste de Sales, liv. X.

lants, qui devoit se tenir à Pignerol. Il partit aussitôt, le respect qu'il avoit pour le saint-siége ne lui permettant pas d'user du moindre délai lorsqu'il s'agissoit d'exécuter ses ordres (1). La division s'étoit glissée dans ce saint ordre jusqu'alors si uni; et quoiqu'elle n'y eût pas encore altéré l'exacte discipline dont on y fait profession, il y avoit lieu de craindre qu'elle ne le fît enfin. Les esprits partagés ne pouvoient convenir sur l'élection d'un chef. Tous craignoient le schisme, et tous paroissoient prêts à s'y jeter.

François donna dans cette occasion des preuves d'une prudence consommée, et de cet art admirable de ménager les esprits qu'il possédoit au souverain degré; tout céda à ses raisons, tout se laissa gagner par son incomparable douceur; et, par l'élection unanime d'un général, il rendit le calme à ce saint ordre, et avec le calme il y rétablit le bon ordre.

Ce fut le père Jean de Saint-François pour lequel toutes les voix se réunirent. C'étoit un homme d'une piété éminente et d'un savoir consommé; outre les langues vivantes, il savoit à fond la latine et la grecque, les anciennes langues orientales, l'hébraïque, l'arabe, la chaldaïque et la syriaque. Cependant ce grand savoir, qui le rendoit capable de mettre au jour tant de savants ouvrages, ne l'empêcha pas d'écrire la vie du saint prélat, et il est un des premiers qui l'a donnée en françois.

Le saint prélat ayant terminé toutes les affaires

(1) Anon., liv. III.

qui l'avoient obligé de se rendre à Pignerol, il en partit pour aller à Turin saluer leurs altesses royales. Il en fut reçu avec toute la distinction qui étoit due à son mérite et à sa vertu. Il ne croyoit faire qu'un voyage de civilité, et Dieu l'y conduisoit pour justifier une personne de qualité disgraciée, que le duc de Savoie venoit d'exiler.

Un seigneur de la cour, dont tout le monde redoutoit le crédit, avoit surpris l'esprit du duc; et la calomnie avoit été conduite avec tant d'artifice, qu'on avoit fermé à l'exilé toutes les voies pour se justifier; aucun n'osoit prendre son parti, et les personnes les plus vertueuses craignoient de se commettre avec le calomniateur (1).

François crut qu'il étoit indigne de son caractère d'user de ces ménagements. Il se fit instruire de l'affaire, alla trouver le duc, et lui parla si fortement en faveur de l'accusé, qu'il lui fit connoître son innocence, et le remit dans ses bonnes graces.

Cette action fut extrêmement louée, et en effet elle a quelque chose de grand, et de fort digne de la magnanimité qui est si essentielle aux évêques. Ses amis ne laissèrent pas d'en prendre l'alarme, et de lui dire qu'ils connoissoient l'humeur emportée et vindicative du seigneur aux dépens duquel il avoit justifié l'innocent; qu'il avoit tout à craindre de son ressentiment, et qu'il feroit fort bien de se tenir sur ses gardes. « Tout le monde me le dit ainsi, répondit le « saint prélat, mais ma vie est entre les mains de

(1) Anon., liv. III.

« Dieu; après tout je n'ai fait que mon devoir, car « enfin qui parlera pour les personnes innocentes « et opprimées, si les évêques ne le font pas? »

Les craintes des amis de François n'étoient pas vaines; le calomniateur se crut perdu dans l'esprit du prince, et crut aussi qu'il n'avoit plus rien à ménager. Il le chercha quelques jours sans le trouver. Enfin il sut qu'il disoit la messe dans une église de la ville; il s'y rendit, résolu de le tuer quand il en sortiroit. Dans le moment même, Dieu lui changea le cœur, et il fut si touché de la majesté et de la dévotion avec laquelle il faisoit cette sainte action, qu'il abandonna son mauvais dessein; il lui fit demander son amitié par un de ses amis, et le fit assurer qu'il auroit toute sa vie toute la vénération qui étoit due à son mérite et à sa vertu.

Le saint prélat, étant sur son départ, fut prendre congé de la princesse de Piémont. Comme elle ne lui vit point le diamant qu'elle lui avoit donné, elle lui demanda ce qu'il en avoit fait. « Madame, lui « répondit François, il vous est aisé de le deviner. » « Apparemment, repartit la princesse, il n'étoit pas « assez beau; je veux vous en donner un autre d'un « plus grand prix, mais n'en faites pas comme de « l'autre. » « Madame, repartit le saint prélat en sou« riant, je ne vous en réponds pas, je suis peu propre « à garder des choses précieuses (1). » Elle ne laissa pas de le lui donner, et François partit quelques jours après. Comme il étoit en chemin, ses gens

(1) Auguste de Sales, liv. X.

crurent l'avoir perdu, et le lui dirent tout effrayés. « Ce n'est que cela? répondit le saint prélat, vous « vous affligez de peu de chose; si un pauvre l'avoit « trouvé, le mal ne seroit pas si grand. » A quelque temps de là le diamant fut retrouvé, et ses gens lui en témoignèrent autant de joie qu'ils avoient paru affligés de sa perte. « Gardez-le mieux, répondit le « saint, nos pauvres pourront en avoir besoin. »

Ce fut en effet l'usage qu'il en fit: quand il avoit besoin d'argent pour les aumônes, il ne manquoit jamais de l'engager. Ce fut ce que dit un gentilhomme d'Annecy à la princesse même qui l'avoit donné: car comme on vint à parler de ce diamant, « Je l'ai vu, dit le gentilhomme; il n'est pas à l'évêque « de Genéve, il est à tous les gueux d'Annecy. »

Le saint prélat, de retour, ne songea plus qu'à se préparer à la mort; il en avoit eu des pressentiments, et il se sentoit affloiblir tous les jours. Ce n'est pas qu'il fût âgé, mais ses grands travaux et ses mortifications continuelles avoient altéré la bonté de son tempérament. Cependant, avant que de raconter cette mort si précieuse devant Dieu, si digne d'une sainte vie, on a cru qu'on ne pouvoit se dispenser de parler de l'institution du saint ordre de la Visitation. C'est son chef-d'œuvre; c'est une preuve toujours subsistante de sa sagesse, de ses lumières, de son incomparable douceur, de son éminente piété; et si l'on a différé d'en parler jusqu'ici, ce n'a été que pour la raconter tout de suite et sans interruption.

LIVRE SEPTIÈME.

Histoire abrégée de la vie de la mère de Chantal; ses grandes qualités, ses vertus. Elle aide S. François de Sales à établir l'ordre de la Visitation de sainte Marie; elle en est la première religieuse et la première supérieure. Histoire de l'ordre de la Visitation. Vue et dessein de S. François de Sales en l'instituant; il est approuvé à Rome. Ses progrès en France et dans tous les pays catholiques de l'Europe. Plan de cet ordre; fin de l'institut. On délibère si on le soumettra à la jurisdiction des évêques; raisons pour et contre; l'affirmative l'emporte. Règles pleines de sagesse, de piété, de dégagement et de charité, que S. François de Sales lui donne. Grands exemples de vertu que ce saint ordre donne dans ses commencements, et continue de donner jusqu'à présent. S. François de Sales a des pressentiments de sa mort prochaine: ils ne servent qu'à redoubler son zèle et son soin pour les pauvres. Grandes charités qu'il exerce indifféremment à l'égard des catholiques et des hérétiques. Ses sentiments sur l'aumône, et sa conduite à l'égard des pauvres honteux; de quelle manière il exerçoit l'hospitalité si recommandée aux évêques par l'Écriture sainte, les Pères et les conciles. Grands exemples qu'il donne de sa patience, de sa douceur, et de sa fermeté. Il travaille avec l'évêque de Chalcédoine, son coadjuteur, à la réformation de son diocèse. Il reçoit des lettres du duc de Savoie qui l'obligent de partir pour aller à Avignon joindre le prince et la princesse de Piémont. Il prend congé de son peuple. Affliction générale de tout son diocèse à son départ; grands honneurs qu'il reçoit en chemin. Opinion générale répandue par-tout de son éminente sainteté. Il accompagne la princesse de Piémont à Lyon, il y tombe malade de sa dernière maladie. Ses derniers sentiments, ses dernières paroles, sa mort précieuse devant Dieu. Réflexions sur sa mort. Son corps est porté à Annecy; grands honneurs qu'on lui rend. Les miracles dont sa sainte mort est suivie obligent de travailler à sa canonisation. Le roi, la reine de France et la

reine douairière d'Angleterre, le roi et la reine de Pologne, la duchesse de Savoie, le duc et la duchesse de Bavière, et le clergé de France, travaillent avec un égal empressement à l'obtenir. Sa béatification et sa canonisation. Grands éloges que le pape Alexandre VII lui donne. Ses ouvrages sont examinés et approuvés à Rome avec de grandes louanges. La réputation de sa sainteté va jusqu'aux Indes. Des peuples entiers le prennent pour leur patron auprès de Dieu. Éloge de S. François de Sales.

Il manqueroit quelque chose à l'histoire de la Visitation, et même à celle de S. François de Sales, si l'on ne parloit pas de madame de Chantal sa fille spirituelle, et sa digne coopératrice dans la fondation de ce saint ordre. Ce seroit même aller en quelque façon contre l'ordre de Dieu, que de séparer, après leur mort, des personnes qu'il avoit si saintement unies pendant leur vie. D'ailleurs leurs actions, leurs vues, leurs desseins sont tellement mêlés, qu'il n'est pas possible de les désunir. Aucun des historiens du saint prélat ne l'a fait jusqu'ici; on a cru les devoir imiter, et commencer l'histoire de l'ordre de la Visitation par celle de sa fondatrice, aussi bien que par celle de son fondateur.

Madame de Chantal s'appeloit Jeanne-Françoise Fremiot. Elle étoit fille de Benigne Fremiot, président à mortier du parlement de Bourgogne, et de Marguerite de Berbisy, tous deux des plus anciennes familles de leur province (1). Il sortit trois enfants de ce mariage, Marguerite Fremiot, depuis mariée au baron d'Effran de la maison de Neuchèse,

(1) Vie de Maupas, première partie.

André Fremiot, archevêque de Bourges, et Jeanne-Françoise, mariée depuis au baron de Chantal, dont on écrit la vie.

Elle naquit à Dijon le 23 janvier 1572, jour de S. Jean-l'Aumônier; ce qui fut regardé comme un présage de ce tendre amour qu'elle eut toute sa vie pour les pauvres, et dont elle a toujours donné des preuves si édifiantes.

Comme elle perdit sa mère de bonne heure, son père qui étoit fort occupé de sa charge, la maria aussitôt qu'il le put, au baron de Chantal. Il étoit aîné de la maison de Rabutin; il avoit du mérite et de la valeur, et ces deux qualités lui acquirent l'estime, l'amitié et les bienfaits de Henri-le-Grand. Elle vécut dans le mariage, comme elle avoit vécu étant fille, c'est-à-dire qu'elle fut l'exemple des femmes mariées, par sa sagesse, par sa conduite, et par sa complaisance pour son époux, comme elle l'avoit été des filles de son âge par sa modestie, sa piété, et sa douceur.

Le premier ordre qu'elle mit dans sa maison, fut de régler la prière, et d'obliger ses domestiques à assister à la messe tous les jours (1). Elle vouloit qu'ils sussent que Dieu est le premier maître, et le plus digne d'être servi, et qu'ils ne devoient même servir qui que ce fût après lui, que parceque l'ordre de sa providence le demandoit ainsi, et que c'étoit lui-même qui avoit établi cette subordination si nécessaire entre les hommes. Elle les faisoit instruire

(1) *Vie abrégée de madame de Chantal.*

avec soin, les occupoit avec discrétion, et les soulageoit avec bonté dans leurs maladies et dans leurs besoins. Alors elle se dépouilloit de l'autorité d'une maîtresse, pour se revêtir de la tendresse d'une mère, d'autant plus persuadée qu'elle servoit Jésus-Christ en les servant, qu'il avoit dit lui-même: *Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même.*

Voulant mettre ordre à la maison de son mari qui en avoit grand besoin, elle commença par elle-même: dévotions, occupations, divertissements, tout fut réglé jusqu'à ses habits; elle les rendit aussi modestes que la complaisance pour son époux le lui pût permettre, en sorte qu'on disoit d'elle qu'il ne paroissoit rien de jeune en elle que son visage. Ses occupations ordinaires étoient de lire de bons livres, de travailler pour les autels, ou pour les pauvres. Toujours attentive à prévenir leurs besoins, ou à y remédier, elle avoit coutume de dire qu'elle demandoit à Dieu ce qu'il lui étoit nécessaire avec plus de confiance, quand, pour l'amour de lui, elle avoit assisté ceux qu'il veut bien appeler ses membres.

Elle estimoit sur toutes choses la prière publique, elle avoit une foi extraordinaire pour son efficace; c'est ce qui la rendoit assidue aux offices de la paroisse: elle n'y manquoit jamais, et avoit soin d'y mener son mari, et tous ses domestiques.

Pendant les absences de son époux, qui étoit obligé de passer une partie de l'année à la guerre et à la cour, elle ne sortoit point de chez elle; diver-

tissements innocents, jeu, bonne chère, tout cessoit, jusques aux visites qui n'étoient pas de devoir, ou absolument de bienséance. Quand il étoit de retour, la complaisance qu'elle avoit pour lui, l'obligeoit à changer de conduite, elle se relâchoit même de ses pratiques de dévotion. A la fin elle en eut du scrupule, et crut qu'elle pouvoit accorder ce qu'elle devoit à Dieu et à son époux; et depuis ce temps-là, elle ne se dispensa plus de ses exercices de piété.

Le baron de Chantal qui étoit lui-même un gentilhomme plein d'honneur et de vertu, n'y trouvoit point à redire. Il l'estimoit autant qu'il l'aimoit, et il avouoit lui-même que le temps n'avoit servi qu'à augmenter sa tendresse pour elle. Un fils et trois filles qu'elle lui avoit donnés, serroient les nœuds de leur union. Tout sembloit conspirer à les rendre heureux; mais il n'est point en ce monde de bonheur véritable et de durée; tout y est mêlé, et la seule fragilité des objets auxquels on s'attache devroit suffire pour nous détromper. Madame de Chantal étoit appellée à une sainteté trop éminente pour n'être pas éprouvée, et Dieu, jaloux de son cœur, n'y pouvoit souffrir de partage.

Un parent du baron de Chantal, son voisin et son intime ami, le vint voir, et l'engagea d'aller avec lui à la chasse: Chantal l'aimoit aussi peu, que son parent en étoit passionné; il ne laissa pas d'avoir cette complaisance pour lui. Il avoit pris ce jour-là un habit de couleur de biche. Son parent s'y méprit, et le voyant au travers de quelques broussailles, il le

prit pour une bête fauve, le tira, et lui cassa la cuisse. Chantal en tombant du coup, s'écria qu'il étoit mort; son parent accourut à ce cri, et Chantal le voyant au désespoir : « Mon cousin, lui dit-il, mon cher ami, « tu as fait ce coup sans le vouloir, tu t'es mépris, « je te pardonne de tout mon cœur. » Ensuite il envoya quatre de ses gens en quatre paroisses différentes pour ne pas manquer un confesseur. En même-temps il envoya à sa femme, avec ordre de lui cacher que le coup fût mortel. On le porta cependant dans une maison du plus proche village, où madame de Chantal accourut. Dès qu'il la vit : « Madame, lui dit-il, les ordres du ciel sont justes, « il faut les respecter, les aimer et mourir. » L'extrême affliction de madame de Chantal ne lui permit pas de lui répondre, ses larmes et ses soupirs parlèrent pour elle. Dans ce moment un prêtre ayant paru, le premier soin de Chantal fut de se confesser, et il le fit avec une présence d'esprit et des sentiments si chrétiens, qu'on voyoit bien qu'il n'étoit occupé que du soin de son salut. La confession finie, le premier qui entra dans sa chambre fut ce malheureux parent qui avoit fait le coup; il venoit se jeter aux pieds de madame Chantal pour lui demander pardon. Il avoit le désespoir peint sur le visage, et sa douleur paroissoit si vive, qu'il n'y avoit que celle de madame de Chantal qui la pût égaler. Dès que Chantal le vit, il lui tendit la main, et s'adressant à sa femme : « Madame, lui dit-il, il lui faut « pardonner, Dieu vous l'ordonne, et je vous en

« prie. Pour moi, je lui pardonne de tout mon « cœur. »

Le premier appareil ayant été mis, on le porta chez lui, où madame de Chantal, malgré la douleur dont elle étoit accablée, lui servit de garde, de médecin, et de directeur. Mais la dépense, les soins, les prières furent inutiles. Dieu, qui sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, refuse souvent de moindres graces pour en accorder de plus grandes. La fièvre prit au malade le cinquième jour, et le neuvième, après avoir reçu les sacrements avec une piété singulière, il pria sa femme et commanda à son fils de ne jamais penser à venger sa mort. Il leur dit encore qu'il la pardonnoit de tout son cœur, et il fit écrire ce pardon dans les registres de l'Église, avec l'ordre qu'il donnoit à sa famille de ne conserver aucun ressentiment de sa mort. Un moment après il expira, et laissa madame de Chantal dans une douleur plus aisée à imaginer qu'à décrire.

C'est ainsi que Dieu, par des coups éclatants et imprévus, sait dégager des cœurs qu'il veut posséder sans partage. La suite de ses desseins sur madame de Chantal, ne demandoit pas un moindre sacrifice. Heureux qui sans connoître les desseins de Dieu, sans examiner ce qu'ils nous coûtent, sait s'y soumettre! plus heureux qui peut les aimer, et qui conservant pour lui un cœur de fils, croit ne pouvoir trop acheter cette liberté sainte qui nous met en état de ne vivre plus que pour lui!

Ce furent les sentiments de madame de Chantal:

elle fit voir dans cette occasion que les mêmes coups qui brisent la paille, séparent le bon grain; que l'or s'épure dans le même feu, où la paille est consumée, et que les mêmes afflictions qui endurcissent les méchants, et qui les portent à douter de la Providence, purifient les fidèles, et ne servent qu'à augmenter leur foi et leur amour. Elle pleura ce qui lui étoit permis, ce qu'elle se croyoit obligé d'aimer; elle s'affligea de voir rompre si tôt des nœuds que Dieu même avoit formés. Mais jettant en même temps les yeux sur cet être indépendant qui n'a rien fait que pour lui-même, sur cette puissance suprême à qui tout doit céder sans murmure, et sur cette bonté infinie qui ne permet le mal que pour un plus grand bien, elle disoit avec Job: Dieu me l'avoit donné, Dieu me l'a ôté (1); si nous recevons de lui les biens qu'il lui plaît de nous donner, pourquoi ne pas recevoir de la même main toujours également bienfaisante, les afflictions qu'il juge à propos de nous envoyer.

Cette soumission aux ordres de Dieu lui fit connoître bientôt plus clairement ses desseins sur elle; elle comprit qu'elle n'avoit pas dû s'attacher si fortement à ce qu'il lui étoit si aisé de perdre, et que Dieu seul étant exempt de la caducité attachée aux objets sensibles, étant le seul bien qui peut nous contenter, et qui ne peut nous être ravi malgré nous, il étoit aussi le seul à qui elle devoit s'attacher. Elle éprouva ensuite qu'il sait bien consoler par lui-même

(3) Job, c. XXI.

ceux qu'il afflige, et elle a avoué depuis, qu'elle ne pouvoit comprendre comment elle pouvoit être si contente, et tant souffrir.

Dans cet état de douleur et de joie, elle crut devoir suivre le conseil de S. Paul; se voyant dégagée du mariage, elle résolut de ne s'y plus engager. Dieu eut bien plus de part à cette résolution, que la vénération qu'elle avoit pour la mémoire de son mari, ou l'amour qu'elle portoit à ses enfants. Car pour n'être point tentée de la rompre, elle en fit vœu, et se donna à Dieu irrévocablement pour ne plus vivre que pour lui. Dès-lors on ne vit en elle presque plus rien d'humain; elle en donna une grande preuve lorsque, pour mieux marquer combien elle pardonnoit sincèrement la mort de son mari, elle voulut bien nommer au baptême un des enfants de celui qui l'avoit tué.

Quelque temps après elle distribua tous ses habits aux pauvres, et fit vœu de n'en porter jamais que de laine. Elle congédia une partie de ses domestiques après les avoir récompensés, et n'en retint que ceux qui étoient absolument nécessaires pour elle et pour ses quatre enfants. Ensuite elle s'appliqua toute à les bien élever, et partagea les occupations de la journée à leur éducation, au travail, et à la prière.

Elle avoit un violent desir de trouver un directeur qui fût selon le cœur de Dieu, et qui pût la conduire dans ses voies; et sachant combien il étoit difficile de le rencontrer, et combien il étoit dangereux à une ame aussi docile que la sienne de s'y

tromper, elle le demandoit à Dieu avec ardeur, jeûnoit et donnoit l'aumône à cette intention. Une dame de ses amies voyant la peine où elle étoit, lui conseilla de prendre le sien, dont elle lui dit beaucoup de bien. La sainte veuve y consentit, quoique avec une répugnance secrète, qu'elle ne put jamais vaincre : aussi n'étoit-il pas celui que Dieu lui avoit destiné, et il ne lui falloit pas moins que le saint évêque de Genéve, pour parvenir à ce haut point de perfection où elle arriva depuis, sous sa conduite. Elle lui obéit cependant avec beaucoup de soumission, quoique toujours avec la même répugnance; mais sa profonde humilité lui persuadoit qu'elle ne pouvoit rien faire de pis que de se conduire elle-même.

Enfin l'an mil six cent quatre, le parlement de Bourgogne ayant obtenu du saint évêque de Genéve, qu'il viendroit prêcher le carême à Dijon, elle s'y rendit pour l'entendre. Dès qu'elle l'aperçut en chaire, un mouvement secret lui dit qu'il étoit celui que Dieu lui avoit destiné pour directeur. Le saint évêque de son côté la remarqua, et se souvint de la vision qu'on a dit qu'il avoit eue au château de Sales; il crut la reconnoître pour celle qui lui avoit été montrée comme l'instrument dont Dieu devoit se servir pour l'aider à fonder un nouvel ordre. A la sortie de la chaire, curieux de savoir son nom, il rencontra l'archevêque de Bourges son intime ami, à qui il le demanda. Il lui apprit qu'elle étoit sa sœur, veuve du baron de Chantal. Dans la suite

comme il alloit souvent manger chez le président Fremiot, père de la sainte veuve, il eut occasion de l'entretenir, et il la remplit d'admiration par la sainteté de ses discours, comme il l'avoit déja fait par celle de ses sermons. Ce fut ainsi qu'ils se connurent, et qu'il se forma entr'eux cette sainte union qui donna lieu depuis à la fondation de l'ordre de la Visitation. Madame de Chantal avoit une extrême envie de lui découvrir son intérieur, mais elle étoit retenue par le vœu qu'on ne peut assez blâmer, que son directeur lui avoit fait faire, de ne parler qu'à lui des affaires de sa conscience. Un jour que le saint évêque crut la voir un peu plus parée qu'à l'ordinaire, il lui demanda si elle en seroit moins propre, si elle n'avoit pas de la dentelle à sa coëffe, et des glands à son mouchoir. La sainte veuve sur-le-champ coupa elle-même les glands, et fit découdre le soir la dentelle. Le saint prélat qui savoit mieux que personne que rien n'est petit devant Dieu, de tout ce qu'on fait pour lui plaire, admira sa docilité, et jugea dès-lors que si elle étoit bien conduite, elle feroit de grands progrès dans la vertu.

Dans ce temps-là le directeur de madame de Chantal fut obligé de faire un voyage ; pendant son absence, Dieu permit qu'elle fut exercée par des tentations si violentes, qu'ayant peur d'en perdre l'esprit, elle s'adressa au saint évêque, lui ouvrit son cœur, et sortit d'avec lui si consolée, qu'il lui sembloit, disoit-elle, que ce n'étoit pas un homme, mais un ange qui lui avoit parlé.

La facilité avec laquelle le saint prélat avoit dissipé ce grand trouble dont elle étoit agitée, et rendu la tranquillité à son ame, augmenta l'estime et la confiance qu'elle avoit en lui. Elle lui trouvoit des lumières, une prudence et une charité (qualités toutes essentielles à un directeur), qu'elle ne trouvoit point ailleurs. Il voyoit plus clair qu'elle-même dans son ame, il prévenoit ses difficultés, et ses réponses étoient si accommodées à ses besoins, qu'elle ne douta plus que Dieu ne l'eût destinée à être conduite par ce saint prélat. Dans cette vue, elle le pria de la confesser; il la refusa pour l'éprouver, puis il lui accorda. Une paix profonde qu'elle n'avoit point encore ressentie, succéda à sa confession; mais le desir qu'elle avoit d'être sous sa conduite, augmenta en même temps. Il lui laissa espérer que cela pourroit être un jour, et lui dit qu'il falloit demander à Dieu qu'il leur fît connoître à tous deux sa volonté, et l'attendre avec tranquillité. Ce grand saint étoit ennemi des empressements, ils lui étoient suspects. C'étoit presque le seul défaut qu'il trouvoit dès-lors dans madame de Chantal; elle avoit une vivacité pour le bien qui ne lui donnoit point de repos; toujours inquiète, toujours mécontente d'elle-même, n'en faisant à son gré jamais assez, toujours prête à entreprendre des choses nouvelles pour la gloire de Dieu et pour sa sanctification.

Le saint prélat n'approuvoit pas ses inquiétudes, il savoit que l'esprit de Dieu ne se plaît point dans le trouble, qu'il aime la paix et la tranquillité du

cœur; en un mot, il regardoit le grand empressement de madame de Chantal à faire le bien, comme une grande disposition à parvenir à une sainteté éminente, mais comme une disposition qu'il falloit détruire pour y arriver.

Quelques jours après, le saint évêque prenant congé de madame de Chantal pour s'en retourner dans son diocèse, il lui dit qu'il lui sembloit que Dieu approuvoit qu'il se chargeât de sa conduite, qu'il s'en convainquoit tous les jours de plus en plus, mais qu'il ne falloit rien précipiter, et qu'il ne vouloit pas qu'il y eût rien d'humain dans cette affaire. Elle reçut quelque temps après la même assurance d'un grand serviteur de Dieu, à qui elle avoit fait confidence de ce qui s'était passé entre elle et le saint prélat. Cependant les peines qu'elle ressentoit sous la conduite de son premier directeur augmentoient de jour en jour; il lui sembloit qu'il la conduisoit à la vérité par des voies toutes saintes, mais que ce n'étoit pas celles qui lui convenoient; que Dieu demandoit d'elle quelque autre chose qu'elle ne connoissoit point, et son empressement à faire le bien lui causoit des inquiétudes qu'elle n'avoit pas la force de modérer.

Environ ce même temps, le saint évêque et la comtesse de Sales sa mère, voulant accomplir un vœu qu'ils avoient fait à S. Claude, il en donna avis à madame de Chantal, à qui il avoit ouï dire qu'elle en avoit fait un pareil, et il lui marqua le jour qu'il y devoit arriver. Madame de Chantal s'y

rendit. Elle entretint à fond le saint évêque de son intérieur, et lui fit une confession générale. Il lui leva les scrupules qu'elle avoit sur les vœux que son directeur lui avoit fait faire; et, pour calmer ses inquiétudes, il lui donna de sa main une méthode pour la régle de sa vie, à laquelle il lui conseilla de s'en tenir jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de la changer. On a cru qu'on feroit plaisir au lecteur de la rapporter ici.

Suivant cette méthode, elle se levoit à cinq heures du matin, s'habilloit seule et sans feu en toute saison, et faisoit une heure d'oraison mentale, exercice que le saint prélat recommande sur tous les autres. Ensuite elle faisoit lever ses enfants, leur faisoit faire, et à ses domestiques, la prière du matin, et les menoit à la messe. L'après-dînée elle lisoit l'Écriture sainte pendant une demi-heure, faisoit le catéchisme ou de petites instructions à ses enfants, à ses domestiques, et à ceux du village qui vouloient s'y trouver. Avant souper elle faisoit une retraite spirituelle d'un quart-d'heure, et disoit le chapelet. Le soir elle se retiroit à neuf heures, faisoit la prière et l'examen avec ses enfants et ses domestiques, leur donnoit à tous de l'eau bénite et sa bénédiction, demeuroit encore une demi-heure à prier seule. Enfin elle finissoit la journée par la lecture de la méditation pour le lendemain. Le reste du temps, dont on n'a point parlé, elle l'employoit ou à travailler, ou à ses affaires, ou à visiter les malades quand il y en avoit.

Suivant la même méthode, elle s'étoit fait une sainte habitude de la présence de Dieu, mais si grande qu'elle le voyoit en toutes choses, et qu'elles servoient toutes à la rappeler à lui, et en même temps si douce et si tranquille qu'on ne s'en apercevoit point, et qu'elle ne l'empêchoit point d'agir, de converser, et d'avoir l'esprit présent à toutes choses.

Ce qu'il y avoit d'admirable dans une vie si sainte et si digne d'imitation, c'est qu'elle n'étoit ni triste ni contrainte. La douceur, la liberté d'esprit, régnoient dans toutes les actions de madame de Chantal; elle étoit bonne, complaisante, d'un abord facile à tout le monde, interrompant même sans scrupule ses exercices, ou les remettant à un autre temps quand la charité et les besoins du prochain le demandoient. Ses domestiques même (gens qui la plupart du temps ne font pas réflexion à ces sortes de choses), la voyant toujours recueillie par de fréquents retours à Dieu au milieu des plus grands embarras des affaires et du ménage, disoient entre eux : « Madame prie à toutes les heures du jour, elle ne « perd point Dieu de vue, et cela n'incommode per« sonne. » On donnoit sur cela de grandes louanges à la direction du saint prélat, et les plus grands ennemis de la dévotion demeuroient d'accord que non seulement elle ne gâte rien, mais qu'elle accommode toutes choses quand elle est bien prise.

Après que madame de Chantal eut ainsi réglé son intérieur, elle pensa, suivant la même méthode, à réformer ce qu'elle crut qu'il y avoit encore de

trop mondain sur sa personne; elle coupa ses cheveux qu'elle avoit fort beaux et en quantité, elle ne porta plus que du linge épais et uni. Elle eut un grand soin de mortifier son goût, ne mangeant que des viandes communes et sans apprêt quand elle étoit seule; que si la compagnie l'obligeoit de faire mettre quelque chose d'extraordinaire et de mieux apprêté, elle le laissoit sans affectation sur son assiette, et le faisoit donner à quelque pauvre malade. Elle jeûnoit les vendredis et les samedis, portoit la haire les autres jours, et prenoit souvent la discipline. Par la pratique d'une vie sainte, elle acquit un si grand ascendant sur ses passions, que rien ne fut capable de la troubler. On a remarqué qu'elle étoit naturellement vive, empressée et inquiéte: elle perdit tous ces défauts sous la conduite du saint prélat. Il alloit toujours à régler le cœur: c'est par où il commençoit, assuré que le reste ne manquoit pas de suivre. Ainsi il n'y avoit rien d'abord de plus doux que sa conduite, il exigeoit peu de pratiques extérieures; mais quand on avoit une fois pris le goût de la dévotion, qu'il voyoit un cœur dépris de l'amour des choses sensibles et de lui-même, il le portoit, par des ménagements pleins de prudence, à la plus haute perfection. C'est ainsi qu'il en usa à l'égard de madame de Chantal. Ce grand prélat, formé sur le modéle de S. Paul, qui, pour user de ses termes, donnoit du lait aux foibles et de la viande solide aux parfaits, ne permit pas d'abord à la sainte veuve tout ce que son zéle lui suggéroit; il ne l'ac-

cabla pas; il ménagea ses forces; il l'accoutuma peu à peu à la pratique des grandes vertus. Il est vrai qu'elle fit bien du chemin en peu de temps. Mais cela n'est pas donné à tout le monde, et il faut suivre la mesure de la grace qui est donnée d'en haut.

Conformément à la même méthode de madame de Chantal, les jours de dimanches et de fêtes, autant qu'il se pouvoit, elle ne vouloit ni s'occuper, ni même entendre parler d'affaires temporelles; c'étoit des jours entièrement consacrés à Dieu et à la charité du prochain. Le service divin fini, elle alloit visiter les malades, les consoloit, faisoit leur lit, rangeoit leur ménage, et ne les laissoit manquer ni de nourriture, ni de remédes, ni de secours spirituels.

Elle avoit toujours chez elle quelques pauvres couverts d'ulcères; elle les pensoit souvent à genoux, toujours avec respect, la foi dont elle étoit animée lui faisant voir Jésus-Christ présent en leur personne; elle les veilloit quand ils approchoient de l'extrémité, les assistoit jusqu'à la mort, et les ensevelissoit elle-même avec un courage qui étonnoit tous ceux qui n'étoient pas animés comme elle d'une parfaite charité.

C'est ainsi que madame de Chantal vivoit au milieu du monde à l'âge de trente-deux ans. C'est par la pratique de tant de vertus que Dieu la disposoit à devenir un jour la mère de tant de saintes filles, qui la regardent encore aujourd'hui comme leur fondatrice et leur modéle. Mais il semble aussi que

Dieu avoit en vue, par une vie si sainte, formée sur les conseils et sur les exemples du saint évêque de Genève, de confondre par avance ceux qui devoient un jour accuser sa doctrine et sa conduite de relâchement, et d'une condescendance peu convenable à la sévérité de l'Église.

En l'année 1606 se trouvant à Bourbilly, l'une de ses terres, il y eut un si grand nombre de malades, que sa charité, tout agissante qu'elle étoit, eut bien de la peine à y suffire. Elle les assista tous de ses biens, de ses soins, de ses prières et de ses instructions. Elle en ensevelissoit souvent jusqu'à quatre par jour, sans que l'extrême danger où elle s'exposoit fût capable de la rebuter. Mais enfin, ne pouvant résister à tant de fatigues qu'elle se donna pendant près de deux mois, elle tomba malade d'une dysenterie dont elle fut à l'extrémité. Elle donna, pendant cette maladie, des exemples d'une douceur et d'une patience invincible, ne se plaignant jamais que de la peine qu'elle donnoit, et du danger où l'on s'exposoit en la servant. Quoiqu'elle fût encore à la fleur de son âge, elle ne regretta point la vie; elle parut un peu plus touchée de ses enfants qu'elle laissoit en bas âge, et qui avoient encore bien besoin des soins d'une mère si vertueuse, si habile et si affectionnée. Mais sa soumission aux ordres de Dieu ne lui permit pas d'en témoigner la moindre inquiétude; elle crut qu'il leur tiendroit lieu de tout, et, dans cette soumission à sa providence, elle attendit la mort avec la tranquillité qu'un cœur pur

et plein de confiance aux bontés de notre Seigneur a coutume d'inspirer.

Mais son heure n'étoit pas encore venue, et Dieu la réservoit pour le grand ouvrage de la fondation de l'ordre de la Visitation, qu'elle devoit commencer avec le saint évêque de Genève, et soutenir sans lui après sa mort. Elle guérit contre l'attente de tout le monde. Elle reprit ses exercices aussitôt que sa santé le lui permit, et continua à servir les malades avec autant de zèle que si sa charité n'avoit pas pensé lui coûter la vie. Mais pourquoi l'amour de Dieu ne feroit-il pas faire ce que celui de la gloire fait entreprendre tous les jours à tant de braves, qui ne laissent pas de s'exposer aux plus grands dangers quoiqu'ils aient souvent été près d'y périr?

Quelque temps après elle reçut une lettre du saint prélat, qui lui mandoit qu'il croyoit nécessaire qu'elle fît un voyage à Annecy. Pour en comprendre le motif, il faut supposer que lorsqu'elle avoit fait le voyage de Saint-Claude dont on a parlé, elle avoit lié une étroite amitié avec la comtesse de Sales, mère du saint prélat, qui lui avoit fait promettre qu'elle viendroit la voir à Sales. Elle s'étoit acquittée de sa promesse l'année d'après; et pendant les entretiens qu'elle y avoit eus avec le saint évêque, il lui avoit dit qu'il méditoit un grand dessein pour lequel Dieu se serviroit d'elle. Elle lui demanda ce que c'étoit; mais le saint évêque lui répondit qu'il vouloit à loisir en méditer l'exécution, et qu'il ne pourroit le lui dire que dans un an; qu'il la prioit cepen-

dant de joindre ses prières aux siennes, et de bien recommander cette affaire à Dieu. C'étoit pour la lui communiquer qu'il la prioit de se rendre à Annecy.

Lorsqu'elle y fut arrivée, le saint prélat lui dit qu'il avoit mûrement examiné devant Dieu la proposition qu'elle lui avoit faite si souvent de quitter le monde pour embrasser l'état religieux; qu'il y avoit rencontré de grandes difficultés, mais qu'enfin il étoit temps de lui rendre réponse. Là-dessus, pour éprouver sa soumission, il lui proposa de se faire religieuse de Sainte-Claire, puis sœur de l'hôpital de Beaune, et enfin carmélite. La sainte veuve consentit à chaque proposition avec autant de docilité que si elle n'eût point eu de volonté, et qu'il ne se fût pas agi d'un engagement qui devoit durer autant que sa vie.

Alors le saint évêque, charmé de sa soumission, lui communiqua les projets qu'il avoit faits pour l'établissement de l'ordre de la Visitation, qu'ils ont institué dans la suite. Elle a avoué depuis qu'elle fut comblée de joie à cette ouverture, et qu'elle sentit un attrait de Dieu si puissant pour cette sainte entreprise, qu'elle ne douta point que ce ne fût sa volonté, et qu'il n'y dût donner sa bénédiction (1).

Cependant, comme elle avoit l'esprit excellent, un grand sens, et beaucoup d'habileté pour les affaires, elle y prévit de grandes difficultés: elles l'étoient en effet; car sans compter que tous les nouveaux établissements sont d'ordinaire exposés à de

(1) Maupas, *Vie de la mère de Chantal.*

grandes contradictions, et que ce que l'usage et la coutume n'ont point autorisé est presque toujours suspect, quels obstacles n'étoit-il pas aisé de prévoir de la part même de madame de Chantal? Un fils unique, jeune et de grande espérance, qui avoit besoin de ses soins; trois filles en bas âge, à qui elle n'étoit pas moins nécessaire; des affaires embarrassées dont elle seule avoit connoissance; son père et son beau-père fort âgés, que la seule bienséance ne lui permettoit pas d'abandonner. Comment quitter tout cela pour aller s'établir hors du royaume? D'ailleurs sur quoi fonder cet établissement? Quels moyens, quelles ressources? Un évêque pauvre qui avoit à peine de quoi subsister, aimant les pauvres, obligé par son caractère à faire de grandes aumônes; une jeune veuve riche à la vérité, mais sur le bien de laquelle on avoit résolu de ne pas compter. La prudence humaine ne pouvoit entrer dans un pareil dessein. Aussi le saint évêque, qui avoit tout prévu, ne pouvoit s'empêcher de dire : « Je vois un chaos « à tout ceci; mais la Providence, devant qui la sa- « gesse des hommes n'est que folie, le saura bien « débrouiller quand il en sera temps. »

En effet, peut-on considérer l'éclat où l'ordre de la Visitation est aujourd'hui dedans et dehors le royaume; tant de maisons si bien bâties et si bien fondées; ces églises si ornées et si bien pourvues de tout ce qui peut inspirer une grande idée de la Majesté divine, qui y est servie avec tant de dignité; ce grand nombre de saintes filles; cette charité,

cette simplicité chrétienne, ce dégagement qui règne parmi elles, cette discipline exacte, cette retraite, cet esprit intérieur et primitif, auxquels elles sont si saintement attachées; en un mot, ces grands exemples de vertu dont toute l'Église est édifiée; peut-on considérer toutes ces choses sans remarquer la main de Dieu qui a formé, qui appuie, et qui soutient ce saint ordre? Que si l'on ajoute à tout cela les contradictions, les traverses, les contre-temps qu'il lui fallut essuyer dans ses commencements, on demeurera d'accord qu'il a fallu beaucoup de prudence, de zèle et de courage, pour soutenir ce grand dessein, ou, pour mieux dire, que quelque chose de plus qu'humain a présidé à sa naissance et à son progrès.

Pendant le séjour de madame de Chantal à Annecy, la comtesse de Sales, charmée de son mérite, fit dessein de s'unir à elle par des liens plus étroits, et, sur cela, elle lui fit proposer par le saint prélat le mariage de sa fille aînée avec son frère le baron de Torens. La sainte veuve fut fort embarrassée à cette proposition: d'un côté elle souhaitoit fort ce mariage, et s'en croyoit fort honorée; mais elle prévoyoit de l'autre de grands obstacles de la part des deux grands-pères de sa fille, et elle étoit presque persuadée qu'ils ne consentiroient jamais qu'on la mariât hors du royaume. Elle en reçut pourtant la proposition avec de grandes marques de joie et de reconnoissance, promit tout ce qui dépendoit d'elle, et fit de son côté une demande à la comtesse de Sales et au saint prélat, qui fut d'emmener

à Montelon avec elle la plus jeune de ses sœurs, pour l'élever auprès d'elle. Ils y consentirent tous deux; mais elle mourut en y arrivant, de la manière qu'on l'a raconté à la fin du cinquième livre.

Madame de Chantal profita de cette occasion pour proposer à son père le mariage de sa fille avec le baron de Torens: il y fit toutes les difficultés qu'elle avoit prévues. Mais la sainte veuve lui dit avec beaucoup de fermeté qu'après la perte qu'elle venoit de causer à la maison de Sales, elle ne croyoit pas se pouvoir dispenser de la dédommager en lui donnant une de ses filles. Le président goûta cette raison, et consentit au mariage, d'autant plus volontiers que c'étoit une grande alliance, et qu'il aimoit et honoroit singulièrement l'évêque de Genève. Les parents paternels de mademoiselle de Chantal, entraînés par le consentement du président, agréèrent aussi ce mariage. La sainte veuve en donna aussitôt avis au saint évêque, qui amena le baron de Torens, pour faire la recherche de la demoiselle, qui n'avoit encore qu'onze ans. Le contrat de mariage fut passé, et on remit les noces à l'année suivante.

Ce mariage conclu attira les propositions d'un autre: ce fut celui de madame de Chantal même. Un seigneur de Bourgogne, fort riche, fort sage, et fort bien fait, intime ami du président Frémiot son père, la lui demanda. Le président et tous les parents de la sainte veuve souhaitoient avec passion que cette affaire se fît; et la sainte veuve en fut d'autant plus vivement sollicitée, qu'un double mariage

qu'on prétendoit faire entre leurs enfants mettoit de grands biens dans leur maison. La tentation étoit violente; elle avoit à combattre son propre cœur. Elle ne put se défendre d'être touchée du mérite de ce seigneur, et des grands avantages que ce mariage devoit procurer à sa maison: mais Dieu, à qui rien ne résiste, quand il veut s'assurer d'un cœur, fut le maître; et les promesses qu'elle lui avoit faites souvent de n'être jamais qu'à lui l'emportèrent enfin. Le gentilhomme se retira; et la sainte veuve, pour sceller de son sang le vœu qu'elle renouvela de n'écouter jamais de pareilles propositions, eut le courage de graver elle-même sur son cœur avec un fer chaud le nom de Jésus (1): action extraordinaire, plus admirable qu'imitable, mais qui ne laisse pas de marquer un grand courage et une ferme résolution de n'être jamais qu'à Dieu. Elle crut même que pour éviter à l'avenir des persécutions semblables à celles qu'elle venoit d'essuyer, et pour ne plus s'exposer elle-même à être tentée sur le mariage, elle devoit s'ouvrir au président son père du projet qu'elle avoit formé avec le saint évêque de Genève, et du dessein où elle étoit de quitter tout-à-fait le monde. Quelques jours après, se trouvant seule avec lui, elle lui dit que depuis la mort de son mari elle s'étoit toujours sentie très vivement pressée d'abandonner le monde, pour ne plus vivre que pour Dieu; qu'elle craignoit de se rendre coupable, en résistant plus long-temps à sa vocation; que sa

(1) Maupas, *Vie de madame de Chantal.*

fille aînée étoit mariée, les deux autres en religion, qu'il avoit bien voulu se charger de son fils, et qu'elle ne pouvoit le laisser en de meilleures mains; qu'ainsi il n'y avoit plus rien qui l'empêchât d'obéir à la voix de Dieu, qui l'appeloit depuis si long-temps, que le défaut de son consentement, qu'elle le supplioit de lui accorder.

A cette proposition le bon vieillard, surpris et touché jusques au fond du cœur, pleura amèrement, puis l'embrassant tendrement: « Eh quoi! lui dit-il, « ma chère fille, comptez-vous donc pour rien un « père comme moi, qui vous a toujours aimée avec « tant de tendresse? Ah! laissez-moi mourir avant « que de m'abandonner, et puis vous ferez tout ce « qu'il vous plaira. » La violence de sa douleur l'empêcha d'en dire davantage, et il resta dans un accablement qui auroit fait pitié à une personne moins sensible que madame de Chantal. Elle ne s'attendoit pas à un si rude assaut; elle fut attendrie, mais elle demeura ferme dans son dessein. Cependant, pour ne pas laisser son père sans consolation, elle lui dit que ce qu'elle venoit de lui proposer n'étoit qu'une simple vue qu'elle avoit cru lui devoir confier comme à son bon père; qu'il n'y avoit encore rien de fait, et qu'elle ne disposeroit jamais d'elle-même sans son consentement. Le président la prit au mot; et pour s'assurer davantage de ce qu'elle disoit, il lui fit promettre de ne rien résoudre qu'il n'eût parlé au saint évêque de Genève, et lui promit de son côté de s'en tenir à ce qu'il décideroit.

Madame de Chantal crut avoir tout gagné par cette promesse de son père; car elle ne doutoit pas que le saint prélat, avec qui elle étoit d'accord, ne conclût en sa faveur, et n'obtînt enfin le consentement de son père, qu'elle désespéroit d'obtenir par elle-même.

Mais elle eut à se combattre elle-même: quand elle fut seule, cette fermeté qu'elle avoit fait paroître l'abandonna; il lui sembla qu'il y avoit de l'inhumanité et par conséquent de l'illusion dans le dessein qu'elle avoit fait de quitter son père et ses enfants; la nature parla hautement dans son cœur, la raison appuya les sentiments de la nature, la foi lui parut les approuver; l'esprit ennemi de notre salut, qui sait si bien profiter de nos foiblesses, s'en mêla aussi. De tout cela il se forma une violente tempête, qui changea son dessein en irrésolution; l'irrésolution même céda à une résolution contraire; et, tout étonnée qu'elle eût pu se résoudre à rompre des liens que Dieu même avoit formés, tantôt elle condamnoit son dessein, puis elle se condamnoit elle-même de l'avoir condamné.

Elle étoit en cet état lorsque l'archevêque de Bourges, son frère, averti par le président du dessein de sa sœur, arriva à Dijon. Ils se joignirent ensemble, et firent un terrible effort sur cet esprit déja ébranlé.

L'archevêque, qui avoit dans sa famille toute l'autorité que son caractère, soutenu d'un grand mérite, pouvoit lui donner, blâma hautement la résolution de sa sœur. Il lui soutint qu'il y avoit plus de vertu

à vivre dans la perfection de l'état où Dieu nous a mis, qu'à suivre, sous l'ombre du zéle, un pur caprice, une inquiétude pleine d'illusion, qui nous portoit à nous en tirer. Il l'accabla de raisons et d'autorités; et enfin il se réduisit à prétendre que quand elle auroit à exécuter son dessein, elle ne pouvoit se dispenser d'attendre que ses enfants fussents pourvus, et qu'elle eût rendu les derniers devoirs à son père, qui, dans un âge aussi avancé, ne pouvoit se passer de ses soins.

C'est ainsi que les plus saintes entreprises sont souvent blâmées et traversées par les personnes les plus éclairées et les mieux intentionnées; et dans la vérité, à ne bien prendre les choses qu'en général, à n'en juger que selon les apparences, la résolution de madame de Chantal n'étoit pas pour être approuvée de tout le monde. Il faut voir ce que voient les saints, il faut sentir ce qu'ils sentent pour bien juger de leur conduite; et peut-être qu'encore aujourd'hui on blâmeroit le dessein de madame de Chantal, si l'éminente sainteté à laquelle elle est parvenue en l'exécutant ne l'avoit pas justifié.

Cependant quelque irrésolue que fût la sainte veuve, et quelque déférence qu'elle eût pour l'autorité du président et pour les lumières de l'archevêque, elle ne voulut pas abandonner son dessein, et l'on s'en remit enfin à la décision du saint évêque de Genéve. Il arriva quelque temps après, avec le baron de Torens son frère, qui venoit achever son mariage avec mademoiselle de Chantal.

Le lendemain des noces, madame de Chantal, que quelques conférences qu'elle avoit eues avec le saint prélat avoient raffermie dans son dessein, pria le président son père et l'archevêque de Bourges d'en conférer avec lui. Ils s'enfermèrent tous trois pour cela. Une heure après ils firent appeler madame de Chantal. Jamais elle ne fit paroître plus de sagesse et de fermeté. Elle rendit compte de son dessein et de sa conduite. Elle fit voir clairement le bon ordre qu'elle avoit mis dans la maison de ses enfants, qu'elle laissoit sans dette et sans procès. Elle fit voir qu'il étoit juste qu'ayant vécu si long-temps pour eux, il lui fût permis de vivre enfin pour Dieu et pour elle-même, et qu'on pouvoit d'autant moins le lui refuser, que l'état qu'elle vouloit embrasser ne l'empêcheroit pas de veiller sur leur conduite, et même sur leurs affaires quand il seroit nécessaire.

Le saint prélat ajouta que cela lui seroit d'autant plus facile, qu'il ne prétendoit pas qu'on gardât la clôture dans son nouvel institut; que celles qui s'y engageroient auroient la liberté de sortir pour visiter les malades, et assister le prochain dans toutes les occasions où leur charité pourroit lui être de quelque secours; que madame de Chantal, par son engagement, ne seroit pas déchargée du soin de ses enfants; que c'étoit un devoir indispensable dont elle répondroit à Dieu, et dont personne ne pouvoit la dispenser; qu'elle pourroit même élever ses deux cadettes auprès d'elle; et qu'il consentiroit toujours qu'elle fît tous les voyages qui seroient nécessaires

pour les affaires et pour l'établissement de ses enfants.

Ces espérances ébranlèrent le président et l'archevêque; et le saint prélat acheva de les résoudre à donner leur consentement, en leur représentant que le dessein de madame de Chantal n'avoit pas été formé témérairement et à la hâte, qu'il l'avoit examiné lui-même avec toute l'attention qu'il méritoit, mais que plus il s'y étoit appliqué, il lui avoit paru tant de marques de la vocation divine qu'il avoit craint de s'opposer à la volonté de Dieu en l'en détournant; qu'il les prioit de faire eux-mêmes réflexion qu'on s'opposoit en vain à ses desseins, et qu'ils devoient s'estimer heureux de contribuer à leur exécution. Enfin le saint prélat sut tourner cette affaire en tant de manières, qu'il obtint le consentement de l'archevêque et du président.

Cette difficulté levée, il en restoit une autre, qui étoit de savoir où l'on établiroit la première maison de l'ordre où madame de Chantal devoit demeurer. Le président vouloit que ce fût à Dijon, afin de l'avoir plus près de lui; l'archevêque, que ce fût à Autun, pour être plus à portée du bien de ses enfants: mais la sainte veuve fut d'avis que ce fût à Annecy. Elle en rendit deux raisons: l'une, que dans les commencements d'un nouvel institut, il ne se pouvoit pas faire qu'on n'eût souvent besoin des lumières et des conseils de l'instituteur; l'autre, qu'étant proche de Torens, elle en seroit plus utile à sa fille nouvellement mariée, qu'elle la pourroit voir plus souvent,

et la conduire dans l'ordre de ses affaires et même de son domestique. Le saint évêque appuya ces deux raisons, l'archevêque les trouva plausibles, et le président s'y rendit enfin, en disant avec un grand soupir : « Je vois bien qu'il faut faire le sacrifice tout « entier : il m'en coûtera la vie; mais, mon Dieu, il « ne m'appartient pas de m'opposer à votre volonté. » On régla ensuite le départ de madame de Chantal pour Annecy dans six semaines.

Le saint évêque, ayant ainsi réglé toutes choses, partit pour s'en retourner dans son diocèse, et madame de Chantal l'accompagna jusqu'à Montelon, qui étoit une de ses terres. Pendant le peu de séjour qu'il y fit, la sainte veuve le pria un dimanche de faire une exhortation aux habitants; il le lui accorda, et il le fit si utilement, qu'il convertit un jeune débauché, qui fut depuis capucin, et mourut dans cet ordre, après y avoir donné mille exemples de vertu.

Pendant le même séjour, mademoiselle de Brechar, d'une bonne maison du Nivernois, qui demeuroit dans le voisinage de Montelon, vint voir le saint évêque, se confessa à lui, et le consulta sur le dessein qu'elle avoit depuis long-temps de se faire religieuse. Le saint prélat en prit occasion de lui demander si elle voudroit bien courir la fortune de madame de Chantal, et être une de ses compagnes. Elle reçut cet ordre avec beaucoup de joie, et le saint prélat lui promit une place auprès d'elle dans son nouvel établissement.

Dans ce même temps mademoiselle Favre, fille du premier président de Savoie, fut inspirée dans un bal de quitter le monde; dès que le saint prélat fut de retour, elle se mit sous sa direction, et le lui proposa. Il approuva son dessein, et jugea même qu'elle étoit libre d'être encore une des compagnes de madame de Chantal (1). Une autre demoiselle de Savoie, nommée Chatel, qui étoit alors en Allemagne, fut touchée de Dieu dans ce même temps, et résolut à son retour de se mettre sous la conduite du saint évêque; elle le fit, et fut encore jugée digne d'aider à madame de Chantal à fonder l'ordre de la Visitation. Mademoiselle Fichet du Faussigny fut aussi appelée d'une manière extraordinaire, et fut la quatrième que Dieu joignit à madame de Chantal. Mademoiselle de Blosnay, née dans le Chablais, fut la cinquième. Le saint prélat avoit pour elle une estime particulière. Ce fut elle qui succéda à madame de Chantal à la supériorité du premier monastère d'Annecy.

Pendant que Dieu préparoit ainsi des personnes choisies pour l'exécution de ses desseins, le temps dont on étoit convenu pour le départ de madame de Chantal arriva. Tout étoit prêt pour le voyage, lorsque le président son père lui témoigna qu'il n'avoit encore pu se résoudre à se séparer d'elle, et la pria de différer son départ jusqu'après Pâques de l'année suivante; elle le lui accorda, ne croyant pas devoir refuser cette consolation à un père âgé, et qui avoit

(1) Maupas, IIe partie.

besoin de tout ce temps pour se résoudre à une si triste séparation.

Au temps prescrit, le baron de Torens arriva pour prendre sa femme, et conduire sa belle mère à Annecy. Il ne restoit plus à la sainte veuve, pour partir, qu'à être payée d'une somme considérable, due à feu son mari; mais comme on la lui disputa, elle aima mieux la remplacer à ses enfants sur ce qui lui étoit dû, que de plaider et de différer son départ. Cette générosité l'incommoda, et il lui resta si peu de chose, que ses biens ne furent pas d'un grand secours pour l'établissement de l'ordre dont elle devoit être la mère. Une conduite si désintéressée lui fit d'autant plus d'honneur, et à son saint directeur, qu'il est rare qu'on s'oublie soi-même dans des occasions aussi pressantes. Mais l'ordre de la Visitation devoit être fondé sur l'esprit de désintéressement, sur un parfait abandon à la Providence; et d'ailleurs le saint prélat n'approuvoit point ces établissements qui se font aux dépens des familles et des héritiers légitimes. Il se piquoit d'avoir les mains nettes, et ne s'accommodoit point de ces directions lucratives qui déshonorent en même temps le directeur et les personnes dirigées, dont le contre-coup porte contre la religion, et rend la dévotion suspecte.

Tous les obstacles étant ainsi levés, et le temps de son départ venu, elle fut prendre congé du baron de Chantal son beau-père. Nonobstant les mauvais traitements qu'elle avoit reçus de lui, elle se jeta à ses pieds, lui demanda pardon si elle lui avoit dé-

plu, le pria de lui donner sa bénédiction, et lui recommanda son fils.

Ce bon vieillard, âgé de quatre-vingt-six ans, qui se sentoit coupable envers elle de bien des choses, admira sa vertu, parut inconsolable, l'embrassa tendrement, et lui souhaita tout le bonheur qu'elle méritoit. Dans toutes ses terres ce fut une véritable désolation; il n'y eut personne qui ne crût perdre en elle une mère, un appui, une ressource dans tous ses besoins. Les pauvres sur-tout, croyant tout perdre en la perdant, témoignèrent leur affliction par leurs larmes, par leurs cris, et par tout ce qui peut exprimer la plus vive douleur. Elle leur dit à tous adieu, leur fit une petite exhortation, les embrassa, se recommanda à leurs prières, et partit pour Autun, emmenant avec elle monsieur et madame de Torens, les demoiselles de Chantal sa fille et de Brechar, et le jeune Chantal son fils, âgé de quatorze à quinze ans: pour sa troisième fille, elle étoit morte depuis peu.

Madame de Chantal, étant arrivée à Dijon, crut devoir se munir du pain des forts contre les assauts que la tendresse et la compassion alloient lui livrer, dans la séparation de ce qu'elle avoit de plus cher: elle n'étoit pas de ces personnes dures qui ont étouffé tous les sentiments de la nature, ou qui ne les ont jamais ressentis; elle savoit que la grace se contente de les régler sans les condamner. Elle étoit fille, elle étoit mère; elle ressentoit pour un père qui l'avoit toujours uniquement aimée tout ce que la plus tendre

reconnoissance peut inspirer. Elle avoit pour ses enfants tout l'amour dont le cœur d'une bonne mère est capable: ils le méritoient; ils étoient bien faits, bien nés, ils avoient toujours été élevés sous ses yeux, elle avoit eu soin de les former elle-même à la vertu. On ne rompt pas de pareils engagements sans se faire une extrême violence; tout se révolte, tout se soulève au fond du cœur. Qu'il en coûte dans ces occasions, et que de pareils sacrifices sont difficiles à résoudre, et plus encore à exécuter!

Le premier objet qui se présenta à elle en entrant chez le président son père fut son fils unique tout en larmes, qui se vint jeter à son cou; il la tint longtemps embrassée, et fit et dit en cet état tout ce qu'on peut dire et faire de plus capable d'attendrir. Cette vertueuse mère reçut ses caresses avec sa tendresse ordinaire; elle eut la force de le consoler, elle essuya ses larmes, prête elle-même à en répandre; mais, quoiqu'accablée de douleur, elle eut la force de passer outre, pour aller prendre congé de son père. Son fils fit de nouveaux efforts pour la retenir, et, n'en pouvant venir à bout, il se coucha au travers de la porte par où elle devoit passer. « Je suis trop foible, « lui dit-il, madame, pour vous arrêter; mais au « moins sera-t-il dit que vous aurez passé sur le corps « de votre fils unique pour l'abandonner? » Un spectacle si touchant l'arrêta, ses larmes, jusque-là retenues, coulèrent en abondance; mais la grace, plus forte que la nature, l'emporta. Elle passa sur le corps de ce cher enfant, et fut se jeter aux pieds de son

père, le supplia de la bénir, et d'avoir soin du fils qu'elle lui laissoit.

Quelque temps qu'eût eu le président pour se préparer à cette triste séparation, il n'avoit encore pu s'y résoudre; il reçut sa fille les larmes aux yeux et le cœur si serré de douleur, qu'il faillit à en mourir. Il embrassa sa fille, et levant au ciel ses yeux tout baignés de larmes : « O mon Dieu, dit-il, quel sacri-« fice me demandez-vous! Mais vous le voulez, je « vous l'offre donc, cette chère enfant; recevez-la, et « me consolez. » Ensuite il la bénit, la releva et l'embrassa; mais il n'eut pas la force de l'accompagner. Elle sortit seule de sa chambre, et trouva une grande compagnie qui l'attendoit; parents, amis, domestiques, tout fondoit en larmes. Ce fut un autre combat à rendre; mais elle le soutint avec tant de fermeté, que, s'étant souvenue qu'on lui avoit vu répandre des larmes, et appréhendant qu'on n'attribuât sa douleur au repentir de son entreprise, elle se tourna vers la compagnie, et lui dit avec un visage serein : « Il me faut pardonner ma foiblesse, je quitte mon « père et mon fils pour jamais; mais je trouverai « Dieu par-tout. » Elle partit ensuite, et arriva heureusement à Annecy, accompagnée du saint évêque et des plus considérables de la ville, qui l'étoient allés prendre à deux lieues de là; elle y fut quelques jours à conférer avec son saint directeur des moyens d'exécuter au plus tôt leur entreprise, après lesquels elle mena madame de Torens chez son mari, et y demeura tout le temps qu'on jugea nécessaire pour ap-

prendre à la nouvelle mariée à conduire ses affaires et son ménage.

Dès que madame de Chantal fut de retour à Annecy, les demoiselles Favre et de Brechar, qui s'y étoient rendues, la vinrent prier de les recevoir pour ses premières religieuses. Elle le leur accorda sur le témoignage du saint prélat, qui leur avoit déja donné son approbation. Toutes choses ayant été préparées pour le jour de la Pentecôte, auquel on avoit projeté de faire l'établissement, on fut obligé de le retarder. Une dame qui avoit donné parole au saint prélat de se joindre à madame de Chantal, et qui avoit fait le marché de la maison où l'on devoit s'assembler, se dédit; la grandeur de l'entreprise l'étonna, elle la trouva au-dessus de ses forces. Elle consulta la prudence humaine, qui avoit été fort peu écoutée dans le projet dont il s'agissoit; la confiance en Dieu, l'abandon à sa providence ne se trouva point de son goût. Ce fut une marque de la protection de Dieu de ce que cette dame ne s'engagea pas: l'inconstance de son esprit auroit embarrassé; il ne falloit dans ces commencements que des ames fortes et épurées, capables de résister aux contradictions des hommes, sans vues, sans retour pour le monde, et prêtes à tout entreprendre pour la gloire de Dieu.

Madame de Chantal donna dans cette occasion un exemple bien contraire de son dégagement. Quoiqu'elle n'eût pas encore fait vœu de pauvreté, et qu'on n'eût pas même fait dessein de la comprendre dans les premiers vœux des filles de la Visita-

tion, elle crut dans ces commencements devoir donner à ses proches une nouvelle preuve de son désintéressement, et à ses religieuses un grand exemple d'un parfait dénuement. Elle consulta sur cela le saint prélat; et comme il étoit l'homme du monde le plus désintéressé, quoiqu'il se trouvât sans ressource pour son nouvel établissement, il approuva qu'elle se dépouillât de tout son bien et même de son douaire en faveur de ses enfants, et qu'elle se contentât d'une pension que l'archevêque de Bourges son frère lui assura.

Cette action fut presque autant blâmée que louée. Les personnes de piété admirèrent le désintéressement de la sainte veuve; mais les gens du monde, qui aiment à censurer ce qu'ils n'ont pas le courage d'entreprendre, trouvoient une grande imprudence à établir une maison de filles sans aucun fonds. Le saint prélat demeuroit d'accord qu'à juger des choses humainement, il y en paroissoit beaucoup; mais il ne prétendoit pas aussi que l'établissement de l'ordre de la Visitation fût un ouvrage de la prudence humaine. Le succès justifia sa conduite, fit voir que Dieu a soin de ceux qui s'abandonnent à sa providence, et qu'il sait même enrichir dès ce monde ceux qui ont tout quitté pour lui.

Cependant comme les difficultés encourageoient plutôt qu'elles ne rebutoient le saint prélat lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu, il prit le marché que la dame avoit fait de la maison dont on a parlé, y fit faire une chapelle et les lieux réguliers nécessaires à

une communauté, et disposa tout pour faire la cérémonie de la fondation le jour de la sainte Trinité.

La veille de ce jour tant souhaité de la sainte veuve et de ses deux compagnes, elle fut si violemment tentée d'abandonner son dessein, qu'elle faillit à y succomber. Toute la douleur de son père et de son beau-père, de son fils, de ses parents, et de tant d'autres gens qui avoient besoin de son secours, et à qui elle devenoit inutile, se présentoit à son esprit et lui déchiroit le cœur. Sa conscience même la tourmentoit, et lui reprochoit, comme la dernière des inhumanités, et comme une conduite également odieuse à Dieu et aux hommes, d'avoir abandonné un père accablé de vieillesse, et des enfants jeunes qui paroissoient ne pouvoir se passer de ses soins. Tout ce que l'archevêque de Bourges lui avoit dit pour la détourner de son dessein lui paroissoit incontestable; et elle croyoit voir sa condamnation dans ce passage de l'Écriture sainte, qui traite d'infidèles tous ceux qui abandonnent leur famille et leurs enfants (1). Enfin, pendant trois heures que dura cette violente tentation, plus aisée à imaginer qu'à décrire, il ne se présenta rien à son esprit qui pût justifier l'engagement qu'elle alloit prendre. Dans cet accablement elle s'adressa à Dieu, lui représenta qu'elle n'avoit rien fait que pour lui plaire et être à lui, que c'étoit son unique motif, qu'il le connoissoit, lui qui voyoit le fond des cœurs. Elle le pria ensuite de l'éclairer, de ne pas permettre qu'elle se

(1) I. Tim., c. v, v. 8.

trompât, et de ne pas rejeter une ame innocente qui ne cherchoit que lui, et qui se jetoit entre ses bras. Le père des miséricordes, le Dieu de toute consolation exauça ses prières, et il répandit dans son esprit tant de lumières, tant de joie et de consolation dans son cœur, qu'elle ne douta plus qu'il n'agréât le sacrifice qu'elle étoit prête de lui faire.

C'est ainsi que les plus grands saints sont tentés, et qu'à l'exemple de Job Dieu permet quelquefois que l'ennemi de notre salut fasse contre eux des efforts auxquels la foiblesse humaine ne pourroit jamais résister si elle n'étoit soutenue d'en haut. Notre orgueil a besoin de ces épreuves pour être dompté; et nous ne comprendrions jamais assez combien l'ouvrage de notre salut dépend de Dieu, si notre propre expérience ne nous apprenoit tous les jours que, n'étant presque rien dans l'ordre de la nature, nous sommes encore moins dans celui de la grace. Mais aussi c'est ainsi qu'une prière humble et fidèle n'est jamais rejetée, et que le secours du ciel ne manque point à ceux qui le demandent avec un cœur contrit et humilié.

Ce fut donc le sixième de juin de l'année 1610, jour de la fête de la sainte Trinité et de S.-Claude, qui se rencontroient ce jour-là, que madame de Chantal, les demoiselles Favre et de Brechar, sous la conduite de S. François de Sales, commencèrent l'établissement de l'ordre de la Visitation (1); nouvel institut, mais infiniment utile au public par la ré-

(1) Maupas, IIe partie.

ception qu'on y fait des veuves et des infirmes, par le peu d'égard qu'on y a au bien et à la naissance, et par la seule considération qu'on y fait de la vertu et de la vocation de Dieu.

Le saint évêque, après les avoir confessées et communiées, leur donna des régles pleines de sagesse et de douceur, qu'il avoit composées pour elles, et leur fit une exhortation sur la fidélité avec laquelle elles devoient les pratiquer. Il leur parla avec éloge du mépris qu'elles faisoient du monde, et du bonheur qu'elles alloient avoir d'être tout à Dieu, et leur promit la paix du cœur, cette paix que Dieu seul peut donner.

Enfin, comme il avoit cru plus utile au prochain de leur laisser la liberté de sortir pour servir les malades que de les renfermer, il ne leur enjoignit la clôture que pour l'année de leur noviciat seulement. Il ne changea point la forme de l'habit qu'elles portoient dans le monde, il se contenta d'ordonner qu'il seroit noir, et que les régles de la plus exacte modestie y seroient observées. Il les obligea à peu d'austérités corporelles, le but qu'il s'étoit proposé qu'on reçût les infirmes et les personnes d'une complexion délicate ne le permettant pas.

Mais en récompense il les obligea à une vie si intérieure, si détachée des choses du monde, et si uniforme; il les soumit à une discipline si exacte, il sut occuper tout leur temps d'une manière si sainte, il donna tant à l'esprit et si peu au corps, qu'encore aujourd'hui bien des gens trouvent leur vie plus

mortifiée que celle qu'on pratique dans les religions les plus austères.

Cependant la douceur et la sainteté de leurs mœurs, la simplicité chrétienne, la parfaite charité qui régnoit parmi elles attira en peu de temps à un genre de vie si raisonnable et si parfait un grand nombre de saintes filles qui, pour avoir le courage de quitter le monde, n'avoient pas la force de supporter de grandes austérités corporelles. Madame de Chantal, dans la seule année de son noviciat, ne reçut pas moins de dix filles, nombre considérable pour un institut qui ne faisoit que de naître, et qui à peine étoit formé.

Le saint prélat ne cessoit de bénir Dieu du progrès de son ouvrage, et d'attirer sur lui de nouvelles bénédictions en le perfectionnant tous les jours de plus en plus. Les contradictions et les contre-temps qu'il eut à essuyer dans ces commencements n'affoiblissoient point ses espérances, et on lui a ouï dire souvent au plus fort des difficultés qui se présentoient: « J'espère toujours que le Dieu de nos pères « multipliera nos filles comme les étoiles du ciel et « le sable des mers. »

On peut dire que sa confiance n'a point été trompée, puisqu'il y a déja plusieurs années que l'on comptoit cent cinquante monastères de l'ordre de la Visitation, et plus de six mille six cents religieuses qui remplissoient ces monastères (1).

Le temps de la profession de madame Chantal

(1) Anon., liv. XI.

étant arrivé, elle écrivit au saint prélat, qui étoit alors à Sales, pour lui témoigner la sainte impatience où elle étoit d'achever son sacrifice, et de se donner à Dieu sans retour; mais ce fut d'une manière si pleine de ferveur et si touchante, qu'on a cru ne se pouvoir dispenser de rapporter sa lettre dans ses propres termes:

« Quand viendra donc ce jour bienheureux, mon-
« seigneur, où je ferai l'irrévocable offrande de moi-
« même à mon Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un
« sentiment si extraordinaire et si pressant de la grace
« d'être sienne, que si ce desir dure dans cette vio-
« lence, il me consumera; mais que dis-je? j'affoi-
« blis le don de Dieu par mes paroles. O que c'est
« une chose pénible à l'amour que cette barrière
« de l'impuissance! Tout le monde mourroit d'a-
« mour pour ce Dieu tout aimable, si je pouvois
« faire sentir la douceur qu'il y a de l'aimer (1). »

L'on peut juger, par ces sentiments de madame de Chantal encore novice, à quel haut point de perfection la grace l'éleva depuis, et quel bonheur c'est que d'aimer Dieu, et de s'attacher uniquement à lui. Aussi le saint prélat fut-il si touché de cette lettre, qu'il quitta tout pour venir l'examiner avec ses deux compagnes, et les reçut à la profession.

Fort peu de temps après, le président Frémiot, père de la mère de Chantal, mourut à Dijon (2). Le saint prélat, qui perdoit en lui un de ses plus chers amis, lui en apprit la nouvelle. Elle en fut d'autant

(1) Maupas, IIe partie. — (2) *Id. ibid.*

plus vivement touchée qu'elle ne pouvoit s'empêcher de s'accuser d'avoir peut-être abrégé ses jours en l'abandonnant. L'état où se trouvoit par cette mort le jeune Chantal son fils, gentilhomme d'une grande espérance, qu'elle avoit laissé chez son père en quittant le monde, fit juger au saint prélat qu'elle ne pouvoit pas se dispenser de faire un voyage en Bourgogne. Elle obéit, et partit aussitôt accompagnée de la mère Favre, et du baron de Torens son gendre.

Pendant quatre mois que dura ce voyage, elle mit ordre aux affaires de sa maison avec une prudence qui fut admirée de tout le monde, donna un gouverneur à son fils, le mit à l'académie, et s'en retourna à Annecy.

Elle reprit aussitôt ses exercices de piété et de charité envers le prochain avec une nouvelle ferveur; outre les pratiques intérieures et domestiques, elle alloit tous les jours elle-même avec une ou deux de ses compagnes visiter les malades, les soulager et les servir avec un zéle qui ne peut être inspiré que par la charité la plus ardente. Rien n'étoit capable de la rebuter, ni les maladies les plus malpropres et les plus contagieuses, ni le chagrin et la mauvaise humeur des malades, ni le danger continuel auquel elle s'exposoit. Ses saintes compagnes la secondoient avec un zéle qui ne cédoit qu'au sien, et il y avoit entre elles une sainte émulation à se charger des emplois les plus bas, les plus pénibles et les plus répugnants à la nature. La mère de Chantal ne paroissoit supérieure que dans ces occasions; par-tout

ailleurs douce et humble, et toujours prête à céder, elle ne vouloit l'emporter que lorsqu'il y avoit le plus de peine et de danger. Le saint prélat, bien loin d'animer son zéle, n'étoit occupé qu'à le tenir, comme elle regardoit Jésus-Christ dans les pauvres, elle croyoit qu'elle n'en faisoit jamais assez pour leur soulagement.

Tant de travail du corps et de l'esprit épuisa enfin la santé de la mère de Chantal; la nature succomba sous des fatigues qui auroient accablé les plus robustes; elle tomba dangereusement malade, et Dieu permit que ce saint ordre qui devoit être ouvert aux infirmes eût pour fondatrice une personne qui, par sa propre expérience, pût compatir aux infirmités de ses religieuses, et les former, par son exemple, à la compassion et à la charité si nécessaire pour le soulagement des malades. Elle souffrit long-temps des maux si violents et si inconnus, que les remédes, bien loin de la soulager, ne servoient qu'à les augmenter. Le saint prélat, qui la regardoit comme le soutien de son ordre dans ses commencements, n'oublia rien pour sa santé. On appela de tous côtés les médecins les plus habiles; mais, bien loin de guérir son mal, à peine en connoissoient-ils la cause. Dans cet état d'abandon tous les secours humains étant inutiles et ayant même cessé, Dieu, qui blesse et qui guérit, qui ôte et qui rend la vie quand il lui plaît, lui redonna la santé. Sa convalescence fut longue; mais enfin elle recouvra entièrement ses forces.

Dès qu'elle se vit en état d'agir, elle pensa à changer de maison : le nombre de ses filles étoit augmenté au point que la première que le saint prélat leur avoit donnée ne suffisoit plus pour les loger. Tout sembloit devoir favoriser son dessein, les plus grands services qu'elle et ses compagnes rendoient au public devoient le lui rendre favorable : mais il arrive souvent, par une espèce de fatalité dont il seroit assez difficile de rendre raison, que les entreprises les plus utiles sont les plus traversées; Dieu le permet ainsi pour faire voir qu'il n'y a ni force, ni sagesse, ni obstacle, qui puissent empêcher l'exécution de ses desseins.

Le saint prélat et la mère de Chantal eurent à essuyer dans cette occasion l'opposition du public et des particuliers; le prince même leur fut contraire, tout le monde se souleva contre eux; et, comme il l'écrit lui-même à un de ses amis, ils eurent à souffrir des indignités cruelles (1). La patience et la prudence du saint prélat surmonta tous les obstacles, et il eut enfin la satisfaction de voir commencer et achever le premier monastère d'Annecy.

La réputation des filles de la Visitation commença dès-lors à se répandre par-tout; la haute opinion que l'on avoit de la sainteté et des lumières du fondateur, de la fondatrice et des religieuses formées de leurs mains, portoit les villes à l'envi à les demander pour leur bâtir des maisons. Il n'étoit pas possible dans ces commencements de satisfaire à tant de

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

demandes; c'eût été ruiner le dedans, ou du moins l'affoiblir extrêmement, que de se répandre ainsi d'abord au dehors. « Donnons de notre abondance, « disoit le saint prélat à cette occasion, et prenons « garde qu'on ne tarisse la source en la partageant « ainsi en tant de ruisseaux avant qu'elle ait eu le « temps de se bien remplir. »

Cependant il ne put refuser le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, prélat d'un rare mérite, et son intime ami (1). Il souhaita d'avoir dans cette ville une maison de la Visitation; il en écrivit au saint prélat, et le lui demanda avec tant d'instance qu'il ne put se dispenser de le lui accorder. Le cardinal envoya aussitôt un carrosse avec un de ses aumôniers, pour prendre la mère de Chantal. Elle partit d'Annecy le vingt-cinquième janvier de l'an 1615, malgré le froid et sa foible santé, accompagnée des mères Favre, de Chatel, de Blonay, et arriva à Lyon le premier de février, veille de la Purification. Elles furent descendre dans la maison que madame d'Auxerre, leur fondatrice, leur avoit fait préparer en Bellecour, où cette dame les reçut avec une joie proportionnée à la passion qu'elle avoit de les voir.

Le cardinal, dès le jour même, alla voir la mère de Chantal; après lui avoir donné mille marques de l'estime et de la considération qu'il avoit pour elle, il prit heure pour faire le lendemain lui-même la cérémonie de leur fondation, et il la fit avec toute

(1) Maupas, II[e] partie.

la solennité possible. Madame d'Auxerre entra dans le noviciat ce même jour. Elle avoit de grands biens; mais ses parents, mécontents de sa retraite, les firent saisir, et prétendirent les lui disputer. Elle eut recours à la protection du cardinal; mais elle n'empêcha pas que ce nouvel établissement n'eût d'abord beaucoup à souffrir. La prudence de la mère de Chantal lui fut du plus grand secours; à la fin elle pacifia tout, mais ce ne fut qu'après avoir souffert toutes sortes d'incommodités, avec une patience et douceur qui furent d'un grand exemple à sept jeunes filles qu'elle avoit reçues. Neuf mois se passèrent de la sorte, au bout desquels elle établit la mère Favre pour supérieure, et la mère de Blonay pour assistante et maîtresse des novices, et retourna à Annecy.

Jusques ici l'ordre de la Visitation n'avoit pas eu la forme qu'il a aujourd'hui: on n'y faisoit que des vœux simples; l'habit n'étoit différent de celui des femmes du monde que par son extrême modestie; on n'y gardoit point la clôture; le dedans même n'étoit pas tout-à-fait réglé comme il est aujourd'hui; en un mot, il ne portoit pas encore le titre de religion, mais de simple congrégation.

Le cardinal de Marquemont, quoique plein d'estime pour le fondateur et la fondatrice, fut le premier qui crut qu'il falloit changer quelque chose à la première forme de l'institut: il appréhenda qu'après leur mort il ne déchût de sa première ferveur; que la liberté que les filles avoient de sortir n'intro-

duisît enfin la licence et le désordre, et que les vœux simples ne fussent pas des liens assez forts pour arrêter l'inconstance humaine. Sur cela il écrivit au saint prélat et à la mère de Chantal qu'afin d'établir le nouvel ordre sur des fondements solides, il croyoit absolument nécessaire d'ordonner la clôture, de faire faire à leurs filles les vœux solennels, en un mot d'ériger leur congrégation en titre de religion; et il leur offrit pour cela son crédit et ses sollicitations auprès du pape.

Quelque déférence qu'eût le saint prélat pour les sentiments d'autrui, et en particulier pour ceux du cardinal, il ne put d'abord goûter la proposition qu'il lui faisoit; la visite des malades et des affligés, le soulagement des pauvres, les œuvres extérieures de charité, lui parurent si essentielles à l'ordre de la Visitation, qu'il crut que ce seroit le détruire que d'ôter à ses filles la liberté de les pratiquer, en leur ordonnant la clôture. Il en écrivit en ce sens au cardinal, et lui manda expressément qu'en établissant l'ordre de la Visitation il avoit eu en vue les deux formes de vie si différentes, dont l'une, sur le modéle de Marthe, ne s'occupe que du service du prochain, et l'autre, à l'exemple de la Magdeleine, n'a point d'autre emploi que le repos de la contemplation; que son dessein avoit été de les unir dans un tempérament si juste, qu'elles s'aidassent au lieu de se détruire, que l'une soutînt l'autre, et que ses filles, en travaillant à leur propre sanctification, procurassent en même temps le soulagement et le salut du pro-

chain; qu'il étoit visible qu'en les enfermant on détruisoit une partie essentielle de l'institut; qu'on réduisoit ses filles à la vie contemplative; qu'on privoit le prochain de leur secours et de leurs bons exemples, et qu'on les privoit elles-mêmes de la pratique des œuvres de charité, si recommandées dans l'Évangile; qu'ainsi il le prioit de trouver bon que les choses demeurassent dans l'état où elles étoient.

Le cardinal, ayant reçu cette réponse, jugea qu'il avanceroit plus par une conférence avec le saint prélat qu'il ne feroit par toutes les lettres qu'il lui pourroit écrire. Dans cette vue il l'alla voir à Annecy; ils eurent ensemble plusieurs conférences où la mère de Chantal fut souvent en tiers. A la fin le saint prélat se rendit, et consentit que la congrégation de la Visitation fût erigée en titre de religion (1). En conséquence de cette résolution, le cardinal jugea qu'il devoit choisir une des régles approuvées dans l'Église, et dresser des constitutions que l'ordre de la Visitation s'engageroit de suivre exactement, et qui régleroient toutes choses jusques aux moindres pratiques; il se chargea de les faire approuver par le saint-siége.

Dès que le cardinal fut parti, le saint évêque travailla aux constitutions de l'ordre. Il choisit la régle de S. Augustin comme la plus douce, et la plus accommodée à ses desseins. Ayant ensuite à dresser les régles particulières du nouvel institut, il recommanda long-temps cette affaire à Dieu, et la lui fit recommander par toutes les personnes de piété de sa con-

(1) Anon., liv. XI.

noissance. Quelque éclairé qu'il fût dans la vie spirituelle et religieuse, il ne voulut pas suivre ses lumières; il ramassa les constitutions de divers ordres dans l'intention d'en prendre ce qui pourroit convenir à son dessein. Mais il se régla particulièrement sur celle des pères de la compagnie de Jésus. Il en admiroit l'ordre et le plan, l'équité, la sagesse, l'exactitude, et cette prévoyance admirable qui n'avoit pas permis à leur saint fondateur d'omettre la moindre chose qui pût contribuer à maintenir la piété dans un ordre destiné à tant d'emplois différents, et toujours occupé du salut du prochain (1). Ayant donc lu et examiné avec beaucoup d'attention toutes ces constitutions différentes, il dressa les siennes, et en commença le plan en donnant pour fin aux filles de la Visitation non seulement de travailler à leur propre sanctification, mais encore à celle de toutes les personnes du sexe qu'on ne recevoit point dans les autres ordres religieux.

La raison qu'il en rend est que plusieurs femmes inspirées de Dieu aspirent bien souvent à la vie religieuse, dont cependant elles sont exclues, ou parcequ'elles sont déja avancées en âge, ou qu'elles sont infirmes; ou enfin parceque la foiblesse de leur tempérament et la délicatesse de leur complexion ne leur permet pas de supporter les jeûnes, les abstinences, et les autres austérités qui sont en usage dans les autres ordres religieux; qu'il arrive de là que ces personnes, quoique pleines de mépris pour le monde,

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

et de courage pour le quitter, quoique très propres pour la vie intérieure, sont obligées de vivre dans l'embarras du siécle, au grand préjudice de leur salut, faute de trouver des maisons religieuses qui les reçoivent, et dont elles puissent pratiquer la régle; que c'est dans cette vue qu'il a établi l'ordre de la Visitation (1).

En conséquence de cette fin qu'il s'est proposée, il ordonne qu'on y pourra recevoir les veuves aussi bien que les filles, pourvu qu'elles soient légitimement déchargées de leurs enfants si elles en ont, et qu'elles aient mis si bon ordre à leurs affaires, qu'il n'y ait pas lieu de craindre qu'elles en soient troublées ou inquiétées dans leur retraite; qu'on prendra sur cela l'avis du père spirituel et d'autres personnes prudentes, pour éviter les plaintes et les murmures des personnes du siécle, toujours prêtes à blâmer ce qu'elles n'ont pas le courage d'imiter (2).

Que suivant le même principe on pourra recevoir encore celles qui, à cause de leur âge, ou pour quelque défaut ou infirmité corporelle, ne peuvent pas entrer dans les autres monastères, pourvu que ces défauts soient récompensés par un esprit bien fait et bien sain, par une grande vocation, un grand desir d'être à Dieu, et par de grandes dispositions à pratiquer toute leur vie une profonde humilité, la simplicité évangélique, l'obéissance, la douceur, et toutes les vertus chrétiennes qui ne dépendent que de l'es-

(1) Auguste de Sales, liv. VIII; Anon., liv. XI.

(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

prit et du cœur. Il excepte toutefois de cette réception des infirmes celles qui seroient sujettes à des maladies contagieuses, comme la lépre, ou autres qui se communiquent, ou qui auroient des infirmités si pressantes et si continuelles, que, quelque bonne volonté qu'elles eussent, elles seroient absolument incapables de pratiquer la régle et les autres exercices marqués dans les constitutions. Pour ce qui est de celles à qui de pareilles incommodités seroient survenues depuis leur profession, le saint prélat veut qu'on ne se lasse point de les servir, qu'on ait pour elles tous les égards compatibles avec la régle, une charité à toute épreuve et que rien ne soit capable de rebuter.

Il veut encore qu'on fasse d'autant moins de difficulté de recevoir les personnes âgées et infirmes, que le premier institut de la Visitation étoit de servir les pauvres et les malades; qu'ainsi elles doivent s'estimer heureuses de pouvoir pratiquer au-dedans une charité que la clôture ne leur permet plus d'exercer au-dehors.

Mais, parceque si l'on ne recevoit que des personnes âgées et des infirmes, il n'y auroit personne pour les servir, le saint prélat veut encore que l'on reçoive des filles jeunes, saines et robustes, afin que pendant que les unes auront le mérite de la patience, les autres aient celui de la charité.

Il ajoute que les maisons de la Visitation, ainsi composées de saintes et d'infirmes, représenteront parfaitement le festin nuptial de l'époux céleste, où

non seulement ceux qui se portoient bien, mais encore les malades, les aveugles, et les boiteux furent invités. En vertu de cette ordonnance si précise que fait le saint prélat, les veuves, les personnes âgées et infirmes, n'ont jamais été exclues des maisons de l'ordre de la Visitation. On voit même dans son Année sainte (1) l'abrégé de la vie de plusieurs religieuses qui, ayant été reçues avec beaucoup d'incommodités, et même de très grands défauts, y ont mené une vie fort exemplaire, et fait une très sainte mort.

Il veut ensuite que tout le monde sache que dans l'ordre de la Visitation on compte pour rien les avantages de la naissance, des talents et de l'esprit sans humilité, et que, pour y être considéré, il faut être petit devant ses propres yeux, et vouloir bien l'être encore à ceux d'autrui; il veut qu'on préfère une pauvre fille douce et humble à la fille d'un roi qui n'auroit pas ces qualités; et la raison qu'il en rend est qu'une société religieuse reçoit toujours de ces sortes de personnes, selon qu'elles sont bien ou mal appelées, beaucoup de gloire ou de confusion (2). Jusques à présent l'ordre de la Visitation n'en a reçu que beaucoup d'éclat. On y a vu et on y voit encore aujourd'hui des princesses et des personnes du premier rang par rapport à la naissance, qui ne s'y distinguent que par leur douceur, leur humilité, leur patience, et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes et religieuses: preuve infaillible des graces

(1) Imprimée à Annecy en 1689.
(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

et des bénédictions que Dieu ne se lasse point de répandre sur ce saint ordre. Ayant établi sa fin, le saint prélat pensa aux moyens qui étoient nécessaires pour y parvenir.

Dans cette vue il veut que les religieuses de la Visitation soit rentées et possèdent du bien en commun, afin que d'un côté elles aient de quoi fournir au soulagement des infirmes, et que de l'autre elles ne soient point détournées de la vie intérieure par les soins qui suivent toujours le manquement des choses nécessaires à la vie. Mais il veut, en même temps, qu'en particulier la pauvreté soit si exacte, que les sœurs ne possèdent aucune chose en propre, non pas même quant à l'usage; pour cet effet il ordonne que tous les ans elles changeront de chambres, de lits, de croix, de chapelets, de livres, et généralement de tout ce qui peut servir aux différents usages de la vie. Il en excepte les chambres si la supérieure et le médecin ne le jugent pas à propos, uniquement par rapport à la santé. Aux cuillères près, à cause de la propreté, il défend absolument l'usage de la vaisselle d'argent, excepté pour le service de l'autel.

Par rapport à la même fin, il dispense les religieuses des austérités corporelles, excepté de celles qui sont permises par les constitutions, qui sont en petit nombre, et il veut que les supérieures soient attentives à ne point souffrir que, sous prétexte d'un zèle mal réglé, il se fasse à cet égard aucun changement; mais en même temps pour les exercices de

piété qui ne dépendent que de l'esprit et du cœur, il porte les choses à une très grande perfection.

Il les dispense encore du grand office, et se réduit à la seule récitation du petit office de Notre-Dame. Il en rend plusieurs raisons qui seroient trop longues à rapporter. Il suffit de dire que le saint-siége les a approuvées en accordant la même dispense; et que les méditations, les saintes lectures, les recueillements, les retraites, récompensent avantageusement ce défaut, si c'en étoit un.

Ensuite il ordonne la clôture et les vœux solennels, et prend tant de précautions afin que la pratique en soit exacte, fervente et continuelle, qu'on ne peut assez admirer sa sagesse, sa prévoyance et sa piété. Il régle les exercices et l'emploi du temps jusqu'aux moindres choses, de peur que, sous prétexte d'omission ou d'interprétation, on n'introduise des nouveautés. Il les déclare toutes suspectes, soit en matière de doctrine, soit pour les pratiques, sous prétexte même d'une plus grande perfection; il veut qu'elles soient à jamais bannies de l'ordre, que les supérieures veillent soigneusement à en empêcher la naissance et le progrès; qu'on évite les singularités, et qu'on s'en tienne aux régles et aux usages reçus.

Il régle l'habit tel que les religieuses le portent aujourd'hui; le logement, la nourriture et tout le reste, conformément à l'habit, c'est-à-dire selon les lois de la bienséance et de la pauvreté.

Outre les réglements qu'on vient de rapporter, il

en fit plusieurs autres touchant la manière de gouverner les affaires domestiques, de faire les élections, de former les novices, d'examiner les prétendantes, d'imposer les pénitences, de corriger les fautes, et autres qui seroient trop longs à rapporter, et dont le récit ne convient point à l'histoire. Quant à l'intérieur de la Visitation, qui est un esprit de piété, de charité, de simplicité, et de douceur, on en pourra parler dans le huitième livre, où l'on doit traiter de l'esprit, de la conduite, et des maximes du saint prélat.

Toutes choses étant ainsi réglées, il ne restoit plus qu'un point, mais des plus importants; il s'agissoit de savoir si l'on donneroit un chef, c'est-à-dire une supérieure ou un supérieur général à l'ordre de la Visitation, ou si on le soumettroit au gouvernement des évêques et des ordinaires des lieux. Cette affaire fut long-temps en délibération, et il y avoit de part et d'autre des raisons si fortes qu'on fut long-temps à se déterminer (1).

On disoit, en faveur du premier, que des monastères situés en tant de villes, de provinces et de royaumes différents, ne pouvoient avoir entre eux de véritable union, et qui fût de durée, que par rapport à un chef; que tous les corps politiques, ecclésiastiques, et religieux, n'avoient pas cru pouvoir unir autrement les différents membres dont ils étoient composés; que les monarchies avoient un roi, les républiques un souverain magistrat, les dio-

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

cèses un évêque, tous les ordres religieux un général, l'Église un pape qui en étoit le chef visible, et le monde même un seul Dieu qui avoit tout fait, dont tout dépendoit, et à qui tout se devoit rapporter; que toutes choses, dans l'ordre naturel, politique et moral, se réduisoient de la sorte à l'unité; et que jusqu'alors on n'avoit point trouvé d'autre moyen d'unir des choses indépendantes d'elles-mêmes; que de soumettre aux ordinaires des lieux les monastères de la Visitation, c'étoit en faire autant de corps différents, et qu'ils ne composeroient jamais entre eux un même corps qu'ils ne fussent unis au même chef; que sans cela l'union ne subsisteroit qu'autant qu'il leur plairoit, et qu'il étoit même très difficile qu'elle durât long-temps.

On ajoutoit que jusqu'alors aucun législateur n'avoit parlé si clairement que ses lois n'eussent point eu besoin d'éclaircissement ou d'interprétation; que comme il n'étoit pas possible de tout prévoir, il n'y avoit point eu de corps qui n'eût eu besoin de faire de temps en temps de nouveaux réglements, ou de dispenser des anciens; et l'on demandoit qui pourroit faire toutes ces choses dans un ordre dont les monastères seroient indépendants les uns des autres, et qui n'auroient point de chef.

On ajoutoit encore que le bon ordre, la paix des maisons, la discipline régulière, des raisons de santé, exigeoient souvent qu'on obligeât les religieuses à changer de monastère; qu'il arriveroit même infailliblement qu'une maison n'auroit personne propre

au gouvernement, pendant qu'une autre en auroit de reste. Et l'on demandoit encore qui pourvoiroit à toutes ces choses, sans lesquelles un ordre ne pouvoit subsister long-temps, puisqu'un évêque n'avoit pas l'autorité d'envoyer des religieuses dans des monastères qui ne dépendoient point de lui, ni d'en tirer de bons sujets dont on pourroit avoir besoin.

Enfin l'on disoit qu'un ordre, pour être bien gouverné, devoit dépendre d'un supérieur qui eût obéi avant que de commander, qui en sût parfaitement l'esprit, les lois, les coutumes, et qui même les eût pratiquées, ce qui ne convenoit point et ne pouvoit pas même convenir aux ordinaires.

Le saint prélat, qui n'étoit pas de ce sentiment, disoit au contraire qu'on pouvoit, sans craindre de manquer, se régler dans les derniers temps sur les premiers siécles de l'Église: qu'alors il n'y avoit ni religieux ni religieuses qui ne dépendissent des évêques; qu'en particulier le soin des vierges chrétiennes leur avoit toujours été confié, et qu'on n'avoit point trouvé que leur autorité ne suffît pas pour remédier aux inconvénients qui avoient été remarqués; que les membres d'un même corps religieux seroient toujours assez unis quand ils seroient animés du même esprit, qu'ils auroient les mêmes lois, la même éducation, les mêmes pratiques, les mêmes supérieurs ecclésiastiques, et qu'ils tendroient tous à la même fin; que les premiers chrétiens, qui n'avoient qu'un cœur et qu'une ame, en quelque endroit du monde que la Providence les eût placés,

n'étoient pas unis par d'autres liens; que la charité, seule capable d'unir les volontés, se pouvoit entretenir par divers moyens, sans avoir recours à un chef; que jusqu'alors les hommes n'avoient point fait d'établissements qui ne fussent sujets à quelque inconvénient, et qu'ils n'en feroient jamais; qu'un ordre sans supérieur général pouvoit avoir les siens, mais que ceux qui en avoient n'en étoient pas exempts, et qu'ils n'étoient peut-être pas moindres; que quand un chef venoit à s'affoiblir et à se corrompre, la foiblesse et la corruption passoit bientôt dans tous les membres; qu'un évêque, à la vérité, pouvoit manquer de vigilance et de fermeté pour maintenir les choses dans l'ordre, mais qu'il n'étoit pas vraisemblable que tous les autres en manquassent en même temps; qu'ainsi la discipline pourroit se relâcher dans quelques endroits, mais qu'elle se maintiendroit dans tous les autres; qu'en un mot, s'il étoit de la foiblesse humaine de tendre au désordre et à la corruption, il étoit au moins de la prudence d'en retarder et d'en éloigner les effets (1). Cette dernière raison l'emporta dans l'esprit du saint prélat, et il fut résolu que les monastères de la Visitation seroient soumis au gouvernement des ordinaires. Le succès a justifié le jugement du saint prélat: l'ordre de la Visitation subsiste depuis près d'un siécle dans cette dépendance, et en même temps dans une union qui pourrroit servir de modéle à tous les autres; tous les monastères s'entr'aident dans

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

leurs besoins spirituels et sensibles; l'abondance des uns supplée à l'indigence des autres; tous concourent à se maintenir et à se perfectionner. Les religieuses qui les remplissent s'aiment et s'estiment sans s'être vues et sans se connoître. Une charité vive, agissante et respectueuse règne parmi elles, et ne laisse aucun lieu de douter que leur saint fondateur, qui les a gouvernées pendant sa vie, ne les gouverne encore du haut du ciel.

Au reste, quoiqu'il n'ait point prescrit une mesure égale d'austérités pour toutes les religieuses, il ne prétend pas les exclure de son ordre; au contraire, il veut que chacune réduise son corps et ses sens sous cette servitude dont parle S. Paul, autant que sa santé, les exercices intérieurs, et l'uniformité, le pourront permettre. Mais de peur que l'amour propre ne retienne, ou qu'une ferveur indiscrète n'emporte trop loin, il veut que tout dépende du jugement des supérieures, et il leur ordonne de considérer en cela d'un côté la fin de l'institut, à laquelle tout doit être subordonné, et de l'autre les forces des particulières, en sorte qu'on garde le milieu entre le relâchement qui nuit à l'ame et l'excès qui ruine le corps.

Le saint prélat ayant mis la dernière main aux constitutions de l'ordre de la Visitation, il les donna à examiner à des personnes pieuses, également habiles et prudentes. Elles furent généralement approuvées, et il n'y a encore personne aujourd'hui qui n'en admire la sagesse, la douceur, et cette pré-

voyance exacte qui ne peut venir que d'une expérience consommée. On lui représenta seulement qu'en ordonnant qu'on reçût les infirmes, il feroit à la fin un hôpital de son ordre. Il répondit « qu'il avoit « toujours été le partisan des infirmes, qu'il avoit « vu souvent des personnes incommodées qui au- « roient été d'excellentes religieuses, si elles avoient « trouvé des monastères qui eussent voulu les rece- « voir, et qu'il avoit en partie institué son ordre pour « remédier à cet inconvénient (1). »

L'approbation de Rome suivit de près celle que le nouvel institut de la Visitation avoit eue en France et en Savoie. Paul V, qui estimoit infiniment le saint prélat, le confirma avec de grands éloges; il érigea la congrégation de la Visitation en titre d'ordre de religion, sous la régle de S. Augustin, et lui accorda tous les priviléges dont les autres ordres ont coutume de jouir.

Ce changement arrivé dans l'institut de la Visitation, bien loin d'en arrêter le progrès, ne servit qu'à l'augmenter. Pendant le peu d'années que le saint prélat vécut depuis l'érection de l'ordre en titre de religion, il vit jusques à treize monastères bien établis à Annecy, à Lyon, Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Orléans, Dijon, et en plusieurs autres des principales villes du royaume. Dieu multipliant ses bénédictions depuis sa mort, la mère de Chantal, sa sainte et fidéle coopératrice, qui ne lui survécut qu'environ dix-neuf ans, en fonda jusques à quatre-

(1) Anon., liv. XI.

vingt-sept, en y comprenant ceux dont on vient de parler. Depuis ce temps le nombre des monastères s'est augmenté jusques à plus de cent cinquante: l'ordre même, renfermé pendant plusieurs années dans la France et dans la Savoie, s'est étendu depuis dans l'Italie, dans le royaume de Naples, dans l'Allemagne, et dans la Pologne (1).

Des progrès si considérables au-dehors, selon le cours ordinaire des choses, devoient affoiblir l'ordre au-dedans, et il ne paroissoit pas possible naturellement qu'en si peu de temps on eût pu former un assez grand nombre de filles pour être supérieures, et pour occuper autant de charges qu'il y en avoit dans tant de monastères. En effet, il en est de l'ordre de la grace à peu près comme de celui de la nature, tout s'y fait ordinairement avec succession. Il faut du temps pour s'y former, pour y croître, pour s'y fortifier; l'usage du lait, comme parle S. Paul, doit précéder celui de la viande solide, et il y faut avoir atteint l'âge de perfection avant que d'être capable d'engendrer des ames à Jésus-Christ. L'ordre de la Visitation, par une grace particulière, semble avoir été exempt de cette loi. On y voit dès son origine un nombre surprenant de sujets formés, capables d'en former d'autres, et presque autant de supérieures et de fondatrices que de religieuses: preuve infaillible de la bonté et de la sainteté de ses lois, de la fidélité à les pratiquer, et de la surabondance des graces dont Dieu a favorisé ce saint ordre dès sa naissance.

(1) Anon., liv. XI.

Pendant qu'il faisoit les progrès dont on vient de parler, le saint prélat n'étoit pas si occupé des soins que les nouveaux établissements ont coutume de donner, qu'il ne le fût encore plus de ses fonctions épiscopales. Quelque confiance qu'il eût droit de prendre au zéle de l'évêque de Chalcédoine, il y avoit peu d'affaires qu'il ne fît par lui-même, ou du moins où il n'entrât pour la direction et pour le conseil. Plus il approchoit de la fin de sa course, plus on lui voyoit redoubler son exactitude et son ardeur; et plus il étoit prêt de rendre compte de son administration au souverain pasteur, à l'évêque de nos ames, plus il étoit exact et fidéle, appliqué à tous ses devoirs, et à la pratique des vertus chrétiennes et apostoliques.

Ce fut dans cette vue de sa mort prochaine dont Dieu lui avoit donné la connoissance que, sans rien changer de sa conduite ordinaire, il redoubla ses charités et ses aumônes; rien n'échappoit à ses soins. Il visitoit plus souvent qu'à l'ordinaire les hôpitaux, les prisons, les maisons religieuses, les malades; il avoit un mémoire de tous leurs besoins, il leur envoyoit des remédes, faisoit apprêter les viandes qui leur étoient nécessaires, les servoit lui-même; et quand il étoit obligé de s'absenter, ou il leur laissoit de l'argent, ou il donnoit de si bons ordres que rien ne leur manquoit (1). Il assistoit de la même manière les pauvres prêtres de son diocèse, et plusieurs gentilshommes ruinés, dont il faisoit élever les enfants,

(1) Anon., liv. XI.

payoit leurs pensions, et n'épargnoit rien pour leur donner une éducation chrétienne et conforme à leur naissance. L'hospitalité lui étoit aussi en une très singulière recommandation; et quand les chambres de sa maison destinées à cet usage étoient remplies, il en louoit dans la ville, et empruntoit souvent des sommes considérables pour survenir à cette dépense.

Les pauvres honteux n'étoient pas ceux qui avoient la moindre part à ses charités. Il étoit également touché de leur misère et de la honte qui en est comme inséparable. C'étoit son soin particulier, il ne s'en rapportoit qu'à lui-même; et gardoit dans ces occasions un secret impénétrable. Il ne pouvoit souffrir la conduite de ces personnes qui, pour paroître charitables, font mille recherches inutiles qui ne servent qu'à faire éclater la misère d'autrui et à le couvrir de confusion, sans presque lui apporter de soulagement. Il ne pouvoit s'empêcher de blâmer une conduite qui fait acheter si chèrement à ces malheureux le foible secours qu'on leur donne. « A quoi « bon, ajoutoit-il, ces perquisitions éclatantes, ces « informations fastueuses, qu'à mortifier ces pauvres « gens en les couvrant devant tout le monde de la « honte de la pauvreté? Pourquoi ce bruit? pourquoi « tous ces témoins? à quoi servent-ils, qu'à attirer « une vaine réputation de charité, qu'à flatter la « fierté et l'orgueil, pendant que ces pauvres hon- « teux meurent de confusion et de douleur? Non, « non, continuoit-il, ce n'est pas assez de faire l'au-

« mône, il faut la bien faire. Quand Dieu seul en « est le motif, on ne veut que lui pour témoin (1). »

Ce fut avec le même secret qu'il fit subsister une dame et ses trois filles jusques à ce qu'il leur eût obtenu une pension du duc de Savoie, et qu'il donna quatre cents écus d'or, dont on lui avoit fait présent, à une demoiselle qui, faute de bien, ne pouvoit pas achever le dessein qu'elle avoit d'être religieuse (2). Quand les années étoient stériles, il faisoit faire de grandes provisions de grains qu'il faisoit donner à bon marché à ceux qui en pouvoient acheter, et gratuitement à ceux qui n'en avoient pas le moyen. Sa charité s'étendoit jusques à ses ennemis; il ne se contentoit pas de ne leur pas nuire, il leur rendoit toutes sortes de bons offices. Un gentilhomme dont il savoit qu'il étoit haï, et qui n'avoit rien épargné pour le décrier par des calomnies secrètes, se trouvant ruiné par une mauvaise affaire, il le prévint, le retira chez lui, le nourrit pendant six semaines, et lui donna enfin une somme considérable qu'il avoit empruntée, et qui rétablit ses affaires.

Il assistoit les hérétiques mêmes dans leurs besoins; et cette charité sans bornes qui remplissoit son cœur ne lui permettoit pas de les voir dans la nécessité sans les secourir. On lui en faisoit quelquefois des reproches, et on lui disoit qu'il se privoit par là du moyen d'assister les catholiques: mais il répondoit que Dieu y pourvoiroit; que les hérétiques, pour être dans l'erreur, n'en étoient pas moins hommes;

(1) Anon., liv. XI. — (2) *Id.*, *ibid.*

qu'ils étoient chrétiens, et de plus ses brebis, quoique égarées, et que les soins d'un pasteur se devoient étendre sur la partie malade du troupeau aussi bien que sur la plus saine. Il ajoutoit que qui pouvoit gagner le cœur gagnoit tout, que ces secours qu'il fournissoit aux huguenots les avoient souvent rendus dociles à ses instructions, et qu'il avoit la joie d'en voir plusieurs rentrés dans l'Église par cette porte.

Ceux de Genéve même, frappés de l'éclat de sa vertu, ne pouvoient s'empêcher de l'admirer, et on leur a ouï dire publiquement que si tous les évêques lui ressembloient, ils n'auroient pas de répugnance à rentrer dans l'Église. Cette vénération des hérétiques pour un prélat si saint et si zélé parut lors de sa béatification. Comme on faisoit les informations, un huguenot se présenta pour déposer en sa faveur; mais comme il vit qu'on rejetoit son témoignage, il dit devant tout le monde « qu'il avoit connu feu « monsieur de Genéve pendant plusieurs années, et « que, s'étant appliqué à examiner sa conduite, il n'a- « voit rien vu en lui qui ne fût digne d'un apôtre. »

On trouvera peut-être étrange qu'avec aussi peu de revenu il pût fournir à tant de charités. Il est vrai que cela lui eût été impossible s'il n'eût pas été secouru d'ailleurs; mais la haute estime qu'on avoit pour sa vertu, et la persuasion où l'on étoit de son parfait désintéressement, faisoit qu'on lui envoyoit de grandes aumônes de tous les endroits où il étoit connu, de l'emploi desquelles on se rapportoit en-

tièrement à son zéle et à sa prudence; et ce grand homme, si dégagé, si ferme à ne rien recevoir pour lui-même, si circonspect à éviter les moindres soupçons qui eussent pu déshonorer son ministère, ne faisoit pas difficulté d'être le dépositaire des pauvres; il recevoit pour eux, et de tant de biens qu'on lui confioit, il n'en faisoit point d'autre usage que d'avoir le soin et la peine de les distribuer.

Mais ces aumônes, quoique abondantes, quoique fréquentes, quoique ménagées avec toute l'économie que la prudence chrétienne est capable du suggérer, ne suffisoient pas souvent à une charité aussi éclairée, aussi attentive, et aussi occupée que la sienne de tous les besoins du prochain. Alors il n'épargnoit ni ses meubles, ni sa chapelle, ni ses propres habits. C'est ce qui lui arriva à l'égard d'un étranger qui passoit par Annecy, et qui se trouvoit dans la dernière nécessité: le saint prélat, se trouvant sans argent, lui donna une des burettes de sa chapelle; mais l'étranger surpris faisant difficulté de la prendre, « Prenez, lui dit le saint évêque avec « un visage gai; quel meilleur usage voulez-vous « que j'en fasse? » Ayant appris qu'on ne pouvoit faire le service dans une paroisse faute d'ornements, il envoya vendre deux chandeliers d'argent de sa chapelle pour y fournir; et sur ce qu'on lui représenta qu'il en auroit besoin, « Je n'en saurois, dit-il, « avoir un plus pressant que celui auquel il s'agit de « remédier. » Pour ses habits, il ne se contentoit pas de donner ceux qu'on gardoit dans sa garderobe, il

s'est souvent dépouillé de ceux qu'il portoit, lorsqu'il se trouvoit sans argent, et qu'il n'avoit pas d'autre moyen d'assister les pauvres.

Ces charités qui regardoient les besoins corporels étoient soutenues par celle qui s'occupe des spirituels; la visite des pauvres, des malades et des prisonniers faisoit sa principale occupation. Sur la fin de sa vie, sa foiblesse ne lui permettant plus de vaquer au ministère de la prédication, qu'il regardoit comme un devoir indispensable à un évêque, il faisoit souvent le catéchisme en public, et plus souvent encore dans son palais épiscopal, où on le trouvoit souvent parmi une troupe d'enfants, qu'il instruisoit et qu'il formoit à la vertu.

Il lui arriva dans ce même temps une aventure assez singulière pour être rapportée (1). Il étoit allé à Lyon pour des affaires de conséquence. Un jour qu'il étoit fort occupé, il reçut un billet par un inconnu, où il ne trouva que ces mots : *Si vous ne venez me confesser au plus tôt, vous répondrez de mon ame devant Dieu.* Il répondit sur-le-champ qu'on l'allât attendre dans le parloir de la Visitation, et qu'il s'y rendroit dans peu de temps; il partit aussitôt. En approchant du monastère, il remarqua une manière de valet d'assez mauvaise mine, qui tenoit deux chevaux par la bride. Il entra dans le parloir, et il trouva celui qui lui avoit écrit le billet, qui l'attendoit. C'étoit un homme de taille haute, qui avoit l'air rude et étranger, les cheveux courts et qui com-

(1) Anon., liv. XI.

mençoient à blanchir. Il étoit habillé en cavalier, et portoit un manteau de campagne dont il se couvroit le visage pour n'être pas connu. Il reçut le saint évêque sans beaucoup de cérémonie; et quand il le vit dans le parloir, il ferma les fenêtres et la porte, et en prit la clef, après avoir coupé la corde de la cloche, afin de n'être point interrompu.

Le saint prélat regardoit avec attention à quoi aboutiroient toutes ces précautions, lorsque l'étranger, l'ayant prié de s'asseoir, se jeta à ses pieds, et commença une confession générale. Il lui dit qu'il étoit général d'ordre, qu'il vivoit depuis long-temps dans une licence effroyable, que ses mauvais exemples avoient entraîné ses religieux, sans qu'il se fût jamais mis en peine de les corriger ou de les réprimer; que Dieu, après l'avoir abandonné aux desirs de son cœur pendant plusieurs années, avoit eu enfin pitié de lui, qu'il y avoit long-temps qu'il le pressoit intérieurement de se convertir; que la honte d'avouer tant de désordres, et la crainte de trouver des confesseurs sévères et peu compatissants à sa foiblesse, l'avoient long-temps retenu; qu'enfin il avoit ouï parler de sa charité pour les pénitents, et que, sur la réputation de sa douceur, il étoit venu d'un pays éloigné pour lui faire une confession générale, et se gouverner ensuite par ses avis. Alors il la commença avec tant de larmes et de sanglots, et la continua avec des marques si vives d'une véritable contrition, que le saint prélat ne put s'empêcher d'en être touché.

A la vérité il le traita avec sa douceur ordinaire; mais elle étoit bien éloignée de cette lâche condescendance qui flatte le pécheur sous prétexte de le ménager. Il lui donna une pénitence proportionnée aux excès qu'il avoit commis, lui prescrivit des régles de conduite, prit des mesures avec lui pour achever par lettres le grand ouvrage de sa conversion, et le vit partir changé en un autre homme, sans être connu de personne que de lui.

Il apprit depuis que sa conversion avoit eu toutes les heureuses suites qu'il s'en étoit promises; que la plupart de ses religieux, touchés de ses bons exemples, l'avoient imité, et qu'il les avoit portés à réparer, par leur pénitence, les scandales qu'ils avoient donnés par leurs déréglements.

Il convertit dans ce même temps un religieux relaps qui voulut abjurer l'hérésie publiquement (1). Il avoua dans cette action que, quoiqu'il fût prêtre et qu'il eût enseigné la théologie dans son ordre, ce n'étoit point les erreurs qu'il avoit reconnues dans la doctrine de l'Église catholique qui l'avoient obligé de la quitter comme on l'avoit publié; qu'il ne l'avoit fait que pour satisfaire ses mauvais desirs; que, pressé par les remords de sa conscience, il avoit déja fait une fois son abjuration entre les mains du saint évêque de Genéve; qu'une femme et des enfants qu'il avoit eus devant sa conversion l'avoient fait retomber dans sa première apostasie; mais qu'enfin, persuadé qu'il ne pouvoit faire son salut hors de

(1) Anon., liv. XI.

l'Église catholique, il venoit pour la seconde fois se jeter à ses pieds, et lui protester que rien ne seroit capable à l'avenir de l'arracher du sein de l'Église, où il étoit résolu de vivre et de mourir.

Cette seconde conversion ayant paru sincère au saint prélat, et trouvant d'ailleurs ce pénitent homme de capacité et de mérite, il le reçut; mais, de peur que la nécessité ne l'obligeât de retourner à ses premières erreurs, il lui donna une pension de quatre cents livres, et le retint à Annecy.

On lui écrivit alors que le roi d'Angleterre, scandalisé de l'inconstance des Anglois, parmi lesquels il s'introduisoit tous les jours de nouvelles sectes dont il ne pouvoit empêcher le progrès, avoit pris de bons sentiments pour la religion catholique, et que si quelque prélat habile vouloit se rendre auprès de lui, il y avoit lieu d'espérer sa conversion. Le saint prélat, oubliant ses incommodités, s'offrit aussitôt pour ce pénible voyage; mais le duc de Savoie, dont les défiances se réveilloient aisément, ne voulut jamais consentir qu'il sortît de ses états. On peut dire cependant qu'il n'y avoit peut-être point d'évêque dans l'Europe plus capable de ménager cette grande affaire que le saint prélat. Il étoit savant, habile dans la controverse, doux, insinuant, ce qui étoit une grande avance; le roi d'Angleterre avoit une estime particulière pour lui, et l'avoit souvent témoignée. Mais le temps des miséricordes de Dieu sur ce royaume, autrefois si catholique, n'étoit pas encore venu, et il ne nous est pas permis de prévenir le

temps et les moments dont il s'est réservé la connoissance.

Cependant le saint prélat, réduit à édifier son diocèse par l'exemple des plus grandes vertus, en faisoit tous les jours éclater de nouvelles. Il arriva dans ce même temps qu'un gentilhomme qui avoit conçu de la haine contre lui, sur de faux rapports qu'il ne s'étoit pas donné la peine d'approfondir, mit tout en usage pour se venger de lui; calomnies, accusations atroces, tout fut employé: mais, voyant qu'il ne pouvoit vaincre cette patience extraordinaire, ni lui arracher la moindre marque de ressentiment, il résolut de passer aux voies de fait. Pendant plusieurs nuits, lorsque tout le monde est dans le premier sommeil, il vint, avec des chiens, des cors, et tout l'équipage de la chasse, faire un bruit effroyable devant la maison épiscopale (1). Les gens du saint évêque, indignés d'un pareil outrage, et assurés d'être secondés par les voisins, vouloient sortir pour charger ces insolents (c'est ce que le gentilhomme avoit prétendu, et son dessein étoit de les maltraiter); mais le saint prélat le leur défendit d'une manière si sévère, qu'on n'osa lui désobéir. Le gentilhomme, au désespoir de ne pouvoir pousser l'outrage plus loin, en vint aux injures; il n'y en eut point de si infames qu'il ne lui fît dire par ses gens, et, leur commandant enfin de prendre des pierres, il fit casser toutes les vitres de la maison épiscopale.

Le bruit de cette insulte s'étant répandu, tous les

(1) Anon., liv. XI.

amis du saint évêque le vinrent trouver, et il n'y en eut point, quelque modéré qu'il pût être, qui ne lui conseillât d'en demander justice, ou au sénat, ou au duc. François répondit qu'il s'en garderoit bien; qu'en faisant cette démarche, il le perdroit, et que son dessein étoit de le gagner. Cette réponse ayant été rapportée au gentilhomme, tout prévenu qu'il étoit, il ne put s'empêcher d'en être touché. Quelques jours après, le saint évêque l'ayant rencontré dans la ville, il l'aborda avec autant de civilité que s'il n'en eût pas été aussi cruellement offensé; il lui demanda ensuite son amitié, et l'embrassa avec autant de cordialité que s'il eût eu autant sujet de se louer de lui qu'il avoit eu lieu de s'en plaindre. Le gentilhomme, confus d'une bonté qui a si peu d'exemples, parut interdit, et fût quelque temps sans pouvoir parler; mais enfin, vaincu par une générosité que la seule sainteté est capable d'inspirer, il lui demanda pardon, lui offrit toutes les satisfactions qu'il eût pu souhaiter, et fut toujours depuis le plus ardent de ses amis.

Une dame de qualité ayant fait un legs considérable à une maison religieuse, une personne qui y étoit intéressée crut que le saint prélat le lui avoit conseillé. Pleine de cette prévention, elle le fut trouver, lui fit les reproches les plus injurieux, et s'emporta jusqu'à lever la main pour le frapper. Le saint prélat, bien loin de lui en témoigner du ressentiment, lui parla toujours avec une extrême douceur, et la reconduisit après l'avoir convaincue qu'elle s'étoit

trompée, et qu'il n'avoit point de part au fait qu'elle avoit attribué à ses conseils. L'emportement étoit trop grand pour en revenir sitôt. On a souvent honte d'avouer qu'on s'est trompé, et qu'on a tort; et plus on est allé loin, plus on a de peine d'en revenir. Tout le jour se passa sans qu'il parût que cette personne se repentît de son emportement; mais le lendemain, y ayant fait réflexion, elle le vint trouver, se jeta à ses pieds, et lui en demanda pardon. Elle l'obtint sur-le-champ; mais avec tant de marques de bonté, qu'elle ne pouvoit se lasser depuis de parler de lui comme d'un prélat de la sainteté la plus éminente.

Un avocat d'Annecy n'en usa pas de même; il haïssoit le saint prélat à la fureur, et ne perdoit aucune occasion de lui nuire par ses médisances, et par toutes les voies dont il se pouvoit aviser. Ses amis l'en avoient souvent repris, l'avoient souvent convaincu qu'il avoit tort, et lui avoient prédit qu'il lui en arriveroit quelque grand malheur. En effet, quelques jours après ayant rencontré le saint évêque, il lui tira un coup de pistolet, dont il blessa un de ses domestiques qui étoit proche de lui. On s'en saisit aussitôt, on le mena en prison, et, quoi que pût faire le saint prélat pour le sauver, il fut condamné à mort (1). Sa charité n'en demeura pas là, il fit surseoir l'exécution, et demanda sa grace au duc de Savoie avec tant d'instance qu'il l'obtint. L'ayant reçue, il fut lui-même dans la prison la

(1) Anon., liv. XI.

porter à ce malheureux. Une grace si peu espérée ne fut pas capable de lui toucher le cœur, il s'emporta à de nouvelles injures; et quoique le saint prélat s'abaissât jusqu'à lui demander pardon, il ne put le faire rentrer en lui-même: il ne laissa pas de lui donner sa grace; mais, tout pénétré de douleur de son endurcissement, il lui dit en le quittant: « Je vous ai tiré des mains de la justice des hommes, « vous tomberez en celle de Dieu, et je n'aurai pas « le même pouvoir (1). » La chose arriva comme le saint évêque l'avoit prédite; la justice de Dieu le poursuivit, et il fit depuis une fin très malheureuse.

Il seroit difficile de porter plus loin la douceur et la patience chrétienne; cependant la pratique qu'il en faisoit, si louée, si recommandée dans l'Évangile, si approuvée de Dieu même, ne plut pas à tous ses amis. Il y en eut qui lui reprochèrent qu'il ne soutenoit pas assez son caractère, et que son excessive douceur le rendoit même méprisable (2). Mais ce saint évêque, élevé dans l'école de Jésus-Christ, répondit aux uns que rien n'étoit plus du caractère d'un évêque que la douceur et la patience; qu'il savoit bien que le monde et l'amour-propre avoient établi d'autres maximes, mais que la régle de l'Évangile et les exemples de Jésus-Christ y étoient contraires, et qu'il feroit toujours gloire de le suivre. Il répondit aux autres qu'il avoit travaillé toute sa vie à acquérir un peu de douceur, et qu'il ne croyoit pas devoir perdre en un quart d'heure le travail de

(1) Auguste de Sales, liv. VIII. — (2) Anon., liv. XI.

tant d'années; que Dieu s'étoit réservé la vengeance, et qu'il ne nous avoit laissé que la gloire et l'avantage de pardonner.

Sa douceur cependant avoit des bornes, et, quand la justice le demandoit, elle faisoit place à la fermeté épiscopale; on en a vu de si grands exemples dans la mission de Chablais et dans quelques autres circonstances de sa vie, qu'on n'a aucun lieu d'en douter. On n'a pas laissé de juger à propos d'en rapporter ici quelques exemples.

Des gentilshommes de son diocèse, entêtés de leur naissance, et qui ne regardoient les prêtres qu'avec mépris, voulant asservir un curé à des égards qu'il ne crut pas de son caractère, il s'en défendit; ils le maltraitèrent (1). Le curé porta ses plaintes au saint évêque; il les examina, et, les ayant trouvées justes, il prit son fait et cause, poursuivit vivement ces gentilshommes, et obtint contre eux un arrêt de condamnation. Il alloit le faire exécuter, lorsque ces gentilshommes témoignèrent qu'ils se repentoient de ce qu'ils avoient fait, et lui en firent faire des excuses: quoique ce fût un peu tard, le saint évêque ne laissa pas de s'en contenter; il les fut voir, et, après leur avoir remontré avec beaucoup de douceur la faute qu'ils avoient faite, il les pria de bien vivre avec les prêtres de son diocèse, et ne leur parla non plus d'arrêt ni de dépens que s'il n'en avoit point obtenu.

Cette fermeté alla plus loin dans une autre occa-

(1) Anon., liv. XI.

sion, car il refusa un prieuré au duc de Savoie même, qui le lui avoit demandé pour un prêtre ignorant et qui n'avoit aucune des qualités qui pût l'en rendre digne. Ce prêtre, qui se sentoit appuyé, outré de ce refus, eut la hardiesse de lui présenter au chœur, où il assistoit à l'office divin, un libelle diffamatoire où sa réputation étoit étrangement déchirée. Les chanoines, indignés de cette insolence, voulurent le faire arrêter; mais leur saint prélat s'y opposa: il leur dit qu'il ne tarderoit pas à s'en repentir, et qu'une pénitence volontaire valoit toujours beaucoup mieux qu'une forcée. En effet, cet homme ayant fait réflexion aux suites que pourroit avoir cette action si le duc en étoit informé, il vint le lendemain se jeter à ses pieds et lui en demander pardon. Quelque intéressé que fût ce repentir, le saint prélat ne se contenta pas de lui pardonner, il écrivit en sa faveur au prince de Piémont, et lui obtint une charge considérable dans sa maison, dont il étoit bien plus capable que des fonctions ecclésiastiques.

Il défendit avec la même fermeté les biens et les droits de son Église contre les officiers du duc de Nemours (1). Il soutint pour cela plusieurs procès; et comme il n'en entreprenoit que de justes, qu'il avoit soin de les bien consulter, et que la passion n'y avoit point de part, il les gagna tous. Ces officiers, au désespoir, entreprirent, pour se venger, de le brouiller avec le duc de Nemours: ils y réussirent; sa maison se vit enveloppée dans sa disgrace, et le

(1) Anon., liv. XI.

saint prélat même se vit contraint de quitter Annecy et de se retirer au château de Sales. Quelque temps après il écrivit au duc avec beaucoup de fermeté pour sa justification et pour celle de toute sa maison. Enfin ce prince fut détrompé, il lui rendit son estime et son amitié, et depuis ce temps-là, quelque effort qu'on fît, il ne fut plus possible de le brouiller.

Pendant que le saint prélat pratiquoit ainsi, comme à l'envi, toutes les vertus chrétiennes et apostoliques, et que, la grace prenant de nouvelles forces dans son cœur, il se dégageoit tous les jours de plus en plus des choses sensibles pour ne vivre plus que pour Dieu, son corps s'affoiblissoit, ce tempérament, autrefois si robuste, mais si peu ménagé, succomboit insensiblement sous le poids des travaux dont il avoit été surchargé, et l'heure approchoit où le juste juge se préparoit à lui donner la couronne de justice, et à le récompenser de ses propres dons, dont il avoit fait un si saint usage. Il est peu de personnes, quelque saintes qu'elles puissent être, qui, sentant approcher ce moment si terrible pour ceux qui ont oublié Dieu, mais si plein de consolation pour ceux qui n'ont vécu que pour lui, ne changent quelque chose à leur première manière de vie. On est plus retiré, plus attentif, on s'examine avec plus de soin, et, soit que la vue de la justice de Dieu nous effraie, ou que celle de sa bonté nous rassure, il est rare qu'on demeure dans la même situation.

La connoissance anticipée que Dieu avoit donnée au saint prélat de sa mort prochaine ne produisit en lui aucun changement: comme il avoit vécu de la même manière que si chaque jour eût été le dernier de sa vie, sa conduite fut toujours la même. On remarqua seulement qu'il s'enfermoit plus souvent qu'à l'ordinaire avec l'évêque de Chalcédoine, son frère et son coadjuteur (1). Là ils examinoient avec soin les mémoires et les états du diocèse de Genéve, qu'ils avoient dressés conjointement ou séparément; ils repassoient tout ce qu'ils avoient remarqué touchant le génie et les mœurs des peuples et des pasteurs, et leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, touchant les moyens les plus propres à à bannir les désordres, à établir ou affermir le bien; et comme le saint évêque étoit persuadé que le plus grand compte qu'il auroit à rendre à Dieu seroit celui des ames qui lui avoient été confiées, il n'épargnoit rien, ou pour réparer ce qu'il croyoit avoir négligé, ou pour achever ce qui n'étoit que commencé. L'assiduité avec laquelle il s'appliquoit à ce travail faisant craindre à l'évêque de Chalcédoine qu'il ne nuisît à sa santé, il crut le lui devoir représenter; mais le saint prélat, incapable de se ménager lorsqu'il s'agissoit du devoir de sa charge, lui répondit avec sa douceur ordinaire: « Au contraire, « dépêchons-nous, le jour baisse, et la nuit approche. » Ces paroles, que l'évêque de Chalcédoine regarda comme une prédiction de sa mort pro-

(1) Anon., liv. XI.

chaine, comme elle l'étoit en effet, l'affligèrent jusqu'à lui faire répandre des larmes. Le saint prélat, s'en étant aperçu, lui dit en l'embrassant tendrement : « Réprimez ces larmes, mon cher frère, si « messéantes à un chrétien, et encore plus messéantes à un évêque ; il n'appartient qu'à des infidèles, qui n'ont point de part à une meilleure vie, « de s'affliger de la perte de celle-ci. »

Ils s'occupoient de la sorte, interrompant souvent leur travail par des entretiens pleins de piété, lorsque le saint prélat reçut une lettre du duc de Savoie. Il lui mandoit de venir le joindre à Avignon, où il devoit se rendre pour saluer le roi Louis XIII, qui venoit de réduire à son obéissance les huguenots du Languedoc. Le prince et la princesse de Piémont, sœur du roi, devoient être de la partie ; ils avoient souhaité que l'évêque de Genève s'y trouvât pour y faire sa charge de premier aumônier, et pour se servir de ses conseils dans plusieurs affaires qu'ils avoient à ménager. Le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de faire ce voyage, l'évêque de Chalcédoine étoit d'avis qu'il s'en excusât, et il lui offrit même d'en écrire au duc. Mais le saint prélat fut d'un sentiment contraire. Il l'appuya de deux raisons : l'une, qu'étant revêtu de la charge de premier aumônier, il étoit juste qu'il en fît au moins quelquefois les fonctions ; l'autre, que l'entrevue du roi très chrétien avec leurs altesses royales étoit une occasion précieuse que Dieu lui offroit pour procurer les avantages de la religion catholique dans cette

partie de son diocèse qui dépendoit de sa majesté, et qu'il se croyoit obligé de la ménager. Cette dernière raison l'emporta sur tout ce qu'on put lui représenter. Ainsi, n'ayant plus que quelques jours pour se préparer à son voyage, il commença par faire son testament, et à disposer de toutes choses comme s'il eût été à la veille de sa mort. Il ne le put faire si secrétement que le bruit ne s'en répandît : il parut dans cette occasion combien il étoit aimé de son peuple. L'opinion de sa mort prochaine causa par-tout une consternation générale ; il ne sortoit plus qu'il ne se vît environné d'une foule de peuple; tout le monde sortoit des maisons, et les ouvriers même quittoient leur travail pour lui venir demander sa bénédiction (1). Le saint prélat ne se contentoit pas de la leur donner, il s'arrêtoit presque à chaque pas, il disoit à l'un quelque mot de consolation, il donnoit à l'autre quelque avis sur la patience, il faisoit l'aumône à tous ceux qui la lui demandoient, et il les exhortoit tous à aimer et servir Dieu de la manière qui convenoit à chacun dans son état. Les enfants mêmes sentoient l'impression de la sainteté, et l'on en a vu souvent, entre les bras de leurs nourrices, témoigner l'impatience qu'ils avoient qu'on les approchât de lui. La bonté du saint prélat ne lui permettoit pas de passer outre, il s'arrêtoit pour un enfant comme il eût fait pour la personne du monde la plus raisonnable. Il leur faisoit le signe de la croix sur la poitrine, sur le front,

(1) Anon., liv. XI.

sur la bouche ou sur les yeux, et ce n'étoit presque jamais sans effet. On en a vu plusieurs guéris dans le même moment du mal de dents, de la colique, et des autres petits maux que cet âge tendre a coutume de ressentir. Ses aumôniers et ceux qui l'accompagnoient s'impatientoient souvent de le voir ainsi s'arrêter pour des enfants ; alors le saint évêque leur disoit « que Jésus-Christ en avoit usé ainsi, qu'il avoit « beaucoup aimé les enfants, et qu'il ne pouvoit y « avoir de l'indécence à l'imiter. »

La veille de son départ étant arrivée, il fut de bon matin voir ses chères filles de la Visitation ; il leur dit le dernier adieu, les bénit, et les laissa pénétrées d'affliction. Ensuite il monta en chaire pour prendre congé de son peuple. Le sermon fut touchant, vif, plein d'onction. Mais ayant fini son discours en leur disant qu'il ne les reverroit plus, et qu'il les conjuroit de prier Dieu qu'il eût pitié de son ame, tout fondit en larmes, et il n'y eut personne qui ne donnât toutes les marques de la plus vive douleur.

Le jour du départ étant arrivé, il sortit d'Annecy accompagné de l'évêque de Chalcédoine, des principaux du clergé et de la ville, qui l'accompagnèrent jusqu'à Seyssel. Ce fut en ce lieu, où ils devoient se séparer, qu'après les avoir remerciés avec des paroles pleines de tendresse, il se mit à genoux, et, levant les yeux et les mains au ciel, il fit sa prière à Dieu, et lui demanda, avec une dévotion qui tira les larmes des yeux de tous ceux qui l'accompagnoient, qu'il lui plût de conserver le peuple qu'il lui avoit

confié, et d'en être lui-même le pasteur; de réparer par l'abondance de ses graces les fautes qu'il avoit commises, ou par sa négligence, ou par son peu de capacité; et il finit sa prière par les mêmes paroles que Jésus-Christ adresse à son père: *Père saint, je vous prie pour ceux que vous m'avez donnés, parce-qu'ils sont à vous. Conservez-les pour la gloire de votre nom* (1). Puis ayant donné sa bénédiction à tous ceux qui étoient présents, en demandant à Dieu que lui-même les bénît, il les embrassa, et se recommanda à leurs prières. Ensuite il s'embarqua sur le Rhône, environ la mi-novembre de l'an 1622, par un temps froid dont il fut fort incommodé. Ses gens étoient d'avis qu'il s'arrêtât à Lyon pour s'y reposer quelques jours; mais il voulut passer outre, et la raison qu'il en rendit fut qu'il étoit de son devoir de se rendre à Avignon avant leurs altesses royales, que le temps pressoit, et qu'il n'en avoit point à perdre.

Il parut dans ce voyage combien la réputation de sa sainteté étoit répandue par-tout (2). Il y eut des villes où le clergé vint le recevoir en procession à la descente de son bateau, d'où on le conduisit à l'église, où le *Te Deum* fut chanté. Mais son humilité ne s'accommodoit point de ces honneurs; il cacha les marques de sa dignité, et défendit qu'on dît son nom. Il arriva ainsi à Avignon sans être connu, la veille de la magnifique entrée qu'y fit le roi très chrétien au retour de la prise de Montpellier. Ses gens

(1) Joan., c. XVII, v. 9. — (2) Anon., liv. XI.

le logèrent par hasard dans un endroit où sa majesté passa le lendemain. Ce fut pour lui une occasion de mortification; car au lieu de contenter une curiosité qui ne pouvoit être que fort innocente, en voyant les magnificences publiques, il s'enferma dans un cabinet où il passa en prière tout le temps que ce grand spectacle dura. Il n'en fut pas de même du bruit de l'artillerie; ne pouvant s'empêcher de l'entendre, il fit à son occasion cette réflexion si chrétienne: « que Dieu faisoit aux princes, au milieu des « honneurs qu'on leur rendoit, une grande leçon « d'humilité; que le bruit du canon, qui duroit si « peu et qui s'en alloit en fumée, leur apprenoit « que leur gloire finiroit bientôt, et qu'après quel- « ques moments de durée elle se dissiperoit comme « un songe. »

Cependant le vice-légat ayant appris l'arrivée de l'évêque de Genève, il le fut visiter, et lui rendit partout de grands honneurs; la cour de France en usa de même; et lorsqu'il fut saluer le roi, il en reçut des marques d'une estime si particulière, qu'à l'exemple du prince il n'y eut personne qui ne lui témoignât toute la considération qui étoit due à son caractère et à sa vertu.

On attendoit encore le duc de Savoie lorsque le prince cardinal son fils arriva. On sut de lui que la saison étant trop avancée pour passer les monts, le duc ne feroit point le voyage dont on a parlé; il fit ses excuses au roi, et l'assura que le prince et la princesse de Piémont se rendroient à Lyon pour y sa-

luer sa majesté. La cour partit quelques jours après, et le saint prélat accompagna le cardinal qui avoit ordre du duc son père de ne point quitter sa majesté.

A son arrivée à Lyon, il trouva plusieurs personnes de marque qui l'attendoient pour le loger. Le sieur Ollier, intendant de la province, qui logeoit proche le monastère de la Visitation, lui offrit un appartement commode; les pères jésuites lui vinrent offrir aussi leur maison de Saint-Joseph: mais le saint prélat leur répondit à tous qu'ayant prévu la difficulté qu'il y auroit à se loger, les deux cours de France et de Savoie étant à Lyon, il y avoit pourvu, et qu'il savoit un logement assez commode pour lui, qui ne lui pouvoit manquer. On le crut, mais on fut bien surpris lorsqu'on apprit qu'il n'avoit point d'autre logis que la chambre du jardinier de la Visitation. Les instances recommencèrent pour lui donner un logement plus conforme à sa dignité. Mais le saint prélat, qui n'étoit jamais mieux que lorsqu'il pouvoit imiter la pauvreté de Jésus-Christ, parut si résolu à ne point quitter cette pauvre demeure, qu'on fut obligé de l'y laisser. Ce qu'il y avoit encore de plus singulier est que ses gens étoient beaucoup mieux logés que lui. Mais il avoit toujours coutume d'en user ainsi; et lorsque les choses dépendoient de lui, il prenoit toujours ce qu'il y avoit de pire; il le vouloit si absolument que ses gens n'osoient le lui contester. C'est ce qui parut à son retour d'Avignon. Le passage de la cour rendoit les logements rares et

difficiles. Il dit à ses gens de se loger comme ils pourroient; il n'y en eut point qui ne le fût toujours mieux que lui; car une fois entre autres il fut obligé de se retirer dans une chaumière, où il passa la nuit tout vêtu sur la paille. Quand on lui représentoit que les incommodités qu'il ne se lassoit point de rechercher nuiroient enfin à sa santé, il répondoit qu'il étoit d'un tempérament robuste, que les aises et les commodités ne serviroient qu'à l'altérer, et qu'un peu de fatigue contribuoit à l'entretenir dans sa vigueur (1). C'est ainsi qu'il couvroit de raisons spécieuses l'esprit de mortification qui animoit toutes ses actions. Il ne vouloit plaire qu'à Dieu, il vouloit aussi que les motifs qui le faisoient agir ne fussent connus que de lui seul. Il n'y a rien qui soit plus dû à la vertu que les louanges, il n'y a rien aussi qui soit plus capable de la détruire; on ne sauroit les éviter avec trop de précaution.

Le premier soin du saint prélat, étant arrivé à Lyon, fut d'aller rendre ses devoirs à leurs majestés, au prince, à la princesse de Piémont, et aux amis qu'il avoit dans les deux cours. Le roi très chrétien avoit hérité de l'estime et de l'affection que le grand Henri son père avoit eue pour lui; les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche en faisoient un cas tout particulier; leurs sentiments pour lui alloient jusqu'à la vénération; le prince et la princesse de Piémont ne leur cédoient en rien, et les deux cours comme à l'envi rendoient justice à cette

(1) Anon., liv. XI.

sainteté éminente qui éclatoit malgré lui dans toutes ses actions. Tant d'attraits qui sembloient le devoir attacher au monde ne servoient qu'à lui en donner du dégoût : toujours en garde contre tout ce qui auroit pu corrompre sa vertu, dès qu'il avoit satisfait aux devoirs de sa charge, à ce que la charité et la bienséance demandoient de lui, il se retiroit avec ses chères filles de la Visitation, et se pressoit d'autant plus de les former à la perfection, qu'il savoit que sa mort approchoit, et que dans peu de temps il ne pourroit plus les aider que par ses prières.

Il étoit occupé de la sorte lorsque les pères jésuites le vinrent prier de prêcher le second dimanche de l'avent dans leur église du grand collége ; il le leur accorda, et il le fit avec un zéle qui fit bien voir que la grace ne se sent point des foiblesses de la nature (1). Comme il revenoit chez lui après cette prédication, il rencontra un gentilhomme qui avoit été fort riche, mais que le jeu et les débauches avoient réduit à une extrême pauvreté. Ce malheureux lui demanda l'aumône, et le saint prélat la lui donna si largement, qu'en étant surpris, il le suivit longtemps en lui faisant de grands remerciements, et en lui répétant souvent qu'il ne cesseroit de prier Dieu de lui rendre au centuple. « Vous me ferez plaisir, « lui dit le saint évêque ; mais dépêchez-vous de me « procurer un si grand bien, car dans peu de temps « vous et moi nous n'aurons plus besoin de rien. » C'étoit bien prédire clairement la mort du gentil-

(1) Auguste de Sales, liv. X.

homme et la sienne. Le saint prélat ne passa pas le mois, et le gentilhomme le suivit de près.

La veille de Noël il fut prié par la reine mère de faire dresser en son nom la croix des pères récollets; il le fit, et prêcha avec beaucoup de zèle sur la naissance de Jésus-Christ. Le lendemain il confessa le prince et la princesse de Piémont, il dit leur messe et les communia. L'après-midi il donna l'habit à deux filles de la Visitation, prêcha sur le mystère du jour, et eut plusieurs entretiens de piété avec la communauté. On remarqua qu'il répéta plus souvent qu'à l'ordinaire cette grande maxime, *qu'il ne falloit rien demander, et rien refuser*. En effet, il n'y en a point de plus nécessaire pour maintenir la paix et l'humilité dans les monastères, et pour en bannir l'ambition et l'inquiétude.

Le jour suivant, il s'aperçut que sa vue et ses forces diminuoient; il ne laissa pas de dire la messe, après laquelle il rencontra le duc de Bellegarde, et le marquis d'Alincourt, qui l'entretinrent long-temps à l'air qui étoit fort froid, ce qui augmenta son incommodité (1). Il fut de là chez le duc de Nemours pour remettre bien dans son esprit ces mêmes officiers de son duché de Génevois qui en avoient usé si mal avec lui. Ce prince en étoit fort mécontent, et il avoit résolu de leur ôter leurs charges : mais la colère où il étoit contre eux ne l'empêcha pas de remarquer l'empressement avec lequel le saint prélat s'employoit pour eux; il l'admira, et ne put s'em-

(1) Anon., liv. III.

pêcher de lui dire plusieurs fois qu'après les mauvais traitements qu'ils lui avoient faits, ils ne méritoient pas la bonté qu'il avoit de parler pour eux. Le saint prélat n'en rabattit rien de ses sollicitations; et le duc, qui ne lui pouvoit rien refuser, lui accorda enfin tout ce qu'il voulut pour ces gens qui le méritoient si peu.

Comme il devoit partir ce jour-là, il alla encore chez le prince de Piémont pour prendre congé de leurs altesses royales, et terminer quelques affaires où son Église étoit intéressée. De là il s'en retourna chez lui fort fatigué. Comme on lui présenta ses bottes, il les refusa d'abord, mais son valet de chambre les lui ayant rapportées un moment après: « Il « les faut prendre, lui dit-il, puisque vous le vou- « lez; mais nous n'irons pas loin. » Il écrivit ensuite quelques lettres de recommandation qu'on lui avoit demandées, et fut visité de plusieurs personnes qui venoient prendre congé de lui. Mais ses domestiques ayant remarqué que, contre sa coutume, il ne les reconduisoit point, ils jugèrent qu'il se trouvoit mal; en effet ils le trouvèrent si abattu qu'ils le mirent au lit, et quelque temps après il tomba dans l'apoplexie dont il mourut (1).

Nous voilà arrivés aux derniers moments d'une vie innocente et sainte, d'une vie précieuse devant Dieu, et toujours occupée de son service ou de celui du prochain: moments redoutables pour les plus justes, mais infiniment plus terribles pour les en-

(1) Auguste de Sales, liv. X.

fants du siècle qui ont passé leur vie sans penser à Dieu, et qui, après l'avoir oublié dans le temps de sa miséricorde, ne se souviennent de lui que dans celui de sa justice.

La mort de S. François de Sales fut semblable à sa vie, douce, tranquille, pleine de soumission aux ordres de Dieu, et de confiance en son infinie miséricorde. Accoutumé à mépriser le monde, et à regarder la vie présente comme un exil, il vit avec joie la dissolution de son corps; il ne regretta rien, parcequ'il n'avoit jamais rien aimé que dans l'ordre de Dieu; et, tout plein de desir de le posséder, il ne pensa aux créatures que pour lui en faire un sacrifice. C'est ce qu'on va voir dans toutes les circonstances de cette mort bienheureuse. Elles sont trop édifiantes pour ne les pas raconter.

Dès qu'on eut appris dans Lyon que le saint prélat étoit dangereusement malade, tout le monde accourut pour le visiter (1). Les pères jésuites de Saint-Joseph furent les premiers qui lui rendirent ce devoir de charité. Dès que le saint évêque eut aperçu le père supérieur, accompagné du frère apothicaire qui avoit apporté les remèdes, et qui s'empressoit pour le soulager: « Vous me voyez, lui dit-il, mon père, « dans un état où je n'ai plus besoin que de la misé-« ricorde de Dieu, et où j'attends tout de sa bonté. » Le père lui ayant répondu que Dieu n'abandonnoit jamais les siens, il lui demanda si c'étoit la volonté de Dieu de l'appeler à lui, s'il étoit prêt de s'y sou-

(1) Auguste de Sales, liv. X.

mettre. « Je n'ai jamais eu, répondit le saint évêque, « d'autre volonté que la sienne ; il est le maître, il « peut faire de moi tout ce qu'il lui plaira. » Il demanda ensuite à faire sa profession de foi, il la fit avec de grands sentiments de piété, et pria tous ceux qui étoient présents de lui servir de témoins comme il avoit toujours vécu et mouroit dans la religion catholique (1).

Comme son mal augmentoit, quoique l'apoplexie ne fût pas encore formée, et qu'il craignoit de perdre cette présence d'esprit si nécessaire pour recevoir les sacrements avec la décence et la dévotion qui leur est due, il demanda l'extrême-onction, ses fréquents vomissements ne lui permettant pas de recevoir le viatique. Les médecins, qui n'avoient point de temps à perdre pour lui faire des remèdes, s'y opposèrent, et dirent qu'ils avertiroient quand il seroit nécessaire. Dans ce même temps le vicaire général de l'archevêque de Lyon arriva, pour lui demander s'il ne vouloit pas qu'il fît faire pour sa santé les prières de quarante heures dans l'église de la Visitation ; il répondit qu'il ne le méritoit pas (2). Le vicaire général insista et lui demanda s'il trouvoit mauvais qu'on priât Dieu pour lui. « Au contraire, répondit « le saint évêque, vous me ferez plaisir, je n'en eus « jamais plus de besoin. » Comme on craignoit qu'il ne tombât dans l'assoupissement, un ecclésiastique qui étoit présent s'avisa de lui demander, pour le

(1) Dans la bulle de sa canonisation.

(2) Auguste de Sales, liv. X ; Anon., liv. III.

tenir éveillé, s'il n'étoit point huguenot, et il ajouta qu'il avoit eu d'assez longs commerces avec les hérétiques pour donner lieu d'en douter. Alors ce saint évêque, dont la foi avoit toujours été si pure, dont le zéle pour la conversion des hérétiques avoit toujours été si ardent, faisant un grand effort: « Oh! Dieu « m'en garde! jugez-en par cette marque, » dit-il en faisant le signe de la croix. On lui entendit ensuite répéter plusieurs fois: « La trahison seroit trop grande; « mon Dieu, vous connoissez mon cœur. »

Le vicaire-général lui demanda quelque temps après s'il ne craignoit point la mort, et il ajouta que les plus grands saints l'avoient appréhendée. Le saint prélat répondit « qu'ils avoient bien raison, et « que, devant décider de notre éternité, il n'y avoit « rien de plus terrible. » « O mort, continua le vi-« caire général, que ton souvenir est amer! » Le saint évêque poursuivit: « à celui qui a mis son es-« pérance et son salut dans ses richesses. » A l'heure même le vicaire général, étant sorti, fit exposer le saint sacrement dans toutes les églises, pour demander à Dieu le recouvrement de sa santé; mais il étoit un fruit mûr pour le ciel. Alors, son mal se trouvant plus fort que les remédes, les médecins avertirent qu'il étoit temps de lui donner l'extrême-onction. Dieu lui donna dans cette occasion une liberté d'esprit qui n'étoit pas ordinaire, et qui tient du miracle; il la reçut avec de grands sentiments de piété, répondant lui-même aux prières avec une dévotion pleine de tendresse. Comme l'apoplexie se

formoit lentement, et que la présence d'esprit sembloit augmenter au lieu de diminuer, on mit en délibération si on lui donneroit le viatique; mais comme il avoit dit la messe le jour même, et que le vomissement continuoit, on crut qu'on s'en devoit dispenser.

A peine eut-il reçu ce dernier sacrement, que madame Ollier, l'intendante, arriva dans sa chambre avec ses filles, pour lui demander sa bénédiction pour elle et pour toute sa famille. Dans ce même temps le duc de Nemours arriva. Il étoit au lit fort tourmenté de la goutte lorsqu'il apprit que le saint évêque étoit à l'extrémité : la violence de son mal ne fut pas capable de le retenir, il se leva à l'heure même, et se fit porter chez lui. Il ne put voir ce saint homme accablé de la violence de son mal, et presque hors d'espérance d'en guérir, sans en témoigner sa douleur par une grande abondance de larmes. Il étoit bien revenu de ses préventions: il l'avoit souvent persécuté de plus d'une manière; mais cette sainteté éminente que tout le monde respectoit en lui l'avoit comme forcé de lui rendre son estime. De son ennemi étant devenu son admirateur, il voulut en donner des marques publiques; il se jeta à ses pieds, lui prit la main, la baisa, l'arrosa de ses larmes, et lui demanda sa bénédiction pour lui-même, et pour le prince de Génevois, son fils aîné. Comme on crut que son mal l'empêchoit de faire attention à l'action du duc, on lui demanda s'il le connoissoit; il répondit que c'étoit le duc de

Nemours, qu'il étoit né son vassal, qu'il avoit toujours été son serviteur, et qu'il prioit Dieu de le bénir lui et toute son illustre maison : en disant ces paroles, il lui donna sa bénédiction.

A peine le duc fut-il sorti que l'évêque de Damas arriva; il étoit son ami particulier, et le saint prélat en faisoit une estime particulière. L'évêque lui dit en l'abordant: Mon cher frère, je viens pour vous aider en tout ce que je pourrai; car vous savez qu'il est écrit *que le frère aidé par le frère est comme une cité bien munie.* Il est vrai, répondit le saint prélat, en lui donnant la main; et il est encore écrit: *Le Seigneur sauvera l'un et l'autre. Mettez votre confiance au Seigneur,* répliqua l'évêque; *et il nous nourrira*, répondit le saint prélat. Un moment après il dit ces paroles de l'Écriture sainte : *Mon cœur et ma chair se sont réjouis au Dieu vivant. Je chanterai les miséricordes du Seigneur pendant toute l'éternité. Quand paroîtrai-je devant sa face?... Montrez-moi, ô le bien-aimé, où vous paissez, où vous vous reposez au midi.* L'archevêque d'Embrun étant venu le visiter dans ce même temps, il le trouva tout occupé de Dieu; il entendit qu'il disoit avec beaucoup de ferveur ces autres paroles de l'Écriture: *O mon Dieu, mon desir est devant vous, et mes gémissements ne vous sont point inconnus. Mon Dieu et mon tout, mon desir est celui des collines éternelles.*

Cependant comme l'apoplexie se formoit insensiblement, on lui fit plusieurs remédes violents pour en empêcher le cours. On lui avoit mis sur la tête un

emplâtre de cantharides; en le lui ôtant on lui arracha la première peau. On lui appliqua deux fois le fer chaud sur la nuque du cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête, qui en fut brulée jusqu'à l'os. Pendant des opérations si violentes, le saint prélat, qui n'avoit perdu ni le sentiment ni la parole, ne fit pas la moindre plainte; il poussa seulement quelques soupirs, et versa beaucoup de larmes, que la violence de la douleur lui arracha. Mais comme il regardoit ces souffrances comme des peines dues à ses péchés, et comme autant de satisfactions à la justice divine, qui ne laisse rien d'impuni, il répétoit souvent ces paroles du Psalmiste: *Lavez-moi, Seigneur, de mes iniquités, ôtez-moi mon péché, purifiez-moi toujours de plus en plus.* La douleur devenue plus violente ne servit qu'à redoubler ses empressements pour Dieu. *Que fais-je ici*, disoit-il, *ô mon Dieu, éloigné de vous, séparé de vous? Venez à moi, ou commandez-moi que j'aille à vous. Tirez-moi de cette vallée de larmes, et je courrai après l'odeur de vos parfums.*

Des sentiments si tendres, si dignes d'un saint prêt à quitter le monde et à jouir de Dieu, d'un saint que son extrême douceur faisoit aimer de ses ennemis mêmes, ayant arraché des larmes de tout le monde, et personne ne se sentant plus la force de lui parler, on n'entendit plus qu'un bruit confus de soupirs et de sanglots. Mais le saint prélat s'en étant aperçu: Ne pleurez pas, mes enfants, leur dit-il, ne faut-il pas que la volonté de Dieu soit accomplie?

Après cela il fut quelque temps sans parler, ce qui obligea un de ses domestiques de lui dire : Monseigneur, vous ne parlez plus, dites-nous quelque chose. Vivez en paix les uns avec les autres, répondit le saint prélat, mais aimez Dieu sur toutes choses. Il se tut encore ; mais comme il importe beaucoup dans ces sortes de maux de tenir les gens éveillés, quelqu'un s'avisa de lui dire qu'il eût bon courage, et qu'on espéroit de le voir un jour assis sur son trône de Genéve. Le saint, à qui ces mots et ces idées fastueuses n'avoient jamais plu, répondit avec son humilité ordinaire : Je n'ai jamais desiré le trône de ceux de Genéve ; mais pour leur salut, pour leur conversion, ô mon Dieu, je vous l'ai toujours demandée, et je vous la demande encore de tout mon cœur. Un autre s'avisa plus à propos de le faire souvenir de ses chères filles de la Visitation, et de lui demander s'il n'avoit rien à leur recommander. Non, dit-il, mais j'espère que Dieu tout puissant, tout bon et tout miséricordieux, achévera ce qu'il a commencé.

Le mal augmentant toujours, on perdit enfin l'espérance qu'il en pût guérir, ce qui obligea le père Ferrier, jésuite, qui ne l'avoit point quitté, de l'exhorter à faire la prière de S. Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail.* La profonde humilité du saint prélat parut blessée de ce qu'on le comparoit à un si grand homme, à qui pourtant il ressembloit si fort qu'il n'y avoit que lui seul qui ne s'en aperçût pas. C'est pourquoi,

au lieu de faire cette prière, il répéta plusieurs fois qu'il étoit un serviteur inutile, dont Dieu ni son peuple n'avoient pas besoin (1). Il n'en usa pas de même lorsqu'un autre jésuite lui suggéra de dire: *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire.* Il le répéta plusieurs fois; mais on s'aperçut que l'idée de la grandeur, de la sainteté, et de la majesté de Dieu, l'avoit tellement pénétré qu'il en étoit comme accablé. Il perdit la parole, et l'on ne s'aperçut plus qu'il vivoit encore qu'au mouvement de ses lèvres et de ses yeux, qu'il levoit de temps en temps au ciel.

Cet accident ayant fait juger qu'il n'avoit pas longtemps à vivre, tout le monde se mit en prière pour faire la recommandation de l'ame; et comme l'on en fut à ces paroles des litanies des saints, *Saints innocents, priez pour lui,* le saint prélat leva pour la dernière fois les yeux au ciel, et rendit à Dieu son esprit pur et innocent avec la même tranquillité avec laquelle il avoit vécu. Sa mort arriva le vingt-huitième décembre 1622, fête des innocents, dont il avoit imité la pureté, à huit heures du soir, la cinquante-sixième année de son âge, et la vingtième de son épiscopat (2).

(1) Dans la bulle de sa canonisation.

(2) Le lecteur a pu s'apercevoir que l'ordre des dates, établi à la tête de chaque page de la Vie de S. François de Sales, avoit cessé à la fin du sixième livre; il en aura vu le motif en ce que le septième livre commence un autre historique, celui de la mère de Chantal, dans lequel il est vrai qu'il y a des faits qui se rattachent à S. Fran-

On a pu remarquer, par tout ce que dit ce saint évêque dans les dernières heures de sa vie, qu'il avoit bien plus souhaité la mort qu'il ne l'avoit appréhendée; et certainement après avoir imité la charité du grand apôtre pendant sa vie, c'eût été une chose étrange qu'il fût mort dans d'autres sentiments que les siens. En effet, si S. Paul a pu dire que Jésus-Christ étoit sa vie, qu'il regardoit sa mort comme un profit, et comme un gain, et qu'il souhaitoit la dissolution de son corps, pour pouvoir être avec Jésus-Christ (1), y a-t-il lieu de s'étonner qu'un homme apostolique comme S. François de Sales ait fait paroître si peu d'amour pour la vie, si peu de crainte de la mort, et des desirs si ardents d'être enfin réuni à la source de tous les biens, au même Dieu qu'il avoit aimé avec tant d'ardeur, et qu'il avoit servi avec tant de fidélité?

Mais comment fût-il mort dans d'autres sentiments, lui qui avoit tant de fois enseigné, après S. Augustin, que si nous consultons notre foi, et les pensées qu'elle nous doit inspirer, nous trouverons que la bonne vie et le desir de la mort sont inséparables (2)? car, selon lui, on ne peut être véritablement chrétien sans aimer Dieu, et on ne peut pas l'aimer sans souhaiter de le posséder, et sans desirer cette

çois, mais dont on ne pouvoit plus former une série. La seule époque importante à faire remarquer est donc celle de la mort du saint, arrivée à Lyon le 28 décembre 1622.

(1) Philipp., c. I, v. 21.

(2) August., Quest. évang. liv. I, quest. XVII.

vie éternelle qu'il promet à ceux qui le craignent. On la croit cette vie bienheureuse par la foi; on l'attend par l'espérance; on l'aime, on la desire par la charité: ainsi à proportion qu'on avance dans l'exercice de ces vertus si essentielles au christianisme, on avance aussi dans l'exercice de ce saint desir; et plus on desire cette vie éternelle, plus on se détache de la temporelle, et plus aussi on trouve, comme S. Paul, que c'est un gain et un avantage d'en sortir, puisque la mort seule nous fait entrer pour jamais dans la possession de Dieu, et que cette possession doit être en ce monde l'objet de la véritable piété, et la fin de tous nos desirs. Telle a été la pratique de tous les saints; et l'on peut dire qu'il eût manqué quelque chose à l'éminente sainteté de S. François de Sales, s'il fût mort dans d'autres sentiments.

Il est vrai que la justice de Dieu a quelque chose de terrible, et qu'on ne doit jamais se croire assez pur pour n'avoir pas lieu de la craindre; et quoi qu'on ait pu faire pour Dieu, on doit se regarder toujours comme faisoit le saint prélat, comme un serviteur inutile. L'espérance qui doit animer les chrétiens iroit jusqu'à la présomption, si on se croyoit digne de la récompense que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment. Mais la charité qui fait desirer la mort pour être uni à Dieu d'une manière qui ne permette plus qu'on en soit séparé, compatit fort bien avec la crainte qu'on doit toujours avoir de sa justice. D'ailleurs la bonté infinie de Dieu, ses miséricordes qui sont sans bornes, les mérites de Jésus-Christ qui

nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, sont des fondements si légitimes d'espérer, pour une ame pure et dégagée du monde, qu'il est rare que le desir ne l'emporte pas sur la crainte. On craint donc, on espère et on desire. Mais dans les saints d'une charité consommée, l'espérance et le desir l'emportent enfin sur la crainte; et c'est ce qui faisoit dire au saint prélat: *O mon Dieu! venez à moi, ou commandez que j'aille à vous; tirez-moi de cette vallée de larmes, et je courrai après l'odeur de vos parfums* (1).

Dès qu'on fut assuré de sa mort, on l'ouvrit pour l'embaumer; et ce fut alors qu'on s'aperçut de ce qu'on a déja dit, que cette grande douceur qu'on a si fort admirée en lui ne lui étoit pas naturelle : car on trouva son fiel durci et partagé en plusieurs petites pierres par la violence continuelle qu'il s'étoit faite pour surmonter la colère, à laquelle il étoit naturellement sujet. Ses habits et le linge qui étoit teint de son sang furent partagés entre plusieurs personnes de considération, qui les reçurent avec beaucoup de respect, et les conservent encore aujourd'hui comme de précieuses reliques. Le duc de Nemours demanda une médaille qu'il portoit toujours sur lui, et l'on envoya sa croix au prince de Piémont, et son anneau à la princesse son épouse. Son cœur fut mis dans un bassin d'argent, et porté solennellement, accompagné d'un grand nombre de flambeaux, au monastère de la Visitation de Bellecour

(1) Anon., liv. XI.

à Lyon, où il fut mis quelques jours dans une boîte de plomb, et ensuite dans un reliquaire d'argent.

Son corps ayant été embaumé, on le revêtit de ses habits pontificaux. Alors le bruit de sa mort s'étant répandu, on accourut de tous côtés, pour lui donner des marques de l'estime qu'on faisoit de sa sainteté pendant sa vie (1). Le peuple en foule venoit baiser avec dévotion ses vêtements, y faisoit toucher des médailles, des linges et des chapelets; et le concours fut si grand, et dura si long-temps, qu'on eut toutes les peines du monde de le porter à l'église de la Visitation. Il y fut sur un lit de parade, où il fut deux jours, pendant lesquels on fit l'oraison funèbre et les prières accoutumées. On le mit ensuite dans un cercueil, et tout étoit prêt pour le porter en Savoie, lorsque l'intendant de la province, à la prière des habitants de Lyon, qui ne pouvoient souffrir qu'on leur enlevât ce précieux dépôt, vint défendre de la part du roi de passer outre avant qu'on eût reçu les ordres de sa majesté.

Cette opposition obligea la maison de Sales, à qui on la manda, d'en écrire au duc de Savoie, et ce prince envoya aussitôt un exprès au roi très chrétien, avec une copie du testament du saint prélat, qui portoit expressément que son corps seroit enterré à Annecy dans l'église de la Visitation. Il ne falloit pas une moindre intercession que celle d'un si grand prince, ni une moindre preuve des dernières volontés du saint évêque, que son testament

(1) Auguste de Sales, liv. X.

en bonne forme, pour obliger sa majesté à consentir que son royaume fût privé d'un gage si précieux: il envoya des ordres exprès pour en permettre le transport. Dès qu'on en eut reçu la nouvelle à Annecy, le chevalier de Sales, accompagné de plusieurs de ses parents, et de deux chanoines de la cathédrale de Genève, se rendit à Lyon pour en procurer l'exécution. Les ordres du roi étoient si exprès, qu'il n'y avoit aucun moyen de les éluder; ainsi dès que le jour marqué pour la cérémonie fut arrivé, le vicaire général, suivi d'une grande partie du clergé et du peuple, se rendit à l'église de la Visitation, d'où il accompagna ce saint corps assez loin hors de la ville, les habitants ne pouvant se consoler de se voir privés des restes précieux d'un saint qui les avoit si souvent honorés de sa présence durant sa vie. Pendant le chemin, les habitants des villes, des bourgs, et des villages couroient en foule au-devant de ce saint corps, et le clergé, sans y être invité, l'accompagnoit d'une paroisse à l'autre.

Dès qu'il fut à la vue d'Annecy, et que le son de toutes les cloches eut averti qu'il approchoit, on entendit un gémissement universel par toute la ville (1). Il n'y avoit personne qui ne crût avoir perdu en lui ce qu'il avoit de plus cher, et tous les pauvres principalement, qui avoient toujours fait le principal objet de ses soins, ne pouvoient se consoler lorsqu'ils pensoient qu'ils avoient perdu leur père, leur protecteur, et leur appui. Quand il fut proche de la ville,

(1) Anon., liv. XI.

l'évêque de Chalcédoine, frère et successeur du saint prélat, sortit au-devant de son corps, suivi du clergé et du peuple, les yeux pleins de larmes, et qui donnoient à l'envi toutes les marques de la plus vive douleur. On le laissa pendant deux jours en dépôt dans l'église du Saint-Sépulcre, pendant qu'on préparoit la pompe funèbre. Quand tout fut prêt, on le porta dans l'église de Saint-François, qui sert de cathédrale. L'évêque de Chalcédoine célébra la messe; et après qu'on eut prononcé l'oraison funèbre, et achevé la cérémonie, on porta son saint corps à l'église du premier monastère d'Annecy, et on l'y enterra près du grand autel à main droite contre la muraille. Dans la suite on lui éleva un magnifique tombeau, embelli de colonnes de marbre, et de plusieurs inscriptions, pour conserver à la postérité un souvenir éternel de ses vertus et de cette sainteté éminente que Dieu couronnoit dans le ciel, lorsqu'il l'honoroit sur la terre par un grand nombre de miracles.

Pendant que les choses que l'on vient de raconter se passoient à Lyon, la mère de Chantal étoit à Grenoble, d'où elle devoit aller, par l'ordre du saint prélat, à Belley, et à Chambéri. Comme elle prioit pour lui le jour des Innocents, qui fut celui de sa mort, elle entendit une voix qui lui dit très distinctement: *Il n'est plus* (1). Elle expliqua ces paroles dans un sens figuré. Il n'est plus, dit-elle, il est vrai, ô mon Dieu; il ne vit plus pour lui-même, mais il vit pour vous, et pour me faire vivre en vous. Comme

(1) *Vie abrégée de madame de Chantal.*

elle n'avoit rien appris de sa mort, même de sa maladie, elle ne réfléchit pas davantage à ces paroles. Quelques jours après elle reçut une lettre de l'évêque de Chalcédoine qui lui apprenoit la perte commune qu'ils venoient de faire. Elle comprit alors le véritable sens de ces paroles, *Il n'est plus.* Pendant quelque temps sa douleur fut extrême; mais, rappelant aussitôt dans son esprit tout ce qu'elle avoit ouï dire au saint prélat de la soumission à la volonté de Dieu, elle crut ne pouvoir mieux honorer sa mémoire qu'en pratiquant ses maximes, et en exécutant ses dernières volontés. Ainsi elle partit quelques jours après pour Belley et pour Chambéri, et se rendit à Annecy pour donner ordre à sa pompe funèbre.

Ayant satisfait à ce devoir avec cette grandeur d'ame qui lui étoit naturelle, elle s'appliqua avec beaucoup de travail à recueillir tous les écrits de ce saint évêque, et c'est à elle qu'on a l'obligation de ce que ses lettres, ses méditations, ses entretiens, ses sermons, et son excellent livre de l'Amour de Dieu, sont devenus publics. Elle fit faire ensuite les mémoires de la vie du saint prélat, et travailla dès-lors sans relâche aux preuves de ses miracles avec tant d'application et de succès, qu'on peut dire que l'ordre de la Visitation lui a obligation de la canonisation de son saint fondateur.

Après avoir ainsi donné tout ce qu'elle croyoit devoir à la mémoire de ce grand homme, elle crut ne pouvoir rien faire de mieux que de régler en toutes choses, pour l'intérieur et pour l'extérieur, l'ordre

qu'ils avoient établi ensemble, suivant son esprit et ses maximes. Dans cette vue elle fit assembler à Annecy toutes les anciennes supérieures de l'institut. Elles ramassèrent ensemble tout ce que le saint évêque avoit écrit pour la direction et la perfection de l'ordre, et elles en composèrent un livre qu'elles appelèrent leur Coutumier. La mère de Chantal ne vouloit point avoir d'autre part à cet ouvrage qu'une grande exactitude à n'y laisser rien mettre qui ne fût de leur saint fondateur, soit par des mémoires de sa main, ou pour avoir pratiqué sous sa conduite les maximes qu'elle mettoit en régle.

Enfin cette sainte femme, après avoir donné à l'ordre de la Visitation mille exemples de vertu, après avoir établi soixante et quinze monastères, pendant les dix-neuf ans qu'elle survécut au saint évêque, après avoir paru en toutes choses sa digne fille spirituelle, et sa fidéle disciple, mourut à Moulins en odeur de sainteté, le treizième de décembre de l'année 1641. Son corps fut porté à Annecy, et enterré dans l'église du premier monastère de la Visitation.

Avant sa mort elle eut la satisfaction de voir la sainteté du bienheureux prélat autorisée de Dieu par plusieurs miracles qui se faisoient à son tombeau et ailleurs par son intercession. En France il ne s'en faisoit pas de moindres par l'attouchement de son cœur, qui étoit resté à Lyon au monastère de la Visitation en Bellecour, où on le conserve encore avec beaucoup de vénération. Quelque temps après

sa mort, le duc de Vendôme fit présent à ce monastère d'un cœur d'or pour y renfermer celui du saint évêque, en reconnoissance de plusieurs faveurs qu'il avoit obtenues de Dieu par son entremise. En l'année 1630, huit ans après sa mort, le roi Louis XIII, ayant été guéri d'une dangereuse maladie par l'application de ce saint cœur, fit présent à ce même monastère d'un cœur plus grand que le premier dont on vient de parler, pour être une marque perpétuelle de sa reconnoissance, et du crédit de ce grand saint auprès de Dieu. La feue reine-mère, Anne d'Autriche son épouse, a souvent témoigné que la France lui étoit redevable de la conservation de Louis le Grand, et que c'étoit par ses prières qu'il avoit été délivré d'une petite vérole très dangereuse dont il avoit été à l'extrémité (1).

Ces miracles, et un grand nombre d'autres qui seroient trop longs à raconter, lui ayant acquis la vénération des peuples, qui couroient en foule à son tombeau, et qui l'invoquoient publiquement comme un saint, obligèrent l'ordre de la Visitation de s'adresser au pape pour obtenir sa béatification. Sa sainteté nomma aussitôt des commissaires pour informer de sa vie et de ses miracles. Cette information se fit avec de si grandes précautions, que l'on peut dire que ce qui dépend du témoignage des hommes ne peut jamais être certain si les miracles qui y sont attestés ne le sont pas. Avant que cette information fût achevée, Innocent X, qui l'avoit ordonnée, mou-

(1) Dans une lettre de l'évêque du Puy à la mère Eugénie.

rut. Le cardinal Fabio Chigi lui ayant succédé, sous le nom d'Alexandre VII, on recommença les sollicitations. On avoit d'autant plus lieu d'en bien espérer, qu'il pouvoit fournir lui-même des preuves authentiques de la sainteté du saint évêque de Genève; car ce même pape étant à Munster en qualité de plénipotentiaire, l'année qui précéda son exaltation, y avoit été guéri d'une dangereuse maladie par l'intercession du saint évêque, et il avoit reconnu lui-même qu'il devoit à ses prières la santé qu'il avoit recouvrée, en envoyant une somme considérable à Annecy, pour contribuer au bâtiment de l'église où son corps étoit enterré, et il avoit même promis de contribuer de tout son pouvoir à sa béatification quand il seroit à Rome.

Ces avances donnèrent lieu à la duchesse de Montmorency, qui s'étoit retirée à Moulins dans le monastère de la Visitation, de lui écrire après son élection pour le faire souvenir de sa parole. Elle l'en fit solliciter par plusieurs cardinaux à qui elle en écrivit; mais le pape en étoit bien plus vivement sollicité par sa propre reconnoissance, et par les preuves indubitables et personnelles qu'il avoit lui-même de la sainteté du saint évêque de Genève, et du bonheur dont il jouissoit dans le ciel. Ainsi, sans attendre que les cinquante ans qui se passent d'ordinaire depuis la mort d'un saint jusqu'à sa béatification fussent passés, il le béatifia neuf ans plus tôt, le 28 décembre 1661, et le bref en fut adressé au premier monastère d'Annecy.

Alors on tira du tombeau le corps du bienheureux prélat, et on le mit sur l'autel dans une riche châsse d'argent, dont la duchesse de Savoie, Christine de France, avoit fait présent. On espéroit que la canonisation se feroit l'année suivante; mais, comme tout se fait à Rome avec beaucoup de maturité, il se passa trois ans sans que cette affaire avançât davantage.

Ce fut ce qui obligea le roi très chrétien (1), les reines sa mère et son épouse, la reine douairière d'Angleterre, leurs majestés polonoises, la duchesse de Savoie, le duc et la duchesse de Bavière, d'écrire au pape pour le prier de la terminer. L'assemblée du clergé de France, les ordres religieux, les parlements, les gouverneurs des provinces, joignirent leurs instances aux leurs, et, afin d'y donner plus de poids, le roi envoya à Rome les évêques d'Évreux et de Soissons pour y solliciter en son nom, conjointement avec le duc de Créqui, son ambassadeur, la canonisation du bienheureux évêque de Genève.

Une sollicitation si générale acheva de déterminer le pape; ainsi, après les formalités et les cérémonies accoutumées, le dimanche dix-neuvième d'avril de l'an 1665, il fut canonisé avec beaucoup de solennité, et le pape ordonna que la fête en fût célébrée dans l'Église le vingt-neuvième janvier de chaque année, sous le titre de confesseur pontife.

Le pape, envoyant la bulle de la canonisation

(1) Louis XIII.

aux religieuses de la Visitation d'Annecy, y joignit un étendard fort riche. D'un côté on y voyoit le saint prélat, représenté de sa grandeur naturelle, en habits pontificaux, et de l'autre en habit de chanoine, tel qu'il le portoit lorsqu'il étoit prevôt de Genéve.

Dans cette bulle, qui fut ensuite adressée à toutes les Églises de la communion romaine, après que le pape lui a donné toutes les louanges qu'on peut donner aux plus grands saints, il le loue en particulier d'avoir converti soixante et douze mille hérétiques. Ce fait, tout prodigieux qu'il paroissoit, passoit à Rome pour si constant, quelque exacte perquisition qu'on en eût faite, qu'on l'inséra depuis dans les leçons qu'on lit tous les ans dans l'Église le jour de sa fête. Ensuite de tant de miracles qui avoient été vérifiés le pape en rapporte sept des plus constants et des plus authentiques. Le premier est d'un mort ressuscité; le second d'un aveugle-né qui recouvra la vue à son tombeau; le troisième et le quatrième font mention d'une paralytique et d'un perclus guéris; le cinquième est encore d'une morte ressuscitée; enfin le sixième et le septième sont aussi de deux perclus subitement guéris à son tombeau. Ceux qui savent les extrêmes précautions qu'on prend à Rome pour la vérification des miracles ne feront aucune difficulté de croire au moins ceux qu'on vient de rapporter; autrement tout ce qui dépend de la foi humaine seroit incertain, et l'on seroit réduit à ne croire que ce qu'on auroit vu de ses

propres yeux, ce qui n'est jamais tombé dans la pensée d'une personne tant soit peu raisonnable.

L'année suivante (1666) le même pape, envoyant à son tombeau une croix et six chandeliers d'argent d'un poids et d'un travail extraordinaire, y joignit un bref adressé aux religieuses de la Visitation d'Annecy, c'est un autre éloge de S. François de Sales (1). Il y dit, entre autres choses, que la sagesse et les vertus de ce saint prélat répandent une lumière salutaire dans toute l'étendue du monde chrétien; qu'après en avoir été éclairé dès ses premières années, qu'après avoir admiré d'abord son mérite éclatant et sa doctrine toute divine, il l'a choisi comme son principal guide et son maître pour lui marquer les routes qu'il devoit suivre pendant sa vie. Enfin il répete encore dans la suite que ses vertus héroïques et ses écrits salutaires sont comme autant de flambeaux ardents qui portent le feu et la lumière dans toutes les parties de l'Église.

A ces éloges du pape on pourroit ajouter tout ce que les plus grands hommes de notre siécle ont dit à la louange de ce saint évêque; mais comme ce seroit passer les bornes de l'histoire, on se contentera de dire qu'il est peu de saints dans l'Église plus généralement respectés. De toutes les parties de l'Europe on accourut tous les jours à son tombeau. La réputation de sa sainteté a passé même dans les Indes occidentales, et des peuples entiers l'y ont choisi pour leur protecteur auprès de Dieu.

(1) Anon., liv. XI.

C'est ainsi que le Tout-Puissant, le père des lumières et des miséricordes, le Dieu de toute vérité, après avoir promis que ceux qui croiroient en lui, et qui seroient les imitateurs de la sainteté de son Fils, feroient de plus grands miracles qu'il n'en avoit fait lui-même sur la terre ; c'est ainsi, dis-je, que ce juste juge couronne ses propres dons. Car enfin, quelque excellence que nous reconnoissions dans les saints pendant leur vie et après leur mort, l'Église catholique n'en admet aucune qui ne vienne de Dieu ; elle fait profession de croire qu'ils n'ont aucune considération devant lui que par leurs vertus, que ces vertus sont des dons de sa grace, et que le bonheur éternel, qui en est la récompense, ne s'acquiert que par une humble dépendance, une soumission et une conformité parfaite à sa divine volonté.

C'est par cette soumission constante aux ordres de Dieu, et par la pratique exacte et continuelle de ses commandements et de ses conseils, que S. François de Sales a acquis cette sainteté éminente que le père des miséricordes a bien voulu couronner dans le ciel, et que l'Église propose aux fidèles sur la terre pour être l'objet de leurs imitations. Il avoit reçu de Dieu, comme Salomon, une inclination naturelle au bien, une ame tendre et bienfaisante, un cœur droit, ferme, constant, toujours attaché à ses devoirs (1). Exempt de cette malheureuse vicissitude qui cause les chutes et les rechutes, et qui ne

(1) Sap., VIII, 20.

permet pas aux hommes de marcher constamment dans le chemin de la vertu, il l'aima dès qu'il la put connoître, il la pratiqua sans relâche dès qu'il l'eut une fois connue. Par une grace particulière de Dieu, il conserva jusqu'à la mort l'innocence qu'il avoit acquise dans son baptême : elle fut le fondement de toutes ses autres vertus. Une crainte respectueuse, un amour tendre pour Dieu, une charité ardente pour le prochain, un zéle infatigable pour le salut des ames, une humilité profonde, une patience invincible, une douceur à l'épreuve de tout, un mépris de soi-même qui ne pouvoit aller plus loin, étoient comme autant de ruisseaux qui couloient continuellement d'une source si pure.

Instruit dès ses premières années à l'école de Jésus-Christ, il respecta, il aima toujours l'Église comme sa mère; il s'attacha à sa doctrine; il évita avec soin, dans sa conduite et dans ses écrits, ces chemins écartés, ces routes particulières et détournées, qui ne manquent jamais de conduire au précipice; en un mot, il fut savant sans orgueil, sans attachement à son propre sens, humble sans bassesse, ferme sans dureté, doux sans mollesse, sans cette complaisance lâche, timide, intéressée, qui flatte le crime en voulant épargner le pécheur; et, toujours occupé de la gloire de Dieu et du salut des ames, il se fit tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

C'est cette même gloire du Tout-Puissant qu'on a eue en vue en écrivant cette vie : c'est dans cette

unique vue qu'on la doit lire. Car enfin, quelque grands que soient les saints, quelques éloges qu'on en fasse, c'est Dieu seul qui les a sanctifiés par sa grace, qui les a éclairés par sa sagesse, et qui les a soutenus par la force de son esprit; ainsi ils n'ont été sur la terre et ils ne sont aujourd'hui dans le ciel que ce qu'il les a faits par son infinie miséricorde. C'est ce qu'ils ont toujours reconnu, et c'est ce qu'on verra dans le livre suivant, où l'on va traiter de l'esprit, des maximes et des sentiments de ce saint évêque dont on vient d'écrire la vie.

FIN DU SEPTIÈME LIVRE.



LIVRE HUITIÈME.

I. Portrait de l'intérieur de S. François de Sales, par la mère de Chantal. II. Que la doctrine et la conduite de S. François de Sales ne sont point relâchées; leur conformité aux règles de l'Évangile. III. Suite du même sujet. IV. De la charité de S. François de Sales; de l'obligation qu'ont tous les hommes d'aimer Dieu. Combien le saint prélat a excellé en cette vertu. V. De l'amour de S. François de Sales pour Jésus-Christ. VI. De l'amour de S. François de Sales pour l'Église. VII. De la foi et de la confiance en Dieu; combien S. François de Sales a excellé dans ces deux vertus. VIII. De la prière; combien le saint prélat l'a recommandée à tous les chrétiens; ses sentiments sur ce sujet. IX. De la pureté du cœur; combien S. François de Sales y a excellé; jusqu'où il a cru qu'on la devoit porter. X. De l'humilité extérieure, ou du mépris des honneurs. Règles de conduite que donne le saint prélat pour les personnes établies en dignité. XI. De l'humilité intérieure et du cœur. Sentiments du saint prélat sur la vraie ou fausse humilité. XII. Suite du même sujet. XIII. Que l'amour et la pratique de l'humilité n'empêchent pas qu'on ait un soin raisonnable de sa réputation. XIV. De l'amour du prochain; combien S. François de Sales y a excellé. XV. Du soin des pauvres, de l'aumône; de la manière excellente dont le saint prélat l'a pratiquée. XVI. Comme on en doit user avec les domestiques; sentiments et conduite du saint prélat sur ce sujet. Entretien remarquable qu'il eut à cette occasion avec l'évêque de Belley. XVII. De l'amitié chrétienne; du choix des amis; sentiments et conduite du saint évêque à l'égard de ses amis; que les amitiés particulières ne conviennent point aux personnes qui vivent dans les communautés religieuses et ecclésiastiques; inconvénients qui en pourroient naître. XVIII. De la sincérité et de la droiture du cœur; combien le saint prélat y a excellé. Ses sentiments sur le mensonge et les équivoques. Règles pleines de sagesse pour la conversation. XIX. De la douceur et de la patience; des remèdes

---

I.

Portrait de l'intérieur de S. François de Sales, par la mère de Chantal.

COMME l'intérieur est la source des sentiments et des maximes; comme c'est lui qui régle la conduite, et qu'elle en porte presque toujours le caractère, il n'est pas aisé de se méprendre à l'une quand on connoît bien l'autre; mais dans la plupart des hommes, cette source est si cachée, qu'on est réduit bien plus souvent à juger de leur esprit et de leur cœur par leurs actions et par leurs paroles, que des paroles et des actions par la connoissance qu'on pourroit avoir de leur cœur et de leur esprit. De là vient qu'on se trompe si souvent dans les idées qu'on se forme des hommes; on juge du dedans par le dehors, et souvent ils ne s'accordent pas. La bouche, dit l'Écriture sainte, parle de l'abondance du cœur; mais le cœur ne sent pas toujours ce que la bouche exprime. Le moyen le plus ordinaire de connoître les hommes, c'est d'en juger par leurs sentiments et

par leur conduite; mais le plus sûr, sans comparaison, est d'en juger par l'esprit et par le cœur même. *Un mauvais arbre ne sauroit produire de bons fruits, un bon arbre n'en peut porter de mauvais.*

C'est de ces deux manières qu'on peut juger de S. François de Sales, nous savons ses actions, nous avons ses écrits; mais nous avons encore le portrait de son cœur et de son esprit. L'auteur de ce portrait ne peut être suspect; c'est la mère de Chantal, cette personne si éclairée et si sincère, qui l'avoit étudié si long-temps, pour qui il n'avoit point de secret, et qui le connoissoit si bien.

Nous lisons dans l'histoire de sa vie, qu'un grand serviteur de Dieu, en qui elle avoit beaucoup de confiance, la pria après la mort de ce grand saint, d'écrire ce qu'elle savoit de son intérieur: elle s'en défendit d'abord par un sentiment d'humilité; mais celui qui lui faisoit cette prière ne se rebutant point, elle le fit ensuite par un principe de soumission, ne croyant pas qu'il lui fût permis de désobéir à une personne qui lui tenoit la place de Dieu (1). Voici donc ce qu'elle a écrit de l'esprit et du cœur du saint prélat, presque dans les mêmes termes.

« Il avoit, dit-elle, l'esprit vif, net et universel; et « notre Seigneur n'avoit rien oublié pour la perfec- « tion de cet ouvrage, que sa main toute-puissante « s'étoit formé pour elle-même. » Quoique l'égalité d'esprit ne se rencontre pas d'ordinaire avec beau-

(1) Maupas, *Vie de la mère de Chantal.*

coup de vivacité, elle assure « que son égalité d'es-
« prit étoit incomparable : que personne ne l'avoit
« jamais vu en colère, quoiqu'il fût vif, et d'un
« tempérament tout de feu (1). » La force de l'esprit accompagne presque toujours l'égalité, autrement l'on ne pourroit pas se soutenir parmi les contre-temps et les traverses de la vie, ni même parmi les épreuves auxquelles les saints sont plus exposés que les autres. C'est encore une qualité qu'elle reconnoît dans le saint évêque. « Sa force d'esprit, continue-t-
« elle, a bien paru dans sa constante vertu; personne
« ne l'a jamais vu se démentir dans la pratique d'au-
« cune. Qui est celui qui a vu sa patience ébranlée,
« son air moins modeste, et moins gracieux, ni son
« ame altérée contre qui que ce fût. »

A ces qualités qu'on peut appeler naturelles, quoiqu'on ne puisse pas nier qu'elles ne soient de fort grands dons de Dieu, la mère de Chantal ajoute celui de la foi dans un degré éminent. « J'ai reconnu,
« dit-elle, en mon bienheureux père et seigneur, un
« don de parfaite foi, accompagnée de grande clarté,
« de certitude, de goût, de suavité extrême : il m'en
« a fait des discours admirables, et m'avoua une
« fois que Dieu l'avoit gratifié de beaucoup de lu-
« mières (c'est de quoi sa vie et ses œuvres ren-
« dent témoignage). Dieu avoit répandu au centre
« de cette sainte ame, ou (comme il disoit) en la
« pointe de son esprit, une lumière si claire, qu'il
« voyoit d'une simple vue les vérités de la foi, et leur

(1) Déposition de la mère de Chantal.

« excellence. Cela lui causoit de grandes ardeurs, et « des ravissements de volonté, nonobstant ses con- « tinuelles occupations extérieures; car il tenoit son « esprit dans une solitude intérieure, qui ne lui « laissoit pas perdre un moment de la présence de « Dieu. »

La confiance en Dieu, et l'abandon en sa providence, couloient comme de leur source, d'une foi vive et si animée; il ne donnoit rien ou très peu de choses aux lumières naturelles et acquises. « Il nous « disoit souvent, continue la mère de Chantal, que « s'il eût été à renaître, il eût méprisé la prudence « humaine plus que jamais, pour se laisser conduire, « dès le premier usage de raison, à la divine provi- « dence. Il portoit à cet abandon toutes les ames « qu'il dirigeoit, comme le chemin le plus sûr de la « vie parfaite. Quand, selon la prudence humaine, « il prévoyoit de l'impossibilité pour l'exécution d'un « dessein, il étoit ferme dans sa confiance en Dieu, « et n'espéroit jamais plus de réussir que quand il « n'avoit d'autre appui que la Providence: et sur cela « il vivoit toujours égal et content. »

Cet abandon à la Providence n'étoit pas l'effet de la paresse et de l'indolence qui se rencontrent assez souvent dans des personnes d'ailleurs vertueuses et appliquées à Dieu. Le saint prélat avoit l'ame grande et agissante; il attendoit tout de Dieu, et il travailloit comme si tout eût dépendu de lui. « C'étoit, « ajoute la mère de Chantal, l'ame la plus hardie et « la plus généreuse à supporter le travail, et à pour-

« suivre les entreprises que Dieu lui inspiroit, que « j'aie jamais connue. Quand notre Seigneur, di- « soit-il, nous commet une affaire, il faut employer « tout ce qui est en notre pouvoir pour lever les « difficultés, et puis attendre le succès avec tran- « quillité. »

Le désintéressement est une des plus grandes marques de la grandeur de l'ame: un esprit bas s'occupe presque toujours de lui-même; c'est une espèce de centre autour duquel il tourne, et dont il ne s'éloigne presque jamais: souvent même les personnes vertueuses ont besoin d'appui et de consolation; il en est peu qui servent Dieu gratuitement, et sans aucun retour sur elle-même. Le saint prélat étoit bien éloigné de ce caractère. « Il disoit, conti- « nue la mère de Chantal, que la vraie manière de « servir Dieu étoit de le suivre, de marcher après « lui sans aucun appui de consolation, de sentiment « ou de lumière, que celle de la foi nue et simple. « Il m'a dit souvent qu'il ne prenoit pas garde s'il « étoit en consolation ou désolation: quand notre « Seigneur lui donnoit de bons sentiments, il les « recevoit en simplicité; s'il ne lui en donnoit point, « il en supportoit la privation avec patience, mais la » vérité est qu'il avoit d'ordinaire de grandes sua- « vités intérieures. Sa méthode dans l'oraison étoit « de se tenir très humble, très petit, très abaissé « devant Dieu, avec une singulière révérence et « confiance. »

La manière dont le saint prélat recommande l'o-

raison mentale comme un des principaux exercices de la piété chrétienne, ne laisse aucun lieu de douter qu'il n'y fût fort exact : cependant il s'en dispensoit sans scrupule, lorsque le service de Dieu ou du prochain demandoit autre chose de lui. « Plusieurs « années avant son décès, ajoute la mère de Chantal, « il n'avoit quasi plus de temps pour faire son orai- « son. Je lui demandai un jour s'il l'avoit faite, il me « répondit que non : mais qu'il tâchoit d'être tou- « jours uni à Dieu, et que quand le service du pro- « chain nous occupoit, la meilleure oraison étoit « celle d'action et d'œuvre; et je puis dire sans exa- « gération, que sa vie étoit une oraison continuelle « par l'union de son esprit avec Dieu. »

Il n'en est pas des évêques comme des solitaires et des religieux. Ceux-ci peuvent ne vivre que pour Dieu, ou pour eux-mêmes par rapport à Dieu; et quand leur état ne les appelle pas au service du prochain, ils doivent beaucoup plus donner à la prière et à la contemplation, qu'à l'action. Les évêques, au contraire, sont des personnes publiques, dévouées au service de l'Église: la prière et l'action doivent les occuper tour-à-tour; mais ce seroit manquer à leur ministère, que de donner à l'oraison le temps qu'ils doivent au gouvernement de leurs diocèses. Ce n'est pas quitter Dieu que de servir l'Église qu'il a rachetée de tout son sang, et l'on peut dire qu'il n'y a pas de meilleure prière, que de faire la volonté de Dieu en quoi que ce soit qu'elle se trouve. C'étoit la maxime du saint prélat, et c'est par elle que la mère de Chan-

tal achève le portrait de son esprit. Voici ce qu'elle dit des dispositions de son cœur.

« Il étoit parvenu à une telle perfection, qu'il n'ai« moit, ne vouloit, et ne voyoit plus que Dieu en « toutes choses, et il me disoit confidemment qu'il « n'y avoit rien au monde qui pût le désoccuper de « Dieu, ni toucher son cœur d'autre desir ni vouloir, « que de celui de lui plaire.

« Cet amour de la volonté de Dieu, continue la « mère de Chantal, étoit d'autant plus excellent et « pur, que cette sainte ame n'étoit point sujette à se « tromper, à cause de la très claire lumière que Dieu « y avoit répandue, par laquelle il voyoit naître les « mouvements de l'amour-propre, qu'il retranchoit « et coupoit avec une fidélité qui l'unissoit toujours « plus intimement à Dieu. »

Voilà des dispositions si saintes, qu'il semble qu'il seroit difficile d'y rien ajouter; n'aimer, ne vouloir, et ne voir que Dieu en toutes choses, n'être occupé que du desir de lui plaire, de la mortification des passions, et de la destruction de l'amour-propre; il semble, encore un coup, qu'on ne puisse porter plus loin le dégagement et la pureté du cœur; cependant la mère de Chantal ajoute :

« Je lui ai souvent ouï dire qu'au plus fort de ses « afflictions il sentoit une douceur inexprimable, et « que par cette union délicieuse de son cœur à Dieu, « les choses les plus amères lui étoient rendues sa« voureuses. De cette union si parfaite, continue-t« elle, procédoient ces éminentes vertus; cette géné-

« rale et universelle indifférence dans tous les évé-
« nements de la vie. Il pratiquoit à la lettre ce qu'il « enseignoit en quatre mots, cette leçon si peu con- « nue, et pourtant si utile : Ne demandez rien, ne « desirez rien, et ne refusez rien (1). »

Quoiqu'il soit difficile de s'imaginer qu'on puisse donner un mauvais sens à une si sainte maxime, qui marque si bien la soumission et la dépendance continuelle du saint évêque à l'égard de Dieu, et qu'il ne soit pas plus aisé de comprendre qu'on puisse mal interpréter cette indifférence que la mère de Chantal appelle générale et universelle; cependant, comme on peut abuser de tout, il est bon d'avertir qu'elle n'alloit pas jusqu'à être indifférente pour le salut, pour la possession de Dieu, et pour les vertus commandées, qui sont nécessaires pour l'acquérir. C'est une impiété horrible dont il n'est pas même permis de soupçonner un homme si saint, si éclairé, et si attaché à la doctrine de l'Église; au contraire, plus il avoit d'indifférence pour tout le reste, plus il demandoit, plus il desiroit avec ardeur d'être uni à Dieu, et de le posséder pendant toute l'éternité. C'est ce qu'on a pu remarquer dans tout ce qu'il dit pendant sa dernière maladie, et ce qu'on peut voir encore en plusieurs endroits de ses ouvrages (2).

(1) Elle doit être entendue dans le sens qu'il y donne lui-même dans l'entretien XXI.

(2) La résignation et l'indifférence, selon S. François de Sales, ne s'étend qu'aux événements temporels. *Voyez* le *Traité de l'amour de Dieu*, liv. IX, c. III, et l'Entretien XXI.

C'est de cette indifférence universelle, de ce détachement général de toutes les choses du monde, que naissoit la paix de son cœur; cette paix que Dieu seul peut donner, et qu'il ne donne en effet qu'à ceux dont les passions sont domptées, les affections réglées et soumises à ses ordres, et dont tous les desirs se réduisent à procurer sa gloire, et à faire sa volonté en toutes choses. C'est ce que la mère de Chantal assure expressément du saint prélat. « La paix de « son cœur, continue-t-elle, étoit divine : aussi étoit-« elle établie dans la parfaite mortification de ses « passions, et dans la totale soumission de son ame « à la volonté de Dieu. »

La douceur, et la droiture du cœur qui ont toujours fait deux des principaux caractères du saint prélat, sont comme des suites nécessaires de cette paix divine dont son ame étoit remplie; c'est ce que la mère de Chantal n'a pas oublié de remarquer. « Ja-« mais, dit-elle, il ne fit un seul acte par amertume « de cœur contre quelqu'un; aussi n'a-t-on jamais vu « un cœur si doux, si droit, si humble, si gracieux, « si affable qu'étoit le sien; et avec cela, quelle étoit « l'excellence et la solidité de sa prudence, et sa sa-« gesse naturelle et surnaturelle! »

Tant de qualités naturelles et surnaturelles, acquises et infuses, étoient accompagnées d'une modestie et d'un mépris généreux de l'approbation des hommes, qui les déroboit, pour ainsi dire, aux yeux de ceux qui l'examinoient avec le plus d'attention. « Il « étoit, continue la mère de Chantal, ennemi des

« airs de mystère, et de tout ce qui donne de l'ad-
« miration à ceux qui ne regardent que l'extérieur;
« point de singularité, ni de ces sortes d'actions que
« le vulgaire admire. Il se tenoit dans le train com-
« mun, mais d'une manière si extraordinaire, qu'il
« me semble que rien n'étoit plus admirable dans sa
« vie que cela. »

La mère de Chantal, en jugeant de la sorte, fait voir qu'elle avoit un goût merveilleux pour la véritable vertu. En effet, il n'y a rien de plus grand aux yeux de Dieu, ni qui marque mieux le desir qu'on a de ne plaire qu'à lui seul, que de soutenir une vie commune en apparence, d'une manière non commune; que d'éviter ces affectations, qui dans le fond n'ont rien que de très humain; que de fuir ces distinctions, ces singularités étudiées qui ont plus d'éclat que de solidité, et qui en attirant l'estime des hommes, flattent la vanité naturelle, et sont enfin capables de détruire la vertu la mieux établie. Qui veut conserver un trésor, ne l'expose point aux yeux des hommes, il le cache avec soin. Qui veut être regardé et admiré, ou même qui n'évite pas de l'être, met sa vertu en danger, et marque par cela seul que ses intentions ne sont pas pures. L'humilité a toujours été la compagne la plus fidèle et la plus sûre gardienne de la piété solide.

Après que la mère de Chantal a ainsi dépeint en particulier l'esprit et le cœur du saint prélat, elle rassemble, pour ainsi dire, ces traits séparés pour nous donner une idée juste de l'ame de ce grand évêque.

« Tout étoit, dit-elle, calme et rangé dans cette « ame : ce n'était que pureté, humilité, simplicité, « et unité d'esprit avec Dieu : c'étoit une chose ravis- « sante de l'entendre parler de Dieu, et de la perfec- « tion; il avoit des termes si précis et si intelligibles, « qu'il faisoit comprendre avec facilité les choses les « plus délicates et les plus obscures; aussi chacun a « connu que Dieu lui avoit donné un talent tout « particulier pour la conduite des ames. »

Tant de gens s'en mêlent aujourd'hui, qu'il semble que ce talent n'ait rien d'extraordinaire; ce n'étoit pas au moins le sentiment de S. Grégoire-le-Grand, ce pape si éclairé, qui l'appelle l'art des arts; ce n'étoit pas non plus celui de la mère de Chantal, qui le faisoit consister dans un grand fonds de lumière, de ménagement, de charité, et d'une patience à l'épreuve de toutes les foiblesses du prochain.

« Il pénétroit, continue-t-elle, le fonds des cœurs, « et les gouvernoit avec une dextérité et une charité « extraordinaire; il étoit infatigable sur cela, et n'a- « voit point de repos qu'il n'eût mis la paix dans la « conscience. Selon mon jugement, il me semble « que le zéle du salut des ames étoit la vertu domi- « nante de mon bienheureux père. » Elle ajoute une chose qu'on ne sauroit trop remarquer, ni trop imiter. « Souvent, dit-elle, je l'ai vu quitter le service qui « regarde Dieu immédiatement, pour préférer celui « du prochain, quand le premier n'étoit pas d'obli- « gation. O Dieu! quelle tendresse, quelle douceur,

« quel support, quel travail pour le prochain! Enfin « il s'y est consommé. »

Elle ne pouvoit pas mieux finir le portrait de ce saint prélat, qu'en disant qu'à l'exemple de Jésus-Christ, l'évêque de nos ames et le modéle des pasteurs, il s'étoit sacrifié et consommé pour le salut du prochain. Aussi ne fait-elle pas difficulté d'ajouter « que ce saint évêque étoit une image vivante dans « laquelle notre Seigneur s'étoit peint, et que l'ordre « et l'économie de cette sainte ame étoient tout-à-fait « surnaturels et divins. »

Comme le comble de la perfection chrétienne, et le plus haut degré de la sainteté, consiste dans la ressemblance et la conformité à Jésus-Christ, c'est par elle que la mère de Chantal finit le portrait fidèle qu'elle a fait de l'esprit et du cœur du saint prélat. Il n'est pas possible de rien ajouter à cette idée, c'est pourquoi on se contentera de dire qu'il ne pouvoit couler d'une source si pure, que les eaux d'une doctrine salutaire, digne d'être proposée à toute l'Église. C'est ce qu'on verra dans l'explication de ses sentiments sur la morale chrétienne, après qu'on aura répondu à ceux qui prétendent que sa doctrine est relachée, et peu conforme à la sévérité de l'Évangile.

II.

Que la doctrine et la conduite de S. François de Sales ne sont point relâchées; que l'une et l'autre est conforme aux règles de l'Évangile.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on accuse la doctrine de S. François de Sales de relâchement, et qu'on traite sa conduite de condescendance trop molle pour les pécheurs. Il y a eu de tout temps des personnes sévères, qui ne s'accommodent point de la douceur, et qui ne reconnoissent la vertu que lorsqu'elle paroît sous un visage austère, sauvage et rebutant. Tel étoit le caractère des pharisiens, gens austères en apparence: ils ne pouvoient souffrir la douceur de Jésus-Christ, sa charitable condescendance pour les foiblesses des hommes. Sa conduite leur paroissoit trop molle: ils l'accusoient lui-même d'aimer la bonne chère, d'avoir trop de complaisance pour les pécheurs et les publicains, et couvrant des intérêts secrets, de celui de Dieu et du public, ils le traitoient de destructeur du temple, de la loi, et de la religion de Moïse.

Si le Sauveur, qui étoit la vérité et la sainteté même, n'a pu échapper à de pareilles accusations, y a-t-il lieu de s'étonner qu'on les fasse contre la doctrine et la conduite du saint évêque de Genéve? Le serviteur et le disciple ne doivent pas être plus privilégiés que le maître: mais comme les plaintes des pharisiens n'ont rien ôté à la sainteté et à l'autorité de l'Évangile, on espère de même que celles qu'on fait

contre la conduite et la doctrine de S. François de Sales, ne serviront qu'à en augmenter l'estime.

Pierre Camus, évêque de Belley, ce prélat si habile et si éclairé, dont la vie étoit si sainte et si austère, la doctrine si pure, et qui faisoit gloire d'être le disciple du saint évêque de Genève, et d'avoir appris de lui tout ce qu'il savoit de la science des saints, et de la perfection chrétienne, parlant des accusations qu'on faisoit de son temps contre la doctrine et la conduite du saint évêque, ne fait point de difficulté de les comparer à celles des pharisiens contre Jésus-Christ (1). Il prétend qu'elles partoient du même esprit, et qu'elles avoient les mêmes motifs. Il dit en termes exprès, que l'ennemi de notre salut, l'esprit de ténèbres, prévoyant le tort que les écrits du saint évêque feroient à son empire, n'avoit rien épargné pour les décrier. Il assure que ce que le démon appréhendoit le plus, étoit « qu'ils ne désabu« sassent les esprits, qui sous prétexte d'une prétendue « difficulté tendante à l'impossible, renonçoient à la « dévotion comme n'étant pas pratiquable dans le « siècle, c'est-à-dire, dans la vie civile et populaire. » Il attribue ensuite l'approbation générale que reçut enfin sa doctrine, dans laquelle il comprend celle de ceux qui l'avoient combattue d'abord avec le plus d'animosité, à une protection et une bénédiction particulière de Dieu. Enfin, parlant de l'*Introduction à la vie dévote*, qui est celui de tous les ouvrages du saint prélat qu'on s'est le plus efforcé de dé-

(1) *Esprit de S. François de Sales,* tome II, article VIII.

crier, il ne fait point de difficulté de dire « que le « Saint-Esprit en a été le premier auteur, et que le « saint évêque n'en a été que comme le secrétaire. »

A ce témoignage qui ne sera peut-être pas suspect, puisque le savant prélat qui le rend étoit lui-même un des plus grands zélateurs de la sévérité évangélique, on peut ajouter celui du pape Alexandre VII. On le voit dans une lettre qu'il écrivit lorsqu'il n'étoit encore qu'évêque de Nardo, au cardinal Bichy son neveu (1). On ne peut rien ajouter aux éloges qu'il donne dans cette lettre à la personne et aux ouvrages de S. François de Sales.

Il conjure ce cardinal d'en faire ses délices et sa principale étude, d'être son lecteur assidu, son fils obéissant, et son fidéle imitateur. Il loue en particulier son *Introduction à la vie dévote*. Il dit qu'elle est le meilleur guide qu'on puisse prendre dans le chemin de la vertu; qu'il lui doit, après Dieu, depuis vingt ans, la correction de ses mœurs; et que s'il y a en lui quelque chose de bon, il lui en a l'obligation. Il assure qu'il l'a lue une infinité de fois, qu'il ne peut se passer de la relire, qu'il y trouve toujours des graces nouvelles, et que toutes les fois qu'il la relit, il lui semble qu'elle lui dit toujours quelque chose de plus que ce qu'elle lui avoit dit auparavant. Enfin il exhorte le cardinal d'en faire le miroir de sa vie, la régle et la mesure de ses actions, de sa conduite, et de toutes ses pensées.

Entrant ensuite dans le dessein de ce livre, il dit

(1) Anon., liv. XI.

que les vues de l'auteur n'ont point été de former des hermites et des solitaires; mais de conduire *au bout de la perfection chrétienne*, et d'instruire dans *la solide piété*, par une voie douce et facile, qui s'accommode admirablement bien à toutes les différentes conditions des hommes, quelque basses ou relevées qu'elles puissent être; et il assure qu'il y a représenté la vertu au vif, avec tout l'éclat et toute la majesté qui peuvent la faire admirer, avec toute la beauté, toutes les graces qui sont capables de la faire aimer.

Ce qu'il dit de *l'Introduction à la Vie dévote*, il le dit de tous ses autres ouvrages, et particulièrement de celui *de l'Amour de Dieu*, qu'il appelle un livre tout d'or, dont il admet les pensées et les sentiments.

Passant ensuite des louanges des ouvrages à celles de l'auteur, il dit que ce qu'on ne peut assez admirer dans *cet excellent écrivain*, est que se proposant notre Seigneur pour modèle, il a commencé de bien faire avant que de bien dire; que son premier soin a été de pratiquer lui-même ce qu'il devoit enseigner aux autres; qu'on peut dire que ceux qui étudient ses livres, étudient sa vie; et que ses préceptes et ses avis sont d'autant plus faciles à suivre, qu'ils sont autorisés par son exemple.

Enfin il ajoute qu'étant né d'une maison noble et riche, élevé dans la vertu et dans les belles lettres, de la manière dont on a accoutumé d'instruire les personnes de condition, il a paru à la cour des rois et dans les palais des princes, dans les maisons des

particuliers, dans les compagnies de ses amis, dans les affaires du monde, dans les exercices de dévotion, en un mot, dans tous les emplois de sa charge épiscopale, avec une conduite et *une sainteté admirables.*

Ce portrait qu'Alexandre VII fait de la vie et de la personne de S. François de Sales, long-temps avant sa canonisation, est une preuve que celui qu'on en a fait dans cette histoire n'est point flatté; il peut n'être pas tout-à-fait semblable à celui que plusieurs en ont fait, mais il n'en ressemble que mieux à l'original. Ce qu'il dit de sa doctrine et de ses ouvrages n'est pas moins remarquable, et il n'y a personne qui ne voie qu'on a droit d'en conclure que ceux qui l'accusent de relâchement, ou n'ont pas lu ses écrits, ou ne se sont pas donné la peine de les bien examiner.

Chigy, ayant été élevé sur le saint-siége, ne rabattit rien de l'estime qu'il faisoit de la conduite et de la doctrine du saint prélat; l'examen qu'il en fit et qu'il en fit faire ne servit qu'à l'augmenter. Dans la lettre qu'il écrit aux religieuses de la Visitation d'Annecy après sa canonisation, il appelle sa doctrine *divine;* il dit qu'il a choisi ce grand saint pour être son *principal guide et le maître* qui nous devoit marquer les routes que nous devions suivre pendant le cours de cette vie. Enfin il ajoute que *ses écrits salutaires sont comme autant de flambeaux ardents qui portent le feu et la lumière dans toutes les parties du corps de l'Église.*

Le même pape, et les cardinaux assemblés pour sa canonisation, disent, dans la bulle adressée à toute l'Église catholique, que S. François de Sales, s'étant rendu célèbre par sa doctrine, a composé un grand nombre d'ouvrages, dont les cœurs des peuples et des grands du monde étant comme arrosés ont enfin produit une abondante moisson à la *vie évangélique* (1).

Enfin le dernier auteur qui a écrit sa vie, et qu'on a si souvent cité sous le nom d'Anonyme, assure qu'avant de le canoniser, on examina tous ses ouvrages, qu'on les trouva remplis d'une onction particulière, et qu'ayant considéré le bien qu'ils avoient fait, et qu'ils faisoient tous les jours dans les cœurs des fidèles, on les crut dignes d'être mis au nombre des écrits des pères de l'Église (2).

Après cela pourroit-on, sans témérité, accuser sa conduite et sa doctrine de relâchement? Quels ouvrages ont eu jamais une approbation plus authentique que les siens? Et à qui se fiera-t-on, si l'on ne se fie pas à un saint que les papes eux-mêmes proposent à toute l'Église comme un guide assuré, et comme le maître de la vie évangélique, dont les écrits salutaires, comme autant de flambeaux ardents, ont porté le feu et la lumière dans toutes les parties du corps de l'Église?

(1) Dans la bulle de sa canonisation. — (2) Anon., liv. XI.

III.

Suite du même sujet.

On peut ajouter à ce que l'on vient de remarquer, que le relâchement dans la conduite et dans la doctrine vient toujours de l'une des quatre causes que l'on va rapporter; premièrement de l'ignorance: car enfin comment apprendra-t-on aux autres ce qu'on ne sait pas soi-même? Le moyen d'être guide et de ne pas s'égarer, quand on ne sait pas le chemin? L'ignorance a donc toujours été et sera toujours la première source de relâchement.

Mais il a encore une autre cause: on peut savoir les maximes de l'Évangile, et cette doctrine salutaire sur laquelle l'Église a toujours réglé sa conduite et ses sentiments; mais on peut ne les pas goûter; la lumière peut être dans l'esprit, la corruption et l'aveuglement dans le cœur. Qui ignore la force des passions, et avec combien de facilité l'on suit de mauvais penchants, malgré ses propres lumières? *Je n'approuve pas ce que je suis,* dit l'apôtre, *parceque je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je condamne et ce que je hais* (1). Y a-t-il donc lieu de s'étonner si l'on égare les autres, puisqu'on s'égare souvent soi-même, quoiqu'on s'aperçoive de son égarement? Alors on ne conseille pas selon son esprit, mais selon son cœur; on ne consulte pas ce qu'on sait, mais ce qu'on fait; et de là vient que la seconde source de relâchement est la corruption du cœur,

(1) Épît. aux Romains, c. VII, v. 15.

et de ne pas goûter les maximes de l'Évangile, quoiqu'on les sache, et qu'on soit persuadé qu'elles sont les régles de notre vie.

La troisième cause du relâchement dans la doctrine, est l'intérêt propre et particulier, ou celui des corps et des sociétés dont on fait partie, et auxquelles on est inséparablement attaché. Cela est si vrai qu'on a vu souvent des gens très éclairés et très habiles, très réglés même dans leurs mœurs, avoir des sentiments très relâchés, parceque les sévères, quoique véritables, choquoient ou leurs intérêts particuliers, ou celui des corps dans lesquels ils s'étoient engagés. Cette prévention va si loin, que des nations toutes entières ne jugent des choses que par l'intérêt qu'elles y ont. Combien de maximes passent pour très constantes en Italie, qui passent en France pour très fausses! cependant la vérité est toujours la même, mais les intérêts sont différents. Ce sont eux qui décident et qui réglent les opinions, au moins celles qu'on avance en public: il est donc vrai que l'intérêt est la troisième source du relâchement dans la doctrine.

La quatrième est le défaut de fermeté; une douceur molle, une fausse compassion pareille à celle d'un médecin qui laisseroit gagner la gangréne pour épargner au malade la douleur du fer ou du feu, ou du retranchement d'un membre dont la contagion se communique enfin à tout le corps, et cause la perte de la vie, qu'un peu plus de résolution eût infailliblement empêchée. Il en arrive de même dans la morale. Souvent on ne peut se résoudre à affliger

le prochain par des avis rigoureux, mais salutaires; une fausse condescendance, une compassion mal entendue prend la place de cette fermeté prudente et généreuse, qui doit faire un des principaux caractères des pasteurs et des directeurs, et sous de faux prétextes le relâchement se glisse et s'affermit insensiblement. C'est ainsi que l'ignorance, la corruption du cœur, l'intérêt et le défaut de fermeté, ont introduit, et introduisent encore, tous les jours, le déréglement des mœurs et le relâchement dans la doctrine.

Cela est si vrai, que si tous les pasteurs et les directeurs, ceux qui se mêlent ou d'enseigner ou d'écrire, étoient savants et éclairés, qu'ils goûtassent les maximes de l'Évangile, qu'ils en fissent la régle de leurs mœurs, qu'ils fussent sans intérêt, généreux et fermes, on ne pourroit rendre aucune raison du relâchement de leur doctrine.

C'est par cette régle qu'il faut juger de la conduite et des sentiments de S. François de Sales. Si sa morale est relâchée, il faut ou qu'il ait manqué de lumières, et qu'il ait négligé de s'instruire de ce qu'il devoit enseigner aux autres; ou que la corruption de son cœur l'ait empêché de goûter les maximes de l'Évangile, et d'en faire la régle de sa vie; ou que l'intérêt l'ait emporté sur ses lumières, et sur la droiture de son cœur; ou enfin qu'il ait manqué de fermeté, ou que cette douceur qu'on a tant louée en lui, et qui a gagné tant d'ames à Jésus-Christ, ait dégénéré en une molle condescen-

dance, et l'ait rendu prévaricateur de son ministère, d'autant plus coupable qu'il auroit trompé les autres sans être trompé lui-même, séduit par une fausse douceur. On laisse aux accusateurs de sa doctrine à choisir de tous ces motifs.

Cependant on ne peut s'empêcher de dire que S. François de Sales étoit trop pénétré de la grandeur de l'épiscopat, et trop instruit de ses devoirs pour n'avoir pas satisfait à l'obligation indispensable qu'ont tous les évêques d'être savants; on sait d'ailleurs qu'il avoit l'esprit excellent et la mémoire heureuse; on n'a peut-être pas oublié avec quel succès il étudia à Paris et à Padoue sous les plus excellents maîtres de son temps, et avec quelle application le fameux père Possevin le forma à la science des saints. On se souvient encore de la réputation qu'il acquit à Rome dans le fameux examen que Clément huitième, ce pape si savant, y fit de sa doctrine, et du dessein qu'avoit Léon onzième son successeur de le faire cardinal, dans la vue de se servir de ses conseils et de ses lumières pour la conduite de l'Église. Ce fut cette même capacité, si généralement reconnue de son temps, qui fit former à Henri quatrième le dessein de lui procurer le cardinalat, et qui porta Louis treizième à lui faire offrir l'archevêché de Paris. En un mot, soixante et douze mille hérétiques convertis, un nombre infini de catholiques ramenés à une meilleure vie, et ce grand nombre d'excellents ouvrages qu'il a composés, dont les uns sont imprimés et les autres ne le sont pas

encore, prouvent trop incontestablement qu'il étoit un des plus savants prélats de son temps, pour laisser aucun lieu d'en douter (1).

D'où pourroit donc venir le relâchement prétendu de sa doctrine? De la corruption de son cœur, de ce qu'il n'auroit pas goûté les maximes de l'Évangile? Mais pourroit-on faire un reproche si injurieux à un saint qui, par un privilége si peu commun, a conservé jusques à la mort l'innocence et la sainteté de son baptême; à un saint qui méditoit jour et nuit la loi de Dieu, qui n'en faisoit pas seulement l'objet de ses études, mais le sujet de ses méditations continuelles, et la régle de sa vie?

L'intérêt, ce grand mobile qui remue tant de choses, et qui a perverti tant de grands hommes, n'a pas non plus été la cause du relâchement prétendu de sa doctrine; jamais saint n'y fut moins sensible. On lui a vu refuser des pensions plusieurs fois offertes; les dignités ecclésiastiques les plus éclatantes, et du plus grand revenu, n'ont pas été capables de le tenter; les présents mêmes qui pouvoient passer pour récompense légitime de son travail, n'ont jamais eu d'entrée chez lui. Jamais homme n'aima plus à donner, et moins à recevoir; toujours prêt à se sacrifier lui-même, et à donner sa vie pour le prochain, il a toujours eu soin de se conserver les mains aussi pures que le cœur. Des saints de ce caractère ne sont pas aisés à tenter; autant élevés au-dessus de toutes les créatures, qu'ils sont soumis et

(1) Dans la bulle de sa canonisation.

attachés à Dieu, ils croiroient faire un crime, non pas d'altérer la morale de l'Évangile par quelque motif que ce pût être, mais même d'en avoir la pensée. Sur un point si important, tous les saints ont été infléxibles, et rien ne seroit plus capable de les dégrader de cette haute estime qu'ils ont acquise par leurs vertus, que d'avoir pu trahir, par des intérêts humains, et leur ministère et l'Église confiée à leurs soins.

Enfin le défaut de fermeté n'a pu être non plus la cause du prétendu relâchement de la doctrine de S. François de Sales : il faut un cœur bien ferme pour mépriser aussi constamment qu'il l'a fait, les grandeurs, les richesses et les plaisirs, et pour exposer sa vie aussi généreusement que lui toutes les fois que son ministère et le salut du prochain l'ont demandé. Mais pour ne rien dire qui ne convienne exactement au sujet dont il s'agit, il faut bien de la fermeté pour ne point flatter les princes, et pour dire aux rois mêmes les vérités salutaires que si peu de gens ont le courage de leur dire. C'est cependant ce que le saint prélat à fait toutes les fois que l'occasion s'en est présentée; et l'on peut se souvenir de ce que disoit le grand Henri à cette occasion : *Qu'il aimoit l'évêque de Genève, parcequ'il ne l'avoit jamais flatté.*

Ce n'est donc pas non plus le défaut de fermeté qui a pu causer le relâchement prétendu de la doctrine de S. François de Sales. Quelle pourroit donc en avoir été la cause? Ses accusateurs mêmes au-

roient bien de la peine à la trouver. Qu'ils demeurent donc d'accord de la pureté de sa doctrine, et de sa conformité aux régles immuables de l'Évangile. Mais l'exposition de sa morale en convaincra mieux que tout ce qu'on pourroit dire à son avantage.

En effet, on peut dire qu'il manqueroit quelque chose à la vie de ce saint évêque si, après avoir raconté ses actions, nous ne rapportions pas sa doctrine et ses sentiments sur les principaux devoirs des chrétiens. On s'y croit d'autant plus obligé, qu'ayant composé un grand nombre d'excellents ouvrages, dans lesquels il s'est peint lui-même, pour ainsi dire, sans en avoir le dessein, il est certain qu'on ne le connoîtroit qu'imparfaitement si, en apprenant ce qu'il a fait, on ne savoit pas encore ce qu'il a pensé, ce qu'il a dit, et ce qu'il a écrit pour l'utilité commune de tous les fidéles qui composent l'Église de Jésus-Christ. Cela est d'autant plus important à l'égard de S. François de Sales, qu'il n'a jamais ni parlé, ni écrit, que *de l'abondance de son cœur,* et qu'il n'a enseigné aux autres que ce qu'il pratiquoit lui-même le premier. C'est la source de cette douceur admirable qui a toujours régné dans sa conduite et dans ses écrits; il savoit combien il est plus aisé de bien dire que de bien faire, et que, la régle de nos mœurs étant immuable, tout ce que la charité, toujours d'accord avec la vérité, pouvoit faire, étoit de la proposer d'une manière douce et insinuante, qui attirât les cœurs, et qui, bien loin de les rebuter, les

accoutumât insensiblement à la vertu. Sa douceur n'a pas été plus loin ; exact observateur des régles de l'Évangile, il les a toujours enseignées dans toute leur pureté, et s'il s'est fait tout à tous, comme l'apôtre, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ ; si comme lui, il a donné du lait aux foibles, il a aussi, comme lui, donné la viande solide aux parfaits, et conservé, comme lui, le dépôt de la doctrine dans son entier.

On joindra aux sentiments de S. François de Sales quelques unes de ses actions qui n'ont pu trouver place dans son histoire, ou qu'on a réservées à dessein, afin que le mélange de la doctrine et de l'exemple fasse plus d'impression sur les esprits, et que l'agrément des faits historiques serve à faire recevoir et à retenir des vérités qui, étant bien conçues, ne peuvent qu'être utiles à tout le monde.

IV.

DE LA CHARITÉ DE S. FRANÇOIS DE SALES.

De l'obligation qu'ont tous les hommes d'aimer Dieu. Combien le saint prélat a excellé en cette vertu.

Comme la charité est la plus excellente de toutes les vertus, on peut dire aussi qu'elle en est la mère. Sans elle la foi est sans vie, l'espérance sans fondement, et toutes les autres vertus ne sont que de vains fantômes qui peuvent nous acquérir quelque gloire en cette vie, mais qui ne sauroient produire rien de solide pour l'éternité. C'est la charité qui fait les

saints; elle est, pour ainsi dire, la mère qui les a formés et nourris dans son sein. C'est elle qui a donné à l'Église tous ces grands hommes qui l'ont soutenue, et tous ces grands exemples qu'elle propose encore aujourd'hui à ses enfants pour être le modéle de leur vie et la régle de leurs actions.

Mais si la charité a formé tous les saints, on peut dire en particulier qu'elle a été la vertu chérie de S. François de Sales. En effet, d'où pouvoit partir ce parfait désintéressement, *cette sainte et humble élévation de cœur,* comme parle S. Bernard, qui lui a toujours fait tenir au-dessous de lui ce qu'il y a de plus éclatant selon le monde dans les dignités de l'Église, en même temps qu'il tenoit si fort au-dessus de lui leur sacré ministère et leur autorité spirituelle dont il s'est toujours cru si indigne? Qui pouvoit lui inspirer ce grand courage qui lui a fait entreprendre tant de travaux, et cette fermeté qui lui a fait si souvent exposer sa vie, pour regagner à Jésus-Christ ce grand nombre d'ames que l'hérésie et le schisme lui avoient ravies? Quelle étoit la source de cette fécondité apostolique qui lui a fait convertir ce nombre prodigieux de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, par la force de ses exhortations, de ses prières, et de ses exemples? Quelle a pu, dis-je, être la source de toutes ces merveilles, que le Saint-Esprit même, cet esprit d'amour et de charité? Enfin comment auroit-il pu écrire d'une manière aussi vive et aussi touchante de l'amour de Dieu, s'il n'avoit pas été pénétré de ce même amour?

Pour en être convaincu, il ne faut que lire son admirable *Traité de l'Amour de Dieu,* que le pape Alexandre septième appeloit *un livre tout d'or.* On verra qu'entre autres choses, il y dit que « comme « l'homme est la perfection de l'univers, l'esprit la « perfection de l'homme, et l'amour celle de l'esprit; « ainsi la charité est la perfection de l'amour, et par « conséquent la fin, la perfection et l'excellence de « l'univers (1). »

C'est comme s'il disoit que cette excellence consiste en ce qu'il y a des créatures capables de connoître Dieu et de l'aimer, de rapporter tout à sa gloire, et de s'unir à lui par l'amour dans le temps et dans l'éternité.

Parlant ensuite du grand et indispensable commandement de l'amour de Dieu, il dit qu'il est « comme « un soleil qui donne le lustre et la dignité à toutes « les lois sacrées, à toutes les ordonnances divines, « et à toutes les saintes écritures. » Il ajoute « que « tout est fait pour ce céleste amour, que tout se rap- « porte à lui. Que le commandement de l'amour de « Dieu est comme un arbre, dont les consolations, « exhortations, inspirations, et généralement tous les « autres commandements, sont les fleurs, et la vie « éternelle le fruit; et que tout ce qui ne tend pas à « l'amour éternel, ne peut tendre qu'à la mort éter- « nelle. » C'est ce qui l'oblige de s'écrier d'une manière également vive et touchante : « Hé ! Seigneur, « ne suffit-il pas qu'il vous plût nous permettre de

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. X.

« vous aimer, sans qu'il vous plût encore de nous y « exhorter, et de nous y obliger par vos commande- « ments? Mais non, bonté divine, afin que ni votre « grandeur ni notre bassesse ne nous empêche pas « de vous aimer, vous nous le commandez. »

Le saint prélat étoit si pénétré du bonheur qu'il y a à aimer Dieu, et de la bonté qu'il nous fait paroître en souffrant non seulement que nous l'aimions, mais encore en nous l'ordonnant sous les plus grandes peines dont sa justice nous puisse punir, qu'il continue à s'écrier avec une tendresse que la charité la plus ardente est seule capable d'inspirer: « O vrai Dieu! si nous le savions comprendre...quelle « obligation aurions-nous à ce souverain bien, qui « non seulement nous permet, mais qui nous com- « mande encore de l'aimer! Hélas! ô Dieu, je ne « sais si je dois plus aimer votre infinie beauté qu'une « si divine bonté m'ordonne d'aimer, ou votre di- « vine bonté qui m'ordonne d'aimer une si infinie « beauté. O beauté, combien êtes-vous aimable, m'é- « tant accordée par une si immense bonté! ô bonté, « que vous êtes aimable de me communiquer une si « éminente beauté! »

Pierre Camus, ce saint et savant évêque, est un témoin irréprochable de l'excellente manière dont le saint prélat pratiquoit et recommandoit l'amour de Dieu. Il assure que, suivant la doctrine de l'apôtre, il recommandoit sans cesse qu'on eût la charité. Il ne vouloit pas qu'on se contentât de la seule habitude, il ajoutoit avec S. Paul: *Que toutes vos ac-*

tions soient faites en charité, c'est-à-dire par le motif et avec le motif de la charité (1).

Il inculquoit sans cesse, continue-t-il, et sans se lasser, ce que dit le grand apôtre, que ce qu'on fait sans la charité est inutile; que sans elle, la foi, la science, l'aumône, le martyre, même celui du feu, ne servent de rien (2). Et il me disoit, continue-t-il, que cette maxime ne pouvoit être assez répétée pour la graver profondément dans l'esprit du peuple. Car enfin, disoit le saint prélat à ce même évêque, à quoi sert de courir si l'on n'arrive au but? « O combien « de bonnes œuvres (ce sont ses paroles) sont inu- « tiles pour la gloire de Dieu et pour le salut, faute « d'être animées ou accompagnées du motif de la « charité! C'est à quoi l'on pense le moins, comme si « l'intention n'étoit pas l'ame de la bonne action, ou « comme si Dieu avoit promis de récompenser des « œuvres qui ne sont pas faites pour lui. »

On peut voir ses sentiments encore mieux expliqués dans son *Traité de l'amour de Dieu*. « Le sa- « lut, dit-il, est montré à la foi, il est préparé à l'es- « pérance, mais il n'est donné qu'à la charité. La « foi montre le chemin de la terre promise, comme « une colonne de nuées de feu, c'est-à-dire claire « et obscure; l'espérance nous nourrit de sa manne « de suavité; mais la charité nous introduit comme « l'arche de l'alliance qui nous fait le passage au Jour- « dain, c'est-à-dire au jugement, et qui demeurera

(1) *Esprit de S. François de Sales*, VII[e] part.

(2) I. Cor. c. XIII.

« au milieu du peuple en la terre céleste, promise « aux vrais Israëlites, en laquelle ni la colonne de la « foi ne sert plus de guide, ni on ne se nourrit plus « de la manne de l'espérance (1). »

Tous ses ouvrages sont pleins de ces maximes; il ne disoit, il ne prêchoit autre chose, et sa bouche ne parloit que de l'abondance de son cœur. Car il n'y a peut-être jamais eu personne sur laquelle la vue de la bonté et des perfections infinies de Dieu ait fait de plus vives impressions. On peut se souvenir de l'état pitoyable où le réduisit cette terrible tentation dont on a parlé dans le premier livre de sa vie; la seule pensée qu'il étoit destiné à ne voir jamais Dieu et à le haïr éternellement, ruina sa santé en peu de jours, et pensa lui coûter la vie; comme il recouvra cette même santé en un moment dès que la tentation fut dissipée, et que l'espérance eut pris le dessus du désespoir dont il étoit tenté.

Mais si la vue de Dieu considéré en lui-même agissoit si fortement sur son cœur, il n'étoit pas moins touché de ses bienfaits, et particulièrement celui de la rédemption de Jésus-Christ crucifié, souffrant et mourant pour nous, étoit après Dieu le grand objet de son amour; et bien différent de quelques nouveaux mystiques, il faisoit de ses mystères, de ses souffrances et de sa mort, le plus sublime et le plus tendre *objet de sa plus haute contemplation.*

(1) Liv. I, c. VI.

V.

De l'ardent amour de S. François de Sales pour Jésus-Christ.

Quoique tous les saints aient aimé Jésus-Christ, et qu'on puisse même assurer qu'ils n'ont été tels qu'autant qu'ils se sont attachés à cette source inépuisable de la sainteté, il est vrai néanmoins que l'amour du Sauveur a été le caractère particulier des hommes apostoliques, comme les évêques le doivent être, et généralement tous les pasteurs de l'Église. De là vient que S. Augustin (1) remarque que Jésus-Christ ayant résolu de donner à S. Pierre le soin de son troupeau, il ne s'informe point de sa foi, de sa fermeté, de sa vigilance, de son zéle, ni de toutes ses autres qualités, qui sont pourtant si nécessaires pour l'emploi qu'il alloit lui confier. Il ne l'interroge que sur l'amour qu'il avoit pour lui, et ne le préfère enfin aux autres apôtres qu'après lui avoir demandé jusqu'à trois fois si son amour pour lui étoit plus grand que celui des autres. Il est vrai que les terribles oppositions que les apôtres devoient rencontrer dans l'établissement de l'Église demandoient d'eux un amour bien ardent pour les surmonter; mais il est vrai aussi que quoique ces difficultés ne soient plus si grandes, il en reste toujours assez, et qu'on ne peut les vaincre que par un amour vif, tendre, pur et désintéressé pour Jésus-Christ.

C'est sur cet amour, si nécessaire à tous les pasteurs, que S. François de Sales s'explique d'une ma-

(1) Tract. 125, in Joan.

nière qui ne pouvoit lui avoir été inspirée que par cette charité ardente dont son cœur étoit embrasé. Car, faisant réflexion sur ces paroles de l'apôtre : « L'amour de Jésus-Christ nous presse, considérant « que si un seul est mort pour tous, donc tous sont « morts, et que Jésus-Christ est mort pour tous « afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-« mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité « pour eux : »

« L'apôtre, dit ce saint prélat, parlant de soi-« même (et il en faut dire autant de chacun de « nous), la charité, dit-il, de Jésus-Christ nous « presse. Oui, rien ne presse tant le cœur de l'homme « que l'amour. Si un homme est aimé de qui que ce « soit, il est pressé d'aimer réciproquement; mais si « c'est un homme du commun qui est aimé d'un « grand seigneur, il est bien plus pressé; mais si « c'est un grand monarque, combien se sent-il « pressé davantage! Sachant donc que Jésus-Christ, « vrai Dieu, éternel et tout-puissant, nous a aimés « jusqu'à souffrir pour nous la mort, et la mort de « la croix, n'est-ce pas avoir nos cœurs sous le « pressoir, et les sentir presser, et en exprimer l'a-« mour par une violence et contrainte qui est d'au-« tant plus forte qu'elle est plus aimable? » Ces expressions de *pressoir*, de *presser*, de *violence* et de *contrainte*, marquent vivement combien étoit forte l'impression que faisoit sur le cœur du saint évêque l'amour incompréhensible que le Sauveur nous a fait paroître en souffrant pour nous une

mort aussi violente et aussi ignominieuse que celle qu'il a endurée sur la croix.

Le saint prélat continue à peser les paroles de l'apôtre, « considérant que si un seul est mort pour « tous, donc tous sont morts, et que Jésus-Christ est « mort pour tous, etc. Il est vrai, dit-il, si Jésus-Christ « est mort pour tous, donc tous sont morts en la per- « sonne de cet unique Sauveur qui est mort pour « eux, et sa mort leur doit être imputée, puisqu'elle « a été endurée pour eux et en leur considération.

« Mais que s'ensuit-il de cela? ajoute-t-il. Il s'en- « suit, ô chrétiens, ce que Jésus-Christ a desiré de « nous en mourant pour nous. Mais qu'est-ce qu'il « a desiré de nous, sinon que nous fussions sem- « blables à lui, afin, dit l'apôtre, que ceux qui vivent « ne vivent plus désormais à eux-mêmes, mais à ce- « lui qui est mort et qui est ressuscité pour eux? Vrai « Dieu, continue le saint prélat, que cette consé- « quence est forte en matière d'amour! Jésus-Christ « est mort pour nous; il nous a donné la vie par sa « mort, nous ne vivons que parcequ'il est mort; il est « mort pour nous, à nous, et en nous : notre vie n'est « donc plus à nous, mais à celui qui nous l'a acquise « par la mort : nous ne devons plus vivre à nous, « mais à lui; non en nous, mais pour lui... » Il presse encore plus fortement dans la suite ce grand motif d'amour. « Considérons, continue-t-il, ce divin « Sauveur étendu sur la croix comme sur son bû- « cher d'honneur où il meurt d'amour pour nous, « mais d'un amour plus douloureux que la mort

« même, ou d'une mort plus amoureuse que l'amour « même. Hé! que ne nous jetons-nous donc en es-« prit sur lui pour mourir sur la croix avec celui « qui a bien voulu y mourir pour l'amour de nous! « Je le tiendrai, devrions-nous dire, et je ne le « quitterai jamais; je mourrai avec lui, et brûle-« rai dedans les flammes de son amour; un même « feu consumera ce divin créateur et sa misérable « créature. Mon Jésus est tout à moi, et je suis tout « à lui; je vivrai et mourrai sur sa poitrine; ni la vie « ni la mort ne me séparera jamais de lui. »

Il faudroit transcrire tout le traité de l'Amour de Dieu, ou, pour mieux dire, une grande partie des ouvrages de S. François de Sales, si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il a dit de plus vif et de plus touchant sur l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. On se contentera donc d'ajouter que le saint prélat étoit bien éloigné de croire, comme quelques uns des nouveaux mystiques, qu'on devoit exclure la vue de Jésus-Christ, de ses souffrances et de ses mystères, de la contemplation la plus sublime. Car, outre que le chapitre qu'on vient de citer, et qui ne contient presque rien de remarquable que les paroles qu'on en a rapportées, traite expressément de la vie extatique et surhumaine, c'est qu'immédiatement après les paroles qu'on vient de citer il conclut en ces propres termes: « Ainsi donc se fait la sainte extase « du vrai amour, » c'est-à-dire qu'on entre dans le ravissement, en pensant vivement aux souffrances du Sauveur, et en s'unissant tendrement à Jésus-Christ.

L'extase et le ravissement ne sont-ils pas l'effet le plus sensible de la plus sublime contemplation? Puis donc que la vue des souffrances de Jésus-Christ est capable de les produire, selon S. François de Sales, qui peut douter qu'il n'ait cru que Jésus-Christ crucifié pouvoit et devoit être l'objet de la plus haute contemplation? Il sera donc toujours vrai, malgré les imaginations mal fondées de quelques nouveaux mystiques, que Jésus-Christ est la seule voie par où l'on peut aller à Dieu, la vérité qu'on peut et qu'on doit contempler, et la vie divine qui doit faire l'accomplissement de tous nos desirs.

VI.

De l'amour de S. François de Sales pour l'Église.

Il n'est pas possible d'aimer Jésus-Christ aussi ardemment que S. François de Sales l'a aimé, sans aimer l'Église son épouse, qu'il s'est acquise par le prix inestimable de son sang; sans avoir pour elle un attachement plein de respect et de tendresse, et sans se sentir pressé de préférer les intérêts de cette mère commune de tous les fidèles à tout ce qu'on pourroit avoir de plus cher.

Ce fut un bonheur extrême pour le saint prélat d'être né dans son sein, dans un pays et dans un temps où les enfants de cette sainte mère s'efforçoient d'en sortir comme à l'envi, et où l'hérésie triomphante, après avoir inondé tant d'états et tant de royaumes, menaçoit les pays catholiques d'un déluge universel. Cependant ce bonheur, tout grand

qu'il est, céde à celui qu'a eu le saint évêque de n'être pas né seulement enfant de l'Église, mais encore d'avoir été choisi de Dieu pour en être, pour ainsi dire, et le père et l'appui.

On a pu voir, dans l'histoire de sa vie, qu'il n'eut pas plus tôt l'usage de raison, qu'il se destina à son service, et qu'il voulut en porter les marques en recevant la tonsure ; il étudia dans cette vue, et il conserva avec un soin extrême la pureté si nécessaire à tous les ministres de l'Église. L'âge ne servit qu'à le fortifier dans cette résolution ; des mariages avantageux proposés et conclus, des établissements considérables, les sollicitations et les larmes d'un père et d'une mère qu'il aimoit tendrement, et à qui il étoit infiniment cher, ne furent pas capables de l'en détourner.

Il l'exécuta enfin, malgré tous les obstacles qu'on put lui opposer; mais ce ne fut pas pour mener dans l'état ecclésiastique une vie commode, d'autant plus aisée qu'on y est éloigné du trouble et des embarras du siécle, et que la tranquillité n'en peut être troublée que par des passions mal réglées qu'il avoit eu soin de soumettre à la loi de l'esprit, et dont il ne suivit jamais les impressions. Les dignités et les revenus de l'Église, qui sont souvent l'unique motif qui porte tant d'autres à s'y engager, ne le touchèrent point. Plein d'un saint respect pour leurs fonctions, et d'un mépris généreux pour tout ce que la piété des fidéles y a joint d'éclatant selon le monde, il ne les rechercha jamais, il les refusa même avec une

constance qu'on ne put vaincre; et, content de la gloire de servir l'Église, il ne se proposa jamais que le travail. Il étoit aussi éloigné de penser à la récompense, qu'il en étoit digne, et qu'il l'avoit méritée aux dépens mêmes de sa vie, si souvent exposée pour les intérêts de cette sainte épouse de Jésus-Christ.

La seule mission du Chablais sera dans tous les siècles une preuve immortelle de son zèle : il l'entreprit à ses dépens, et la soutint presque seul pendant plusieurs années, appuyé en apparence de l'autorité de son souverain, abandonné en effet pendant long-temps aux séditions, aux tumultes, aux conspirations, et à tout ce que la violence de l'hérésie est capable d'inspirer contre un homme seul, qui n'étoit soutenu que de son zèle et de sa confiance en Dieu.

Comme les succès sont en la main du Tout-Puissant, et qu'ils ne dépendent pas de nous, il lui suffisoit d'entreprendre de grandes choses pour prouver l'ardent amour qu'il avoit pour l'Église, et pour Jésus-Christ qui l'a fondée et qui ne cesse point de la gouverner invisiblement; cependant ce nombre prodigieux d'hérétiques convertis, et de catholiques de toutes conditions ramenés à une meilleure vie, tant d'établissements si saintement projetés, exécutés avec tant de sagesse, ces ouvrages si remplis de piété, si propres à inspirer la vertu, si utiles à ceux qui conduisent et à ceux qui sont conduits, seront des preuves éternelles qu'il a aimé l'Église, qu'il

l'a aimée constamment, et qu'il n'a vécu que pour elle.

Mais si S. François de Sales a aimé l'Église catholique en général, il n'a pas eu moins de zéle pour celle de Genéve en particulier. S'il en eût été cru, il n'y eût occupé que le dernier rang. On a pu remarquer que la seule proposition qu'on lui fit de l'évêché de Genéve pensa lui coûter la vie; sa profonde humilité ne lui laissoit voir que des dangers dans une dignité qui fait l'objet de l'ambition de tant d'autres qui n'ont ni son mérite ni sa vertu.

Cependant la Providence l'y ayant élevé malgré lui, il fit voir qu'une des plus grandes marques qu'on est digne de l'épiscopat, c'est de le fuir: ne le point rechercher, c'est quelque chose; on fait plus quand il est offert et qu'on le refuse; les saints ont été plus loin, il a fallu les contraindre. Le saint prélat a suivi leur exemple, il ne s'est rendu qu'à l'extrémité; encore se reprocha-t-il toute sa vie d'avoir été trop facile; et, s'il eût vécu plus long-temps, il eût quitté son évêché pour faire place à un autre qu'il en croyoit plus digne, quoique tout le monde fût persuadé qu'on ne pouvoit pas porter plus loin que lui la science, la charité et la vigilance pastorale (1). En effet, quoique son successeur fût un fort grand prélat, il n'approcha jamais de sa réputation; et encore aujourd'hui, quand on veut donner les plus grandes louanges à un évêque de Genéve, on dit que c'est *un autre S. François de Sales.*

(1) *Esprit de S. François de Sales,* X[e] partie.

On ne parlera point ici de tout ce que son amour pour l'Église lui fit entreprendre; de cette résidence exacte, de ces visites si laborieuses, de son application continuelle aux moindres fonctions de son ministère; de sa fidélité à n'admettre aux saints ordres et aux bénéfices que des sujets qui en fussent capables; de sa fermeté à résister aux sollicitations, et à ne rien accorder qu'au mérite et à la vertu; de sa compassion pour les pauvres, de son zéle pour le salut des ames, de sa charité pour tout le monde. On ne pourroit parler de toutes ces choses sans répéter ce qu'on a déja dit dans l'histoire de sa vie.

Mais on ne peut s'empêcher de faire réflexion à la manière désintéressée dont il a toujours servi l'Église, puisque c'est la preuve la plus convaincante de l'ardent amour qu'il avoit pour elle. Car enfin, comme l'a remarqué S. Augustin, tous ceux qui paroissent attachés à l'Église n'aiment pas l'Église (1). Il y en a qui ne recherchent, en la servant, que leur propre utilité, ou même la gloire et le plaisir de dominer; qui paissent le troupeau de Jésus-Christ, non pas comme appartenant à Jésus-Christ, mais comme étant leur propre troupeau; et pour ceux-là, ajoute ce père, il est aisé de les convaincre qu'ils n'aiment ni Jésus-Christ ni l'Église, mais qu'ils n'aiment qu'eux-mêmes. *Se convincuntur amare, non Christum; vel gloriandi, vel dominandi, vel acquirendi cupiditate, non obediendi et subveniendi, et Deo placendi charitate.*

(1) Tract. 125, in Joan., in med.

L'évêque de Belley raconte que s'entretenant un jour avec lui, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il avoit du scrupule du peu de soin qu'il avoit du temporel de son évêché de Belley, dont il se remettoit absolument à la fidélité de son économe, sans en prendre jamais la moindre connoissance (1). Le saint prélat, qui en usoit de même sans en avoir jamais eu aucun scrupule, lui demanda sur quoi le sien étoit fondé. C'est, répondit l'évêque, que c'est un bien qui ne m'appartient pas, mais à Dieu qui me l'a confié, et à qui il m'en faudra rendre compte. Je vous assure, repartit le saint prélat, que vous vous êtes bien mal adressé pour consulter votre scrupule, car j'en fais autant que vous: il est vrai que j'ai choisi un économe fort fidèle et fort entendu; mais à cela près, je ne me mêle de rien, et n'ai même jamais pensé à lui faire rendre compte.

L'évêque, charmé d'avoir un si bon garant de sa conduite, lui demanda s'il entreprendroit des procès en cas qu'on lui disputât le temporel de son Église. Je le ferois sans doute, répondit le saint prélat, s'il s'agissoit du fonds dont je ne suis que le dépositaire, et si la justice étoit de mon côté; mais comme je gouverne mon revenu par procureur, je plaiderois aussi par procureur. Cependant pour revenir à votre scrupule, S. Bernard y satisfera pour moi.

Là-dessus, ajoute l'évêque de Belley, il me rapporta le sentiment de S. Bernard, qui est que les

(1) *Esprit de S. François de Sales*, X^e partie.

bons évêques gouvernent leur temporel par des économes à qui ils s'en rapportent, et leur spirituel par eux-mêmes; et que les mauvais au contraire, toujours attentifs à faire valoir et à augmenter leurs revenus, ne se fient qu'à eux-mêmes de leur temporel, et abandonnent leur spirituel à leurs vicaires-généraux, aux archidiacres de leurs églises, et à leurs officiaux, sans se mettre en peine, que par manière d'acquit, s'ils satisfont aux devoirs de leur charge.

« Ce renversement, continua le saint prélat, n'est « pas pardonnable; car enfin si les évêques ont sous « eux les pasteurs du second ordre, qui les déchar-« gent d'une partie du soin de leurs troupeaux, par « l'ordre même de l'Église qui les appelle à une par-« tie de sollicitude pastorale, à combien plus forte « raison se devroient-ils reposer sur de fidèles admi-« nistrateurs de la conduite de leur temporel, pen-« dant qu'ils s'emploieroient eux-mêmes à l'étude, « à la prédication, à la prière, à l'administration des « sacrements, et aux autres fonctions épiscopales! » Parler de la sorte et le sentir, le sentir et agir conformément à ces sentiments, c'est aimer l'Église : quiconque pense et agit autrement n'aime que soi-même et ne cherche que ses intérêts.

Enfin, ce qui prouve invinciblement son ardent amour pour son Église, c'est sa constante fidélité, et la fermeté inébranlable qu'il eut pour ne la point quitter, quelques sollicitations et quelques propositions qu'on lui pût faire. L'évêque de Belley, parlant du refus qu'il fit à cette occasion de la coadjutorerie

de l'archevêché de Paris, dit qu'une des plus fortes raisons qui l'empêcha de l'accepter fut qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût permis de quitter une pauvre épouse pour en avoir une plus riche.

Le même évêque, racontant l'offre que lui fit Henri quatrième d'un évêché en France plus riche que le sien, assure qu'il répondit au roi, en le remerciant, qu'il ne falloit pas estimer les évêchés par le revenu, mais par le plus grand service qu'on pouvoit rendre à Dieu et à l'Église; en quoi son diocèse ne le cédoit à aucun autre. Ainsi la pauvreté de son Église, le travail et les fatigues dont il ne pouvoit se dispenser en la servant, qui eussent paru à bien d'autres des motifs suffisants pour la quitter, fut ce qui l'y attacha; preuve indubitable de la grandeur et de la pureté de son amour pour elle, puisque rien ne convainc mieux qu'on aime véritablement, que lorsqu'on aime sans intérêt, ou même contre ses propres intérêts.

VII.

De la foi et de la confiance en Dieu; combien S. François de Sales a excellé dans ces deux vertus.

La foi des patriarches, des prophètes, et des justes de l'ancien Testament, si louée dans l'Écriture sainte, n'étoit pas seulement cette vertu infuse qui nous distingue des infidèles, et qui fait que nous croyons sans aucun doute tout ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler; c'étoit encore une confiance parfaite en ses promesses, qui affermissoit leur espérance dans les

plus grands dangers, et lors même que tout sembloit désespéré. C'est ainsi qu'Abraham, prêt à sacrifier son fils, ne douta pas qu'il n'en dût sortir une nombreuse postérité, et que Daniel, exposé à des lions affamés, crut que Dieu le délivreroit d'une mort qui paroissoit inévitable.

S. François de Sales a également excellé dans ces deux vertus; la mère de Chantal, qui le connoissoit si bien, n'a pas manqué de le remarquer. Elle assure qu'elle avoit reconnu en lui une foi parfaite, qui lui faisoit voir d'une simple vue toutes les vérités de la foi; qu'il apercevoit Dieu en toutes choses, et que, comme un autre Abraham, il marchoit continuellement en sa présence, plein de respect et de confiance, n'attendant rien que de lui, ou plutôt ne desirant que lui-même (1).

Il étoit si persuadé que sa providence veille sur toutes choses, et qu'elle les conduit à leur fin par des voies qui, pour être imperceptibles, n'en sont pas moins sûres, qu'il comptoit pour rien la prudence humaine, en comparaison de cette sagesse infinie qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en sa conduite. Cette persuasion animoit sa confiance; et, comme la mère de Chantal l'assure, jamais il n'espéroit plus de réussir que quand il n'avoit point d'autre appui que celui de la Providence.

L'évêque de Belley rapporte à cette occasion un entretien qu'il eut un jour avec lui. Il se plaignoit au saint prélat du poids de l'épiscopat; il lui disoit qu'il

(1) Déposition de la mère de Chantal.

en étoit comme accablé, et que s'il en eût connu les dangers, il ne s'y fût jamais engagé (1). Il ajoutoit que le concile de Trente l'avoit appelé avec beaucoup de raison un fardeau redoutable aux anges mêmes, et qu'il éprouvoit tous les jours combien S. Grégoire avoit eu raison de dire *que la conduite des ames étoit l'art des arts.*

Le saint prélat, qui étoit, dans le fond, de son sentiment, mais qui ne vouloit pas, en achevant de le décourager, priver l'Église d'un évêque d'un aussi grand mérite que celui de Belley, lui répondit avec sa douceur ordinaire qu'il ne voyoit pas que jusqu'alors sa patience eût été mise à de grandes épreuves; qu'il n'avoit, pour ainsi dire, qu'un petit jardin à cultiver, et encore un jardin purgé des ronces et des épines de l'hérésie. Vous vous plaindriez donc bien autrement, continua-t-il, si vous aviez un diocèse pénible et étendu comme le mien (2), non seulement rempli d'hérétiques, mais où se trouve encore la source malheureuse et féconde d'où l'erreur ne cesse de se répandre dans les états voisins; si vous étiez comme moi toujours en crainte pour le dedans, toujours en garde contre les ennemis du dehors, occupé sans cesse à planter et arracher! Voilà, ajouta-t-il, ce qui s'appelle un fardeau redoutable aux anges mêmes.

Il est vrai, repartit l'évêque de Belley, qu'il n'y a pas de comparaison de mon diocèse au vôtre, soit

(1) *Esprit de S. François de Sales*, IIe part., sect. 7.

(2) La ville de Genève.

pour l'étendue, soit pour les difficultés qui se rencontrent dans son administration; mais il y en a encore moins entre les évêques qui les gouvernent; et d'ailleurs si vous avez bien du travail, vous avez aussi de grands secours, car je ne pense pas que dans toute la France il y ait un diocèse mieux réglé que le vôtre, et mieux fourni de bons ecclésiastiques et d'excellents pasteurs.

Je demeure d'accord, répondit le saint prélat, que Dieu, qui est la bonté même, mesure ses graces à nos besoins, et nous fait tirer quelque profit de notre tribulation; autrement, s'il ne nous eût pas laissé ce peu de semence de piété, ne serions-nous pas comme Sodome et Gomorrhe? Avec tout cela nous ne cessons de gémir sur les bords de ce grand fleuve (1) qui sort de notre Babylone (2), et nous n'avons point d'autre consolation que la bienheureuse espérance que le père des lumières nous donne, qu'il dissipera un jour ses ténèbres, et qu'après de si grandes obscurités il fera éclater *son Orient d'en haut* (3) sur ces pauvres gens qui sont assis depuis si long-temps dans la région des ombres de la mort.

Ce que je dois à l'Église et à vous-même, répondit l'évêque de Belley, ne me permet pas de ne point partager votre douleur; mais, après tout, qu'avez-vous affaire de ceux qui sont hors de l'Église, et qui en sont sortis volontairement? Les ouailles qui vous restent ont tant de docilité que, pour me servir des

(1) Le Rhône. — (2) Genève.
(3) Luc, c. 1.

paroles de S. Paul, elles sont votre joie et votre couronne au Seigneur.

Bon serviteur, répliqua le saint prélat, je vous prends par vos propres paroles. Vos ouailles sont-elles moins dociles que les miennes? Que n'en faites-vous donc, comme vous me le conseillez, votre joie et votre couronne? Ensuite, comme l'évêque de Belley s'appeloit Jean-Pierre, il lui appliqua ces paroles de l'Évangile : *Simon, fils de Jean, si vous m'aimez, paissez mes brebis.* Et croyez-moi, ajouta-t-il, vous ne sauriez mieux marquer l'amour que vous avez pour Dieu, qu'en demeurant dans l'état où il vous a appelé, et en vous appliquant à faire votre charge.

Du moins, continua l'évêque de Belley, vous ne pouvez pas nier que l'épiscopat ne soit une charge bien pesante et pour vous et pour moi. Elle seroit insupportable, repartit le saint prélat, si nous la portions; mais c'est un joug dont notre Seigneur veut bien porter une part qui fait le tout, puisqu'il nous porte nous-mêmes avec notre charge.

Mais enfin, continua l'évêque, n'êtes-vous point effrayé du compte de tant d'ames qu'il nous faudra rendre au juste juge? Assurément, répondit le saint prélat; mais ce juste juge est riche en miséricordes pour tous ceux qui l'invoquent : il faut se confier en lui, et avoir des sentiments dignes de sa bonté infinie; il remet mille talents à la moindre prière qu'on lui en fait : il le faut servir avec crainte; mais, en tremblant, il ne faut pas laisser de se réjouir, comme l'apôtre l'assure : l'humilité qui décourage et qui dé-

truit la confiance en Dieu, n'est pas une bonne humilité.

Le même évêque de Belley raconte encore, que s'entretenant un jour avec lui, sur le même sujet de la confiance en Dieu, il lui demanda ce qu'il falloit faire pour parvenir à une parfaite défiance de soi-même. Vous confier parfaitement en Dieu, lui répondit le saint prélat. L'évêque lui repartit qu'il savoit bien que les contraires se guérissoient par leurs contraires; mais qu'il le prioit de lui dire par quel moyen on pouvoit acquérir la défiance de soi-même, et la parfaite confiance en Dieu. Ces deux choses, répondit le saint prélat, sont comme les deux bassins d'une balance; l'élévation de l'un est l'abaissement de l'autre; plus nous avons de défiance de nous-mêmes, plus nous avons de confiance en Dieu; moins de confiance en Dieu, moins de défiance de nous-mêmes; et si nous n'avons point du tout de confiance en nous-mêmes, nous pouvons nous assurer de l'avoir tout entière en Dieu. De là vient que ceux qui donnent beaucoup à la politique, ces sages et ces prudents du siécle, comptent fort peu sur la Providence divine.

Mais, répliqua l'évêque, ne puis-je pas me défier entièrement de moi-même, par la connoissance claire que j'ai de ma misère, et du peu que je suis, sans me confier en Dieu? Non, répondit le saint prélat; si, comme parle l'apôtre, vous êtes fondé et enraciné en la charité; car si vous n'aviez pas cette vertuqui est la racine et le fondement de toutes les

autres, la défiance que vous pourriez avoir de vous-même, ne seroit ni chrétienne, ni surnaturelle; la vraie défiance de soi-même, qui est une vertu fondamentale dans le christianisme, est une défiance forte et courageuse. Elle nous fait dire avec l'apôtre: *Ce n'est pas moi qui agit mais la grace de Dieu qui est en moi.* Sans elle je ne puis rien, pas même avoir une bonne pensée; avec elle je puis tout, parceque ce qui est impossible à l'homme est très facile à Dieu qui peut tout ce qu'il veut, sans que rien soit capable de lui résister. Jésus-Christ nous exhortoit à cette confiance en Dieu lorsqu'il disoit, *Ayez confiance en moi, car j'ai vaincu le monde;* et David avoit dit avant lui: *Ceux qui se confient au Seigneur, sont comme la montagne de Sion, que rien n'est capable d'ébranler.*

C'est ainsi que le saint prélat exprimoit sa confiance en Dieu, mais sa conduite l'exprimoit encore tout autrement. Jamais on ne l'a vu se décourager, ni désespérer de ce qu'il avoit entrepris pour Dieu. Ce n'est pas que le succès répondît toujours à son attente; mais alors même, comme dit la mère de Chantal, il étoit toujours égal et content, parcequ'il ne cherchoit que la gloire de Dieu qui se trouve toujours dans l'exécution de sa volonté. A cela près, tout lui étoit indifférent, et n'étoit pas capable de troubler la paix de son cœur; preuve certaine qu'il avoit vaincu l'amour-propre, et qu'il ne vivoit et n'agissoit que pour Dieu. Ainsi il pouvoit dire avec S. Paul: je ne vis plus, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

VIII.

De la prière; combien le saint prélat l'a recommandée à tous les chrétiens; ses sentiments sur ce sujet.

La prière est de toutes les choses du monde celle qui suit le plus naturellement de la défiance de nous-mêmes, et de la confiance en Dieu. Qui peut connoître et sentir une misère aussi générale et aussi extrême que celle de l'homme, son aveuglement, ses foiblesses, cette répugnance à faire le bien, ce penchant au mal qui l'entraîne presque malgré lui; en un mot, cette foule de maux dont il est comme accablé, sans se sentir pressé de recourir par la prière à cet Être souverain et bienfaisant, sans le secours duquel il ne peut rien, comme il peut tout avec l'assistance toute-puissante de sa grace?

Il est vrai que la distance infinie qui est entre Dieu et nous, nos crimes mêmes qui ont tant de fois irrité sa justice, et qui auroient épuisé toute autre bonté que la sienne, pourroient nous ôter la pensée de nous adresser à lui, ou nous faire désespérer du succès de nos prières; mais il a bien voulu animer lui-même notre confiance, et il nous ordonne en des termes si pressants de recourir à lui dans nos besoins, qu'il est également impossible, ou qu'il ne puisse pas nous secourir, ou qu'il n'en ait pas la volonté.

C'est à ce devoir indispensable de la piété chrétienne que S. François de Sales exhortoit tout le monde; les parfaits et les imparfaits, les personnes

du siécle et celles qui s'en étoient retirées; celles-là pour les faire entrer dans le chemin de la vertu, les autres pour les y faire persévérer. Dans cette vue il dit « que la prière éclaire notre entendement de la lu-« mière divine, et qu'elle expose notre volonté aux « saintes ardeurs de l'amour céleste; qu'il n'y a rien « qui purge tant notre esprit de ses erreurs, et notre « volonté de ses mauvaises affections : que c'est une « eau de bénédiction qui fait reverdir et fleurir, pour « ainsi dire, les plantes de nos bons desirs, qui lave « nos ames de leurs imperfections, qui désaltère nos « cœurs, et éteint cette soif que causent les mouve-« ments déréglés. »

Ce qu'il dit de la prière en général, il le dit en particulier de l'oraison mentale et de la médita-tion; c'est celle qu'il recommande le plus. Mais il ne donne point pour objet à l'oraison mentale, des idées séches, stériles et abstraites, qui peuvent oc-cuper l'esprit, mais qui ne touchent pas le cœur, et ne produisent point le réglement de la vie, et la ré-formation des mœurs. Il veut qu'on médite, et qu'on médite souvent la doctrine, la vie et les souffrances de Jésus-Christ: il assure « qu'en le regardant sou-« vent par la méditation, toute notre ame en sera « remplie, et qu'on s'accoutumera à former ses ac-« tions sur le modéle des siennes. »

Il dit qu'on est d'autant plus obligé de s'occuper de lui dans la méditation, qu'il est la lumière du monde; que c'est en lui, par lui, et pour lui que nous devons être éclairés; qu'il est la fontaine de Ja-

cob qui lave nos péchés; qu'enfin comme les enfants, à force d'entendre parler leurs mères, et de bégayer avec elles, apprennent à parler comme elles; de même en nous attachant au Sauveur par la méditation, en observant ses paroles, ses actions et ses affections, nous apprendrons, avec le secours de sa grace, à parler, à faire, et à vouloir comme lui.

Il estime cet avis si important, qu'il dit en termes exprès « qu'il faut s'arrêter-là; et croyez-moi, con-« tinue-t-il, nous ne saurions aller à Dieu le père « que par cette porte. Car de même que la glace d'un « miroir ne sauroit arrêter notre vue si l'on n'y met « derrière du vif argent; ainsi la divinité ne pourroit « être bien contemplée par nous en cette vue, si elle « ne se fût jointe à la sacrée humanité du Sauveur, « dont la vie et la mort sont l'objet le plus propor-« tionné, le plus judicieux, et le plus utile que nous « puissions choisir pour notre méditation ordinaire. » Mais de peur qu'on ne crût qu'il y avoit une méditation extraordinaire, pour ainsi dire, dont on pût exclure Jésus-Christ, il ajoute ces belles paroles: « Le « Sauveur ne s'appelle pas en vain le pain qui est « descendu du ciel; car comme le pain doit être « mangé avec toute sorte de viandes, aussi le Sau-« veur doit être médité, considéré, recherché, dans « toutes nos actions, et dans toutes nos prières. »

Il est vrai qu'on pourroit dire, que S. François de Sales ayant composé l'*Introduction à la vie dévote* pour les personnes du monde, et pour ceux qui commencent à entrer dans le chemin de la vertu, comme

le titre d'*Introduction* semble le marquer, il n'a pas prétendu parler de l'oraison des parfaits; mais outre que la comparaison du pain qui doit être mangé avec toute sorte de viandes, exclut cette réflexion, c'est qu'il répéte les mêmes maximes dans les entretiens qui ont été faits pour les ames les plus parfaites (1). Il ajoute même que ces sentiments sont les régles que les saints pères nous ont laissées, qu'il faut marcher après eux. « Mais, continue-t-il, on ne s'est pas « contenté de ce qu'ils ont laissé, ainsi plusieurs per- « sonnes ont fait quantité d'autres imaginations, et « c'est celles-là dont il ne faut pas se servir dans la « méditation, d'autant que cela peut préjudicier. »

En effet, comme il n'y a rien de plus utile que l'oraison, il n'y a rien aussi de plus sujet à l'illusion, ni où il soit plus aisé de s'égarer si l'on ne suit pas de bons guides. On n'est point en danger de s'égarer en suivant les grandes routes; il n'y a que les chemins détournés qui conduisent au précipice. Telles sont ces traditions secrétes, inconnues à l'Église depuis tant de siécles, ces méthodes particulières dont on prétend que les pasteurs ordinaires ne sont pas de bons juges. Il en est à peu près de l'oraison comme de la foi; ce qu'il y a de plus ancien, ce qui a été reçu par tous, toujours, et en tous lieux, est ce qu'il y a de meilleur, et ce qu'il faut suivre; la singularité fut toujours dangereuse, et ne peut au moins qu'elle ne soit très suspecte.

Mais quoique le saint prélat préfère la prière men-

(1) Entretien XVIII.

tale à la vocale, il ne laisse pas de recommander la pratique de toutes les deux; et il préfère même la vocale lorsqu'elle est recommandée; telle est la récitation de l'office divin à l'égard des ecclésiastiques. Hors le cas d'obligation, il donne la préférence à l'oraison mentale; il veut qu'on y soit si exact, qu'on y donne une heure tous les matins ou l'après-midi, si on ne l'a pu faire plus tôt. Que si la multitude des affaires ne le permettoit pas, il conseille de réparer ce défaut par des prières courtes et ferventes, par des élévations secrètes du cœur à Dieu, que rien n'est capable d'empêcher, ou par la lecture de quelque livre de piété des plus touchants. En un mot, l'obligation de prier lui paroissoit si indispensable, qu'il conseille même aux personnes du monde qu'on s'impose quelque pénitence toutes les fois qu'on aura manqué à ce devoir, de peur que le dégoût de la prière ne l'emporte enfin, et que l'habitude de ne pas prier nous entraîne insensiblement.

Voilà ce que le saint prélat proposoit à tous les chrétiens, de quelque état qu'ils pussent être. Pour lui, il portoit les choses bien loin par rapport à lui-même. Quand le devoir de sa charge le lui permettoit, il donnoit tous les jours plusieurs heures à la prière; et quand il ne le lui permettoit pas, il avoit recours aux fréquentes élévations de cœur à Dieu, et il étoit si exact et si attentif, que la mère de Chantal assure que sa vie étoit une oraison continuelle par l'union de son ame avec Dieu (1).

(1) Dans sa déposition.

IX.

De la pureté du cœur; combien S. François de Sales y a excellé; jusqu'où il a çru qu'on la devoit porter.

Si la prière est un devoir si indispensable pour tous les chrétiens, on peut dire que la pureté du cœur qui est si nécessaire pour la rendre efficace, n'est pas d'une moindre obligation. *Si j'aperçois*, disoit David, *l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne l'exaucera pas.* Il faut donc avoir le cœur pur pour bien prier, et c'est en effet la première disposition que le saint prélat demande pour approcher de Dieu par la prière, comme Jésus-Christ le suppose pour jouir de Dieu dans le ciel. *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.* Ce n'est pas que S. François de Sales prétende qu'on ne puisse prier sans avoir le cœur tout-à-fait pur, mais il veut au moins qu'on veuille cette pureté, et qu'on travaille à l'acquérir. Voici en quoi il la fait consister.

Il veut premièrement que l'ame soit exempte non seulement de tout péché mortel, mais encore de toute affection au péché, de même que les véritables Israélites ne sortirent pas seulement d'Égypte, mais se dépouillèrent encore de toute l'affection qui auroit pu leur rester pour tout ce qu'ils y avoient laissé. C'est ce qu'il appelle le premier pas pour parvenir à la purification de l'ame, c'est-à-dire à la pureté du cœur.

Le second, selon le saint prélat, est de n'avoir aucune affection au péché véniel; sur cela il remar-

que fort bien qu'en cette vie on ne peut être tout-à-fait exempt du péché véniel, au moins pour long-temps, mais qu'on peut et qu'on doit n'y avoir aucune affection, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, « qu'il ne faut point nourrir volontaire-« ment la volonté de persévérer en aucune sorte de « péché. » La raison qu'il en rend est, « que le pé-« ché véniel, quelque léger qu'il soit, déplaît à Dieu, « quoiqu'il ne lui déplaise pas assez pour qu'il veuille « pour cela nous damner et nous perdre; que si le « péché véniel lui déplaît, l'affection que l'on a à « ce péché lui déplaît aussi, parcequ'elle n'est autre « chose qu'une résolution de vouloir déplaire à sa « divine Majesté. » Que si déplaire à Dieu par quelque action est contraire à la pureté du cœur, prendre plaisir à lui déplaire, lui est encore plus contraire.

Il ajoute que « ces affections au péché véniel sont « entièrement contraires à la dévotion, comme les « affections au péché mortel, le sont à la charité; « qu'elles affoiblissent les forces de l'esprit; qu'elles « empêchent les consolations divines; qu'elles ou-« vrent la porte aux tentations, et que, quoiqu'elles « ne tuent pas l'ame, elles la rendent extrêmement « malade. » En un mot, rien ne déplaît à Dieu, que ce qui souille notre ame; et tout ce qui la souille est contraire à la pureté du cœur.

Le saint prélat n'en demeure pas là; il porte la purgation de l'ame, c'est-à-dire la pureté du cœur jusqu'au retranchement des affections aux choses

dangereuses, ou même inutiles, comme sont les divertissements, même les innocents et les permis. Il dit donc qu'il n'y a point de mal à se divertir quelquefois innocemment, « mais qu'il y en a sans doute « à s'y affectionner; » que notre cœur n'est pas fait pour s'occuper d'affections vaines et ridicules; que ces sortes d'attachements y occupent une place que de bonnes impressions pourroient tenir, et qu'elles empêchent qu'on ne s'occupe à des actions louables. Il cite sur cela l'exemple des Nazaréens qui ne s'abstenoient pas seulement du vin, et de tout ce qui pouvoit enivrer, mais encore du raisin et du verjus; et il en conclut qu'il ne faut pas seulement se priver de tout ce qui altère effectivement la pureté du cœur, mais encore de tout ce qui est capable de l'altérer. « Le cœur de l'homme, ajoute-t-il, en se chargeant de « ces affections inutiles, superflues et dangereuses, « ne peut sans doute courir avec vitesse et avec fa- « cilité après son Dieu, qui est le vrai point de la « dévotion, » qui consiste à avoir le cœur pur et désoccupé de toutes les choses du monde, pour ne s'occuper que de Dieu.

On ne peut pas nier qu'une ame purgée de toutes ces affections, n'ait jamais acquis une fort grande pureté; cependant le saint prélat demande encore quelque chose de plus; il veut que la pureté du cœur aille jusqu'au retranchement des mauvaises inclinations, quoique naturelles. « Nous avons, dit-il, cer- « taines inclinations naturelles, qui pour n'avoir pas « pris leur origine de nos péchés personnels et par-

« ticuliers, ne sont pas proprement des péchés ni « mortels ni véniels, mais s'appellent des imperfec- « tions; et leurs actes, des défauts et des manque- « ments. » Il les faut donc retrancher et corriger, si l'on veut avoir le cœur pur.

Mais afin qu'on ne s'imagine pas qu'il parle de ces inclinations vicieuses qui portent au mal, il cite l'exemple de Ste Paule, qui avoit, au rapport de S. Jérôme, un si grand penchant à la mélancolie, qu'à la mort de son mari et de ses enfants, elle fut toujours en danger d'en mourir d'affliction. « C'étoit, « dit le saint prélat, une imperfection, et non pas « un péché, puisque c'étoit contre son dessein et « contre sa volonté. » Cependant comme telles ou semblables inclinations sont de véritables défauts qui altèrent la pureté du cœur, le saint prélat veut qu'on travaille sans cesse à s'en corriger.

Il exige encore quelque chose de plus, car il soutient qu'il faut retrancher jusqu'aux desirs, non seulement ceux qui seroient dangereux, mais même les inutiles et les superflus, ou des choses qui sont trop éloignées, qui ne sont pas en notre pouvoir, ou qui, quoiqu'elles soient bonnes, ne conviennent pas à l'état où Dieu nous a mis. « Non, dit-il, en termes « exprès, je ne voudrois pas que l'on desirât d'avoir « un meilleur esprit, ni un meilleur jugement que « celui qu'on a, puisque ces desirs sont vains, ou « qu'ils tiennent lieu de celui que chacun doit avoir « de cultiver le sien tel qu'il est, ni que l'on desirât « les moyens de servir Dieu, que l'on n'a pas; mais

« je veux que l'on emploie fidèlement ceux que l'on « a. Or cela s'entend, ajoute-t-il, des desirs où le cœur « s'arrête : car pour les simples souhaits, ils ne nui- « sent pas, pourvu qu'ils ne soient pas trop fréquents. »

Après que le saint prélat a, pour ainsi dire, vidé le cœur par tous les retranchements dont on vient de parler, il veut que l'on travaille incessamment à le remplir de toutes les vertus. En effet, la pureté du cœur ne consiste pas dans ce vide, que la grace ne souffre non plus que la nature, mais dans la plénitude des vertus qui conviennent à tous les états en général, ou de celles qui sont propres à chaque état particulier : c'est pourquoi après avoir parlé de la prière, et de quelques autres exercices de la piété chrétienne, qui peuvent le plus contribuer à obtenir de Dieu la pureté du cœur, il traite immédiatement après des vertus, et donne d'excellents avis pour les acquérir. Mais il n'en parle pas comme les philosophes, qui enseignoient le plus souvent sur cette matière ce qu'ils ne pratiquoient pas; mais de cette manière tendre, affective et pratique, qui ne s'apprend qu'à l'école de Jésus-Christ. La solidité et la justesse de son esprit, paroît dans tout ce qu'il dit, mais la bonté de son cœur y paroît encore davantage; car, à l'exemple du Sauveur, il n'enseignoit aux autres que ce qu'il avoit pratiqué lui-même le premier.

En effet, la mère de Chantal assure qu'il étoit parvenu à une telle pureté de cœur, qu'il n'aimoit, ne vouloit et ne voyoit plus que Dieu en toutes choses, et qu'il étoit continuellement occupé à retrancher jus-

qu'aux moindres mouvements de l'amour-propre (1).

C'est aux ames purgées de la manière que l'on vient de rapporter, ou qui travaillent du moins à acquérir la pureté du cœur, qu'on vient de décrire, que le saint prélat accorde l'usage fréquent des sacrements, comme il le dit lui-même en termes exprès dans l'endroit où il traite de la fréquente communion; après cela, ceux qui accusent sa doctrine de relâchement, demeureront peut-être d'accord, ou qu'ils ne l'ont pas assez examinée, ou qu'ils ne l'ont pas bien entendue.

X.

De l'humilité extérieure, ou du mépris des honneurs. Règle de conduite que donne le saint prélat pour les personnes établies en dignité.

Le saint évêque de Genève ayant à parler de l'humilité, après l'avoir divisée en extérieure et en intérieure, dit, après S. Bernard, que pour recevoir la grace de Dieu dans nos cœurs, il faut les vider de notre propre gloire, et pour ainsi dire de nous-même; ce qui ne se peut faire que par l'humilité, qu'il appelle ensuite la mère et la gardienne des vertus. Par l'humilité extérieure, le saint prélat entend celle qui régle l'extérieur; et par l'intérieure, l'humilité du cœur qui forme les sentiments que nous devons avoir de nous-mêmes par rapport à Dieu et au prochain.

(1) Lettre de la mère de Chantal au père dom Jean de Saint-François, feuillant.

Il prétend ensuite qu'il y a des avantages dont on se glorifie tous les jours, et dont pourtant il est ridicule de se glorifier ; et ces avantages sont, ou ceux qui ne sont pas en nous, ou ceux qui sont en nous, mais qui ne sont pas à nous ; ou ceux qui sont en nous et à nous, mais qui sont si peu de chose qu'ils ne méritent pas qu'on s'en fasse accroire, et qu'on en prenne occasion de s'élever au-dessus des autres. Il donne pour exemple des avantages qui ne sont pas en nous, ceux de la naissance, la faveur des grands, l'estime du public : et il est vrai que ces biens ne sont pas en nous, mais ou dans nos ancêtres, ou dans l'estime d'autrui. Les avantages qui sont à nous, mais qui ne sont pas en nous, sont les équipages, les habits magnifiques, les meubles, et tous ces biens extérieurs qui sont véritablement à nous, mais qui ne mettent rien en nous ; car en effet, pour avoir toutes ces choses, on n'en est ni plus sage, ni plus prudent, ni plus vertueux, et l'on n'en a pas plus de toutes ces qualités qui servent à nous rendre meilleurs et plus estimables. Les biens qui sont à nous et en nous, sont par exemple, la beauté qui dure si peu, et qu'il est si aisé de perdre ; la science qui a si peu d'étendue, et qui a le plus souvent des objets si vains et si inutiles.

On se glorifie, continue le saint prélat, de toutes ces choses, mais sans sujet ; puisque bien loin que ces avantages nous rendent plus estimables, ils nous donnent le plus souvent un ridicule, et nous inspirent une sotte vanité qui nous rend méprisables

aux yeux des hommes, et haïssables à ceux de Dieu.

« On connoît, ajoute-t-il, le vrai mérite comme le « vrai baume. On fait l'essai du baume en le distillant « dans l'eau; s'il va au fond, et qu'il prenne le dessous, « il est estimé fin et précieux; tout au contraire s'il « surnage. Ainsi pour connoître si un homme est « vraiment sage, savant, noble, généreux, il faut « voir si ces avantages sont fondés sur l'humilité et la « modestie; car alors ce seront de vrais biens: mais « s'ils surnagent, et qu'ils demandent à paroître, « ce seront des biens d'autant plus faux, qu'ils paroî- « tront davantage... En effet, les vertus mêmes, et « les plus belles qualités des hommes, qui sont re- « çues et nourries dans l'orgueil et dans la vanité, « n'ont qu'une simple apparence; mais dans le fond, « elles sont sans suc, et sans solidité. »

Il conseille ensuite qu'on ne soit ni trop délicat, ni trop formaliste pour les rangs, les séances, les titres; « car, dit-il, outre qu'on s'expose par là à des « enquêtes et des examens qui ne réussissent pas « toujours, et qui ne répondent pas aux prétentions « qu'on peut avoir, on se rend méprisable en témoi- « gnant trop d'estime pour des choses qui ne le mé- « ritent pas. »

Il ajoute que la recherche et l'amour de la vertu commencent à nous rendre vertueux; mais que la recherche et la passion des honneurs commencent à nous rendre dignes de blâme et de mépris. « Les « esprits bien faits, dit-il, ne s'amusent pas à ces ba-

« gatelles de rangs, d'honneurs et de respects; ils ont « d'autres choses beaucoup meilleures à faire: c'est « le propre des esprits bas et oisifs de s'y arrêter; qui « peut avoir des perles, ne se charge guère de co- « quilles; de même, ceux qui prétendent à la vertu, « ne s'empressent point pour les honneurs. »

Il avoue pourtant que chacun peut conserver son rang, et s'y tenir sans violer l'humilité, « pourvu, « dit-il, que cela se fasse négligemment et sans dis- « pute. » Il convient encore que ceux dont la dignité regarde le public, ne doivent négliger ni le rang, ni les respects qui leur sont dus; qu'il y a même des occasions particulières qui tirent à de grandes conséquences, où il seroit dangereux de le faire: il dit « qu'en cela chacun doit conserver ce qui lui appar- « tient; » mais comme il ne croit pas qu'on doive s'entêter de ces sortes de choses, ni y attacher son cœur, il veut que lors même qu'on est le mieux fondé à soutenir son rang, on le fasse avec beaucoup de prudence, de discrétion, de charité, et même de civilité.

XI.

De l'humilité intérieure et du cœur. Sentiments du saint prélat sur la vraie ou fausse humilité.

L'humilité extérieure dont nous venons de parler, est donc celle qui régle les actions et la conduite extérieure, et l'intérieure est celle qui forme les sentiments, les inclinations et les desirs. Mais comme la vertu, quelle qu'elle puisse être, est tout entière

dans l'esprit et dans le cœur, à proprement parler, il n'y a point d'autre humilité que l'intérieure, que celle qui consiste dans les sentiments de l'esprit, et dans les affections du cœur. Aussi le saint prélat, parlant des régles de conduite qu'on vient de rapporter, dit que c'est moins l'humilité qui les prescrit, que la prudence et la sagesse qui doivent accompagner toutes nos actions.

Pour ce qui est de l'humilité intérieure, qui nous apprend à nous bien connoître, et à ne nous estimer qu'autant que le mérite le peu que nous sommes; il dit premièrement que ce n'est point un sentiment d'humilité que de ne vouloir ni penser, ni faire réflexion aux graces que Dieu nous a faites, de peur de flatter cet orgueil naturel que tout est capable de réveiller, et qui prend souvent de nouvelles forces de ce qui sembleroit le devoir détruire; il n'y a rien, selon lui, que la fausse humilité qui puisse inspirer de pareils sentiments. « Car, dit-il, puisque le vrai « moyen de parvenir à l'amour de Dieu est la con« sidération de ses bienfaits, plus nous les connoî« trons, plus nous les aimerons: et comme les bien« faits particuliers touchent plus puissamment que « ceux qui nous sont communs avec les autres; aussi « doivent-ils être considérés plus attentivement. « Certainement rien ne nous peut tant humilier « devant la miséricorde de Dieu que la multitude de « ses bienfaits, ni rien tant nous humilier devant sa « justice que la multitude de nos péchés. Considérons « ce qu'il a fait pour nous, et ce que nous avons fait

« contre lui, et comme nous considérons nos péchés « par le menu, considérons de même les graces qu'il « nous a faites. Non, continue-t-il, il ne faut pas « craindre que la connoissance de ce qu'il a mis en « nous nous donne de l'orgueil, pourvu que nous « soyons attentifs à cette vérité, que ce qui est de « bon en nous, n'est pas de nous... suivant cette pa- « role de l'apôtre: Qu'avons-nous que nous n'ayons « pas reçu; et, si nous l'avons reçu, pourquoi nous « en attribuer la gloire? Au contraire, ajoute le saint « prélat, la vive considération des graces reçues nous « rend humbles, parceque la connoissance produit « la reconnoissance. »

Il avoue pourtant qu'il y a des personnes qui ont de si grands penchants à la vanité, et dans lesquelles l'amour-propre a jeté de si profondes racines, qu'en considérant les graces particulières que Dieu leur a faites, l'orgueil naturel pourroit en prendre de nouvelles forces. Le conseil qu'il donne dans ces occasions n'est pas de cesser de considérer les bienfaits de Dieu, mais de considérer en même temps nos ingratitudes, nos imperfections et nos misères. « Si « nous considérons, dit-il, ce que nous avons fait « quand Dieu n'a pas été avec nous, nous connoî- « trons bientôt que ce que nous faisons quand il est « avec nous n'est pas de nous: nous en jouirons à la « vérité avec plaisir, mais nous en rendrons toute la « gloire à Dieu seul, parcequ'il en est le seul auteur; « ainsi que la sainte Vierge reconnoît que Dieu a « fait en elle de très grandes choses, mais ce n'est

« que pour s'en humilier et rendre gloire à Dieu : « *Mon ame*, dit-elle, *glorifie le Seigneur, et mon es-* « *prit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur, parce-* « *qu'il a regardé la bassesse de sa servante... Le Tout-* « *Puissant a fait en moi de grandes choses, et son* « *nom est saint.* »

Il reprend ensuite ceux qui dans leurs discours affectent trop de s'humilier et de parler d'eux-mêmes avec mépris. Il attribue encore cette affectation à la fausse humilité. « Nous serions bien fâchés, dit-il, « qu'on prît ce que nous disons au pied de la lettre, « et qu'on nous donnât pour tels que nous nous « donnons ; au contraire, nous faisons semblant de « fuir et de nous cacher, afin que l'on coure après « nous et qu'on nous cherche ; nous feignons de « vouloir être les derniers et de nous asseoir au bas « de la table, mais c'est afin de passer avec plus de « gloire au haut bout. »

Après avoir attribué ces sortes d'affectations à la fausse humilité, il fait le caractère de la véritable. « La « vraie humilité, continue-t-il, ne fait pas semblant de « l'être. Elle ne desire pas seulement de cacher les « autres vertus, mais elle souhaite encore sur toutes « choses de se cacher elle-même ; et s'il lui étoit per- « mis de mentir, de feindre, de scandaliser le pro- « chain, elle produiroit des actions d'arrogance et « de fierté pour se cacher sous ces actions, et y vivre « entièrement inconnue. Ou ne disons pas, conti- « nue-t-il, des paroles d'humilité, ou disons-les avec « un vrai sentiment intérieur, et conforme à ce que

« nous disons extérieurement; ne baissons jamais les « yeux qu'en humiliant nos cœurs; ne faisons pas « semblant de vouloir être dans le dernier rang que « nous n'y voulions être de fort bon cœur; et je « tiens, ajoute-t-il, cette régle si générale, que je n'y « apporte aucune exception. »

Mais comme l'honnêteté, qui est une des principales vertus de la vie civile, demande souvent qu'on fasse et qu'on dise bien des choses qui ne s'accordent pas toujours exactement avec des intentions secrétes et les sentiments du cœur, le saint prélat propose les difficultés qui pourroient naître à cette occasion, et les résout avec beaucoup de justesse. « La civilité, dit-il, demande que nous présentions « quelquefois l'avantage à ceux qui sans doute ne le « prétendront pas, et ce n'est pourtant ni duplicité « ni humilité fausse; car alors la seule offre de l'a-« vantage est un commencement d'honneur, et puis-« qu'on ne peut pas le leur donner tout entier, il n'y « a pas de mal de leur donner le commencement. « L'on dit de même, continue-t-il, de quelques pa-« roles d'honneur et de respect, qui, à la rigueur, « ne semblent pas véritables; elles le sont néan-« moins assez, pourvu que le cœur de celui qui les « prononce ait une vraie intention d'honorer et de « respecter celui à qui il les dit; car encore que les « mots dont nous nous servons signifient avec quel-« que excès ce que nous disons, nous ne faisons pas « mal de les employer quand l'usage commun le « veut. »

Il n'approuve pas pourtant ces compliments longs et outrés, aussi contraires à la sincérité, qu'ils sont éloignés de la véritable honnêteté; ces compliments embarrassants pour ceux qui les font, plus ennuyeux pour ceux qui les écoutent, qui ne signifient rien ou qui signifient trop. Il veut que dans les compliments on ne dise rien qui ne soit conforme, autant qu'il est possible, à nos véritables sentiments, *pour suivre*, dit-il, *en tout et par-tout*, la simplicité et la candeur cordiale.

La sincérité, la simplicité, la candeur, doivent donc, selon le saint prélat, accompagner toujours l'humilité. Mais il va plus loin: il soutient qu'un homme vraiment humble aimeroit mieux qu'un autre parlât de lui en termes méprisants, que d'en parler lui-même; il veut au moins que si cela arrive on ne le trouve pas mauvais, qu'on ne contredise point, qu'on ne s'en plaigne point; l'humilité dans ces occasions ne permet point les répliques, et la raison qu'il en rend est que, cette vertu nous inspirant de très bas sentiments de nous-mêmes, nous ne devons pas trouver mauvais que les autres parlent de nous conformément à ce que nous en pensons, ou que nous devons en penser.

Il met ensuite au rang des faux humbles ceux qui disent qu'ils laissent l'oraison aux parfaits, et que pour eux ils ne sont pas dignes de la faire; ceux qui protestent qu'ils n'osent pas communier souvent parcequ'ils ne sont pas assez purs; ceux qui disent qu'ils craindroient de déshonorer la dévotion

s'ils s'en mêloient; et ceux enfin qui refusent d'employer les talents que Dieu leur a donnés au service du prochain, sous prétexte qu'ils connoissent leur foiblesse, le penchant qu'ils ont à la vanité, et qu'ils seroient en danger de se consumer eux-mêmes en voulant éclairer les autres. « Tout cela, dit le saint « prélat, n'est qu'un artifice de l'amour-propre, et « qu'une sorte d'humilité, non seulement fausse, « mais maligne, par laquelle on veut tacitement et « subtilement blâmer les choses de Dieu, ou cou- « vrir au moins d'un prétexte d'humilité l'amour- « propre de son opinion, de son humeur et de sa « paresse. »

Il prétend encore que quand Dieu nous fait quelque don, c'est une marque qu'il veut que nous nous en servions, et qu'il y a de l'humilité à lui obéir, et à faire le plus exactement que l'on peut ce qu'il paroît desirer de nous. « Le superbe, dit-il, qui se con- « fie en soi-même a bien sujet de n'oser rien entre- « prendre; mais l'humble est d'autant plus coura- « geux qu'il présume moins de ses forces: à mesure « qu'il se croit foible il devient hardi et entreprenant, « parcequ'il a toute sa confiance en Dieu, qui se « plaît à magnifier sa toute-puissance en notre foi- « blesse, et à élever sa miséricorde sur notre mi- « sère. » Il conclut de là qu'il faut user humblement et saintement des dons de Dieu, et de tout ce que ceux qui conduisent nos ames jugent propre à nous rendre parfaits.

« Penser savoir ce qu'on ne sait pas, continue-

« t-il, est une sottise très expresse; vouloir faire le « savant de ce qu'on connoît bien qu'on ne sait pas, « c'est une vanité insupportable: pour moi, je ne « voudrois pas faire le savant de ce que je saurois, « comme je n'en voudrois pas faire l'ignorant. »

Il prescrit ensuite une grande régle de conduite, c'est que, quand la charité le demande, et non pas la cupidité, la vanité, l'avarice, ou quelque autre passion semblable, il ne faut pas seulement communiquer au prochain *avec franchise et avec douceur* ce qui peut servir à l'instruire, mais qu'il faut encore lui faire part de tout ce qui lui peut être utile, et de tout ce qui est capable de le consoler. Car, dit le saint prélat, *l'humilité* qui cache et qui couvre les vertus, pour les conserver plus sûrement, les fait néanmoins paroître quand la charité le demande, pour les perfectionner, les agrandir, et les accroître;... car la charité doit régner sur toutes les vertus, de sorte que l'humilité qui préjudicie à la charité est indubitablement fausse.

Il reconnoît pourtant qu'il pourroit y avoir de l'excès dans certaines actions qui paroissent commandées par l'humilité. « Comme je ne voudrois pas « faire le sage, continue-t-il, je ne voudrois pas faire « le fou; car si l'humilité m'empêche de faire le sage, « la simplicité et la candeur m'empêcheront aussi « de faire le fou; et si la vanité est contraire à l'hu- « milité, l'artifice et l'affectation sont contraires à la « simplicité et à la candeur. » Il ajoute que si quelques saints ont fait semblant d'être fou, pour se

rendre plus méprisables aux yeux du monde, il faut les admirer et non pas les suivre; « car pour passer « à cet excès, continue-t-il, ils ont eu des motifs si « particuliers et si extraordinaires, que personne n'en « doit tirer une conséquence pour soi. » Cependant il demeure d'accord que si l'on venoit à passer pour fou devant le monde, pour avoir embrassé une *vraie et sincère dévotion,* il ne faut pas pour cela l'abandonner, et se conformer aux jugements des hommes. Alors, dit-il, l'humilité vous fera réjouir de ce bienheureux opprobre, dont la cause n'est pas en vous, mais en ceux qui font ces mauvais jugements.

XII.

Suite du même sujet.

Depuis que le fils de Dieu a dit: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, cette vertu, jusqu'alors si peu connue, est devenue si nécessaire, qu'on peut dire qu'elle est comme le fondement de tout l'édifice spirituel; c'est ce qui a fait dire à S. Augustin: *Voulez-vous être grand, commencez par être très petit; vous avez dessein d'élever un grand édifice, pensez premièrement à lui donner l'humilité pour fondement, et n'oubliez pas que plus le bâtiment doit être grand et solide, plus aussi les fondements doivent être profonds* (1). Notre édifice, continue-t-il, doit s'élever jusqu'à la possession de Dieu: ne mettons donc point de bornes à notre humilité; un bâtiment si élevé ne sauroit avoir des fondements trop profonds.

(1) Serm. X, de verbis Domini.

C'est la nécessité et l'importance de cette vertu qui a porté S. François de Sales à en traiter plus au long que de toutes les autres vertus. Il parloit selon son cœur en parlant de l'humilité; c'étoit sa vertu chérie, c'est ce qui l'obligea d'ajouter « que le haut « point de l'humilité ne consiste pas seulement à « connoître notre abjection, mais encore à l'aimer « et à s'y plaire; non pas, dit-il, par un manquement « de courage, et par un défaut de générosité, mais « pour exalter d'autant plus la majesté divine, et « pour faire plus d'état de notre prochain que de « nous-mêmes. »

Il suppose ensuite qu'entre les maux auxquels nous sommes exposés, les uns sont abjects, et les autres sont honorables. On peut s'accommoder des derniers, mais il est difficile de n'avoir pas de l'aversion pour les autres. Qu'un religieux soit mal vêtu, qu'il souffre patiemment les injures, cela ne le déshonore point; si la même chose arrivoit à un gentilhomme, il en deviendroit méprisable. Ce qui passeroit pour vertu dans l'un, passeroit dans l'autre pour une lâcheté. La patience, selon le saint prélat, nous fait aimer les maux que Dieu nous envoie; il n'y a que l'humilité qui nous puisse faire aimer l'abjection qui y est jointe.

Ce que le saint prélat dit des maux, il le dit des vertus. Il y en a d'abjectes, qui attirent le mépris; il y en a d'honorables, qui sont toujours accompagnées de l'estime des hommes. La patience, la douceur, la simplicité, l'humilité même, sont des ver-

tus que le monde méprise. Il estime la prudence, la générosité, la valeur. Il y a même des actions d'une même vertu, dont les unes sont estimées, et les autres méprisées; donner l'aumône et pardonner les injures, sont deux actions de charité. Le monde estime l'une et méprise l'autre.

L'humilité, selon le saint évêque, nous doit faire aimer non seulement les vertus méprisées, mais le mépris même que le monde y a attaché. Il en dit de même du mépris que nos actions bonnes ou mauvaises peuvent nous attirer. Il ajoute seulement que si l'action est mauvaise, il faut la détester, mais qu'il faut aimer l'abjection qui y est jointe, et le mépris qu'elle nous attire.

Cependant, continue-t-il, quoique nous devions aimer l'abjection qui vient, ou des maux que nous souffrons, ou de ceux que nous commettons, il ne faut pas laisser de remédier au mal qui l'a causée, sur-tout quand il est de conséquence. « Si j'ai, dit-il, « quelque mal abject au visage, je tâcherai d'en gué-« rir, mais sans chercher les moyens de guérir l'ab-« jection que j'en ai reçue. Si j'ai fait une chose qui « me rend méprisable, mais qui n'offense personne, « je me garderai bien de m'en excuser; car quoique « ce soit un défaut, n'étant que passager, je n'en « pourrois faire des excuses qu'à cause de l'abjection « qui m'en revient, et c'est ce que l'humilité ne peut « permettre; mais si par mégarde ou par impru-« dence, j'ai offensé ou scandalisé quelqu'un, je ré-« parerai l'offense par quelque excuse qui soit véri-

« table, parceque le mal est durable, et que la charité « m'oblige de l'effacer. » En effet, il arrive quelquefois que la charité demande de nous que nous remédiions à notre propre abjection pour le bien du prochain, à qui notre réputation est nécessaire; mais dans ce cas-là, en ôtant de devant les yeux du prochain ce qui nous rend méprisables, pour empêcher son scandale, il faut le cacher dans notre cœur, afin qu'il s'en édifie.

Le saint évêque ayant avancé cette maxime, dont il étoit lui-même très religieux observateur, demande quelles sont les meilleures abjections : et il répond que les plus profitables à l'ame, et les plus agréables à Dieu, sont celles où nous avons le moins de part, qui paroissent arriver par accident, ou qui sont attachées au genre de vie où la Providence nous a engagés, ou enfin qui naissent naturellement de la situation où l'on se trouve. La raison qu'il en rend est que nous ne les avons pas choisies, mais reçues telles qu'il a plû à Dieu nous les envoyer; qu'il sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, et que son choix est toujours préférable au nôtre. « Que s'il « en falloit choisir, continue-t-il, les plus grandes « sont les meilleures, et celles-là sont estimées les « plus grandes, qui sont les plus contraires à nos in- « clinations, pourvu qu'elles soient conformes à notre « vocation; car pour le dire une fois pour toutes, « ajoute-t-il, notre choix gâte et amoindrit presque « toutes nos actions. Ah! qui nous fera la grace de « pouvoir dire avec ce grand roi : j'ai choisi d'être

« abject en la maison de Dieu, plutôt que d'habiter « dans les tabernacles des pécheurs. »

C'est ainsi que ce grand maître de la vie spirituelle sape les fondements de l'amour-propre, ce grand ennemi des vertus chrétiennes; il connoissoit toutes ses ressources, il savoit qu'il se trouve souvent dans les choses mêmes qui semblent lui être les plus opposées; et c'est ce qui lui fait dire que notre choix dans lequel il entre toujours pour quelque chose, gâte et amoindrit presque toutes nos vertus.

XIII.

Que l'amour et la pratique de l'humilité n'empêchent pas qu'on n'ait un soin raisonnable de sa réputation.

Quoique l'humilité nous oblige de fuir les honneurs, la gloire, les louanges, et généralement tout ce qui peut flatter l'orgueil naturel, et donner de nouvelles forces à la vanité dont personne n'est exempt; elle nous permet pourtant, selon le conseil du sage, d'avoir un soin raisonnable de notre réputation. La raison qu'en rend le saint prélat, est qu'elle ne suppose pas que nous ayons ces qualités éminentes et distinguées, qui produisent la gloire et les louanges; mais qu'elle ne suppose et ne marque qu'une probité simple et commune, et une intégrité de vie qui nous rend irréprochables aux yeux des hommes. « L'humilité, dit le saint prélat, n'empêche pas que « nous ne la reconnoissions en nous, ni par consé- « quent que nous en desirions la réputation.

« Il est vrai, continue-t-il, que l'humilité mépri-

« seroit la renommée, si la charité n'en avoit pas be-« soin; mais parcequ'elle est un des fondements de « la société civile, et que sans elle nous sommes non « seulement inutiles, mais nuisibles au public par « le scandale qu'il en reçoit, la charité veut, et l'hu-« milité permet que nous la considérions, et que nous « la conservions précieusement. » Ce n'est donc pas pour nous complaire en nous-mêmes, et pour être honorés des hommes, que nous devons aimer et conserver notre réputation, mais pour être utiles au prochain, et beaucoup plus afin que Dieu soit glorifié. *Que les hommes,* dit Jésus-Christ, *voyent vos bonnes œuvres, afin qu'ils en rendent à Dieu la gloire qui lui est due.*

Le saint évêque rend encore une autre raison pour laquelle il nous est permis d'aimer et de conserver notre réputation; il dit qu'il en est d'elle comme des feuilles des arbres: d'elles-mêmes, elles sont très peu de chose; elles ne laissent pas de servir non seulement à les embellir, mais encore à conserver les fruits lorsqu'ils sont tendres. Il en est de même de la réputation, c'est un bien très fragile; elle ne laisse pas d'être très utile, non seulement pour l'ornement de notre vie, mais aussi pour la conservation de nos vertus, sur-tout de celles qui sont encore tendres et mal affermies. En effet, la crainte qu'on a de perdre la réputation qu'on s'est acquise, fait qu'on est attentif à ne rien faire qui la puisse détruire, et à faire au contraire tout ce qui est capable de la conserver et de l'augmenter. Il est vrai que,

comme nous ne devons aimer la vertu que parcequ'elle nous rend agréables à Dieu, qui doit être l'objet et la fin de toutes nos actions, l'amour de Dieu devroit suffire pour conserver les vertus acquises, et pour nous porter à en acquérir de nouvelles; mais comme nous sommes foibles, et que nous avons besoin d'appui, il est certain que le soin de notre réputation est un moyen des plus efficaces pour nous engager à persévérer dans la vertu.

Mais quoique le saint prélat demeure d'accord qu'il est permis d'aimer et de conserver sa réputation, il ne veut pas pourtant qu'on ait sur cela trop d'empressement et de délicatesse. « Car, dit-il, ceux « qui sont si sensibles et si délicats pour leur réputa« tion, ressemblent à ceux qui prennent des méde« cines pour toutes sortes d'incommodités: ceux-ci, « pensant conserver leur santé, la ruinent tout-à-fait: « et ceux-là, voulant conserver leur réputation avec trop « de délicatesse, la perdent entièrement, parcequ'ils « deviennent bizarres, pointilleux et insupportables; « ce qui leur fait des ennemis, et leur attire ensuite « des médisances. La dissimulation, continue-t-il, « et le mépris de la calomnie et des injures, est un « remède beaucoup plus salutaire que le ressenti« ment, les querelles et la vengeance: le mépris les « fait évanouir; si on s'en met en colère, il semble « qu'on les avoue;... la médisance ne fait de mal qu'à « ceux qui s'en mettent en peine. »

Il ajoute que la crainte excessive de perdre sa réputation, marque une grande défiance du fonde-

ment de cette même réputation, qui est la probité, et une véritable intégrité de vie; que ceux qui ont une ame véritablement chrétienne, méprisent ordinairement les débordements des langues injurieuses; mais que ceux qui se sentent foibles, s'embarrassent et s'inquiètent continuellement; que qui veut avoir de la réputation auprès de tous, la perd ordinairement auprès de plusieurs; et que celui-là mérite de la perdre, qui veut être honoré des personnes infames et deshonorées par leurs vices.

« La réputation, continue-t-il, n'est que comme « une enseigne qui fait connoître où loge la vertu; « elle doit donc en tout et par-tout être préférée: « c'est pourquoi si l'on dit que vous êtes un hypo- « crite, parceque vous avez embrassé la dévotion; « si vous passez pour lâche, parceque vous avez « pardonné une injure, ne faites point d'état de ces « sortes de jugements; car outre que ceux qui les « font sont ordinairement des gens fort méprisables, « quand on devroit perdre sa réputation, il ne fau- « droit pas pour cela abandonner la vertu, ni se dé- « tourner de son chemin. » La raison qu'il en rend, est « qu'il faut préférer le fruit aux feuilles, c'est-à- « dire, le bien intérieur et spirituel à tous les biens « extérieurs. Il faut, ajoute-t-il, être jaloux, mais non « pas idolâtre de notre réputation; et comme il ne « faut pas offenser l'œil des bons, aussi ne faut-il pas « contenter celui des méchants. »

Mais quoique le saint prélat ne veuille pas qu'on soit idolâtre de sa réputation, il demeure pourtant

d'accord qu'on lui doit sacrifier bien des choses: amitiés dangereuses, commerces suspects, conversations vaines, occupations inutiles, il faut abandonner toutes ces choses, non seulement parcequ'elles sont nuisibles au salut, mais encore parcequ'elles pourroient faire tort à la réputation, qui vaut beaucoup mieux que la vaine satisfaction qui se pourroit rencontrer dans ces sortes d'inutilités. « Mais, ajoute-« t-il, si pour les exercices de piété, si pour l'avan-« cement de la dévotion, si parceque vous marchez « constamment dans le chemin du ciel, on murmure, « on gronde, on vous calomnie, il faut mépriser ces « mauvais jugements: ils pourront bien pour un « temps faire quelque tort à votre réputation; mais « elle renaîtra bientôt avec plus d'éclat, de même « que la vigne et les cheveux, après qu'ils ont été « coupés, reviennent plus beaux et en plus grande « quantité qu'auparavant. »

Il veut encore que lorsqu'on nous calomnie, nous ayons toujours les yeux sur Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi; que nous imitions cette patience invincible qui ne lui permit pas de répondre aux blasphêmes, et à cette foule de fausses accusations dont on s'efforçoit de le noircir. « Mar-« chons, dit-il, à son service avec confiance et sim-« plicité, mais aussi avec sagesse et discrétion; il « sera le protecteur de notre réputation, et s'il per-« met qu'elle nous soit ôtée, ce sera pour nous en « rendre une meilleure, ou pour nous faire profiter « en la sainte humilité, dont la plus petite partie vaut

« mieux que tous les honneurs du monde. Si on nous « blâme injustement, opposons sans aigreur et pai- « siblement la vérité à la calomnie; si elle persévère, « continuons à nous humilier. En remettant ainsi « notre réputation avec notre ame entre les mains de « Dieu, nous ne saurions mieux l'assurer. Servons « Dieu, continue-t-il, par la bonne et par la mauvaise « réputation, à l'exemple de S. Paul, afin que nous « puissions dire avec David : O mon Dieu, c'est pour « vous que j'ai été accablé d'opprobres, et que mon « visage a été couvert de confusion. »

Le saint prélat reconnoît pourtant que la patience chrétienne a des bornes; qu'il est quelquefois permis de repousser la calomnie, et même de poursuivre en justice la réparation de notre honneur. Il marque deux circonstances où cela est permis; et il convient qu'il y a des crimes si atroces et si infames, que nul n'en doit souffrir la calomnie, quand il peut justement s'en défendre. Il reconnoît encore, avec S. Grégoire le Grand (1), que l'humilité n'est point opposée aux droits du gouvernement; qu'il ne faut point tant donner à une vertu, qu'on abandonne les autres; et il avoue qu'il y a de certaines personnes de la bonne réputation desquelles l'édification de plusieurs dépend absolument; tels sont les pasteurs de l'Église, les magistrats, les princes, et généralement tous ceux qui sont constitués en charge et en dignité. « En ces deux cas, dit le saint prélat, il « faut tranquillement, » c'est-à-dire sans passion,

(1) Dans son *Pastoral*.

sans emportement, sans perdre la paix du cœur, « poursuivre la réparation du tort reçu; et c'est, « ajoute-t-il, l'avis de tous les théologiens. »

Mais comme les saints sont toujours beaucoup plus indulgents pour les autres que pour eux-mêmes, quoique le saint prélat fût d'un caractère qui ne lui permettoit pas de négliger sa réputation, quoiqu'on l'ait attaquée souvent d'une manière qui ne pouvoit lui être plus nuisible, et qu'on l'ait accusé des crimes les plus infames et les plus capables de lui faire perdre parmi son peuple cette autorité qui ne peut se soutenir sans une réputation sans tache, on ne voit pas qu'il en ait poursuivi la réparation, ni même qu'il en ait fait la moindre plainte. Sa coutume, dans ces occasions, étoit de recourir à Dieu, et de lui dire « qu'il savoit la mesure de la réputation qui lui étoit « nécessaire pour son service et pour sa gloire, et « qu'il n'en vouloit pas davantage. »

Cependant ce saint si humble, et qui avoit porté la patience chrétienne, ce semble, au-delà des bornes qu'elle doit avoir, ayant appris qu'on l'avoit calomnié auprès des ducs de Savoie et de Nemours, il ne jugea pas à propos de se taire; il défendit sa réputation, et le fit avec toute la force que son extrême douceur lui put permettre. Il en usa de même lorsqu'on l'accusa devant le pape de négliger dans son diocèse le progrès de la foi catholique, et de n'user pas d'assez de diligence pour empêcher qu'on n'y débitât des livres hérétiques.

C'est ainsi que l'humilité chrétienne, cette vertu

si nécessaire, et qui est comme le fondement de toutes les autres, n'empêche pas qu'on n'ait un soin raisonnable de sa réputation, sur-tout lorsque les calomnies dont on s'efforce de la noircir retournent à l'offense de Dieu, au scandale du prochain, et nous mettent hors d'état de travailler à la gloire de l'un, ou de rendre à l'autre tous les services que la charité, à qui tout doit céder, peut exiger de nous.

Le saint prélat n'a jamais aimé la réputation que par rapport à ces deux fins. L'évêque de Belley rapporte, à cette occasion, que le saint évêque ayant appris qu'il n'y avoit point de mal qu'on ne dît de lui à Paris, au sujet d'un conseil qu'il avoit donné à quelques personnes de piété, mais qui choquoit les intérêts de quelques autres, il lui en écrivit aussitôt avec sa tranquillité et son indifférence ordinaire, et que, lui ayant raconté cette nouvelle persécution, il ajouta qu'il espéroit que Dieu rétabliroit sa réputation avec plus d'éclat qu'elle n'en avoit auparavant, si cela étoit nécessaire pour son service. « Certaine- « ment, continuoit-il, je ne veux de réputation qu'au- « tant qu'il en faut pour cela; car, pourvu que Dieu « soit servi, qu'importe que ce soit par la bonne ou « par la mauvaise renommée, par l'éclat ou par le « décri de notre réputation (1)?

Le même évêque raconte encore que, s'entretenant un jour avec lui sur le sujet dont il s'agit, il lui dit ces propres paroles: « Qu'est-ce donc que « cette réputation, que tant de gens sacrifient à cette

(1) *Esprit de S. François de Sales*, X^e part., sect. XV.

« idole? Après tout, c'est un songe, une ombre, une « opinion, une fumée, une louange, dont la mé« moire périt avec le son; une estime souvent si « fausse, que plusieurs s'étonnent de se voir loués « des vertus dont ils savent bien qu'ils ont les vices « opposés, et blâmés des défauts qui ne sont nulle« ment en eux. Ceux qui se plaignent, continuoit-il, « des médisances sont bien délicats; c'est une pe« tite croix de paroles que l'air emporte. Ce mot, Il « m'a piqué, pour dire, Il m'a dit une injure, me dé« plaît... Il faut avoir l'oreille bien délicate, de ne « pouvoir souffrir un son, un bruit qui se perd en « l'air, et de s'en tenir offensé. »

Cependant ce même évêque qui loue si fort le mépris que le saint prélat faisoit de l'estime des hommes, ne laisse pas d'avouer qu'il vouloit qu'on eût soin de sa réputation; mais, ajoute-t-il, plus pour le service de Dieu que pour son propre honneur, et plus pour éviter le scandale que pour augmenter sa propre gloire. C'est le sentiment de tous les saints; et c'est en effet la régle la plus sûre qu'on puisse suivre sur une matière si importante.

XIV.

De l'amour du prochain; combien S. François de Sales y a excellé.

Il n'est pas possible que nous aimions Dieu comme nous le devons aimer, et que nous pratiquions le plus grand de tous les commandements, *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton*

ame, et de tout ton esprit, que nous ne pratiquions aussi le second qui lui est semblable, *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. Car, comme dit l'apôtre S. Jean, *celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas* (1)? De plus, on ne peut pas aimer Dieu comme on le doit aimer, qu'on ne se conforme à ses sentiments, et qu'on n'aime tout ce qu'il aime (2). Or Dieu nous a toujours aimés, et nous a aimés le premier, lors même que nous étions ses ennemis, et quoique tous les hommes fussent engagés dans le péché, les Juifs aussi bien que les gentils, et qu'il n'y en eût pas un qui fît le bien, pas même un seul (3). *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Il nous a comblés de bénédictions spirituelles, il nous a choisis avant la création du monde, et nous a prédestinés pour être ses enfants d'adoption* (4). *Nous étions morts par nos péchés, lorsque, par son excessive charité, il nous a donné la vie, nous a ressuscités avec Jésus-Christ, et nous a fait asseoir avec lui dans le ciel* (5).

Après tant de graces, que nous n'eussions pas même osé espérer, nous serions bien ingrats si nous n'aimions pas un Dieu si bon. Mais pouvons-nous l'aimer sans aimer les hommes, qui sont nos frères, qui sont comme nous ses images et le prix de son

(1) Joan., epist. I, c. VII, v. 20. — (2) Rom., c. III, v. 6.
(3) Rom., c. III, v. 10. — (4) Joan., c. III, v. 6.
(5) Ephes., c. I, v. 5.

sang, et qu'il nous commande d'aimer comme nous-mêmes?

L'obligation d'aimer le prochain est donc fondée sur la nature, qui nous porte à aimer nos semblables, sur le commandement de Dieu, qui nous l'ordonne, et sur l'exemple qu'il a bien voulu nous en donner; mais nous devons l'aimer comme nous-mêmes; voilà la régle et la mesure de notre amour: car le même Dieu qui a bien voulu nous commander de l'aimer nous a aussi prescrit la manière dont nous devions l'aimer, comme nous-mêmes. Voilà la régle dont nous ne pouvons nous dispenser. Or nous ne devons nous aimer nous-mêmes que pour Dieu et par rapport à Dieu, nous conformant à l'amour qu'il a pour nous, et ne desirant d'autres biens que ceux qu'il veut nous donner, parcequ'en effet il n'y en a point d'autres qui soient de véritables biens, au moins par rapport à nous. C'est donc ainsi que nous devons aimer notre prochain, toujours dans l'ordre de Dieu, toujours par rapport à lui; d'où il s'ensuit que nous devons toujours être prêts à lui sacrifier nous-mêmes et toutes choses, l'amour qui lui est dû devant l'emporter infiniment sur tous les autres, et être la régle immuable de nos devoirs les plus indispensables.

C'est ce que le saint prélat a toujours enseigné constamment, et il prétend qu'il est si essentiel à l'amour du prochain que nous l'aimions en Dieu par rapport à lui et pour lui, que nous ne pourrions l'aimer ni véritablement, ni fortement, ni constam-

ment, si nous ne l'aimions pas en Dieu et pour Dieu (1). La raison qu'il en rend est que tous les autres motifs que nous pourrions avoir de l'aimer ne sont pas assez solides pour être de durée et à l'épreuve de l'inconstance et des dégoûts auxquels les hommes sont si sujets (2). La beauté passe, et ce qui nous charmoit aujourd'hui nous déplaira demain, ou par le changement qui y est arrivé, ou par celui dont nous ne pouvons nous-mêmes nous défendre. Toutes les qualités naturelles sont sujettes au même défaut; et, quand elles seroient toujours les mêmes, dès qu'elles ont perdu pour nous la grace de la nouveauté, on s'y accoutume, elles ne touchent plus, ou du moins elles ne touchent plus assez vivement pour fixer l'inconstance naturelle de notre cœur: ou les objets qui nous environnent changent, ou nous changeons nous-mêmes sans nous en pouvoir dispenser. Ainsi, quelque motif que nous puissions avoir d'aimer notre prochain, si ce motif n'est pas de Dieu ou ne se rapporte pas à lui, nous ne l'aimerons jamais ni fortement ni constamment; en un mot, nous ne l'aimerons jamais comme Dieu nous l'ordonne, c'est-à-dire comme nous-mêmes.

C'est ce qui fait dire au saint prélat que ce qui est la cause que les amitiés qui sont fondées sur les qualités naturelles sont moindres que celles qui ont Dieu pour motif, « c'est qu'elles ne sont pas de du-« rée, parceque, la cause en étant fragile, dès qu'il

(1) *Esprit de S. François de Sales*, VIIIe partie, sect. 7.

(2) *Ibid.*, IXe part., sect. VII.

« arrive quelque traverse, elles se refroidissent et « s'altèrent; ce qui n'arrive pas, dit-il, à celles qui « sont fondées en Dieu, parceque la cause en est « solide et permanente (1). » Bien loin donc qu'en aimant le prochain en Dieu et pour Dieu, nous l'en aimions moins que si nous l'aimions pour lui-même et sans rapport à Dieu, nous ne l'aimerons jamais d'un amour plus fort et plus constant que quand Dieu sera le grand et le principal motif de notre amour.

En effet, comme le dit encore le saint prélat, si nous aimions quelqu'un parcequ'il est vertueux ou notre ami, que deviendra cet amour s'il cesse d'être vertueux ou de nous aimer, s'il devient même notre ennemi (2)? Le fondement sur lequel notre amour étoit appuyé étant renversé, comment pourra-t-il subsister? « Mais qui aime en Dieu, continue-t-il, et « qui n'aime qu'en Dieu, ne peut craindre le chan-« gement, parceque, Dieu étant toujours le même, « une chose si ferme ne peut produire des effets « muables. Celui que nous aimons, ajoute-t-il, de-« vient notre ennemi, il nous fait tort, il nous ou-« trage; nous ne laisserons pas de l'aimer en Dieu... « Pourquoi? parceque le même Dieu qui nous com-« mande d'aimer notre prochain nous ordonne aussi « d'aimer nos ennemis, de vaincre leur ingratitude « par nos bienfaits, et de prier pour ceux qui nous « persécutent. »

(1) Entretien III.

(2) *Esprit de S. François de Sales,* à l'endroit cité.

Il est certain que rien n'est plus capable de détruire l'amitié que l'ingratitude et le mauvais traitement de ceux que nous regardons comme nos amis; cela est vrai des amitiés humaines qui n'ont pas Dieu pour fondement; la nature et la raison ne trouvent point de ressources dans ces occasions: mais pour celles qui sont fondées sur la charité, qui ont Dieu pour principe et pour fin, rien n'est capable de les altérer; elles subsistent malgré la haine de ceux que nous aimions, et qui devroient nous aimer.

C'est cet amour du prochain que Dieu nous ordonne, et dont il nous a donné l'exemple; tout autre n'est d'aucun mérite devant lui. C'est ce qui fait dire au saint prélat « qu'il y a de certains amours qui « semblent extrêmement grands et parfaits aux yeux « des créatures, qui devant Dieu se trouvent petits et « de nulle valeur, parceque ces amitiés ne sont point « fondées en la vraie charité, qui est Dieu, mais seule- « ment en certaines alliances et inclinations naturel- « les, et sur quelques considérations humainement « louables et agréables: au contraire il y en a d'autres « qui semblent extrêmement minces et vides aux « yeux du monde, qui devant Dieu se trouveront « pleines et fort excellentes, parcequ'elles se font en « Dieu et pour Dieu, sans mélange de notre propre « intérêt. Or les actes de charité qui se font autour « de ceux que nous aimons de cette sorte sont mille « fois plus parfaits, d'autant que tout tend à Dieu; « mais les services et autres assistances que nous fai- « sons à ceux que nous aimons par inclination sont

« beaucoup moindres en mérite, à cause de la « grande complaisance et satisfaction que nous avons « à les faire, et que, pour l'ordinaire, nous les fai-« sons plus par ce mouvement que pour l'amour de « Dieu (1). »

Cette doctrine du saint prélat, qui veut que nous n'aimions le prochain qu'en Dieu et pour Dieu, est fondée sur le grand commandement de l'amour de Dieu. En effet, si nous le devons aimer de tout notre cœur, de toute notre ame, et de tout notre esprit, que nous reste-t-il à donner au prochain, qu'en lui, pour lui, et par rapport à lui ? Notre amour ne doit donc jamais se terminer à la créature, on le doit toujours rapporter à Dieu ; et alors ce n'est pas tant la créature qu'on aime, que Dieu même; et c'est ainsi que nous l'aimons de tout notre cœur.

C'est ainsi aussi que le saint prélat l'a pratiqué, et c'est ce qui le rendoit si zélé pour le salut du prochain. La mère de Chantal (dans le portrait qu'elle a fait de son intérieur, que l'on voit dans une lettre qu'elle écrivit au révérend père dom Jean de Saint-François, de la congrégation des feuillants) dit que lorsqu'il s'agissoit de rendre service au prochain, il étoit infatigable ; qu'il n'avoit point de repos qu'il n'eût mis la paix dans les consciences ; que, selon son jugement, le zéle des ames étoit la vertu dominante de ce saint évêque ; qu'elle l'avoit vu souvent quitter le service qui regarde Dieu immédiatement, pour préférer celui du prochain, quand le premier n'é-

(1) Entretien III.

toit pas d'obligation; et ensuite, pour mieux exprimer combien l'amour du prochain étoit profondément gravé dans son cœur, elle s'écrie avec admiration : « Bon Dieu! quelle tendresse, quelle douceur, « quel support, quel travail à l'égard du prochain! « Enfin il s'y est consommé. »

On avoit souvent averti le saint prélat que les fatigues continuelles, et le peu d'indulgence qu'il avoit pour son corps, ne pouvoient pas manquer d'abréger sa vie. « Je suis évêque, répondit-il; ma vie n'est pas « à moi, elle est à mon troupeau, ou plutôt à celui « de Jésus-Christ, qu'il a bien voulu me confier : le « bon pasteur doit donner sa vie pour ses brebis. » C'est ainsi que les saints, moins attachés à la vie qu'à leurs obligations, se consomment pour le salut du prochain; la charité ne peut aller plus loin, et l'on peut dire qu'elle est consommée quand elle éteint en nous l'amour de la vie et le desir de la conserver.

XV.

Du soin des pauvres, de l'aumône; de la manière excellente dont le saint prélat l'a pratiquée.

De tous les devoirs de la charité chrétienne, il n'y en pas de plus recommandé dans l'Écriture sainte que l'aumône et l'assistance des pauvres; on peut dire aussi qu'il n'y en a pas de plus juste et de plus indispensable, et que la différence que la fortune ou plutôt la Providence a mise entre les riches et les pauvres ne les empêchant pas d'être nos frères,

rien ne peut excuser la dureté ou même l'indifférence qu'on pourroit avoir pour eux. La nature, la grace, les lois et l'Évangile, tout parle en leur faveur; ainsi, non seulement ce n'est pas être chrétien, mais c'est n'être pas homme que de négliger de les assister.

La tendresse qu'avoit le saint prélat pour tout ce qui est compris sous le nom du prochain redoubloit, pour ainsi dire, quand la misère et la pauvreté se trouvoient jointes à cette qualité que la nature et la religion nous devroient rendre si chère; et sa charité, toujours agissante, n'étoit jamais plus vive que quand il falloit secourir ceux que la Providence semble avoir abandonnés à nos soins.

L'abrégé de sa vie contenu dans la bulle de sa canonisation remarque avec de grands éloges tout ce qu'il a fait pour assister les pauvres. On y voit qu'à l'exemple de S. Grégoire le Grand il portoit toujours sur lui un mémoire où leurs noms étoient écrits, afin qu'aucun ne pût échapper à ses soins; qu'il avoit une attention particulière à secourir les pauvres honteux; qu'en subvenant à leurs besoins il ne manquoit jamais d'épargner leur pudeur; qu'il ne leur faisoit pas acheter de foibles secours aux dépens d'une confusion accablante, et quelquefois pire que la pauvreté même; que dans ces occasions il étoit ennemi du bruit et de l'éclat, et qu'il donnoit en secret ce qu'il savoit bien que le Père céleste lui rendroit un jour en public. Exact observateur de l'Évangile, quelquefois, pour édifier et pour donner

l'exemple, il ne cachoit pas ses aumônes; et quelquefois aussi, pour éviter les louanges et la vaine gloire, il fuyoit les yeux des hommes, ne voulant point d'autre témoin que Dieu, dont la gloire étoit l'unique motif de toutes ses actions.

Ce même abrégé remarque encore que, n'ayant pas assez de revenu pour fournir à ses charités, il prenoit sur lui-même de quoi les faire. On ne voyoit chez lui ni équipages ni meubles précieux. Cette sainte épargne paroissoit encore dans ses habits et dans sa table. La frugalité, l'abstinence, le jeûne même, en un mot tout ce qu'il s'épargnoit étoit le fonds le plus assuré de ses aumônes, et c'est ce qui doit faire admirer sa charité et son zèle ardent pour les pauvres. En effet, c'est quelque chose de donner de son abondance et de son superflu; mais de donner le nécessaire, de jeûner, de se priver de toutes les commodités de la vie, de se réduire lui-même à la pauvreté, pour faire l'aumône, c'est ce qui ne peut partir que d'une charité consommée.

Telle a été celle du saint prélat; car, comme remarque le même abrégé, quelque frugale que fût sa table, elle n'étoit pas plus tôt servie, qu'il envoyoit aux pauvres tout ce qu'il y avoit de meilleur. Sa chapelle même, ses ornements pontificaux, n'étoient pas épargnés dans les nécessités pressantes. On lui a vu engager son anneau pastoral, se dépouiller de ses propres habits pour les leur donner, lorsqu'il n'avoit pas d'autres moyens de les secourir.

Mais il ne faut pas croire que pour pratiquer l'au-

mône chrétienne, il suffise de donner aux pauvres, quoiqu'on le fasse sans choix et sans discernement. *Heureux*, dit le prophéte, *celui qui use d'intelligence envers le pauvre! le Seigneur le délivrera au jour de l'adversité.* C'est par cette intelligence qu'on préfère souvent de certains besoins qui ne paroissent pas si pressants, à d'autres qui le paroissent davantage. C'est aussi ce qui faisoit que le saint prélat considérant qu'en dotant des jeunes filles pauvres il leur sauvoit l'honneur, il retranchoit l'occasion d'une infinité de crimes, et donnoit lieu à l'éducation chrétienne d'un grand nombre d'enfants, il en maria plusieurs à ses dépens. A peu près par les mêmes raisons, lorsqu'il les voyoit appelées à une vie plus parfaite, il n'épargnoit rien pour les faire recevoir dans des maisons religieuses. Mais comme les infirmes, celles qui avoient des défauts corporels, les veuves et les personnes âgées, ne trouvoient pas des maisons qui voulussent les recevoir, il institua le saint ordre de la Visitation, où toutes ces personnes sont reçues, afin qu'il n'y eût, pour ainsi dire, aucune sorte de besoins où sa charité n'eût pourvu.

L'hospitalité qu'il exerçoit, présent ou absent du lieu de sa résidence, partoit encore de la même source; et sa charité alla si loin sur ce point tant recommandé aux évêques dans l'Écriture sainte et dans les conciles, que, sa maison épiscopale ne suffisant pas, il louoit des maisons en ville pour y suppléer et loger les étrangers.

On sera sans doute surpris qu'un évêque, avec un aussi petit revenu que le sien, pût fournir à tant de nécessités différentes; mais on le sera bien davantage de ce qu'ajoute le même abrégé, qu'il n'assistoit pas seulement les pauvres avec économie, mais largement, et avec une espéce de profusion. Il rapporte sur cela que, la famine ayant réduit son diocèse à d'étranges nécessités, il fit acheter une si grande quantité de blé, et le fit distribuer avec tant de sagesse et de circonspection, qu'aucune pauvre famille ne manqua de secours, et cette libéralité dura aussi long-temps que la famine.

S'il y eut du miracle dans cette occasion, et si le même Père des miséricordes qui multiplie tous les jours avec tant de bonté les grains qu'on abandonne à sa providence en les semant, multiplia ces mêmes grains dans les greniers du saint prélat, c'est ce qu'on n'entreprendra pas de décider; mais on ne peut pas nier qu'une charité sans bornes, comme celle de ce saint évêque, ne fût un des plus grands miracles de la grace. On peut encore conclure de là qu'il n'est pas nécessaire d'être fort riche pour faire de grandes aumônes, et que l'amour des pauvres a toujours de grandes ressources quand il est conduit par le zéle et par la prudence.

On ne finiroit point si on vouloit rapporter tout ce que sa charité pour le prochain en général, et pour les pauvres en particulier, lui a fait entreprendre. Elle s'étendoit indifféremment à ses diocésains, aux étrangers, aux catholiques, aux héréti-

ques, aux bêtes mêmes; il ne pouvoit souffrir qu'on les maltraitât en sa présence, et on lui en a vu souvent acheter pour avoir le plaisir de leur rendre la liberté: ce sont de petites choses, mais elles marquent un fonds de bonté qu'on ne peut assez estimer. Dieu, qui veut être appelé très grand, veut aussi qu'on lui donne le nom de très bon: si la première qualité le fait craindre, la seconde le fait aimer: les qualités du cœur valent bien celles de l'esprit; mais parceque les hommes ont naturellement le cœur corrompu, ils ne font pas de la bonté toute l'estime qu'ils en devroient faire.

XVI.

Comment on doit en user avec les domestiques; sentiment et conduite du saint prélat sur ce sujet.

De tous ceux qu'on comprend sous le nom du prochain, il n'y en a point, selon le saint prélat, qui méritent mieux ce nom en un sens que les domestiques. Ils vivent, disoit-il, avec nous sous le même toit, ils mangent le même pain, sans cesse ils nous environnent, ils sont toujours auprès de nous (1). Ils étoient aussi un des principaux objets de sa charité.

Il avoit coutume de dire, à cette occasion, que les maîtres en usoient ordinairement avec eux d'une manière qui ne se pouvoit excuser, et que leur dureté avoit donné lieu au proverbe, *Autant de domestiques, autant d'ennemis.* Cependant, continuoit-il,

(1) *Esprit de S. François de Sales,* V[e] part., sect. 27.

l'apôtre ne fait pas difficulté de dire que qui n'a pas le soin qu'il doit avoir de ses domestiques est pire qu'un infidéle, et ne mérite pas le nom de chrétien. En effet, les infidéles ont soin de leurs esclaves, de peur de perdre par leur mort ce qu'ils leur ont coûté, ou que leur prix ne diminue s'ils venoient à avoir des incommodités : mais les chrétiens, sous prétexte que leurs domestiques peuvent les quitter, ne se soucient ni de leur santé, ni de leur vie, ni de leur mort; et plusieurs même, ajoute-t-il, en viennent à ce point de barbarie, que de les chasser, ou de les envoyer à l'hôpital quand ils se sont épuisés ou qu'ils sont tombés malades en les servant; péché, continue-t-il, qui ne crie pas moins vers le ciel que celui qu'on commet en leur retenant leurs gages.

Le saint prélat veut donc qu'on les traite avec douceur, qu'on s'abstienne des injures, des coups et des mauvais traitements. Il ne prétend pas qu'on dissimule leurs fautes, et qu'on les laisse sans correction; mais il veut qu'elle se fasse avec charité et avec douceur; et que si on les châtie quand ils font mal, on les récompense et on leur témoigne qu'on est content d'eux quand ils font bien.

Il ajoute qu'on doit deux choses aux domestiques : l'une est la récompense qu'on leur a promise et qu'on ne peut leur refuser sans un grand crime; l'autre, dit-il, qui coûte peu, mais qui contribue plus que tout le reste à les engager à bien servir, c'est de leur témoigner quelquefois qu'on agrée leur service, qu'on compte sur leur affection et sur leur

fidélité, ou qu'on les regarde comme de seconds enfants, ou comme de pauvres amis, qu'on est bien aise de soulager dans leurs nécessités. Un coup de vent, continue-t-il, dans les voiles d'une galère la fait plus avancer que cent coups de rames donnés par tous les forçats de la chiourme; de même un témoignage d'amitié donné à propos engage plus un domestique à bien servir, que les menaces, les coups, et toutes les duretés dont on n'use que trop souvent.

L'évêque de Belley, qui rapporte ces sentiments du saint prélat, qui sont aussi les siens, ajoute qu'il n'y eut jamais un meilleur maître, qui eût plus de soin de ses domestiques, ni qui en fût plus tendrement aimé. Il laissoit à l'économe de sa maison le soin de les corriger: pour lui, à l'exemple des souverains, qui ont sous eux des juges de rigueur, et qui se réservent le pouvoir de modérer les peines, et d'accorder les graces, il les traitoit toujours avec bonté, et avec cette incomparable douceur qu'on a toujours tant admirée en lui, et qui est en effet le caractère de la véritable et de la plus héroïque vertu. Que s'il ne pouvoit pas se dispenser de les reprendre, il le faisoit avec tant de ménagement et tant de bonté, qu'ils en étoient confus, et qu'ils ne manquoient jamais de se corriger; car enfin, la douceur est d'un plus grand charme qu'on ne pense; et il est peu d'hommes assez féroces pour ne s'y rendre pas. Il est vrai qu'il avoit soin de les bien choisir; et comme il avoit un discernement merveilleux, il ne se trompoit guère

au jugement qu'il en avoit fait en les recevant à son service : il les examinoit avec soin ; mais, après cette première épreuve, ils trouvoient en lui un véritable père, qui ne perdoit aucune occasion de leur faire du bien et de se les attacher par des bienfaits. Ne règne pas qui veut par la voie d'autorité ; il faut de la naissance, des droits, un rang, une situation que tout le monde n'a pas : par la douceur et par les bienfaits, il n'est personne qui ne puisse régner sur les cœurs, et se les attacher par des liens d'autant plus forts, qu'ils sont plus libres et que la violence n'y a aucune part.

Le même évêque de Belley rapporte à cette occasion un exemple de sa bonté pour ses domestiques, qui marque trop bien son véritable caractère pour l'oublier. Il en avoit un qui lui étoit fort attaché, et pour qui il avoit aussi une affection particulière. Ce domestique devint amoureux d'une jeune fille de la ville, qui avoit assez de bien pour le mettre à son aise en l'épousant ; mais comme il ne le pouvoit faire sans quitter un si bon maître, et qu'il craignoit sur toutes choses de lui déplaire, il fut réduit, pour cacher sa passion, à ne l'aller voir que la nuit ; et comme elle demeuroit le plus souvent à la campagne, il étoit tous les jours obligé de traverser une rivière pour l'aller voir, au grand danger de sa vie le plus souvent. Ce commerce ne put durer long-temps sans que le saint évêque en fût averti : mais il sut en même temps qu'il ne se passoit rien que d'honnête dans ces visites nocturnes ; que le mariage que

son domestique avoit proposé aux parents de la fille en étoit le motif, et qu'il lui procuroit un établissement avantageux. Non seulement le saint prélat ne le désapprouva pas, mais il résolut d'appuyer ce mariage de tout son pouvoir.

Il lui en parla dans cette vue; il lui fit même des reproches pleins de bonté de ce qu'il s'étoit caché de lui, et de ce qu'il n'avoit pas assez connu l'inclination qu'il avoit à lui faire du bien; il lui dit ensuite qu'il ne désapprouvoit pas que ceux que Dieu appeloit au mariage s'y engageassent; que c'étoit un état saint, dans lequel bien des chrétiens s'étoient sanctifiés; qu'il eût souhaité à la vérité pouvoir le garder plus long-temps à son service, mais que chacun devoit suivre la vocation de Dieu, et qu'il ne l'en aimeroit pas moins, pourvu que, dans le nouvel état qu'il alloit embrasser, il eût toujours la crainte de Dieu devant les yeux, et qu'il continuât à vivre en bon chrétien comme il avoit commencé. Il ajouta qu'il vouloit le servir dans cette affaire, et que s'il n'avoit pas assez de bien pour y réussir, il fourniroit du sien tout ce qui pourroit lui manquer.

Ce domestique fut si charmé d'une bonté qui a si peu d'exemples, que son amour fut sur le point de céder à l'affection qu'il se sentoit pour un si bon maître; il lui offrit même de ne plus penser à cette affaire, et le pria de lui permettre de passer le reste de ses jours à son service. Mais le saint prélat, qui savoit que ce mariage faisoit sa fortune, ne voulut point accepter ses offres. Il fit plus; il envoya cher-

cher les parents de la fille, leva par son adresse tous les obstacles qui s'opposoient à la conclusion de cette affaire, donna du sien, comme il l'avoit promis, et la finit enfin au contentement de toutes les parties. Un maître qui, après avoir bien choisi ses domestiques, en use avec tant de bonté, peut compter sur leur propre vie, s'il étoit nécessaire de la donner pour son service.

L'évêque de Belley, qui raconte cette histoire, ajoute que, n'ayant pas à beaucoup près l'esprit si doux que le saint prélat, il trouvoit quelquefois à redire aux bontés qu'il faisoit paroître à ses domestiques, et qu'un jour il lui en dit son sentiment, en lui citant ce proverbe si commun, *La familiarité engendre le mépris, et le mépris la haine.* «Cela est vrai, répondit « le saint prélat, mais cela se doit entendre de la fami- « liarité basse, grossière, et indécente, et non pas de « celle qui part de la bonté du cœur, et qui fait garder « les bienséances; car comme l'amour du prochain la « produit, elle ne peut aussi qu'elle ne fasse naître « l'amour; et l'amour véritable n'est jamais sans es- « time ni par conséquent sans respect pour la per- « sonne qu'on aime, puisque l'amour n'est fondé que « sur l'estime que nous faisons de ce que nous ai- « mons. Vous savez, continua-t-il, le mot de ce tyran : « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent. Je « ne suis pas de son sentiment; je voudrois prendre « le revers de la médaille, et dire: Qu'ils me mépri- « sent, pourvu qu'ils m'aiment; car si le mépris pro- « duit l'amour, l'amour détruira bientôt le mépris,

« et mettra peu-à-peu le respect à sa place ; car il n'y « a rien que l'on révère davantage, et que l'on craigne « tant d'offenser, que ce que l'on aime en vérité et en « sincérité de cœur. »

Cette réponse du saint prélat donna lieu à l'évêque de Belley de lui dire qu'en suivant ses maximes il faudroit laisser tout à l'abandon, et mettre, pour ainsi dire, la bride sur le cou des domestiques, puisqu'ils n'avoient ni assez de naturel ni assez d'éducation pour n'abuser pas enfin du trop de bonté qu'on pourroit avoir pour eux. Mais le saint prélat, après être demeuré d'accord qu'on pourroit aller trop loin en prenant ses sentiments trop à la lettre, ajouta « que la charité, qui est la maîtresse du chœur au con- « cert des vertus, sait bien faire tenir la partie à la « discrétion, à la prudence, à la justice, à la modé- « ration, à la magnanimité, si nécessaires pour le « bon gouvernement des domestiques, aussi bien « que l'humilité à l'abjection, et la patience à la souf- « france et à la douceur que le christianisme nous « inspire. »

Cependant, comme cette dernière vertu tenoit la première place dans son cœur, il ne put s'empêcher d'y revenir; ce qui l'obligea d'ajouter : « Tout ce que « je puis dire au sujet des domestiques, c'est qu'il ne « faut jamais oublier qu'ils sont notre prochain, de « pauvres et d'humbles frères que nous sommes obli- « gés par la loi de Dieu d'aimer comme nous-mêmes. « Or sus, continua-t-il avec cette admirable simpli- « cité qu'on ne peut assez estimer, aimons-les donc

« comme nous-mêmes, ces chers prochains qui nous « sont si proches et si voisins, qui vivent avec nous « sous le même toit et de notre substance; et trai- « tons-les comme nous-mêmes, ou comme nous vou- « drions être traités si nous étions en leur place et de « leur condition. »

C'est en effet la régle la plus sûre que l'on puisse garder à l'égard du prochain et particulièrement des domestiques; mais il faut aussi se souvenir que dans tout ce que la bonté du cœur nous pourra suggérer, il faut, selon le saint prélat, que la discrétion, la prudence, la modération, la justice, soient toujours de la partie.

XVII.

De l'amitié chrétienne; du choix des amis; sentiments et conduite du saint évêque à l'égard de ses amis.

Outre l'amour et la charité générale que nous devons à tous ceux qui sont compris sous le nom du prochain, nous pouvons et même nous devons, selon le saint prélat, avoir des liaisons particulières avec un petit nombre de personnes vertueuses et choisies, à qui nous puissions donner notre confiance, ouvrir notre cœur, et sur qui nous puissions nous reposer de bien des choses, que la prudence ne nous permet pas de confier à tous ceux que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes. En effet l'amitié, cette liaison si douce qu'on peut appeler l'assaisonnement de tous les biens et l'adoucissement de tous les maux, n'a jamais trouvé per-

sonne qui n'y ait été sensible. Les barbares sont en cela du goût des peuples civilisés; et l'on ne trouve point de cœur si dur, qui ne se laisse entraîner au penchant naturel qu'ont tous les hommes de s'unir à quelqu'un qui leur convienne, et de répandre dans le cœur d'un ami ce qu'on est obligé de cacher au reste des hommes.

Mais plus ce penchant est naturel, plus on doit être sur ses gardes pour ne se point tromper dans le choix des amis. Une des plus grandes fautes qu'on puisse commettre dans la vie civile, c'est de s'y méprendre; cependant rien de si difficile que de ne s'y méprendre pas, et de ne pas confondre le flatteur avec l'ami; en apparence, rien ne se ressemble davantage, quoique dans le fond il n'y ait rien de plus opposé: de là ces méprises si dangereuses, et dont les gens plus éclairés que les hommes ne le sont d'ordinaire, plus attentifs à distinguer le vrai de l'apparent, moins exposés à l'erreur et à l'imposture, auroient bien de la peine à se défendre.

Aussi, après que l'Écriture sainte a fait l'éloge de l'amitié, en disant *qu'un ami fidèle est une forte protection*, *que celui qui l'a trouvé a rencontré un trésor, qu'il est un remède de vie et d'immortalité*, elle ajoute que c'est un présent du ciel, et qu'il n'y a que ceux qui craignent Dieu qui soient assez heureux pour ne s'y pas tromper.

S. François de Sales, ayant à parler de l'amitié chrétienne (car il n'en reconnoît point d'autre), suppose premièrement, avec S. Thomas, que l'amitié est

une vertu; il suppose encore, avec le même docteur, que la parfaite amitié ne peut s'étendre à plusieurs personnes; et il ajoute ensuite que la perfection ne consiste pas à n'avoir point d'amitiés particulières, mais à n'en avoir que de bonnes, de saintes et de sacrées (1). Il prouve cette maxime par l'exemple de S. Pierre et de S. Paul, de S. Bazile, de S. Grégoire de Nazianze, et de plusieurs autres saints; enfin il l'établit sur celui de Jésus-Christ même, qui appelle le Lazare son ami, et dont l'Évangile remarque qu'il avoit une amitié particulière pour S. Jean et pour les saintes sœurs Marthe et Marie-Madeleine.

Mais comme le saint prélat donne l'exemple de Jésus-Christ pour preuve qu'on peut avoir des amis particuliers, il veut aussi qu'il nous serve de modèle, et que nous n'aimions nos amis que comme il a aimé les siens. « Ne faites point d'amitié, dit-il, qu'avec « ceux qui peuvent communiquer avec vous des « choses vertueuses; et plus les vertus que vous éta- « blirez dans votre commerce seront nécessaires, « plus votre amitié sera parfaite. Si votre conversa- « tion est de science, votre amitié est certes très loua- « ble; elle le sera encore davantage si vous vous en- « tretenez et portez mutuellement à la vertu : mais « si votre communication mutuelle et réciproque se « fait de la dévotion et de la perfection chrétienne, « ô Dieu! que votre amitié sera précieuse! Elle sera « excellente, parcequ'elle vient de Dieu; excellente, « parcequ'elle tend à Dieu; excellente, parcequ'elle

(1) *Introduction à la vie dévote*, IIe part., c. XXIX.

« durera éternellement en Dieu. O qu'il fait bon, « continue-t-il, d'aimer sur la terre comme l'on aime « dans le ciel, et d'apprendre à s'aimer en ce monde « comme nous nous aimerons dans l'autre! Je ne « parle pas ici, continue-t-il, de l'amour de simple « charité, car on en doit avoir pour tous les hommes; « mais je parle de l'amitié spirituelle, par laquelle « deux ou trois ou plusieurs ames se communiquent « leurs dévotions, leurs affections spirituelles, et ne « se rendent qu'un seul esprit. »

La véritable amitié, selon le saint prélat, ne se peut donc rencontrer que parmi les personnes vertueuses; elle doit avoir la vertu pour fondement, et Dieu pour fin: ce seroit la déshonorer, de croire qu'elle pût se rencontrer parmi les méchants; leurs liaisons criminelles ne méritent pas un si beau nom: il faut au moins de la droiture, de la bonne foi, du désintéressement, de la fidélité et de la constance pour être amis; c'est ce qui ne se trouve point parmi les méchants.

Mais les amitiés spirituelles ont encore un autre avantage sur les affections humaines qui ne sont pas fondées sur la vertu; c'est qu'elles sont, pour ainsi dire, inébranlables, ou du moins qu'elles durent bien plus long-temps. Car, comme dit S. Grégoire de Nazianze, « les amitiés qui n'ont pour objets que les « corps sont passagères, périssent comme eux, et « sont semblables aux fleurs du printemps, dont la « durée est si courte: et comme la flamme s'éteint « quand l'aliment et la matière lui manque, ainsi

« l'affection corporelle cesse lorsque la beauté qui la « causoit commence à s'effacer et à se flétrir. Mais « les amitiés chastes, et les affections qui sont selon « Dieu, sont d'autant plus durables, que le principe « qui les a fait naître est une chose ferme et solide; « et plus ils se représentent l'excellence de sa beauté, « plus ils s'y unissent étroitement, et les uns avec les « autres, par le lien de l'amour divin dont ils sont « embrasés (1). »

Le saint prélat reconnoît le même avantage sur les affections humaines, dans les amitiés spirituelles et vertueuses. « Il me semble, dit-il, que toutes les « autres amitiés ne sont que des ombres en compa-« raison de celles-ci (c'est des spirituelles qu'il parle), « et que leurs liens ne sont que des chaînes de verre « en comparaison de ce grand lien de la sainte dé-« votion qui est dans les amitiés que vous faites. N'en « faites point d'autres; car pour elles il ne faut quit-« ter ni mépriser les amitiés que le devoir et la na-« ture obligent d'entretenir et de conserver, comme « envers les parents, les alliés, les bienfaiteurs, les « voisins, etc. Je parle, ajoute-t-il, des amitiés que « vous choisissez vous-même. »

C'est encore un autre avantage des amitiés vertueuses, elles s'accordent avec tous nos devoirs; on peut être avec elles bon citoyen, bon parent, bon chrétien, bon sujet; la société, l'état, la religion, tout s'en accommode. Au contraire, les amitiés qui ne sont pas fondées sur la vertu ont souvent nui aux

(1) Gregor. Nazian. orat. XX.

familles, à la religion, à l'état, et à ceux mêmes qui les ont contractées. Il est donc vrai qu'une amitié vertueuse est la chose du monde du plus grand secours dans la vie, soit qu'on regarde le temps, soit qu'on pense à l'éternité; et c'est ce qui a porté le saint prélat à lui donner tant d'éloges, et à la conseiller aux personnes même qui aspirent à la plus haute dévotion. « Plusieurs vous diront peut-être, « ajoute-t-il, qu'il ne faut avoir nulle sorte d'affec- « tion ni d'amitié particulière, d'autant que cela oc- « cupe le cœur, détourne l'esprit, et fait naître l'en- « vie; mais ils se trompent dans leurs conseils. »

Il avoue pourtant que les amitiés particulières, si utiles dans la vie civile, ne conviennent pas aux communautés religieuses bien réglées; et la raison qu'il en rend est qu'elles produisent ordinairement des partialités. Il ajoute que, « comme ceux qui marchent « dans un chemin uni n'ont pas besoin de se prêter « la main, mais que ceux qui se trouvent engagés « dans des chemins difficiles et glissants se tiennent « l'un à l'autre avec plus de sûreté; de même, con- « tinue-t-il, ceux qui vivent dans les religions n'ont « pas besoin des amitiés particulières, mais ceux « qui sont dans le monde en ont besoin pour s'af- « fermir et pour s'aider en tant de mauvais pas qu'ils « doivent franchir sur la terre. Il en rend encore une « autre raison; c'est que dans le monde tous ne con- « spirent pas, comme dans les communautés religieu- « ses, à la même fin, tous n'ont pas le même esprit: « il faut donc, ajoute-t-il, se tirer à part, et faire des

« amitiés conformes à notre dessein; et cette parti-
« cularité fait sans doute une partialité sainte, qui
« ne produit point d'autre division que celle du bien
« et du mal, des mouches à miel et des frelons, par
« une séparation nécessaire. »

Si l'on en excepte donc les communautés religieuses, le saint prélat approuve l'usage de l'amitié dans tous les autres états du christianisme; et il ne l'approuve pas seulement, mais il l'a pratiqué lui-même. Quoiqu'il aimât tout le monde avec une cordialité qui a très peu d'exemples, il ne donnoit pas aisément son amitié, il choisissoit ses amis; mais quand une fois il les avoit jugés dignes de sa tendresse et de sa confiance, il étoit de la dernière exactitude pour tous les devoirs de l'amitié. La bonté de son cœur, sa douceur, et les autres qualités éminentes qui éclatoient en lui malgré sa profonde humilité, lui avoient acquis un grand nombre d'amis à Rome, à Paris, à la cour de France, dans la Savoie, et dans les endroits même où il n'avoit, pour ainsi dire, fait que passer. C'est ce qui paroît par ses lettres, où l'on peut remarquer combien il étoit sensible à l'amitié, et combien il aimoit ses amis; cependant, comme il n'étoit pas possible qu'il les aimât tous avec une égale tendresse, on peut dire que les personnes qui lui étoient les plus chères étoient Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, le sieur Deshayes, la mère de Chantal, et sa belle-sœur la baronne de Torens. Ils étoient tous quatre d'une éminente vertu, car c'étoit la première qualité qu'il demandoit

dans ses amis. La mort de la baronne de Torens nous donnera lieu de rapporter un exemple de la tendresse qu'il avoit pour ceux avec qui Dieu l'avoit lié d'une sainte amitié.

Elle étoit fille selon la chair, et encore plus selon l'esprit, de la mère de Chantal, et elle avoit épousé fort jeune le baron de Torens, frère du saint prélat (1). Comme il étoit colonel de cavalerie, il reçut ordre du duc de Savoie de mener son régiment en Piémont. Peu de temps après il y tomba malade, et mourut. La jeune veuve, qui se trouva alors près de sa sainte mère, en fut inconsolable. Le saint prélat et la mère de Chantal, qui ressentoient eux-mêmes cette perte aussi vivement qu'elle se pouvoit sentir, n'oublièrent rien pour la lui faire supporter avec résignation à la volonté de Dieu. Quelque effort qu'elle fît elle-même sur sa douleur, elle en fut enfin accablée; au bout de cinq mois, elle fut surprise d'un accouchement avant terme. Son mal ne dura que vingt-quatre heures. Les six dernières, malgré les plus violentes douleurs, elle se confessa, communia, prit l'habit de novice, reçut l'extrême-onction, fit profession, mais avec tant de piété, avec des actes si vifs et si touchants de foi, d'amour de Dieu, de résignation, de patience, que le saint prélat, qui ne la quitta point, ne put s'empêcher d'être pénétré de douleur et d'admiration. Enfin, prête à mourir, elle eut la satisfaction de voir baptiser son enfant; et, comme si elle n'eût eu plus rien à souhaiter, elle

(1) *Esprit de S. François de Sales*, II[e] partie, sect. 30.

rendit l'esprit entre les bras de sa sainte mère, à l'âge de dix-neuf ans. Le saint prélat, qui ne l'avoit point quittée, eut la force de lui fermer les yeux, et de lui rendre les derniers devoirs: mais, après avoir satisfait à ce qu'il croyoit devoir à son ministère, il crut aussi qu'il pouvoit rendre ce qu'il devoit à l'amitié d'une personne si proche, si sainte et si accomplie. En effet, les funérailles achevées, il se mit en chemin pour aller chercher quelque consolation auprès de l'évêque de Belley. Ses domestiques, surpris de lui voir abandonner la mère de Chantal dans une affliction aussi extrême qu'étoit la sienne, lui représentèrent le besoin qu'elle avoit de consolation. « Vous faites tort à mon affection, leur répondit le « saint prélat, de la croire plus affligée que moi: je « connois la force de son esprit et la foiblesse du « mien. Comment lui pourrois-je donner de la con- « solation, moi qui en ai plus de besoin qu'elle? Ne « trouvez pas mauvais que j'aille chercher où je crois « la trouver. »

L'évêque de Belley, qui fait ce récit, le continue en ces termes: « Il me vint donc voir, et me raconta « l'histoire de cette sainte mort, précédée d'une vie si « pieuse, avec tant de larmes, que je pensai moi- « même fondre en pleurs. Qu'on ne s'imagine rien « de lâche ni de foible, continue-t-il, en cette pitié. « La dévotion n'est pas une vertu farouche, stupide, « insensible, dénaturée. L'insensibilité stoïque, que « quelques anciens errants ont voulu introduire dans « la religion chrétienne, a été rejetée par l'Église.

« Animée du même esprit qui faisoit dire à S. Paul, « Pleurez un peu les morts, mais non pas comme « ceux qui n'espèrent pas la résurrection, elle nous « permet d'avoir de tendres sentiments sur la perte « des personnes qui nous sont chères. » C'est ainsi que ce grand évêque justifie les larmes que l'amitié fit répandre au saint prélat; et il ajoute, dans la même section, qu'on ne doit pas s'étonner si les saints sont si sensibles, puisque l'amitié que le Sauveur avoit pour Lazare lui fit pleurer sa mort, quoiqu'il sût bien qu'il pouvoit et même qu'il alloit le ressusciter.

Il raconte ensuite que la mort lui ayant enlevé à lui-même une personne d'une éminente vertu qui lui étoit fort chère, le saint prélat, qui sut qu'il en étoit fort affligé, le vint voir. « Il me fit grande fête, « dit-il, et se réjouit de voir que j'entrois dans des « sentiments paternels et même dans des tendresses « maternelles pour les ouailles que Dieu m'avoit con-« fiées; et comme je m'accusois de foiblesse, Il est « vrai, dit-il, que la nature est infirme; mais sachez « que la tendresse que nous sentons pour nos amis « procède de force d'esprit; et quand je dis d'esprit, « j'entends l'esprit de la dilection sacrée, qui est le « vrai esprit de Dieu. Continuez donc, ajouta-t-il, « à être ainsi foible de la foiblesse qui faisoit dire à « l'apôtre: qui est l'infirme avec lequel je ne sois pas « infirme? et encore en un autre lieu: Je me veux « glorifier en mes infirmités, afin que la vertu de Jé-« sus-Christ habite en moi; et quelle est cette chère

« vertu de Jésus-Christ, sinon la compassion et la « miséricorde? »

C'est ainsi que le prélat justifie non seulement l'amitié, mais même toutes les tendresses qu'elle inspire pour les amis; mais il n'en demeuroit pas là : non seulement son amitié étoit tendre, elle étoit encore effective : il n'épargnoit ni biens, ni soins, ni crédit, quand il s'agissoit de servir ses amis. Leurs intérêts étoient les siens, il partageoit leurs maux comme leurs biens, et comme la prospérité ne formoit pas les liens qui l'attachoient à eux, l'adversité n'étoit pas capable de les rompre. Toujours constant, toujours égal, il n'aimoit dans ses amis que les seules qualités que Dieu seul peut donner, et que la fortune ne sauroit enlever.

Mais quelque tendresse qu'il eût pour ses amis, il ne les aima jamais que dans l'ordre de Dieu; toujours prêt à les lui sacrifier, et à s'en séparer quand ses ordres suprêmes, auxquels tout doit céder, le demandoient de lui. Il aimoit donc ses amis, mais pour Dieu, et toujours moins que Dieu; également éloigné de ces excès qui font qu'on n'aime rien, ou qu'on aime trop ce qu'on ne doit aimer qu'avec mesure, et d'une manière toujours subordonnée à l'amour qu'on doit à Dieu. *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de tout ton esprit.* Voilà la régle à qui tout doit céder, et dont rien ne nous peut dispenser.

XVIII.

De la sincérité et de la droiture du cœur; combien le saint prélat y a excellé. Ses sentiments sur les mensonges et les équivoques; règles pleines de sagesse pour la conversation.

L'évêque de Belley, le meilleur témoin qu'on puisse citer sur les sentiments et les actions du saint prélat, parceque étant le plus intime de ses amis, il le connoissoit mieux que personne, raconte que, s'entretenant un jour avec lui, il ne put s'empêcher de lui dire, qu'il s'étonnoit de ce que Charles-Emmanuel, duc de Savoie, ce prince si habile dans la politique, ne se servoit pas de lui dans les affaires d'état, et particulièrement dans les négociations. « Car ajouta-« t-il, outre votre prudence qui n'est inconnue qu'à « vous-même, votre adresse, votre douceur, et votre « patience dans les négociations, la réputation de « votre probité et piété, est si généralement reconnue, « qu'avant que vous eussiez ouvert la bouche, on « vous diroit: Ce que vous voulez dire, c'est ce que « nous voulons faire. Il faudroit qu'une affaire fût « bien déplorée, si elle périssoit entre vos mains; « je pense même que vous surmonteriez l'impossi-« ble (1). »

Le saint prélat, qui n'aimoit pas les louanges, et qui étoit bien éloigné d'avoir de lui-même les sentiments que son ami faisoit paroître, témoigna qu'il étoit surpris de ce qu'il le connoissoit si mal; il loua beaucoup le duc de Savoie du choix qu'il

(1) *Esprit de S. François de Sales*, IIe partie, sect. 30.

faisoit de ses ministres, et soutint que c'étoit un effet de son discernement et de la connoissance parfaite qu'il avoit des talents de ses sujets, de ce qu'il n'avoit pas jeté les yeux sur lui. « Car enfin, ajouta-« t-il en propres termes, outre que je ne demeure « pas d'accord que j'eusse tant d'adresse et de pru-« dence au maniement des affaires politiques, que « vous vous figurez, moi à qui les seuls mots de pru-« dence, d'affaires et de politique donnent de la « frayeur, et qui m'y connois si peu, que ce peu-là « n'est rien, je vous dirai un petit mot, mais mot « d'ami à l'oreille, mais à l'oreille du cœur; c'est « que, pour parler franchement, je ne sais nulle-« ment l'art de mentir, ni de dissimuler, ni de feindre « avec dextérité, ce qui est le grand ressort du ma-« niement de la politique, qui est l'art des arts en « matière de prudence humaine et de conduite ci-« vile.

« Pour tous les états de Savoie, ajouta-t-il, de la « France, ni de tout l'Empire, je ne porterois pas un « faux paquet dans mon sein; j'y vais à l'ancienne « gauloise, à la bonne foi, et simplement. Ce que « j'ai sur les lèvres, c'est justement ce qui sort de ma « pensée; je ne saurois parler, comme dit le pro-« phète, en un cœur et en un cœur; je hais la dupli-« cité comme la mort, sachant que Dieu a en abo-« mination l'homme trompeur. Peu de gens me con-« noissent qui ne reconnoissent aussitôt cela en moi. « C'est pourquoi on juge fort sagement que je ne « suis nullement propre à un emploi où, pour l'or-

« dinaire on parle de paix au prochain contre lequel « on couve du mal en son ame. Ajoutez que j'ai tou-« jours adoré comme une céleste, souveraine et di-« vine maxime, ce grand mot de l'apôtre : « *Que « celui qui s'est dédié à Dieu ne se doit point embar-« rasser dans les affaires séculières.* »

C'est ainsi que ce grand saint fait lui-même le portrait de son cœur avec une naïveté et une simplicité qu'on ne peut assez estimer. Ce n'est pas qu'il fût aussi peu propre aux affaires qu'il le dit dans le discours qu'on vient de rapporter : on a vu dans sa vie le succès avec lequel il s'en étoit acquitté lorsque Dieu demandoit qu'il s'y appliquât ; mais c'est qu'il les faisoit toujours avec cette droiture inflexible, qui étoit son véritable caractère ; il avoit reçu de la nature un esprit excellent, un grand sens, des manières douces et insinuantes, une patience à l'épreuve de tous les contre-temps ; l'usage et l'expérience avoient perfectionné ses qualités naturelles ; il étoit savant, bien fait ; en un mot, il ne lui manquoit rien pour l'élever aux plus grands emplois, et pour le soutenir avec gloire. L'évêque de Belley le connoissoit mieux qu'il ne pensoit, lorsqu'il le jugeoit capable des plus grandes charges de l'état. On en fit à Rome le même jugement lorsqu'on pensa à le faire cardinal. La cour de France n'avoit pas d'autres sentiments lorsqu'on lui offrit l'archevêché de Paris. Mais la corruption de son siècle, sa droiture, son humilité, son attachement aux fonctions de son ministère, ne lui permirent pas de faire paroître tout

ce qu'il étoit; on le découvroit souvent malgré lui, mais on le perdoit aussitôt de vue, et sa profonde humilité le déroboit toujours, autant qu'il étoit possible, aux yeux des hommes, et souvent aux siens.

Au reste, ce qu'il dit que le seul mot de *prudence* lui faisoit frayeur, venoit du peu d'estime qu'il faisoit des qualités naturelles et acquises; de la persuasion où il étoit que Dieu gouvernant toutes choses, il falloit s'en reposer sur ses soins, et de la soumission parfaite et continuelle qu'il avoit aux ordres de la divine Providence. « Il nous disoit souvent, dit la « mère de Chantal, que s'il eût été à naître, il eût « méprisé la prudence humaine plus que jamais, « pour se laisser conduire, dès le premier usage de « raison, à la divine Providence. Il portoit à cet « abandon toutes les ames qu'il dirigeoit, comme « étant le chemin le plus sûr de la vie parfaite (1). » Mais cet abandon, cette indifférence dont il parloit si souvent, n'étoit que pour les événements de la vie présente, puisque la prudence humaine qu'il y oppose ne s'étend pas plus loin.

Un prélat qui avoit autant de sincérité et de droiture, n'avoit garde de n'y pas former les ames qui étoient sous sa conduite, et qui se régloient sur ses sentiments. « Que notre langage, dit-il, soit doux, « franc, sincère, naïf et fidèle; gardez-vous des du« plicités, des dissimulations, et des artifices. Quoi« qu'il ne soit pas bon de dire toujours toutes sortes

(1) Lettre au P. Dom Jean de Saint-François. (*Voyez* Lettres de sainte Chantal.)

« de vérités, il ne faut pourtant jamais rien dire qui « soit contraire à la vérité ; ne mentez jamais à des- « sein, ni pour vous excuser, ni d'une autre sorte... « Une excuse véritable est toujours plus belle et « plus forte que le mensonge (1). »

Le saint prélat soutient donc que les artifices sont dangereux et à fuir : « Car, continue-t-il, comme dit « la parole sacrée, le Saint-Esprit n'habite point « dans un esprit double. De quelque nature que soit « la finesse, elle ne veut jamais la simplicité ; les « prudences du monde et les artifices de la chair « appartiennent aux enfants du siècle ; mais les en- « fants de Dieu ne cherchent ni faux-fuyant ni dé- « tour, leur cœur n'a point de replis : *et qui marche* « *avec simplicité*, dit le Sage, *marche avec assu-* « *rance.* » Il ajoute qu'un des plus grands ornements de la vie chrétienne est l'exactitude et la simplicité du langage, et sur cela il rapporte ce sentiment du prophète : *J'ai dit, je prendrai garde à mes voies pour ne point pécher en ma langue ;* et cet autre, *Seigneur, mettez des gardes à ma bouche, et une porte qui ferme mes lèvres.*

Il est vrai que comme c'est par la langue que nous commettons le plus de fautes, on ne sauroit avoir trop d'attention à la bien régler. Le saint prélat rapporte à cette occasion le sentiment de S. Louis. Ce grand prince disoit que le moyen d'éviter les disputes, si ordinaires dans la conversation, étoit de ne contrarier personne, à moins que le silence et la

(1) *Introduction à la vie dévote,* IIIe partie, c. XXX.

complaisance ne fussent ou nuisibles ou criminels; car alors il n'est pas permis de se taire, sur-tout aux personnes d'autorité; que dans ces occasions même il faut user de douceur et d'adresse, sans vouloir user de violence à l'égard de l'esprit d'autrui, parcequ'on ne persuade jamais par force, et qu'on se roidit toujours contre la contrainte.

Le saint prélat ajoute que quand les anciens nous ont si souvent conseillé de parler peu, leur pensée n'étoit pas qu'on dît peu de paroles, mais qu'on n'en dît pas d'inutiles, parceque ce n'est pas la quantité, mais la qualité des paroles qui doit être pesée; il soutient que de parler trop et de parler trop peu, sont deux extrémités qu'il faut également éviter. Refuser par chagrin, ou par une sévérité mal entendue, d'entrer dans des conversations familières, marque ou du mépris ou de la défiance. Parler toujours sans jamais écouter les autres, est une espèce de présomption et de tyrannie dans la chose du monde qui doit être la plus libre.

Il ajoute encore que S. Louis n'approuvoit pas qu'on parlât en secret lorsqu'on étoit en compagnie, à table ou au conseil. La raison qu'en rend ce saint roi est, que si c'est quelque chose d'utile ou d'agréable, il est de l'honnêteté que tout le monde l'entende; que si le secret est important, il faut attendre qu'on soit ailleurs pour en parler.

Au reste, le saint prélat avoit tant d'aversion pour tout ce qui pouvoit choquer la sincérité, qu'il ne pouvoit souffrir la moindre équivoque. Il disoit

quelquefois de bonne grace, dit l'évêque de Belley, « que par cet artifice théologique on vouloit cano- « niser le mensonge (1). » Il ajoutoit que Dieu conduisoit le juste par des voies droites, parcequ'il avoit le cœur droit; et que ceux qui marchoient par des chemins obliques et ténébreux, n'étoient pas enfants de droiture et de lumière. « Si la bouche qui « ment, continuoit-il, tue l'ame, que ne fera pas la « langue trompeuse qui parle en un cœur et en un « cœur, c'est-à-dire qui divise le cœur? et le cœur « divisé, dit un prophète, n'est-ce pas la mort? Aussi « est-ce de ceux qui ont le cœur double que le psal- « miste dit: Que la mort vienne sur eux, et qu'ils « descendent en enfer tout vivants. »

Le saint prélat disoit de la doctrine des équivoques, ajoute le même évêque, ce que notre Seigneur disoit des scribes et des pharisiens qui couroient la terre et la mer pour faire un prosélyte, et que l'ayant instruit à leur mode, ils le rendoient non pas vertueux, mais doublement coupable: « de même, « continuoit-il, ceux qui pensent sauver la vérité par « l'artifice des équivoques, la tuent et la suffoquent « doublement, puisque rien n'outrage tant la vérité « et la simplicité qui ne sont qu'une même chose, « que la duplicité; y a-t-il rien de plus double que « l'équivoque? »

On peut dire en un mot que la parole a été donnée à l'homme pour expliquer sa pensée; tout ce qui sert à la déguiser est contre l'usage naturel de la parole.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, XIIe partie, ch. IV, sect. 41.

Elle n'est plus un lien de la société, comme Dieu l'a prétendu ; au contraire, elle la rompt et la détruit ; ainsi que peut-on faire de mieux que de fuir les menteurs, et de n'avoir aucun commerce avec tous ceux qui n'usent de la parole que pour tromper? C'est ce qu'on peut dire de l'équivoque comme du mensonge ; ils vont tous deux à la même fin, qui est de cacher la pensée, d'imposer et de surprendre. Lors donc qu'il n'est pas à propos de dire la vérité, il vaut mieux se taire que de la déguiser par des artifices indignes de la sincérité chrétienne.

XIX.

De la douceur et de la patience ; des remèdes contre la colère ; sentiments du saint prélat sur ce sujet.

S. François de Sales ayant à parler de la douceur, cette vertu qui lui étoit si chère, et dont il a donné de si grands exemples pendant sa vie, remarque premièrement qu'elle est de toutes les vertus celle que Jésus-Christ a le plus recommandée par ses paroles et par son exemple. « Apprenez de moi, dit-il, que « je suis doux et humble de cœur (1). » La raison qu'il en rend est, que toute la doctrine du Sauveur ne tend qu'à nous apprendre ce que nous devons à Dieu, au prochain et à nous-mêmes. L'humilité nous met dans l'état de soumission et de dépendance où nous devons être à l'égard de Dieu, elle nous apprend à nous connoître nous-même ; et la douceur forme dans nos cœurs les sentiments de tendresse et

(1) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. VIII.

de compassion que nous devons avoir pour le prochain, et nous procure cette heureuse tranquillité qu'on ne peut assez estimer.

Il remarque ensuite à la louange de cette divine vertu, qu'elle est la perfection de la charité même qui perfectionne toutes les autres vertus, parcequ'elle n'est jamais plus excellente que quand elle est patiente et douce. C'est que ce S. Bernard avoit dit avant lui, et ce sont en effet deux caractères si essentiels à la charité, qu'on peut dire que non seulement elle ne seroit point parfaite, mais qu'elle ne le seroit point du tout, si elle étoit sans patience et sans douceur.

Après que le saint prélat a fait ainsi l'éloge de la douceur, il lui donne pour objet principal la modération de la colère, cette passion terrible dont les effets sont souvent si funestes, et si indignes, non seulement des chrétiens formés à l'école de Jésus-Christ, mais des hommes qui ne suivent que la lumière de la raison. Il rapporte à cette occasion l'avis que Joseph donna à ses frères en les renvoyant d'Égypte à la maison de leur père : *Ne vous fâchez point en chemin les uns contre les autres;* le saint évêque prétend que cet avis nous serve de régle. Il considère la vie présente comme un chemin par lequel il nous faut passer pour arriver à la vie bienheureuse; mais comme nous ne sommes pas seuls dans ce chemin, que tout le monde y passe comme nous, qu'on s'y rencontre souvent, qu'on s'entre-choque, qu'on s'embarrasse les uns les autres; il veut qu'on fasse un

grand fonds de douceur contre la colère pour conserver la paix de l'ame, et résister à tout ce qui en pourroit troubler la tranquillité. C'est pourquoi comme le saint prélat savoit combien il est rare et difficile que la colère soit sans péché, il la défend absolument et sans restriction. « Je vous dis nettement et sans exception, continue-t-il, ne vous « mettez jamais en colère, s'il est possible, et ne « recevez aucun prétexte quel qu'il puisse être pour « ouvrir la porte de votre cœur à la colère; car S. « Jacques dit en peu de mots, et sans réserve, que la « colère de l'homme n'opère point la justice de « Dieu. » Il représente ensuite la colère accompagnée de l'emportement, de la haine, de la vengeance et de la fureur, comme un tyran suivi de ses satellites, qui met pour ainsi dire la raison aux fers, qui assujettit l'ame, qui s'empare de toutes ses puissances, et qui s'en sert contre elle-même pour la déchirer en mille manières différentes. Il conclut ensuite, avec S. Augustin, des désordres que la colère a coutume de causer, qu'il vaut bien mieux refuser l'entrée de notre cœur à cette furieuse passion, quelque juste et nécessaire qu'elle paroisse, que de l'y admettre sous quelque prétexte que ce puisse être; parceque, y étant une fois bien reçue, il est presque impossible de l'en chasser.

« Que si une fois, continue-t-il, elle peut gagner « la nuit, que le soleil se couche (ce que l'apôtre « défend) sans que nous l'ayons bannie de notre « cœur, et qu'elle se convertisse en haine, il n'est

« presque plus possible de s'en défaire. Alors elle se « fortifie et se nourrit de mille soupçons, et d'une « infinité de fausses persuasions : puisque jamais per- « sonne n'a pu se persuader que sa colère fût injuste. « Il est donc mieux, continue-t-il, de vivre sans co- « lère, que de prétendre en user modérément et « sagement. Ainsi quand par imperfection et par « foiblesse nous nous en trouvons surpris, il est « mieux de la repousser promptement que de vou- « loir capituler avec elle. En effet, pour peu qu'on « lui donne le loisir, elle se rend maîtresse de la « place, et fait comme le serpent qui met aisément « le corps où il peut mettre une fois la tête. »

Mais comme tous les efforts que nous pouvons faire contre la colère ne servent souvent qu'à l'aigrir, il veut qu'on ait recours à Dieu, à l'imitation des Apôtres, lorsque l'orage les menaçoit de les faire périr : il ne commande pas moins à nos passions qu'aux vents et à la mer ; et il ne faut pas un pouvoir moindre que le sien pour calmer les tempêtes que la colère a coutume d'exciter dans les ames ; cependant soit qu'on ait recours à la prière, ou qu'on emploie contre la colère quelque autre reméde que ce puisse être, le saint prélat donne un avis important fondé sur l'expérience. C'est qu'il faut traiter cette passion avec douceur, la violence qu'on se pourroit faire ne serviroit qu'à l'aigrir, « et c'est, dit-il, ce qu'il faut obser- « ver dans tous les remédes dont on use contre ce « mal. »

Cependant comme il est bien difficile, quelque

précaution qu'on prenne, de ne se pas laisser surprendre quelquefois à une passion que la moindre chose est capable d'exciter, il veut que l'on répare les fautes qu'elle nous auroit fait commettre, par quelque action de douceur exercée promptement à l'égard des personnes contre lesquelles on se seroit mis en colère. « En effet, continue-t-il, comme c'est « un souverain remède contre le mensonge que de « s'en dédire sur le champ, aussitôt qu'on s'en aper- « çoit, de même c'est un bon remède contre la co- « lère que de la réparer promptement par quelque « action de douceur; car, comme l'on dit, les plaies « les plus nouvelles sont les plus faciles à gué- « rir. »

Il veut encore que lorsqu'on est tranquille et qu'on n'a aucun sujet de se mettre en colère, on fasse de grandes et de sérieuses réflexions sur les désordres qu'elle est capable de causer; qu'on la regarde par tous ses mauvais endroits; qu'on se persuade soi-même de l'opposition qu'elle a à la douceur et à la patience tant recommandées par Jésus-Christ; qu'on fasse un grand fonds de patience, et qu'on s'exerce à parler et à agir avec douceur.

Il porte même les choses si loin à l'égard de cette vertu, qu'il ne veut pas qu'on parle des injures reçues, ni qu'on s'en plaigne; la raison qu'il en rend est, que comme l'amour-propre les grossit toujours, on n'en parle jamais avec modération; que nos plaintes sont excessives, qu'il arrive souvent qu'elles nous échauffent, et que, nous faisant une image gros-

sie d'un petit tort qu'on nous auroit fait, on se porte à des résolutions violentes et très contraires à la douceur d'un disciple de Jésus-Christ; qu'il arrive même qu'au lieu de nous plaindre à des gens qui aient l'esprit doux, on rencontre des personnes emportées qui outrent tout, ou par leurs propres dispositions, ou par quelque intérêt secret (1).

Il ajoute un avis très important pour les grands, c'est qu'ils doivent se plaindre encore moins que les autres; parcequ'en se plaignant ils s'irritent eux-mêmes, et que comme ils ont plus de pouvoir pour se venger, ils se portent souvent à de grandes extrémités pour des choses que la passion a grossies, et qui ne sont en effet rien moins que ce qu'elles leur paroissent. Il soutient qu'ils ne sauroient être trop en garde contre les flatteurs dont ils sont toujours environnés; que cette sorte de gens dévoués à la bassesse ne manquent jamais d'entrer dans leurs sentiments, et de fomenter leur colère par des raisons apparentes; ce qui arrive toujours lorsque celui dont on se plaint est dans la prospérité. Alors comme tout flatteur est envieux, il tâche de le détruire en augmentant dans le cœur du prince une haine qui n'y faisoit que de naître, et qui se seroit peut-être détruite d'elle-même.

Après tout, comme on ne peut pas nier qu'il n'y ait des occasions où l'on peut, et où l'on est même obligé de se plaindre, alors le saint prélat permet qu'on le fasse seulement quand la nécessité y oblige,

(1) Anon., liv. III, c. II.

mais avec des paroles douces, simples, sans exagérer, et sans rien ajouter qui puisse satisfaire la passion ou marquer le dessein de se faire plaindre aux autres.

C'est ainsi que le saint prélat ayant appris qu'on avoit, par des calomnies, extrêmement aigri le duc de Nemours contre lui et contre sa famille, il en écrivit à ce prince une lettre de plaintes, mais si douce et si modérée, qu'il n'y paroît pas le moindre ressentiment contre les personnes qui avoient abusé de sa crédulité. Cependant, comme si en écrivant une lettre si modérée il eût trop donné aux sentiments de la nature, il en écrivit une autre dans ce même temps à un de ses amis, où il paroissoit s'en repentir; il y proteste qu'à l'avenir il veut s'abandonner entièrement à la Providence, ne vouloir que ce qu'elle voudra, et lui laisser sans réserve le soin de son honneur et de sa réputation.

C'est ainsi encore qu'un de ses amis lui reprochant un jour, qu'en se laissant calomnier sans se défendre, il soutenoit mal le caractère d'évêque, il lui fit cette belle réponse qui marque si bien son incomparable douceur: « Le silence me défend mieux que « tout ce que je dirois ne pourroit faire, et puis, vou- « driez-vous que je perdisse en un quart d'heure un « peu de douceur que je tâche d'acquérir depuis « vingt-deux ans. »

Au reste, cette admirable douceur du saint prélat ne le portoit pas, comme quelques uns se le sont imaginé, à une molle condescendance: il étoit ferme,

constant, généreux quand il le falloit être; mais il savoit accorder ensemble la fermeté et la douceur; et c'est ce que bien des gens ne savent pas, ce qui produit souvent une inflexibilité mal entendue, au lieu de la fermeté épiscopale. C'est ce qui lui fait dire en propres termes : « Qu'il faut à la vérité résister au « mal, et arrêter constamment et généreusement les « vices de ceux que nous avons en charge, mais dou- « cement et paisiblement (1). »

XX.

Suite du même sujet. De la vraie et fausse douceur.

Tout ce qu'on vient de dire de la douceur paroît ne convenir qu'à celle qui régle notre conduite à l'égard du prochain, et bien des gens s'imagineront peut être que cette vertu n'a point d'autre usage. Le saint prélat n'étoit pas de ce sentiment; il vouloit qu'on fût doux à l'égard du prochain, mais il vouloit aussi qu'on usât de douceur envers soi-même. « L'une des bonnes pratiques que nous puissions « faire de la douceur, dit ce saint évêque, c'est celle « dont le sujet est en nous, et qui consiste à ne nous « jamais dépiter contre nous-mêmes, contre nos dé- « fauts et nos imperfections; car quoique la raison « veuille que quand nous faisons des fautes, nous en « ayons du déplaisir, il faut néanmoins s'empêcher « d'en concevoir un sentiment aigre, chagrin et amer: « c'est en quoi manquent, continue-t-il, plusieurs qui « s'étant mis en colère se fâchent de s'être fâchés,

(1) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. VIII.

« entrent en chagrin de s'être chagrinés, et ont dépit « de s'être dépités. »

Il prétend que c'est le moyen d'entretenir la colère. En effet, quoiqu'il semble que la seconde détruise la première, elle ne fait que changer d'objet; qu'on se fâche contre autrui ou contre soi-même, c'est toujours se fâcher, et la colère fut toujours un mauvais remède contre la colère. Il ajoute, avec beaucoup de raison, que ces colères, ces dépits et ces aigreurs que l'on a contre soi-même, naissent de l'orgueil et de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiète de nos imperfections et de nos foiblesses, et que la honte qu'on a des fréquentes rechûtes dans le péché vient assez souvent bien plus de la vanité secrète, qui est cachée au fond du cœur, que d'un regret sincère d'avoir offensé Dieu. « Il faut donc, con-« tinue-t-il, avoir un véritable déplaisir de nos fautes, « qui soit ferme et constant, mais qui soit tranquille, « doux et paisible. Car de même qu'un juge châtie « bien mieux les méchants, en rendant ses sentences « avec raison et avec un esprit tranquille, que quand « il les rend avec passion et avec impétuosité, par-« ceque, jugeant avec passion, il ne châtie pas les « fautes selon qu'elles sont, mais selon l'état où il est « lui-même; ainsi nous nous châtions bien mieux « par un repentir constant et tranquille, que par un « repentir aigre, empressé et colère, parceque ce « repentir impétueux n'est pas accommodé à la na-« ture de nos fautes, mais à nos inclinations. »

Le saint prélat reconnoît pourtant qu'il y a des

naturels durs et indociles; qu'il se forme quelquefois des penchants si violents, et des habitudes si fortes et si invétérées, qu'on ne les peut vaincre que par beaucoup de sévérité envers soi-même. Alors il la faut employer, mais il veut qu'on revienne toujours à une douce et sainte confiance en Dieu, à l'imitation du prophète roi, qui après avoir affligé son ame par ses reproches, dont il l'accabloit après ses chûtes, la relevoit ainsi avec douceur : *Pourquoi êtes-vous triste, ô mon ame, et pourquoi me troublez-vous? espérez en Dieu, car je le bénirai encore comme étant mon salut et mon Dieu.*

« Relevez donc, continue-t-il, votre cœur tout dou-« cement quand il tombera, en vous humiliant beau-« coup devant Dieu par la connoissance de votre mi-« sère, sans vous étonner de vos chutes, puisque ce « n'est pas un sujet d'étonnement que l'infirmité « même soit infirme, la foiblesse foible, et la mi-« sère méprisable. Détestez néanmoins de toutes vos « forces l'offense que Dieu a reçue de vous, et avec « un grand courage, et une entière confiance en sa « miséricorde, reprenez la vertu que vous avez aban-« donnée. »

Le saint prélat reconnoît encore qu'il y a deux sortes de douceur, l'une vraie et l'autre fausse; l'une qui n'est qu'apparente, l'autre qui est réelle et solide; l'une qui n'est que dans les paroles, l'autre qui est dans le cœur. Il blâmoit l'une autant qu'il estimoit l'autre : « Les paroles affectées de dou-« ceur, dit l'évêque de Belley, étoient suspectes à

« notre saint prélat. L'affectation, disoit-il, et l'afféterie sont souvent germaines et comme jumelles; « rarement l'une est sans l'autre, et l'afféterie n'est « jamais sans quelque sorte de duplicité (1). »

« Le Saint-Esprit, continuoit-il, avoit le lait et le « miel sous la langue... » Il ne dit pas sur la langue, sa douceur n'étant que sur le bord des lèvres, mais dessous pour montrer qu'elle étoit pectorale et cordiale, la bouche parlant de l'abondance du cœur. « Les pa-« roles de la vraie douceur, ajoutoit-il, sont rondes, « franches, naïves, sincères, et ne laissent pourtant « pas d'être tendres. Mais celles de la fausse sont « flatteuses jusqu'à l'excès, et sous ces feuilles est ca-« ché le serpent de la sinistre intention... Quand le « traître disciple voulut vendre notre Seigneur, il le « baisa, en lui disant: Bonjour, maître: et Joab tua « Amasa, en lui faisant des compliments d'ami. La « femme infidéle caresse son mari d'autant plus « qu'elle lui est infidéle, pour lui ôter tout ombrage de « jalousie par ces fausses démonstrations d'amitié. »

Il y a encore, selon le saint prélat, une autre différence entre la véritable et la fausse douceur: c'est que la dernière souffre tout jusqu'au plus grands défauts sans les reprendre, elle est lâche, timide et flatteuse: la véritable douceur au contraire, est forte et généreuse, c'est ce qui faisoit dire au saint prélat, « qu'il faut résister au mal, et arrêter constamment « et généreusement les vices de ceux que nous avons « en charge. » Mais selon lui, cette fermeté et cette

(1) *Esprit de S. François de Sales*, X[e] part., sect. IX.

constance ne doivent pas venir de l'humeur, de la hauteur, de la fierté et du caprice, mais de la douceur même qui est, quand il le faut, ferme, constante et généreuse; et c'est ce qui l'oblige d'ajouter « qu'il faut reprendre à la vérité constamment et gé« néreusement, mais pourtant doucement et paisi« blement. »

C'étoit le véritable caractère de la douceur du saint prélat; rien de plus doux que lui, mais aussi rien de plus ferme et de plus généreux dans les occasions. Également éloigné de la dureté qui ne pardonne rien, et de la molle condescendance qui excuse tout, il regardoit, dit l'évêque de Belley, comme un excellent oracle cette maxime du sage : *Les blessures de l'ami sont meilleures et plus desirables que les baisers trompeurs du flatteur*. Et il disoit souvent avec le prophéte roi : *Le juste me reprendra, et je le tiendrai à miséricorde, je ne veux point que l'huile du pécheur me vienne graisser la téte*, c'est-à-dire, comme il l'expliquoit, « que les paroles flatteuses se glissent par « mes oreilles dans mon cœur, pour l'empoisonner « de vanité et de présomption. »

Il en usoit avec les autres comme il vouloit qu'on en usât avec lui-même; toujours humble, toujours doux, jamais flatteur. C'est ce qui faisoit dire à Henri IV, cet incomparable prince, *qu'il l'aimoit, parcequ'il ne l'avoit jamais flatté*. Aussi après que la mère de Chantal a dit de lui « qu'il étoit le refuge, « le secours et l'appui de tous les affligés, qu'on n'a« voit jamais vu un cœur si doux, si humble, si gra-

« cieux et si affable qu'étoit le sien : » elle ne manque pas de remarquer, « qu'il avoit l'ame la plus hardie « et la plus généreuse à supporter le travail et à « poursuivre les entreprises que Dieu lui inspiroit, « qu'elle eût jamais connue (1). »

Ce ne sont donc pas des caractères incompatibles que d'être doux, affable, compatissant, et d'être en même temps hardi, ferme, généreux et constant; les vices et les vertus opposées ne se rencontrent jamais; les vertus entr'elles s'accordent toujours quand elles sont bien entendues: l'une n'exclut pas l'autre; mais il faut pour cela avoir l'esprit bien fait et le cœur grand, et c'est ce que tout le monde n'a pas. La plupart des vertus sont des vertus de tempérament : quand elles sont des dons de la grace, quand la charité les assemble, rien ne s'accorde mieux que les vertus entr'elles, même celles qui paroissent les plus opposées. Qu'on ne prétende donc plus que l'extrême douceur de S. François de Sales l'ait rendu trop indulgent envers les gens du monde et les pécheurs, et l'ait engagé à relâcher de la sévérité de l'Évangile. Il en étoit à l'égard de lui-même un trop exact observateur pour en dispenser les autres; une douceur qui iroit jusque-là, ne seroit plus une vertu; et si celle de ce saint évêque l'avoit rendu prévaricateur de son ministère, l'Église, qui est toujours animée du même esprit, ne l'auroit pas reconnu pendant sa vie et après sa mort pour un des plus grands prélats qu'elle ait eu.

(1) Lettre au R. P. dom Jean de Saint-François.

XXI.

Des procès; combien, selon S. François de Sales, on les doit éviter.

Comme les procès, bien loin de rétablir la paix entre les hommes, ne servent qu'à entretenir la haine, l'animosité et la vengeance, et qu'en effet il n'y a rien de plus contraire à la charité et à la douceur si recommandées par Jésus-Christ; le saint prélat en détournoit tous ceux qui étoient sous sa conduite, et qui se régloient sur ses sentiments. Quand il pouvoit les prévoir, il n'attendoit pas qu'on lui demandât son avis, il alloit au-devant, il n'épargnoit rien pour arracher du cœur l'intérêt et le ressentiment qui sont presque toujours les sources funestes des différents qui naissent souvent entre ceux mêmes que la nature a formés du même sang. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire avec tant de force à une jeune dame qui, s'étant mise sous sa conduite, n'avoit pas laissé d'entreprendre un procès.

« Jusques à quand, lui dit-il, prétendrez-vous d'au-
« tres victoires sur le monde que celles que notre
« Seigneur en a remportées? Comment fit ce sei-
« gneur de tout le monde? Il est vrai, ma fille, il
« étoit le Seigneur légitime du monde: plaida-t-il
« jamais pour avoir seulement ou reposer sa tête?
« On lui fit mille torts: quel procès eut-il pour se
« défendre? Devant quel tribunal fit-il jamais citer
« personne? Il ne voulut pas même citer devant Dieu

« les Juifs qui le crucifièrent; au contraire, il n'im-
« plora pour eux que sa miséricorde. »

A cet exemple de Jésus-Christ, qui devroit en effet servir de régle à tous ceux qui le regardent comme le modéle sur lequel ils se doivent former, il ajoute sa doctrine et la défense expresse qu'il fait d'avoir recours au procès, même pour défendre son bien quand on veut nous l'enlever injustement. « C'est, dit le saint prélat, ce qu'il a voulu nous « faire entendre par ces paroles : *Qui te veut ôter en* « *jugement ta tunique, donne-lui encore ton man-* « *teau* (1). »

« Je ne suis nullement superstitieux, continue- « t-il, et je ne blâme point ceux qui plaident, pourvu « que ce soit en vérité, en justice, en jugement. Mais « je dis... et je crie, et s'il étoit besoin, j'écrirois de « mon propre sang, que quiconque veut être par- « fait, et entièrement enfant de Jésus-Christ cru- « cifié, doit pratiquer cette doctrine de notre Sei- « gneur. Que le monde frémisse, que la prudence « de la chair crie, que les juges du siécle inventent « tant de prétextes et d'excuses qu'ils voudront, cette « parole doit être préférée à toute prudence : *Qui* « *veut t'ôter ta tunique en jugement, donne-lui en-* « *core ton manteau.* »

A l'autorité de Jésus-Christ il joint celle de S. Paul, qu'on peut appeler le premier et le plus excellent interpréte de l'Évangile; et premièrement il rapporte le passage de la première à Timothée, où

(1) Matthieu, c. v, v. 40.

S. Paul, réduisant les chrétiens à se contenter du nécessaire, retranche la matière d'une infinité de procès, *Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents;* puis il ajoute celui de la première aux Corinthiens, où l'apôtre condamne si précisément et si clairement toutes sortes de procès. *C'est déja,* dit-il, *un péché parmi vous, de ce que vous avez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous prenne votre bien?* « Mais quel péché, « dit le saint prélat, y avoit-il à plaider? Le voici, « continue-t-il : c'est qu'ils scandalisoient les infi- « déles, qui disoient, Voyez comme ces chrétiens « suivent les paroles de leur maître. Il leur dit : Qui « te veut ôter ta tunique en jugement, donne-lui en- « core ton manteau. Cependant remarquez comme « pour les biens temporels ils hasardent les éternels. »

S. François de Sales fait encore avec S. Augustin une réflexion sur ces paroles de l'Évangile : c'est que Jésus-Christ ne dit pas, Qui te veut ôter une bague, donne-lui encore ton collier, qui sont l'une et l'autre des choses superflues, et dont on peut aisément se passer; mais il parle de la tunique et du manteau, qui sont des choses tout-à-fait nécessaires. A cette réflexion il en ajoute une autre sur le passage de la première aux Corinthiens : c'est que S. Paul ne parle pas seulement aux évêques, aux prêtres, aux personnes retirées du monde, et qui aspirent à la perfection, mais à tous les chrétiens en général, et que

c'est à eux qu'il dit : C'est déja un péché parmi vous de ce que vous avez des procès, etc. ; d'où il conclut que ceux qui doivent l'exemple aux autres, doivent aussi à plus forte raison les éviter.

« Mais, dira la prudence humaine, continue-t-il, « à quoi nous voulez-vous réduire? à souffrir qu'on « nous persécute, qu'on se joue de nous, qu'on nous « déshabille et qu'on nous dépouille sans que nous « disions un mot? Oui, il est vrai, ajoute-t-il, je veux « cela, ou plutôt je ne le veux pas, moi; mais Jésus-« Christ le veut en moi... Les habitants de Babylone « n'entendent pas cette doctrine, mais les habitants « du Calvaire la pratiquent. »

Il est vrai qu'on pouvoit objecter au saint prélat qu'il avoit eu lui-même des procès. Mais, outre qu'il n'en eut jamais pour ses intérêts particuliers, mais pour les biens et les droits de son Église, dont il n'étoit que simple dépositaire, et qu'il étoit obligé de défendre, outre que les procès étant gagnés il n'exigeoit point les dépens qui lui étoient adjugés, et qu'il n'épargnoit rien pour regagner l'amitié de ceux contre lesquels il avoit été forcé de plaider, c'est qu'il s'en accuse dans cette lettre comme d'une faute qu'il ne se pardonne pas. « Que si je n'ai pas vécu, « dit-il, conformément aux avis que je vous donne, « ça été par foiblesse de cœur, et non par senti-« ment; et j'ai trop donné aux sentiments du monde, « ils m'ont fait faire le mal que je haïssois. »

On peut dire que les derniers sentiments des saints sont préférables aux premiers : plus ils avan-

cent dans la perfection, plus leurs vertus augmentent; ainsi, si l'exemple de ce grand évêque paroît favoriser les procès, ce qu'on vient de rapporter de ses sentiments doit détruire toutes les conséquences qu'on en pourroit tirer.

Dans la suite de cette lettre le saint prélat continue de condamner les procès, en faisant voir les désordres qu'ils produisent, la perte du temps, les haines et les aversions qu'ils font naître, la mauvaise foi et les desseins injustes qu'ils nous inspirent, les vengeances, les inventions pernicieuses qu'ils nous suggèrent, et cette opiniâtreté presque invincible qui nous aveugle, qui nous entraîne, et qui nous porte souvent à soutenir des prétentions que nous savons être très injustes; que si la droiture naturelle du cœur nous empêche de nous porter à ces excès, on peut toujours dire que les procès détruisent la paix du cœur et en bannissent la charité: quel gain peut nous dédommager d'une si grande perte?

« Que de duplicité, continue le saint prélat, que « d'artifices, et peut-être que de mensonges, que « d'injustices bien couvertes, que de douces et d'im- « perceptibles calomnies, ou du moins demi-calom- « nies, n'emploie-t-on pas dans cet embarras de pro- « cès et de procédures? » Il se représente ensuite toutes les raisons dont cette dame pouvoit se servir pour excuser la nécessité où elle se trouvoit de plaider, et il avoue qu'elles sont fortes, et qu'il est difficile de ne s'y pas laisser entraîner. « Il est vrai, dit-il, « cela est difficile à l'homme, mais non pas au Fils

« de Dieu, qui le fera en vous si vous l'en priez. » Enfin, après l'avoir encore exhortée de la manière la plus forte à terminer son procès par un accommodement, il ajoute : « Si vous le faites, que de bénédictions et de graces spirituelles pour votre ame ! « vous abonderez et surabonderez, Dieu bénira le « peu que vous aurez ; car il ne lui est pas difficile « de faire avec cinq pains d'orge autant que Salo- « mon avec toute sa magnificence. »

Mais s'il n'est pas permis aux chrétiens de plaider, pourquoi donc, dira-t-on, ces tribunaux établis pour régler les différents ? Pourquoi, dans l'état ecclésiastique même, tant de degrés de jurisdiction ? Premièrement, il est certain que S. Paul souhaitoit qu'on pût régler toutes les dissensions par voie d'arbitre, sans avoir recours aux magistrats (1) ; et c'est ce qui se devroit au moins pratiquer entre des frères, comme tous les chrétiens le sont. Mais parcequ'il n'est pas juste d'abandonner les bons à la persécution des méchants, parcequ'il y a des esprits indociles, injustes, inquiets et entreprenants, qu'on ne sauroit réduire à faire raison, à rendre justice à leur prochain, que par la force d'une autorité supérieure, il a été nécessaire d'établir des magistrats et des tribunaux, et d'armer la justice. Le bon ordre le demandoit ainsi ; et comme, selon S. Paul, tout ce qui est dans l'ordre est de Dieu et selon Dieu, l'on doit dire et l'on doit croire que les princes et les magistrats ont été établis de Dieu même. C'est pourquoi

(1) I Cor., c. VI, v. 69.

le même S. Paul ajoute que quiconque se souléve contre eux se révolte contre Dieu, et qu'on leur doit obéir, non seulement par la crainte des châtiments que la désobéissance pourroit attirer, mais par devoir et par obligation de conscience.

Il n'est donc pas absolument défendu de plaider, mais il seroit beaucoup mieux de ne jamais plaider. Il ne le faut jamais faire sans y être contraint, sans avoir tenté toutes les voies d'accommodement, sans être dans la disposition de l'accepter toutes les fois que ceux qui nous font injustice s'y voudront soumettre, sans être dans la disposition de relâcher de ses droits et de perdre du sien pour racheter la paix et conserver la charité, qui est l'unique fondement de toutes les vertus. Alors même il n'est permis de plaider, selon le saint prélat, *qu'en vérité, en justice, et en jugement.* Il ne faut employer, pour soutenir son droit, ni la calomnie, ni la médisance, ni le mensonge, ni ces chicanes outrées qui éternisent les affaires; il ne faut rien demander, ni rien défendre, qui ne soit juste; ne se servir pour cela que des moyens justes et permis. On peut, et l'on doit même solliciter ses juges pour les instruire, mais avec la sincérité d'un cœur droit, infiniment éloigné d'imposer à la justice, et sans employer tous ces mauvais moyens qui ne servent qu'à la corrompre. On doit sur-tout s'abstenir de ces plaintes éternelles contre le prochain, de ces déclamations odieuses si nuisibles à sa réputation, de ces haines, de ces ressentiments secrets, de ces vengeances si publiques

et si scandaleuses. En un mot, on ne doit jamais oublier qu'on est chrétien, qu'on plaide contre ses frères, qu'il n'y a point d'ennemi si foible qui ne puisse enfin nuire, que la figure de ce monde passe, et que nous avons au-dessus de nous un juge infiniment éclairé, tout-puissant, incorruptible, qui jugera nos injustices, et qui nous fera rendre compte d'une parole oiseuse. Avec ces sentiments et ces dispositions, en gardant exactement ces régles, on peut plaider si l'on y est forcé; mais on feroit beaucoup mieux de ne le point faire, parcequ'il n'y a rien de comparable à la paix, à l'union, à la tranquillité du cœur, à cette charité toute divine qui devroit unir les cœurs de tous les chrétiens, et qu'il est si difficile de conserver parmi le trouble et l'embarras des procès.

Il seroit à souhaiter que ces sentiments, qui sont ceux de S. François de Sales, fissent quelque impression sur les esprits; les divisions et les scandales cesseroient, et l'on verroit renaître cet amour tendre et fraternel qui ne faisoit autrefois qu'un cœur et qu'une ame des cœurs et des ames des premiers chrétiens. Un peu moins de vivacité sur l'intérêt, moins d'attachement pour les biens de la terre, plus d'estime pour ceux du ciel, plus de foi et plus de confiance aux promesses de Jésus-Christ, pourroient produire un si grand bien. C'est à quoi le saint prélat n'a cessé d'exhorter pendant sa vie, et l'on ne doit pas douter qu'il ne le demande encore pour l'Église dans le ciel, où il jouit de cette paix éternelle qu'il a tant travaillé à établir parmi les hommes.

XXII.

Du luxe; sentiments du saint prélat sur la bienséance dans les habits.

Le luxe a toujours été un vice, mais la malpropreté ne fut jamais une vertu. Le saint évêque condamne l'un avec toute la sévérité de l'Évangile; mais il approuve la propreté, et la conseille aux personnes du monde; car c'est pour elles qu'il a écrit, quoiqu'il soit vrai pourtant qu'il ne la blâme en aucun état (1). Il dit donc contre le luxe à ceux qui vivent dans le monde, qu'on doit suivre cet avis de S. Pierre: *Ne mettez point votre ornement à vous parer au-dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissements d'or, et par la beauté des habits; mais à parer l'homme invisible, caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur et de paix; ce qui est un riche et magnifique ornement aux yeux de Dieu* (2).

Il veut avec S. Paul, que les femmes qui font profession de piété (et il en faut, dit-il, dire autant des hommes), soient vêtues d'habits bienséants, et qu'elles soient modestement parées. Il ajoute que les hommes qui s'occupent trop de leurs parures, passent avec raison pour des efféminés, et les femmes pour être vaines et faciles. « Car, dit-il, si elles ont « de la chasteté, elle ne paroît pas au moins dans « ces bagatelles. On dit qu'on n'y pense pas de mal;

(1) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. XIX.

(2) Ep. I, c. III, v. 3 et 4.

« mais je réponds, comme j'ai déja répondu ailleurs, « que le diable y en pense toujours. » On s'expose donc, par la parure excessive, à de fort mauvais jugements; il est rare qu'on fasse tant de dépense, qu'on se donne tant de soins, et qu'on prenne tant de peines pour plaire à un mari, à qui pourtant une honnête femme doit uniquement se piquer de plaire; il pourroit arriver qu'on n'auroit pas d'autre intention, mais le monde n'en juge pas ainsi, et l'on est toujours responsable des mauvais jugements qu'on fait faire. L'honneur et la réputation, à l'égard d'une femme, doivent l'emporter sur tous les égards humains; tout ce qui peut y donner la moindre atteinte, doit être retranché.

Mais la parure expose encore à de grandes tentations; on ne s'adresse guère à une femme modeste et modestement vêtue, on juge de son cœur par ce qui paroît au-dehors: comme on croit qu'elle ne cherche point à plaire, on ne pense point à la tenter. Le luxe, au contraire, invite, attire, enhardit: qui n'évite pas le péril, le rencontre souvent sans le chercher. La vertu timide fuit le grand jour, et l'ennemi de notre salut ne manque jamais de profiter des moindres occasions que nous lui donnons pour nous perdre. C'est ce que le saint prélat veut dire dans ces paroles: « On dit qu'on n'y pense pas de « mal; mais je réponds, comme j'ai répondu ailleurs, « que le diable y en pense toujours. »

Ce que le saint prélat dit du luxe des habits, on le peut dire aussi de celui de la table, des équipages

et des ameublements. La charité chrétienne ne permet pas de faire tant de dépenses superflues pendant que les pauvres, qui sont nos frères, manquent de toutes choses, et meurent souvent de faim. De quel œil un chrétien peut-il voir Jésus-Christ souffrant dans ses membres une honteuse nudité, pendant qu'un nombre d'inutiles valets, et, qui pis est, des murailles même sont richement revêtues? N'est-ce pas dans ces occasions qu'on peut dire avec S. Augustin, que ceux qui n'assistent pas les pauvres, sont leurs véritables meurtriers: *Non pavisti; occidisti.*

Le saint prélat reconnoît pourtant avec S. Louis, qu'il cite, que la condition doit régler ces sortes de dépenses: il y en a de permises aux rois, aux princes, aux personnes distinguées par leur naissance et par leur rang, qui ne le sont pas à des particuliers, qui n'ont d'autre distinction dans le monde, que celles que leur acquièrent des richesses souvent mal acquises. Il avoue même qu'on peut avoir égard à l'âge; qu'on peut souffrir dans les jeunes gens ce que des personnes âgées, des femmes mariées, des veuves, ne se doivent point permettre; mais en tout état, en tout âge, en toute condition, il veut qu'on évite la superfluité, et qu'on se souvienne toujours de la modestie chrétienne. Voilà le sentiment de ce grand évêque sur le luxe.

Pour ce qui est de la propreté, il la loue, et il la recommande; il prétend même que l'extérieur est la marque d'un esprit bien réglé, et qu'elle repré-

sente l'honnêteté intérieure. Il remarque encore que Dieu demande la propreté corporelle dans ceux qui approchent de ses autels, et qui sont, pour ainsi dire, les surveillants de la piété. Il soutient que c'est mépriser ceux qu'on fréquente, que de vouloir vivre avec eux avec des habits malpropres et qui les choquent. Mais en recommandant la propreté, il veut qu'on évite l'afféterie et ces curiosités vaines et superflues qui ne servent qu'à contenter la vanité. « Tenez-vous, dit-il, tant qu'il vous sera possible, « dans un état simple et modeste. Cet état est tou- « jours sans doute le plus grand ornement de la « beauté, et la meilleure excuse pour la laideur. »

Le saint prélat étoit d'une exactitude extrême à retrancher toute superfluité dans les habits de ceux qui étoient sous sa conduite. On peut se souvenir à cette occasion de la manière dont il en usa à l'égard de madame de Chantal, dès les premiers jours qu'il l'eut connue. « Un jour, dit l'auteur de sa vie en « abrégé, le saint évêque, la voyant un peu plus « ajustée qu'à l'ordinaire, lui dit : Madame, cesse- « riez-vous d'être propre si vous n'aviez cette petite « dentelle à votre coiffe et ces glands à votre mou- « choir ? La sainte veuve sur le champ coupa les « glands, et fit découdre le soir la dentelle. » Ces remarques sont petites, mais elles font connoître combien le saint évêque étoit ennemi, non seulement du luxe, mais encore de la superfluité dans les habits.

On peut dire en général qu'il en est de la manière

de s'habiller comme du langage. Dans l'un et l'autre il faut éviter l'affectation, ne se rendre esclave, ni de la nouveauté ni de la mode, ne se point piquer de renchérir ni d'aller plus loin que les autres, et ne s'obstiner pas non plus à ne se pas conformer au plus grand nombre, les régles de la modestie étant d'ailleurs exactement gardées. La singularité fut toujours un mauvais caractère; il faut l'éviter avec soin, sur-tout dans les choses qui regardent le public.

S. Louis, cité par S. François de Sales, donnoit sur cela une excellente régle. Il faut, disoit-il, que chacun s'habille selon sa condition, de sorte que les sages et les bons ne puissent dire, Vous en faites trop, et les jeunes gens, Vous en faites trop peu. Mais si les jeunes gens ne veulent pas se contenter de la bienséance, il faut s'en tenir à l'avis des sages.

Le saint prélat n'étoit pas seulement exact à retrancher le luxe et la superfluité dans les autres, il en donnoit lui-même l'exemple avec une fidélité qui alloit, pour ainsi dire, jusques au scrupule. Outre ce que l'on a rapporté dans sa Vie de sa frugalité dans sa table, de sa modestie dans ses meubles et dans ses habits, et du retranchement entier de toutes sortes d'équipages, on voit, dans une de ses lettres qu'il écrit confidemment à une dame très vertueuse, que depuis qu'il avoit quitté le monde pour embrasser l'état ecclésiastique, il n'avoit jamais porté de bas d'estame ni de gants lavés, et qu'il n'avoit même jamais voulu se servir de papier doré.

Après cela n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on ait

eu la témérité d'accuser ce grand évêque d'avoir eu trop d'indulgence pour le luxe, et que ceux qui le favorisent encore aujourd'hui osent se vanter de suivre ses maximes? On n'entreprendra pas de l'en justifier, d'autres plus habiles l'ont déja fait (1). On se contentera de renvoyer à ses sentiments qu'on vient de rapporter; qu'on les examine avec attention, et l'on verra qu'on ne pouvoit pas donner aux gens du monde des régles plus saintes et plus sensées pour la modestie des habits.

XXIII.

Des divertissements permis et défendus; sentiments de S. François de Sales. Règle pour les gens du monde.

Comme il peut y avoir du désordre dans le choix des divertissements, dans le temps qu'on y emploie, et dans l'affection ou plutôt la passion avec laquelle on pourroit s'y porter, il est certain d'ailleurs, selon le saint prélat, que c'est aussi un défaut que d'être sévère et sauvage jusques à ne vouloir prendre aucune sorte de récréation, et ne point permettre aux autres d'en prendre (2). Il avoue donc qu'il faut accorder quelque chose à l'esprit et au corps, et qu'ils ont quelquefois besoin d'un divertissement innocent qui les empêche de succomber sous le travail; il faut regarder l'un et l'autre comme des ennemis dont on doit se défier, contre lesquels il faut être toujours en garde, mais qu'on ne doit pas accabler, sur-tout

(1) *Voyez* la onzième Conférence de Périgueux.

(2) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. XXXI.

24.

si l'on fait de l'un et de l'autre l'usage qu'on en doit faire, et qu'on ne les fasse pas servir, comme parle S. Paul, à l'iniquité.

Le saint prélat appuie ce sentiment, premièrement sur la droite raison qui l'approuve, et ensuite sur l'exemple de S. Jean l'évangéliste, tiré de l'Histoire ecclésiastique. On y voit que ce grand apôtre fut un jour rencontré par un chasseur, lorsqu'il tenoit sur le poing une perdrix avec laquelle il se divertissoit. Il est donc permis de se divertir quelquefois; et sur cela le saint évêque remarque qu'il y a des divertissements si honnêtes et si permis, que, pour en user comme il faut, on n'a besoin que de cette prudence ordinaire et commune qui donne le rang, le temps, le lieu et la mesure à toutes choses; il donne pour exemple de ces divertissements honnêtes et permis, la promenade, la conversation, la chasse, les instruments, la musique. Mais, tout innocents que sont ces divertissements, il ne veut pas qu'on s'en fasse une occupation, qu'on y donne trop de temps, qu'on s'y attache avec trop de passion, et qu'ils nous fassent négliger les devoirs et les obligations de notre état; et c'est ce qu'il veut dire lorsqu'il avance que la prudence doit leur régler le temps, le lieu, et leur prescrire la juste mesure qu'ils doivent avoir.

Le saint prélat reconnoît encore d'autres divertissements; et ce sont ceux, dit-il, où le gain sert de prix et de récompense à l'adresse ou du corps ou de l'esprit, comme la paume, le mail, et les échecs. Il dit de ces divertissements qu'ils sont bons et permis,

pourvu que l'on évite l'excès, soit dans le temps qu'on y emploie, soit dans le prix qu'on y met. « Car, « dit-il, si l'on y emploie trop de temps, ce n'est pas « un jeu, c'est une occupation ; ce n'est pas soulager « l'esprit et le corps, c'est étourdir l'un et accabler « l'autre. Que si, continue-t-il, le prix, c'est-à-dire « ce qu'on joue, est trop grand, outre que l'amitié « de ceux qui jouent en peut être altérée, c'est être « toujours injuste que de mettre un si grand prix à « une adresse qui est si peu importante et qui est « aussi inutile que celle du jeu. »

Il recommande ensuite, sur toutes choses, de ne se point faire une passion du jeu, parceque, quelque honnête que puisse être un divertissement, c'est toujours un vice d'y attacher son cœur. « Je ne dis pas, « continue-t-il, qu'il ne faille pas prendre plaisir à « jouer pendant qu'on joue, parcequ'autrement on « ne s'y divertiroit pas ; mais je dis qu'il n'en faut pas « faire sa passion pour le desirer et pour s'y arrêter « avec trop d'empressement. »

Pour ce qui est des jeux de hasard, comme sont ceux des dés et des cartes, c'est-à-dire des jeux où le gain dépend principalement du sort, S. François de Sales les condamne absolument, sans modification et sans restriction. « Ils ne sont pas, dit-il, seulement « dangereux, mais encore naturellement mauvais et « blâmables ; c'est pourquoi ils sont défendus par les « lois tant civiles qu'ecclésiastiques. » Le saint prélat prouve l'injustice de ces jeux par trois raisons. La première est que le gain ne se fait pas dans ces jeux

selon la raison, mais selon le sort, qui souvent favorise celui qui ne pouvoit rien espérer de son adresse; c'est cela même que la raison et la justice ne peuvent souffrir. « Vous m'opposerez, continue-t-il, « que vous en êtes convenus de la sorte. Cela est bon, « répond-il, pour montrer que celui qui gagne ne « fait point de tort aux autres: mais il ne s'ensuit pas « que la convention soit juste et raisonnable, ni par « conséquent le jeu; car le gain, qui doit être le prix « de l'adresse, est rendu le prix du sort, qui ne mé- « rite nul prix, puisqu'il ne dépend nullement de « vous. »

La seconde raison du saint prélat est que les divertissements doivent divertir, et que les jeux de hasard ne divertissent pas, mais sont des occupations violentes. Il décrit à cette occasion la contention d'esprit des joueurs, leurs agitations, leurs inquiétudes, leurs empressements, leur craintes, leurs emportements, leurs caprices; et l'on pourroit ajouter la perte du temps, leurs fureurs, leurs jurements, leurs blasphèmes, leurs injustices, la ruine et le renversement des maisons les mieux établies, les enfants sans éducation, les domestiques sans soin, les pauvres sans assistance, les dettes les plus légitimes qui ne sont point payées, les devoirs les plus essentiels auxquels on ne satisfait point, et les ressources funestes auxquelles on est obligé d'avoir recours pour entretenir le jeu, ou pour entretenir les désordres. On ne dira pas des chrétiens, mais des personnes raisonnables pourroient-elles prétendre qu'il fût permis

de s'exposer à de si étranges suites? et n'en devroit-on pas conclure que quand les jeux de hasard seroient en eux-mêmes moins injustes, on s'en devroit abstenir, pour ne pas s'exposer à des conséquences si terribles?

Enfin le saint prélat prétend que dans ces sortes de jeux il n'y a de la joie que pour ceux qui gagnent, et que cette joie est injuste, puisqu'on ne la sauroit avoir que par le déplaisir, la perte, la rage et le désespoir de ceux qui perdent. Il ajoute, pour confirmer son sentiment, l'exemple de S. Louis. Ce grand roi ayant appris que le comte d'Anjou son frère jouoit aux dés dans sa chambre, il se leva tout malade et tout chancelant qu'il étoit, le fut trouver, et, l'ayant repris avec beaucoup de force, il prit les dés, les tables et une partie de l'argent, et les jeta dans la mer. Qu'auroit fait ce saint roi s'il eût vu les horribles excès auxquels le jeu porte aujourd'hui? qu'est-ce que son zéle ne lui eût pas suggéré pour en arrêter le cours? Ce seroit ici l'endroit où l'on pourroit parler des sentiments de S. François de Sales touchant la danse et les bals; mais cette question a été si souvent traitée par des personnes également considérables dans l'Église par leur rang et par leur savoir, qu'on ne pourroit faire qu'une répétition ennuyeuse de ce qu'ils ont dit plus au long qu'on ne pourroit le faire ici. D'ailleurs ils l'ont si bien justifié du relâchement qu'on lui imputoit sur ces deux points importants de la morale chrétienne, qu'on ne pourroit qu'affoiblir ce qu'ils ont dit en le retouchant. Il

ne reste donc plus qu'à souhaiter qu'au lieu d'accuser et de combattre sa doctrine, on veuille bien s'en instruire. On la trouvera toujours très conforme à l'Évangile, raisonnable, exacte, fondée sur une longue expérience, et également remplie de piété, d'onction, et de lumière.

FIN DU HUITIÈME LIVRE,
ET DE LA VIE DE S. FRANÇOIS DE SALES.

MAXIMES ET SENTENCES
DE S. FRANÇOIS DE SALES,
TIRÉES DE SES ÉCRITS.

Celles qui regardent Dieu.

1. Il n'y a régle si générale qui n'ait quelquefois son exception, sinon celle-ci, fondement de toute autre: *Rien contre Dieu.*

2. Il ne faut jamais parler de Dieu, ni des choses concernant le culte de la Divinité, tellement quellement, par manière de devis et d'entretien; mais toujours avec un grand respect, estime, et sentiment.

3. Il ne faut pas dire, Je voudrois que la journée fût plus longue, afin de vous ouïr davantage traiter de la dévotion; d'autant que ceux qui aspirent à l'Éternité ne desirent point les jours longs.

4. L'on demande des secrets pour s'avancer à la perfection: quant à moi je n'en sais point d'autre que celui-ci, à savoir, d'aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

5. Celui a moins de propre volonté qui a plus de celle de Dieu.

6. A qui Dieu est tout, le monde n'est rien.

7. Il faut craindre les divins jugements sans dé-

couragement, et se faut encourager sans présomption.

8. Le moyen d'être simple gît à tenir son cœur proche de Dieu, lequel est un esprit très pur et très simple.

9. Pour donner un bon maintien à notre ame, il lui faut commander de faire toutes ses actions en la présence de notre Seigneur, et comme s'il lui ordonnoit de les faire.

10. Le temps mal employé durant l'oraison est dérobé à Dieu.

11. Nous satisfaisons assez pour nos péchés quand nous faisons toutes nos œuvres pour plaire à Dieu, et cela est très parfait.

12. La plus grande part des manquements que commettent les religieux et les religieuses vient de ce qu'ils ne se tiennent pas assez en la présence de Dieu.

13. C'est une grande œuvre de piété que de suivre toujours la volonté de Dieu, et non pas son mouvement ni ses propres inclinations.

14. Quand il s'agit de faire quelque chose de conséquence pour la gloire de Dieu, il ne faut pas dire: Oh mais c'est pour Dieu que je la vais faire. Il suffit de dire, C'est pour mon Dieu; d'autant que ce *Oh mais* est une marque d'attendrissement, et il faut servir notre Seigneur avec une dévotion solide et magnanime.

15. Là où la volonté de Dieu est accomplie, le pain quotidien ne manque jamais.

16. Le grand profit de l'ame en la vertu ne consiste pas à beaucoup penser en Dieu, mais à le beaucoup aimer.

17. Dieu ne diffère jamais sa miséricorde lorsque la confiance et la diligence opèrent.

18. Dieu donne les plus grands travaux à ceux qu'il aime le plus.

19. S'il plaît à la divine Majesté de nous traiter ainsi que des autres Jacob, sa volonté soit faite; qu'elle nous serre, qu'elle nous presse, qu'elle nous donne cent entorses, si ne la quitterons-nous pourtant sans avoir reçu sa sainte bénédiction, puisqu'elle ne nous abandonne point que pour nous mieux retenir, puisqu'elle ne nous laisse jamais que pour nous mieux garder, puisqu'elle ne lutte jamais avec nous que pour se rendre à nous.

20. Quand sera-ce que nous ne chercherons que Dieu? O que nous serons heureux si une fois nous arrivons à ce point! car alors par-tout nous aurons ce que nous cherchons, et chercherons par-tout ce que nous aurons.

21. Qu'appelez-vous grand et petit esprit? Il n'y a point de grand esprit que celui de Dieu, qui est si bon qu'il habite volontiers ès petits esprits, et aime les esprits des petits enfants, et en dispose mieux à son gré que des vieux esprits.

22. Nous ne devons plus nous servir de notre cœur, de nos yeux, de nos paroles, pour contenter nos humeurs et nos inclinations humaines, mais seulement pour le service de l'Époux céleste.

23. Je n'aime point qu'on die, Il faut faire ceci, ou cela, parcequ'il y a plus de mérite: il faut tout faire pour la gloire de Dieu. Si nous pouvions servir Dieu sans mérite, ce qui ne se peut, nous devrions desirer de le faire. Il est à craindre qu'en voulant chercher et choisir plus de mérite, nous ne donnions le change à notre esprit; ainsi que les chiens de chasse, ayant le sentiment diverti et rempli de diverses odeurs, perdent facilement la meute.

24. Quand les poissons sont hors de l'eau ou de la mer, ils sont hors de leur liberté: de même l'ame raisonnable perd sa franchise et liberté lorsqu'elle se sépare de son Dieu.

25. Ce n'est pas assez d'avoir la volonté conforme à celle de Dieu, il faut travailler avec un amour filial afin de l'anéantir tout-à-fait et convertir en cette souveraine volonté; car par ce moyen nous ne voudrons plus, mais ce sera Dieu qui voudra pour nous.

26. Le haut degré de la perfection consiste à participer à l'enfance sacrée de notre très doux, très humble, et très obéissant Sauveur.

27. L'amour de la mort et passion de notre Seigneur donne la mort à toutes nos passions, et en la mort de nos passions consiste la vie de notre pauvre cœur.

28. Il faut jeter nos vêtements, c'est-à-dire nos habitudes et inclinations naturelles, sous les pieds de notre Seigneur, pour pouvoir crier à bon escient: Vive le roi!

29. Nous ne devons pas nous dépouiller de nous-

mêmes afin de demeurer nus, mais afin de nous revêtir de Jésus-Christ crucifié.

30. Immolez souvent vôtre cœur au triomphant amour du doux Jésus sur l'autel de la croix, en laquelle il immola le sien si glorieusement pour l'amour de vous.

31. Considérez tous les tourments du roi Jésus; il ne les a soufferts que pour gagner votre amour et votre cœur.

32. Notre Seigneur n'éloigne jamais l'accomplissement de nos desirs de parvenir à la perfection que ce ne soit pour les nous faire rencontrer plus heureusement; car le cœur amoureux de Jésus mesure et ajuste tous les mouvements de ce monde à l'avantage des esprits qui sans réserve se veulent asservir à son divin amour. Elle viendra donc cette heureuse heure, elle viendra donc au jour que la divine Providence a nommé dans le secret de son infinie miséricorde.

Celles qui regardent le prochain.

1. Il faut par-tout exercer le jugement et la prudence; mais en la conversation et au rencontre ce précepte est important: *Ami de tous, et familier à peu.*

2. Rarement pouvons-nous dire une menterie, pour petite qu'elle soit, sans porter nuisance à autrui.

3. Les païens aiment ceux qui les aiment; mais les chrétiens doivent exercer leur amitié à l'endroit de ceux qui ne les aiment pas, et envers ceux aux-

quels ils ont beaucoup de répugnance et d'aversion.

4. C'est une injustice spirituelle que de vouloir savoir l'intérieur d'autrui et ne vouloir rien dire du nôtre au prochain par la cordialité.

5. L'ame de notre prochain est l'arbre de science du bien et du mal; il est défendu d'y toucher pour en juger, sous peine d'être châtié, parceque Dieu s'en est réservé le jugement.

6. Quand nous exhortons le prochain à faire ce que nous ne faisons pas, il faut parler en qualité d'ambassadeur envoyé de la part de Dieu.

7. Il faut soigneusement éviter la médisance des nations; d'autant que si bien elles ont toutes leurs tares particulières, elles ont aussi toutes leurs excellences particulières; et puis cela ne sert qu'à semer des noises et des querelles.

8. Il y a une grande misère aux grands de la terre, en ce que, sachant si bien ce qui leur est dû, ils ignorent ou ne pensent point à ce qu'ils doivent, qui est beaucoup.

9. Les évêques tiennent un grand rang en l'Église militante, ils y représentent ce que sont les séraphins en la triomphante; mais le mal est que les rois et les princes ne les regardent que comme leurs sujets.

10. Le sexe féminin mérite d'être aidé, parcequ'il se laisse conduire plus aisément à la dévotion que les hommes, lesquels font ordinairement trop les suffisants et les entendus.

11. On ne veut point recevoir cette ame pécheresse, quoique grandement repentante, dans cette religion réformée; je vois bien que c'est: tout le monde refuse les pécheurs, sinon notre Seigneur; mais je veux que nous la recevions, à son imitation, en l'un de nos monastères.

12. Ces deux magistrats ont quelque grabuge ensemble pour ce qui regarde leurs charges; mais comme, les porte-faix se rencontrant, souvent leurs charges se choquent sans que leurs personnes se touchent, de même ils peuvent bien avoir quelque difficulté en considération de leurs offices, pourvu que leurs personnes n'y soient point offensées.

13. Gardez bien, ma fille, de répondre en sorte quelconque à ces bonnes sœurs, ni à leur fondatrice, sinon avec une invariable humilité, douceur, et suavité de cœur. Ne vous défendez point; ce sont les propres termes du Saint-Esprit. Si elles méprisent votre institut parcequ'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en laquelle les forts ne méprisent point les foibles, ni les grands les petits. Je veux qu'elles soient plus que vous; mais les séraphins méprisent-ils les petits anges? et les grands saints en paradis négligent-ils les moindres? O ma chère fille! qui plus aimera sera plus aimé, et celui qui sera plus aimé sera le plus glorieux là-haut au ciel. Ne vous mettez point en peine, le prix est donné à l'amour.

14. O que Dieu vous a fait une grande miséricorde d'avoir rappelé votre cœur au gracieux support

du prochain, et d'avoir saintement jeté le baume de la suavité dans le vin de votre zéle. Il ne vous falloit que cela; votre zéle étoit bon, mais il avoit ce défaut, d'être un peu trop amer, trop pressant, trop inquiétant, trop pointilleux. Or le voilà purifié, et désormais il sera doux, bénin, gracieux, paisible, supportant. Voyez le cher petit enfant de Bethléem: son zéle pour nos ames est incomparable, car il vient mourir afin de les sauver; cependant il est si doux, si humble, si aimable! Voyez l'ange qui préconise la naissance de notre petit maître: il annonce en chantant, et chante en annonçant: il publie une joie, une paix, un bonheur aux hommes de bonne volonté; à ce que personne n'ignore que, pour avoir cet enfant, il suffit d'être de bonne volonté, encore que jusques ici on n'ait pas été de bon effet; car il est venu pour bénir les bonnes volontés, et petit à petit il les rendra fructueuses et de bon effet, pourvu qu'on les lui laisse gouverner.

15. La fille du bras court doit être reçue, si elle n'a pas la cervelle courte; car ces déformités extérieures ne sont rien devant Dieu.

16. Il faut tenir notre cœur droit, à ce que les dons naturels ne nous fassent distribuer iniquement nos bonnes affections et charitables offices: le bien parler, le sage maintien et la beauté donnent souvent de bons attraits; mais la vraie dilection ne regarde que la vraie vertu et la vraie beauté, et la bonté cordiale se répand sur tous sans aucune partialité.

Celles qui regardent nous-mêmes.

1. Je voudrois avoir une boutonnière aux deux lèvres, afin que je fusse contraint de les déboutonner à chaque fois qu'il me convient parler; car par ce moyen j'aurois plus de temps pour considérer et peser mes paroles.

2. Celui qui mortifie davantage ses inclinations naturelles attire davantage les inspirations surnaturelles.

3. Il faut lier nos affections, inclinations, passions et aversions avec la chaîne d'or du saint et pur amour.

4. Quand on a commis quelque faute, il se faut humilier devant Dieu, se relever à l'instant, n'y plus penser que lorsqu'on ira à confesse, et ne faire pas comme les petits enfants, lesquels étant tombés, s'amusent à regarder si quelqu'un les a vus tomber.

5. Il faut vivre en ce monde comme si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau.

6. La raison, revêtue de douceur, a beaucoup plus de force et de lustre; mais, revêtue de colère, elle perd son lustre et sa force.

7. C'est un grand mal que de ne point faire de bien.

8. Ceux qui ont une extrême et désordonnée crainte d'être damnés témoignent avoir plus besoin d'humilité et de soumission que de raison; il se faut bien abaisser et perdre ainsi son ame pour la gagner, garder et sauver.

9. Celui qui est vraiment humble ne pense jamais qu'on lui fasse tort.

10. En matière de bonnes œuvres, il faut peu penser, peu parler, et beaucoup faire.

11. Si quelqu'un veut être content en sa médiocrité, qu'il ne considère pas ceux qui ont plus, mais seulement ceux qui ont moins que lui.

12. *Cui quod satis est satis non est, huic unquam satis nihil est:* c'est-à-dire, celui-là n'aura jamais assez, à qui ce qui est assez n'est pas assez.

13. Il faut beaucoup dire en se taisant par modestie, tranquillité, égalité, et patience.

14. Il se faut contenter de savoir que l'on fait bien, par le directeur et père spirituel, sans en rechercher les connoissances et les sentiments. Le meilleur est de marcher comme aveugle sous la divine providence, parmi les ténèbres, désolations, croix et autres perplexités qui arrivent en cette vie.

15. La plus grande assurance que nous puissions avoir en ce monde d'être en la grace de Dieu ne consiste pas au sentiment que nous avons de son amour, mais au pur et irrévocable abandonnement de tout notre être entre ses mains, et en l'absolue résolution de ne jamais consentir à aucun péché, grand ou petit.

16. Il ne faut jamais estimer de soi selon le jugement des hommes, d'autant que pour l'ordinaire il est fautif et flatteur.

17. Nous devons tenir fort chères nos saintes affections; car la moindre vaut plus que mille mondes.

18. Il nous faut bien reconnoître notre néant; mais il n'y faut pas demeurer; car nous ne devons jamais nous anéantir, sinon pour nous unir à notre tout, qui est Dieu.

19. En la maison du juste tout y travaille; il n'y a rien d'inutile, il n'y a rien de paresseux.

20. Il faut demeurer en la barque dans laquelle on est, pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et y faut demeurer volontiers et paisiblement; parce-qu'encore que souvent nous n'y ayons été mis de la main de Dieu, mais de celle des hommes, néanmoins quand nous y sommes, Dieu veut que nous y demeurions.

21. Mettez ordre que vos paroles soient douces et simples, que vos gestes ne soient ni contraints ni relâchés; et en un mot, faites si beau et si bien, qu'en toutes choses la suavité et modestie régne, comme il est convenable à un petit enfant de Jésus-Christ.

22. Tenez votre cœur au large, et ne le pressez point par des impétueux desirs de perfection; cela ne le fait que tyranniser. Ordinairement l'amour-propre produit ces importuns mouvements, et se fâche quand quelque chose s'oppose à ses desseins; il ne se contente pas que nous ne consentions point aux tentations, mais il voudroit encore que nous ne les sentions point.

23. S[te] Blandine disoit, Je suis chrétienne, tandis que les bourreaux la martyrisoient : de même quand nous avons quelque douleur ou ennui, il nous faut dire: Je suis chrétien, oui, je suis chrétien.

24. Vous demandez comme je fais de voir empresser un chacun sans m'empresser et mettre en peine: que voulez-vous que je réponde à cela, sinon que je ne suis pas venu au monde pour y apporter du tracas? et n'en a-t-il pas déja assez?

25. Celui qui fait le bien qu'il sait mérite que Dieu lui aide à connoître celui qu'il ignore. Nous sommes des géants à pécher et des nains à bien faire. Nous ressemblons à l'air, lequel à l'absence du soleil est toujours obscur.

Celles qui regardent les vertus.

1. La douleur et l'humilité sont les bases de la piété.

2. Une once d'ouvrage fait parmi les ténèbres et sécheresses avec la pointe de l'esprit vaut mieux que cent livres faites entre les consolations et sentiments.

3. La vérité et l'innocence reprennent toujours le dessus, quoiqu'on les veuille abymer.

4. Celui qui assemble et veut faire amas de vertus sans humilité est semblable à celui qui porte en ses mains de la poudre au vent.

5. Ce n'est pas humilité de se reconnoître misérable, c'est n'être pas bête; mais c'est humilité que de vouloir et desirer que l'on nous tienne et traite pour tels.

6. La vraie simplicité consiste à tenir son ame, son entendement, sa mémoire et sa volonté, vides de toutes les choses de la terre, et à se remplir entièrement de Dieu.

7. L'ame qui desire l'humilité doit jeter pour fondement et poser pour principe qu'elle est indigne de l'acquérir, et que tout son travail ne lui en sauroit donner la jouissance, mais seulement la pure miséricorde de Dieu.

8. Il faut marcher à la bonne foi par le milieu des belles vertus de la simplicité et humilité, et fuir les extrémités de tout plein de subtilités; car ceux qui s'amusent aux pointilleries et subtilités ne font qu'entortiller leur esprit dans des toiles d'araignées.

9. Quand les larmes viennent, il les faut laisser couler; mais si elles viennent souvent et avec trop de tendreté, il faut relever l'esprit à goûter paisiblement la présence de Dieu en la supérieure partie de l'ame, faisant une simple et tranquille diversion du cœur à l'amour pur du bien-aimé, par tels doux et suaves élans: O que vous êtes aimable, mon bien-aimé! ô que vous êtes relevé en bonté! ô que mon cœur vous aime!

10. Il faut petit à petit alentir les mouvements si actifs de l'esprit, afin qu'il fasse ses œuvres doucement et tranquillement. Quand il est question de se coucher et lever, qu'on se dévête et qu'on se vête sans trop d'activité et d'empressement, sans crier ni solliciter avec impatience ceux qui servent: par ce moyen nous tromperons peu-à-peu notre naturel, et nous le rendrons habile à la sainte méditation.

11. En quoi voulons-nous, je vous prie, témoigner notre amour envers celui qui a tant souffert pour nous, si ce n'est entre les contrariétés, les ré-

pugnances et les aversions? Eh! fourrons notre cervelle à travers les épines des difficultés, laissons transpercer notre cœur de la lance de contradiction; en somme, mangeons l'absinthe et le chicotin, buvons le fiel et avalons le vinaigre des amertumes temporelles, puisque c'est notre doux Sauveur qui le veut.

12. Quand il arrive quelque notable difficulté, ne remuez rien que vous n'ayez premièrement regardé l'éternité, et que vous ne vous soyez mis en l'indifférence. Au reste, que la très sainte humilité vive et règne en tout et par-tout.

13. La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté; qui en cherchera ailleurs n'en trouvera jamais un seul brin.

14. Ne regardez jamais vos afflictions qu'au travers de la croix du divin Sauveur, et vous les trouverez petites, ou du moins si agréables, que vous en aimerez plus la souffrance que la jouissance de toutes les consolations du monde.

15. Aimons bien nos croix; car elles sont toutes d'or si nous les regardons du biais qu'il faut; et quoique d'un côté nous y voyions l'amour de notre cœur, mort et crucifié entre les clous et les épines, de l'autre nous y trouverons un bel assemblage de pierres précieuses pour en composer la couronne de gloire qui nous attend, pourvu qu'en l'attendant nous portions amoureusement celle d'épines avec notre unique et très unique Rédempteur.

16. Laissons courir çà et là les fantômes des

tentations ; qu'ils entrecoupent tant qu'ils voudront notre chemin, que nos ennemis invisibles grondent et frémissent seulement autour de nous ; voyons-les en Dieu, mais ne les regardons pas en eux-mêmes ; regardons fixement notre Sauveur qui nous attend au-delà de la tourmente ; ayons un amour grand, ferme, magnanime et magnifique, un amour, dis-je, qui ne se soucie ni du doux ni de l'amer ; pourvu qu'il puisse dire sans réserve, Vive Jésus, ne nous mettons en peine de rien.

17. En l'exercice des tentations, il ne se faut point effaroucher, ains demeurer en une gaie et douce résignation au bon plaisir de Dieu : les tentations ne sauroient troubler un esprit qui ne les aime pas. Que notre cœur vive toujours en son Jésus ; au demeurant, que ce mâtin clabaude tant qu'il voudra à la porte.

18. Les tentations, telles qu'elles soient, nous troublent, parceque nous y pensons trop, et que nous les craignons trop. Nous sommes trop sensibles ; car, sitôt que nous avons la moindre pensée contraire à nos résolutions, il nous semble que tout est gâté. Laissons courir le vent, et ne croyons pas que les frifillis des feuilles soient le cliquetis des armes.

19. Cette année s'en va abymer dans le gouffre où toutes les autres se sont jusqu'à présent anéanties ; et pourquoi vivrons-nous l'année suivante, si ce n'est pour aimer davantage la souveraine bonté ? Oh ! de grace, ou qu'elle nous ôte du monde, ou qu'elle ôte le monde de nous ! ou qu'elle nous fasse

mourir, ou qu'elle nous fasse mieux aimer sa mort que notre propre vie! Laissons donc couler le temps avec lequel nous coulons petit à petit, pour être par après transformés en la gloire des enfants de Dieu. Oh! que l'éternité est desirable, au prix de ces misérables et périssables vicissitudes!

20. La sacrée Vierge se trouve volontiers auprès de la croix et de la crèche, et ne se soucie point si elle va en Égypte, hors de toute récréation, pourvu qu'elle ait avec elle son cher enfant. Ah! imitons-la, cette notre chère maîtresse; que notre Seigneur nous tourne à droite et à gauche, qu'il nous conduise où bon lui semblera, allons joyeusement en sa compagnie.

21. Dieu ne se plaît que dans les cœurs approfondis par humilité, avilis par simplicité, et élargis par charité. Allons donc bassement; aussi bien n'avons-nous pas encore les bras assez longs ni assez forts pour atteindre aux cédres du Liban. Nos impuissances nous empêchent bien de nous plaire en nous-mêmes, et de monter au-dessus de nous-mêmes; mais non toutefois de rentrer en nous-mêmes, et de nous bravement humilier.

22. A la naissance de notre Seigneur, les bergers ouïrent à la vérité des chants angéliques, et aperçurent de merveilleuses clartés; mais il n'est point dit que Notre-Dame et S. Joseph, qui étoient les plus proches de l'enfant, ouïssent ces voix, et vissent ces lumières miraculeuses. Au contraire, ils virent pleurer le petit, et virent, à quelque lumière empruntée,

les yeux de ce divin garçon tout couverts de larmes, et ses membres délicats transissant sous la rigueur du froid. Cette sacrée Vierge ne se trouva pas aussi sur le mont de Thabor, à la transfiguration de son fils, mais seulement sur le mont Calvaire, où elle ne voyoit que des morts, que des clous, que des épines, que des impuissances, que des ténèbres, que des abandonnements. Oh! tenons à grande faveur de la suivre par-tout là. Eh! ne sommes-nous pas infiniment redevables au divin Sauveur, quand il nous traite comme sa bénite mère?

23. Encore que S. Pierre aime la montagne de Thabor, et fuie celle de Calvaire, si est-ce que celle-ci est beaucoup plus utile que celle-là : le sang répandu sur l'une est incomparablement plus desirable que les admirables splendeurs que l'on découvre sur l'autre.

24. Ah! pour Dieu, acceptons également la consolation et la privation d'icelle. Oh! qu'il y en a beaucoup qui n'eussent pas été bons à célébrer la fête d'aujourd'hui! car si Notre-Dame leur eût donné le beau petit Jésus entre leurs bras, jamais ils ne l'eussent voulu rendre. Mais S. Siméon témoigne bien que, selon son nom, il avoit la parfaite obéissance, recevant cette douce charge si joyeusement, et la rendant si volontiers.

25. Jeûner de sa propre volonté est une pure tentation du diable. Oh! que de jeûneurs et de jeûneresses se sont perdus! mais d'obéissants, pas un et pas une. Le misérable pharisien jeûnoit deux fois

la semaine, et périt; le publicain n'avoit point jeûné, et fut justifié. Traitez, ma chère fille, rudement votre tentation; dites-lui: Va-t'en arrière, Satan!

26. Je me réjouis de voir le courage avec lequel votre cœur s'est fidèlement comporté parmi ces attaques intérieures: allez toujours de mieux en mieux; les journées de batailles ne peuvent être que laborieuses, mais aussi les douceurs de la victoire ne peuvent être que glorieuses.

27. C'est une grande bénédiction de la toute-puissante main de Dieu, que vous connoissiez clairement vos défauts: car jusqu'à maintenant vous avez vécu en ténèbres et en danger parmi les consolations. Certainement le miel engendre souvent les vers, l'absinthe les tue, et purge les superfluités.

28. Vous dites que l'on vous a prêché que celui qui n'est pas humble n'est pas chaste. Il est vrai; mais il faut que je vous explique cela: c'est que celui qui est grandement orgueilleux tombe pour l'ordinaire en de sales péchés; et Dieu le permet, afin qu'il se reconnoisse. Dites-vous que vous n'êtes point humble, d'autant que vous avez fort peu de soumission et d'effet à vous surmonter? la connoissance que vous avez de ces défauts vient pourtant d'un petit brin d'humilité qu'il y a chez vous; car ceux qui ne sont point humbles se croient humbles et vertueux.

29. Je n'ai jamais su faire comme plusieurs font, qui, étant élus en quelque grade ou dignité, se veulent faire honorer; et quand ils écrivent, ils ne

daignent pas mettre au bas de la lettre, *votre très humble serviteur,* ou, *votre humble serviteur,* si ce n'est à des personnes de grand respect. Pour moi, je me souscris à tout le monde, *votre bien humble* ou *très humble serviteur,* sinon que j'écrivisse à Pierre ou à François, mes laquais, parcequ'ils croiroient, possible, que je me moquerois d'eux, si je leur mettois, *votre très humble serviteur.*

30. Hors de la grace et de la gloire, il ne faut rien desirer ni refuser, ains recevoir indifféremment tout ce qu'il plaira à Dieu nous envoyer. Voyez-vous le petit Jésus dans la crèche, il reçoit toutes les injures du temps : il n'est pas écrit qu'il étendit jamais ses mains pour avoir les mamelles de sa sainte mère, il laissoit cela à sa prévoyance; mais aussi il ne refusoit rien de tous les petits soulagements qu'elle lui donnoit.

31. Pour avoir la vraie liberté d'esprit, il ne se faut point tellement attacher aux exercices spirituels qu'on ne les quitte facilement, lorsque la charité le requerra; à l'imitation de S. Bernard, lequel ne se fâchoit point de quitter le repos de la solitude, quand la piété vouloit qu'il suivît la cour des grands princes.

32. Il faut avoir une humilité généreuse et noble, laquelle ne fasse rien pour être louée, et aussi n'omette rien de ce qu'il convient de faire, de peur d'être louée.

33. Celui qui peut exercer la douceur parmi les douleurs, la générosité parmi les alangourissements,

et la paix entre les tracas, est presque parfait. La douceur, la suavité de cœur, et l'égalité d'humeur, sont vertus plus rares que la chasteté; et partant, nous les devons avoir en grande recommandation. Il n'y a qui édifie tant que la charitable débonnaireté: en icelle, comme dans l'huile de la lampe, vit la flamme du bon exemple.

TESTAMENT (1)

DE S. FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE,

ET DE MONSEIGNEUR

JEAN-FRANÇOIS DE SALES,

SON FRÈRE, ÉVÊQUE DE CHALCÉDOINE ET COADJUTEUR DE GENÈVE.

NOUS, François de Sales, par la grace de Dieu et du saint-siége apostolique, évêque et prince de Genéve, et Jean-François de Sales, évêque de Chalcédoine, et coadjuteur en l'évêché dudit Genéve, voulant manifester et faire savoir à tous qu'il appartiendra notre dernière volonté, et faire notre testament, prions premièrement Dieu tout-puissant de recevoir nos ames à merci, et leur faire part de l'héritage éternel que notre Rédempteur nous a acquis en son sang.

Secondement, nous invoquons la très sainte vierge Marie notre Dame, et tous les saints, qu'ils implorent la miséricorde de Dieu sur nous en notre vie et en notre mort.

Troisièmement, s'il plaisoit à la Providence divine que la très sainte et uniquement véritable re-

(1) *Vie de S. François de Sales*, par Auguste de Sales, p. 583.

ligion catholique et apostolique romaine fût rétablie en la cité de Genéve lors de nos trépas, nous ordonnons qu'en ces cas nos corps soient enterrés en notre église cathédrale. Que si en ce temps ladite sainte religion n'y est pas rétablie, nous ordonnons que nos corps soient enterrés au milieu de la nef de l'église de la Visitation, que nous évêque de Genéve avons consacrée en cette ville; sinon que nous mourussions hors du diocèse, auquel cas nous laissons le choix de notre sépulture à ceux qui pour lors seront auprès de nous à notre suite.

Quatrièmement, approuvant de tous nos cœurs les sacrées cérémonies de l'Église, nous ordonnons qu'à notre ensevelissement treize cierges seront allumés, portés et mis autour de nos cercueils, sans autres écussons que ceux du nom de Jésus, pour témoigner que de tous nos cœurs nous embrassons la foi prêchée par les apôtres. Mais d'ailleurs, détestant les vanités et superfluités que l'esprit humain a introduites ès sacrées cérémonies, nous défendons très expressément toute sorte d'autre luminaire, quel qu'il soit, être fait en nos obséques; priant nos parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de ne rien y ajouter, et employer leur piété envers nous à faire des prières et aumônes, et sur-tout à faire célébrer les très saintes messes pour nous.

Cinquièmement, nous léguons à frère Janus de Sales, chevalier en la sacrée religion de Malte, notre frère, la somme de deux cents florins de pension annuelle et perpétuelle pendant sa vie naturelle.

A damoiselle Gasparde de Sales, femme de noble Melchior de Cornillon, seigneur de Meyrens, la somme de cinquante écus pour une fois, ou bien deux de nos bagues, au choix de notre héritier ou héritiers substitués.

A noble Sébastien, Amé, Louis, Jean-Antoine, et Bernard, enfants de feu messire Gallois de Sales, seigneur de Boisi et de Villagoret, nos neveux, la somme de deux mille écus d'or sols, ensemble tout ce que nous pouvons prétendre sur les biens qu'ils possèdent, moyennant quoi lesdits légataires ne pourront demander aucune chose, quelle qu'elle soit, et particulièrement lesdits sieurs de Boisi, ni sur nos héritages, ni sur les biens de la Thuile, Sales, Torens, et leurs dépendances, sous prétexte d'aucun partage définitif, allégation de moindre lot, paiement d'aucune somme à laquelle nous leur soyons obligés ou autrement, comme que ce soit; ordonnant qu'ils nous en tiennent quittes à notre héritier sous-nommé, et que les partages provisionnels faits entre nos frères, de nos biens et des leurs, à forme qu'ils les ont ci-devant possédés à part et possèdent encore à présent, tiennent définitivement et perpétuellement, et qu'ils ne viennent jamais à compte ni décompte, ni s'entre-demandent jamais aucune chose les uns aux autres pour les substitutions faites entre eux et nous par feu nos père et mère; lesquels légats nous ordonnons être payés une année après le décès du dernier mourant de nous deux, et les deux cents florins de notre frère le chevalier tous

les ans, par semblable jour que le dernier de nous mourra; sauf que quant au paiement desdits deux mille écus légués à nos neveux, il sera loisible au sieur baron de Torens notre frère et héritier d'en faire paiement par la cession et transport de semblable somme qui lui est due, et qui lui doit être payée après la mort du seigneur baron de Cusi son beau-père, laquelle cession lesdits légataires seront tenus d'accepter pour paiement, leur maintenant ledit sieur baron de Torens semblable somme lui être bien due et exigeable; ou autrement il demeurera chargé dudit légat.

Sixièmement, nous faisons et instituons héritier universel l'un de l'autre, le survivant de nous institué héritier universel, messire Louis de Sales, seigneur et baron de Sales, et de Torens, et de la Thuile, conseiller et chevalier au conseil de Génevois, notre frère, et après lui, ou à son défaut, l'aîné de ses enfants mâles; voulant et entendant que nos biens soient conservés, et parviennent entièrement, et sans détraction de trébellianique (que nous prohibons), aux enfants mâles qui descendront par loyal mariage de notredit frère héritier jusqu'à l'infini, préférant toujours l'aîné d'iceux pour le tout; espérant que notredit frère fera semblable disposition pour ce qui est à son pouvoir, pour la conservation de notre famille: et ainsi nous substituons vulgairement, et par fideicommis perpétuel, pour la faveur du mâle aîné descendant de notredit frère héritier; et s'il arrivoit que la ligne masculine de notredit frère défaillît, nous

substituons l'aîné des enfants mâles susnommés, descendant jusqu'à l'infini, dudit feu seigneur de Boisi notre frère, sauf que nos meubles, de quelque espéce qu'ils soient, demeureront à la libre disposition du survivant de nous deux.

Voulons que ceci soit notre dernier testament: à ces fins révoquons tous autres que nous pourrions avoir faits, et tout leur contenu; et s'il ne vaut à présent ou à l'avenir comme testament, qu'il vaille comme codicille, et par tous meilleurs moyens. Que si l'événement des affaires faisoit que l'un de nous changeât de volonté, et fît par ci-après un autre testament, le présent néanmoins demeurera sur pied valable, en tant que concerne la disposition de l'autre qui ne la changera point. Si avons prié les témoins signés sur le repli de cette carte de porter témoignage que son contenu est notre dernière volonté. Fait à Annecy, le sixième jour du mois de novembre, l'an 1622.

Signé, FRANÇOIS, évêque de Genéve; JEAN-FRANÇOIS, évêque de Chalcédoine.

Scellé de deux sceaux en pain d'hostie rouge.

Ledit testament a été mis entre les mains du sieur Philibert Rogès, docteur en théologie, chanoine et official de l'Église de Genéve. Et ont signé comme témoins sur le repli, les sieurs Louis de Sales, prevôt de l'Église de Genéve; Pierre-François Jayus, chanoine théologal; Jean Rolland, docteur ès droits;

Georges Rolland, docteur en droit canon, chanoine de la cathédrale; Claude de Coex, Barthélemi Floccard, collatéraux au conseil de Génevois; Antoine de Boëge, sieur de Conflans, bailli de Génevois; François Viallon, sieur de La Pesse, avocat fiscal au souverain sénat de Savoie; et Philippe du Crest, greffier de l'officialité. Enfin le susdit testament fut ouvert le onzième jour du mois de janvier de l'an 1623, en présence des témoins ci-dessus nommés, par monsieur Nicolas Arpiaud, juge-mage du duché de Génevois.

TESTAMENT SPIRITUEL (1)

DE

S. FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

AUX AMES DÉVOTES.

APRÈS avoir flotté dans la mer du monde, et essuyé tant de périls que la tempête et les écueils de la vanité font naître pour le naufrage, je me présente à vous, ô mon Dieu, pour vous rendre compte du talent que votre bonté infinie m'a donné. Je vois maintenant la terre que j'ai compassion de laisser derrière moi, les hasards que courent les mortels. Que les charmes du monde sont fallacieux! que ses attraits sont puissants! que ses amorces sont flatteresses! que son miel semble doux aux premières atteintes, mais que son fiel est aigre!

Où êtes-vous, ames dévotes? A la mienne volonté que vous puissiez m'accompagner en ce passage, ou que je puisse être compagnon de vos saints exercices! Préparez-vous pour aller à la Jérusalem céleste: voici l'effet de la vie. La vie ne fait point

(1) Tiré des OEuvres de S. François de Sales, imprimées à Toulouse en 1637.

d'autres outrages que celui de la mort, et une dévotion bien réglée ne produit autre chose que la vie éternelle. Voici l'automne où l'on recueillera les fruits de l'éternité : cette plante qui a reçu son accroissement du ciel sera cueillie bientôt; et les mortels n'en verront plus en terre que la racine, les tristes dépouilles de la corruption : la fleur que le soleil a peinte de diverses couleurs se fane bientôt.

Considérez que la vie fuit comme l'ombre, passe comme un songe, s'évapore comme une fumée, et que l'ambition humaine ne peut rien embrasser de solide. Tout est passager : le soleil, qui se léve sur notre horizon, précipite sa course et talonne la nuit; et la nuit sollicite la lumière de venir pour faire rouler les plus belles parties de cet univers au néant. Les rivières coulent à grosses ondées, comme si la mer, qui est leur centre, leur devoit donner repos; la lune paroît au ciel, tantôt pleine, tantôt en son décours, et semble qu'elle se plaise comme si elle devoit finir là ses labeurs et son cours. L'hiver dépouille les arbres de leur honneur, pour nous faire leçon de la mort.

Je ne tiens plus à la vie par aucun rapport ni affection. J'ai tout résigné mes volontés entre vos mains, ô mon Dieu; vous m'avez appris à mourir il y a long-temps. Les ressentiments du monde qui sont morts en moi m'ont fait leçon de la mort, les mortifications de l'esprit ont assoupi mon corps. Je ne vivois pas, puisque j'étois mort par dessein et par réglement; je n'estimois point de vie que celle qui est en vous. Je ne pouvois pas me dire en vie, puisque

toutes mes intentions étoient d'éteindre le feu qui fait la vie des mondains, pour la comparer à une mort, ou plutôt à un doux sommeil, où je m'efforçois de me joindre à vous, et m'approcher de la vie éternelle.

Mais, ô mon Dieu, que mes desseins étoient vains et fallacieux! Je ne considérois pas qu'il me falloit mourir actuellement pour avoisiner votre grandeur et jouir du contentement de la béatitude. Maintenant à la dissolution, les ravissements d'esprit m'en présentent un échantillon. Je n'ai plus foi dans mes extases, car je vois; je n'ai plus d'espérance, car je commence à posséder : et la charité seule me reste pour me joindre à vous, qui êtes la charité même d'où sort un feu d'amour qui embrase les cœurs des ames dévotes; et comme le feu, de sa nature, monte toujours en haut, ainsi mon cœur, qui en tient, s'envole à vous; et tant plus je sens les forces de mon corps s'affoiblir, tant plus mon esprit se fortifie et se délivre de la prison du corps, et en cet état je vois comme dans un miroir ce qui est de la béatitude.

Que les contentements et les délices d'une ame qui est en la grace de Dieu sont indicibles! Les plaisirs sensibles apportent la satiété, témoignage de leur imperfection; mais les contentements de l'ame sont infinis, donnent toujours de l'appétit, et ne se lassent point de la jouissance, pourcequ'ils n'ont point de fin et ne sont point bornés par les sens et par les objets. Sortons donc de ce monde,

et montons au ciel par le secours de la miséricorde de Dieu.

Et vous, ames dévotes, n'êtes-vous pas contentes de me suivre? appréhendez-vous ce passage? N'êtes-vous pas déja mortes en Dieu, pour ressusciter glorieuses? Puis-je croire que vous soyez en vie, puisque vous êtes sans volonté et sans affection, ayant renoncé à vous-mêmes pour embrasser la parole et les commandements que le ciel vous a dictés? Craignez-vous le mal qui arrive à la dissolution? considérez que notre Seigneur a souffert tant de peines pour vous. Appréhendez-vous de quitter le fatras de ce monde, où la vanité régne, où l'avarice ternit les plus belles vertus, où l'infidélité tient l'empire avec tyrannie, où le vice a dompté la vertu et remporté le prix d'honneur, où l'on boit les péchés comme l'eau, où les justes voient des échantillons de l'enfer et de l'abomination? Retirez-vous de ses lacs, dépouillez-vous de ses ressentiments, pour aller en un lieu où il y a un printemps éternel, où l'on ne voit pas les tristes et horribles fantômes de la privation.

Combien de fois ai-je desiré communiquer avec vous! Mais pourceque ce dessein ne pouvoit être exécuté, j'ai parlé à vous par écrit pour vous instruire à la dévotion. Allons donc, chères ames, ne nous arrêtons plus aux allèchements de la vanité; il y a là-haut un bien solide et permanent qui enivre les ames d'une ambroisie si douce, qu'à peine connoît-on leur jouissance, tant les contentements les possédent.

N'êtes-vous pas lassées de voir couler les rivières dans l'Océan, les saisons de l'année s'entre-suivre d'un ordre infaillible? N'êtes-vous pas contentes d'avoir cueilli les fleurs du printemps, et goûté les fruits de l'automne? N'est-ce point assez d'avoir foulé les roses et les lis, et en avoir parsemé la couche de votre sensualité, et gratifié votre amour de l'odeur de ces plantes? Ne suffit-il pas d'avoir vu tant de soleils, tant de jours et tant de nuits? Pensez-vous que les arbres de la forêt produisent d'autres feuillages, et qu'il y ait une autre production en la nature? Les feux qui étincellent au ciel ne donneront point d'autre lumière.

Quittez donc le monde, ames dévotes. Que si vous attendez la volonté de notre Seigneur, au moins préparez-vous à recevoir l'ordonnance du ciel sur ce sujet. Ayez toujours la conscience en état, pour rendre compte de vos actions; et vous imaginez que le jugement est à toute heure sur vous; qu'il ne faut qu'un petit soupir pour subir la sentence; qu'une syncope nous peut abattre et nous mettre en état que nous ne pourrons nous reconnoître. La fleur qui au matin est éclose est au soir passée et fanée; la vie ne tient à rien. Considérez que la mort vous peut saluer au matin ou au soir, pour faire un rapport de votre couchant à celui du soleil; que dedans les jardins du monde, sous les roses et les lis, la mort y est cachée comme un serpent dans les prés.

Maintenant, ô ames dévotes, qu'il faut quitter le

monde, que vous donnerai-je par mon testament? Je sais que vous méprisez la jouissance des biens de la fortune, que vous les estimez ennemis de la piété et de la dévotion, en tant qu'ils détournent du service de Dieu, et qu'ils attachent trop les volontés à la possession, qu'ils produisent toujours l'avarice, mère de tous vices; joint aussi que vous avez par dessein épousé la pauvreté: c'est pourquoi il faut vous enrichir des biens spirituels.

Je vous donne donc et lègue l'humilité, la pierre de touche de la vraie dévotion, qui discerne l'hypocrisie d'avec la piété, la mère des vertus, celle qui toujours travaille à la réformation de sa vie, au réglement de ses actions, et qui a toujours pour compagne la charité.

O qu'il est aisé, ô ames dévotes, d'avoir les autres vertus! qu'il est facile de croire, d'espérer, et d'être charitable! Mais quand il faut épouser l'humilité chrétienne, pardonner à ses ennemis, se rabaisser en dérogeant à l'honneur de sa condition, mortifier son esprit, oh! que la nature pâtit, qu'elle souffre d'efforts! Que l'homme est difficile à détruire de ce côté-là! Que ses mouvements naturels reçoivent de contrainte, quelle violence il fait à soi-même, quand il faut que sa grandeur se raccourcisse, que sa raison succombe sous la rigueur de la justice!

Plutôt les rivières retourneront à leur source, le pesant montera en haut, plutôt le soleil perdra sa lumière, qu'une ame médiocrement à la dévotion puisse avoir cette perfection. Elle n'appartient qu'à

celles qui sont du tout confites à l'amour de Dieu, qui sont déja détruites par les mortifications, qui ont oublié le monde, qui ne sont point idolâtres de leur être, mais, au contraire, qui le foulent aux pieds par austérité.

Pensez-vous, ô ames dévotes, pouvoir endurer cet examen? Je le veux croire, puisque je vous donne cette vertu : je pense que vous l'accepterez et pratiquerez.

Et vous, ô mon Dieu, je ne vous donnerai point mon ame; car il y a long-temps que vous l'avez achetée au prix de votre sang, vous l'avez retirée de la captivité du péché et de la mort. Elle sera bienheureuse si vous la recevez, lui pardonnant ses fautes.

O grand Dieu! c'est maintenant qu'il faut rendre compte. La justice de vos jugements me fait appréhender, mais votre miséricorde infinie me donne espérance. Je me jette entre vos bras, pour impétrer le pardon; je me jetterai à vos pieds et les arroserai de mes larmes, j'en ferai couler un ruisseau qui sera témoignage de mon repentir, afin que je puisse par votre bonté infinie recevoir les effets de votre miséricorde.

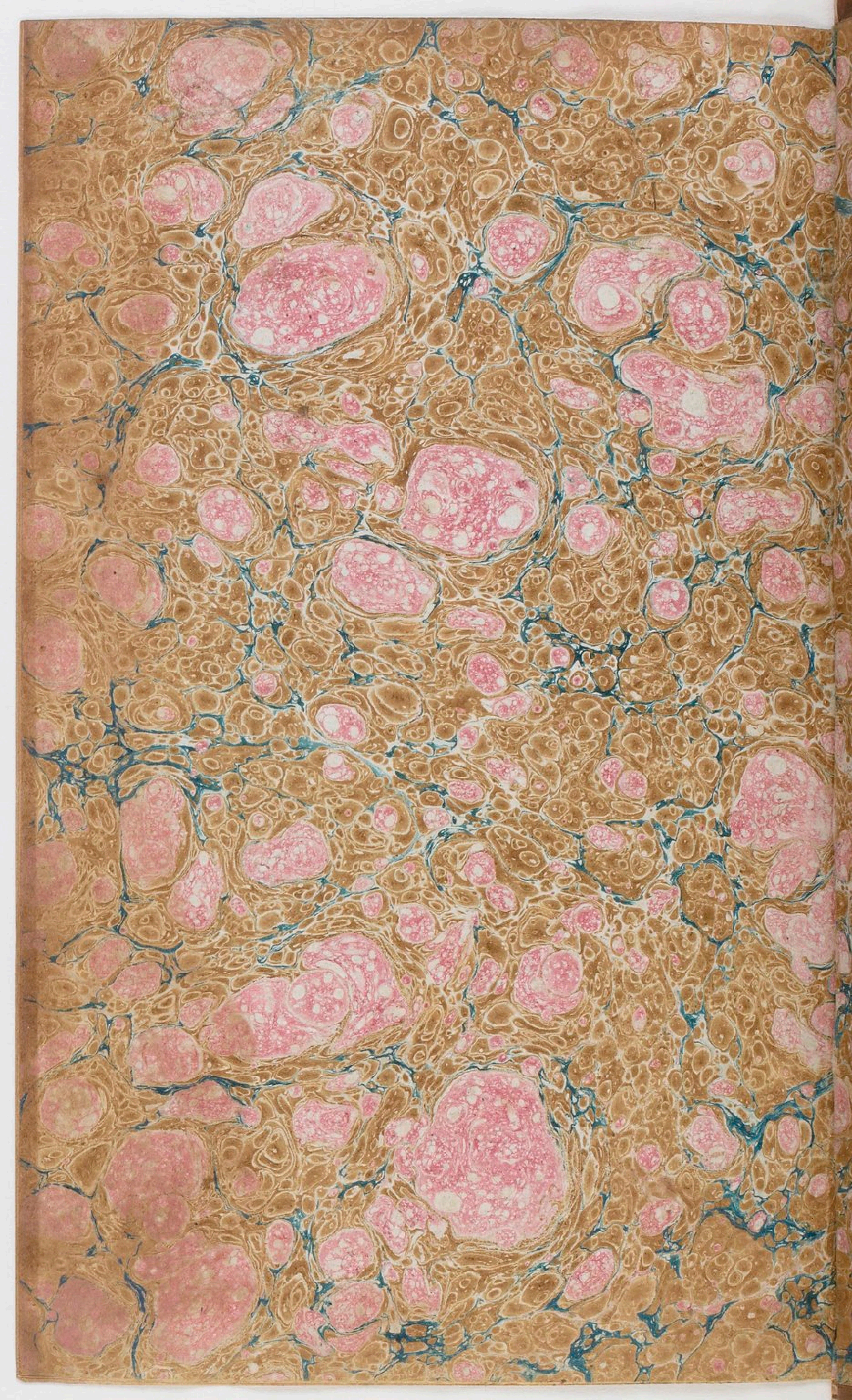
FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

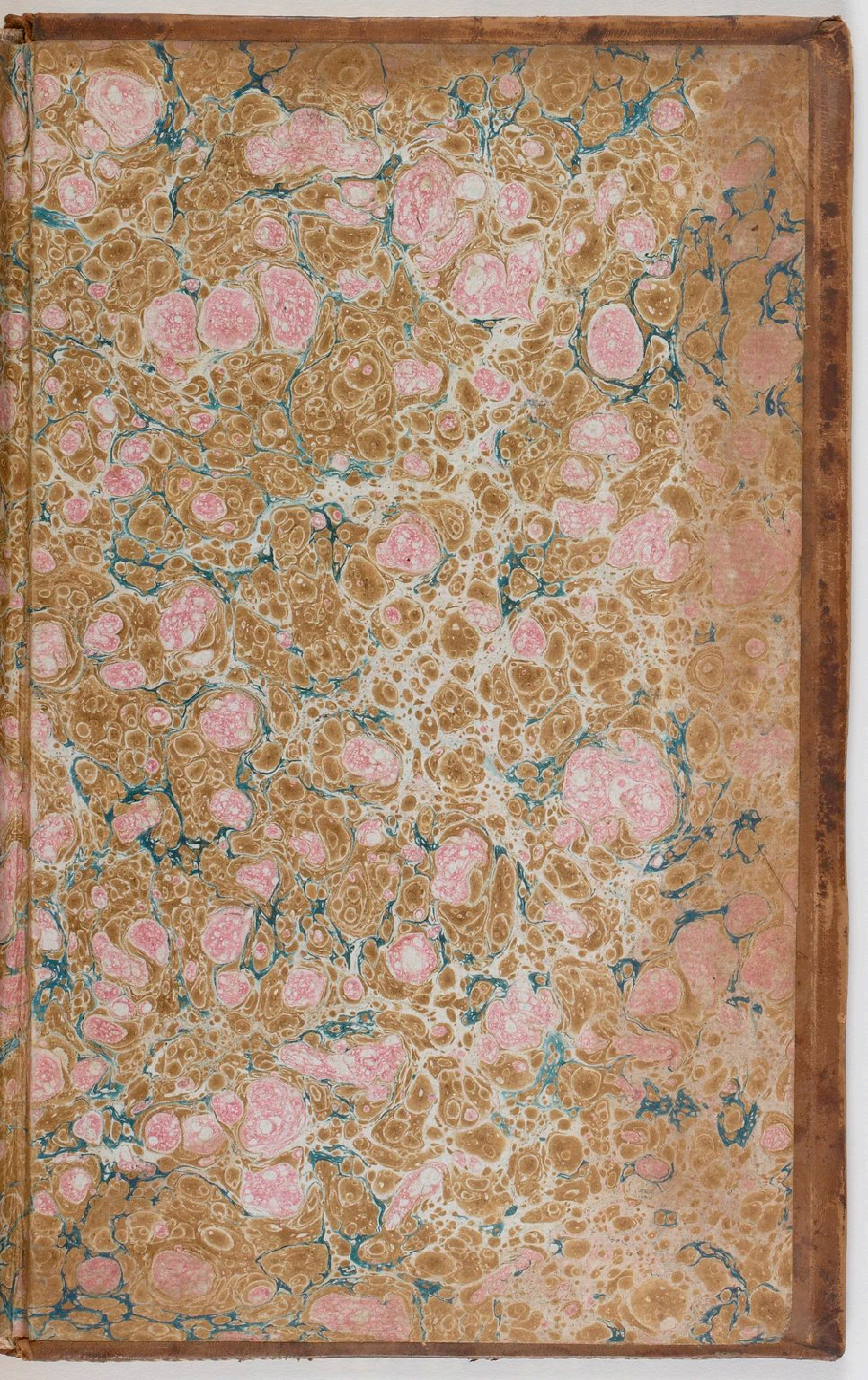
TABLE

DES LIVRES ET PIÈCES DIVERSES


CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.








8° T
7,024
ŒUVRES
COMPLETES
S. FRANÇO
DE SALES
2
VIE
S. FRANÇOIS
DE SALES
2